

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

NOUVELLE TERRITORIALITÉ ET INITIATIVES CITOYENNES :
ANALYSE DU VILLAGE URBAIN DE VILLERAY-OUEST

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
MARIE NELLY RENOUX

OCTOBRE 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

On dit souvent qu'il faut tout un village pour élever un enfant. Au risque de sembler un peu obsessive vis-à-vis des analogies villageoises, je reprendrais cette idée en disant qu'il faut tout un village pour réaliser un travail de recherche, recherche dont le cheminement peut s'avérer sinueux et éprouvant. Pour m'épauler dans celui-ci, j'ai ainsi pu compter sur un grand nombre de contributeurs, dont certains sortent plus particulièrement du lot.

J'aimerais donc remercier la confiance, les encouragements et la rigueur de mon directeur de recherche, Sylvain Lefebvre, qui, malgré le temps passé, a toujours répondu présent. J'ai aussi pu compter sur la bienveillance accordée par Mario Bédard vis-à-vis de mes (nombreux) épisodes d'angoisse et la compréhension dont il a fait preuve au sujet des aléas de mon parcours.

Nicolas Lozier, Elyse Porter-Vignola, Céline Francart, Annick Cartier, Anne Oberlé, Thomas Gendrin, Charlotte Petitjean, Alice Delacour, Romain Le Corre, Annabelle Ponsin, Simon Jauvin, je ne saurais vous exprimer assez vivement ma gratitude pour vos conseils et votre soutien. Chacun à votre façon, tant au niveau académique que personnel, vous avez su décomposer, pierre par pierre, ce qui me semblait une montagne et, ainsi, rendre mon aventure bien plus douce. J'ai, évidemment, une pensée toute particulière pour ma mère et ma grand-mère qui, dans les moments les plus difficiles, ont toujours été cette main encourageante sur mon épaule. Je doute de mes accomplissements si vous n'aviez pas été là pour me rappeler de me faire confiance. J'ai également une pensée pour mon père qui, je le sais, ne souhaite que ma réussite et a fait de son mieux pour me soutenir ces dernières années.

À ma mère et ma grand-mère, Valérie et Nelly,
pour leur soutien et leur amour inégalables, mais surtout
pour le modèle de résilience et de force qu'elles incarnent
et auquel je me suis efforcée de rendre hommage
en dépit des vagues.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	iviii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
RÉSUMÉ	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
MISE EN CONTEXTE DE LA RECHERCHE	
DE LA VILLE MODERNE À LA VILLE CONTEMPORAINE.....	4
1.1 Évolution des perspectives sur le lien social.....	4
1.2 Mobilité et transformation des territoires.....	6
1.3 Le nouvel urbanisme	7
1.4 Rapport au local des classes moyennes et gentrification	9
1.5 Contexte montréalais.....	11
CHAPITRE II	
TERRITOIRE ÉTUDIÉ - L'OUEST DU QUARTIER VILLERAY	14
2.1 La Cité du Nord, chronologie du territoire villerois	15
2.1.1 Mutation d'une zone agricole.....	15
2.1.2 Le village Villeray : prémices d'une identité territoriale	17
2.1.3 Annexion à Montréal et expansion du quartier	19
2.1.4 Le parc Jarry comme lieu de rassemblement	22
2.1.5 Identité de quartier et urbanisation de l'est	23
2.1.6 Fin de l'urbanisation et vie communautaire.....	23
2.1.7 Revitalisation du secteur ouest.....	25
2.2 Portrait sociodémographique	26

CHAPITRE III	
PROBLÉMATIQUE	29
3.1 Problème	29
3.2 Questions et hypothèses de recherche.....	31
3.3 Pertinence disciplinaire et sociale	33
CHAPITRE IV	
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	37
4.1 Cadre théorique	37
4.2 Cadre conceptuel	41
4.2.1 Le village urbain	41
4.2.2 La communauté.....	44
4.2.3 Le sentiment d'appartenance.....	49
4.2.4 Équilibre entre rétention et connexion	52
4.2.5 Implication locale, l'individu et le collectif.....	56
CHAPITRE V	
CADRE OPÉRATOIRE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	60
5.1 Type de recherche et d'approche	60
5.2 Concepts opératoires, variables et indicateurs	61
5.2.1 Espace-support	62
5.2.2 Pratiques	67
5.2.3 Rapports sociaux	69
5.2.4 Représentations	71
5.3 Cadre spatio-temporel	73
5.4 Collecte des données	75
5.4.1 Premiers pas exploratoires	75
5.4.2 Modes de collecte.....	77
5.4.3 Échantillonnage et recrutement.....	79
5.5 Procédures d'analyse et de traitement des données	84
5.6 Profil des participants résidant dans le quartier	86

CHAPITRE VI	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	90
6.1 L'espace-support	90
6.1.1 Une localisation accessible	90
6.1.2 Un quartier défini par la proximité.....	96
6.1.3 Un espace homogène, à valeur patrimoniale.....	100
6.1.4 L'incitation à l'arrêt	107
6.2 Les pratiques	117
6.2.1 Priorité du transport doux	117
6.2.2 Le local valorisé au quotidien	118
6.2.3 Implication citoyenne.....	123
6.3 Les rapports sociaux.....	132
6.3.1 Densité du lien et des interactions sociales	132
6.3.2 Rôle des commerçants et des organismes communautaires pour la sociabilité locale	134
6.3.3 Rôle du voisinage pour la sociabilité locale.....	138
6.3.4 Conscience de réseau	140
6.4 Les représentations.....	142
6.4.1 Environnement physique.....	145
6.4.2 Environnement social.....	154
6.4.3 Ambiance	156
6.4.4 Rapport identitaire et affectif au quartier	158
CHAPITRE VII	
ANALYSE DES RÉSULTATS.....	162
7.1 Un juste milieu entre urbanité et ruralité.....	162
7.1.1 Imagibilité	163
7.1.2 Proximité.....	165
7.1.3 Convivialité.....	166
7.1.4 Tranquillité.....	167

7.2 Le sentiment d'appartenance.....	167
7.2.1 Identité collective	168
7.2.2 Attachement	170
7.3 Une communauté locale informelle	171
7.3.1 Un entre-deux relationnel.....	171
7.3.2 Réseaux de familiarité et d'entraide.....	172
7.4 Conséquences morphologiques de ce vécu territorial	174
7.4.1 Résultats des initiatives citoyennes	174
7.4.2 Différentes facettes d'une gentrification menaçante.....	176
CONCLUSION	179
APPENDICE A	
GUIDES DES ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS.....	185
APPENDICE B	
APERÇU DE CARTE COMMENTÉE	194
APPENDICE C	
CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE	195
BIBLIOGRAPHIE	196

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 : Territoire de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et du district Villeray.....	1
Figure 2.2 : Plan cadastral de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en 1880.....	16
Figure 2.3 : Les principales étapes du développement villerois	18
Figure 2.4 : Expansion de l'ancien village Villeray vers l'ouest en 1914	20
Figure 2.5 : Étendue de l'unité de voisinage Villeray-Ouest selon la DSP et le CSSS CDI.....	27
Figure 4.1 : Schéma récapitulatif de la formation des espaces subjectivés, objectivés et représentés.....	39
Figure 5.1 : Schéma explicatif du réseau social selon des liens de premier ordre et de second ordre	70
Figure 5.2 : Juxtaposition des délimitations du secteur étudié avec celles du district électoral et du CSSS CDI.....	74
Figure 5.3 : Localisation du domicile des répondants résidents selon leur code postal	81
Figure 6.1 : Extrait du réseau routier hiérarchisé de Montréal	91
Figure 6.2 : Accessibilité aux transports alternatifs à l'automobile.....	93
Figure 6.3 : Activités, infrastructures et services offerts	98
Figure 6.4 : Couvert végétal et largeur du passage sur la rue Henri-Julien 1	101
Figure 6.5 : Couvert végétal et largeur du passage sur la rue Henri-Julien 2	101
Figure 6.6 : Ambiance piétonne au coin du boulevard Crémazie et de la rue Lajeunesse	102
Figure 6.7 : Affectation du sol en 2016.....	103
Figure 6.8 : Régularité du bâti sur la rue Henri-Julien, au coin de la rue de Liège ..	104
Figure 6.9 : Multiplex sur la rue Drolet	105
Figure 6.10 : Escaliers en fer forgé sur la rue Henri-Julien	105
Figure 6.11 : Évaluation du patrimoine urbain	106

Figure 6.12 : Ferblanteries sur la rue Saint-Denis, au coin de la rue de Liège	107
Figure 6.13 : Clocher de l'église Saint-Vincent-Ferrier.....	107
Figure 6.14 : Parc Saint-Vincent-Ferrier.....	108
Figure 6.15 : Parc des rêves	108
Figure 6.16 : Couvert végétal de la rue Henri-Julien	109
Figure 6.17 : Ruelle verte Saint-Dominique – Casgrain	109
Figure 6.18 : Géoréférencement des pratiques d'appropriation citoyenne en 2016 .	110
Figure 6.19 : Affichage de l'arrondissement incitant au verdissement.....	111
Figure 6.20 : Carré d'arbre aménagé sur la rue Casgrain	111
Figure 6.21 : Aménagements du Mange-Trottoir	112
Figure 6.22 : Animation du parvis de l'église Sainte-Cécile	113
Figure 6.23 : Place de Castelnau, coin de la rue Drolet	113
Figure 6.24 : Place Villeray	114
Figure 6.25 : Murale « Le Regard » par Mono Gonzalez, sur la rue Jarry	116
Figure 6.26 : Petit tableau dans la ruelle verte La face cachée de la rue	116
Figure 6.27 : Décorations de la ruelle Henri-Julien – de Gaspé, Guizot – de Liège pour Halloween	116
Figure 6.28 : Localisation des stations et des abonnés à l'entreprise d'autopartage Communauto en 2017	118
Figure 6.29 : Frontières du quartier selon les résidents et commerçants	119
Figure 6.30 : Restaurant sur la rue de Castelnau <i>Bistro L'Enchanteur</i>	121
Figure 6.31 : Expériences locales de bénévolat des résidents.....	125
Figure 6.32 : Exemples d'aménagements temporaires et permanents dans les ruelles vertes Saint-Dominique – Casgrain et La face cachée de la rue 1	131
Figure 6.33 : Exemples d'aménagements temporaires et permanents dans les ruelles vertes Saint-Dominique – Casgrain et La face cachée de la rue 2	131
Figure 6.34 : Exemples d'aménagements temporaires et permanents dans les ruelles vertes Saint-Dominique – Casgrain et La face cachée de la rue 3	131
Figure 6.35 : Familiarité des relations entre les résidents et les commerçants	135
Figure 6.36 : Distinction des échelles de voisinage considérées	138
Figure 6.37 : Familiarité des relations entre voisins directs.....	139

Figure 6.38 : Allées intérieures du marché Jean-Talon.....	147
Figure 6.39 : Parc Jarry 1	148
Figure 6.40 : Parc Jarry 2	148
Figure 6.41 : Alignement régulier de façades sur la rue Henri-Julien	152

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Profil sociodémographique et résidentiel de Villeray-Ouest en 2016 ..	28
Tableau 5.1 : Variables et indicateurs du concept opératoire Espace-support.....	66
Tableau 5.2 : Variables et indicateurs du concept opératoire Pratiques	69
Tableau 5.3 : Variables et indicateurs du concept opératoire Rapports sociaux.....	71
Tableau 5.4 : Variables et indicateurs du concept opératoire Représentations	73
Tableau 5.5 : Échantillon aléatoire stratifié dans l'espace pour 24 répondants	81
Tableau 5.6 : Profil sociodémographique et résidentiel des participants (résidents) ..	88
Tableau 6.1 : Intérêt pour l'actualité locale et méthodes d'information	127
Tableau 6.2 : Thématiques d'intérêt pour les résidents.....	128
Tableau 6.3 : Fréquence et nature des interactions sociales.....	133
Tableau 6.4 : Regroupement thématique des mots-clés définissant le quartier	143

RÉSUMÉ

En opposition vis-à-vis des théories sur l'effacement du lien social et des territoires par l'urbanité, cette recherche se veut une mise en perspective du « retour en ville » des nouvelles classes moyennes. Ce faisant, elle appréhende les répercussions morphologiques et sociales d'un mode de vie simultanément réticulaire et ancré dans le quartier. Pour y parvenir, le concept de village urbain, saisi, non pas comme un modèle fixe d'aménagement, mais plutôt dans une optique heuristique, se pose comme schéma d'analyse de ces modes de vie. Il participe également à souligner l'existence de territoires informels, comme c'est ici le cas avec l'ouest du quartier Villeraie, à Montréal.

Nous présumons que c'est par l'intermédiaire d'un quartier équilibrant accessibilité à la ville et rétention, ainsi que communauté et sentiment d'appartenance, que le village urbain incite les citoyens de classe moyenne à l'implication dans leur milieu de vie et à sa transformation à leur image. Cette hypothèse est éprouvée grâce à des observations directes et documentaires, ainsi que par 47 entrevues semi-dirigées réalisées auprès de résidents, commerçants et organismes communautaires de Villeraie-Ouest.

À la fois espace de liberté et refuge, le quartier répond aux attentes de la nouvelle classe moyenne, l'incitant à une fréquentation et à un attachement local. Cet attachement est d'autant plus clair que les participants se reconnaissent dans le quartier et dans leurs pairs. Nourrissant des relations valorisant le respect de l'intimité et l'entraide, les résidents tissent finalement des toiles d'échanges qui facilitent la confirmation d'intérêts communs et la création de projets collectifs. Les transformations morphologiques en résultant sont dépendantes des minces ressources à dispositions de ces citoyens et sont très localisées, notamment aux alentours du domicile de chacun. En prenant du recul sur le village urbain et le groupe social dont il dépend, on ne peut manquer une gentrification menaçante, bouleversement morphologique et sociodémographique qui semble inévitable puisqu'encouragé par les mêmes acteurs qui la redoutent.

Mots-clés : Villeraie, village urbain, classe moyenne, sentiment d'appartenance, communauté, mobilité, territorialité, implication citoyenne, gentrification.

INTRODUCTION

Complexe et évolutif, le monde urbain est, par nature, objet de débat entre chercheurs valorisant ses vertus rassembleuses et émancipatrices, et chercheurs l'associant à la perte d'identité et de solidarité entre individus. Nombre de chercheurs, et notamment les sociologues de l'École de Chicago (Park, 1915; Redfield, 1930; Wirth, 1938), ont ainsi longtemps mis l'accent sur une opposition, tant géographique que sociologique, de la campagne à la ville (Franklin et Tait, 2002); milieux respectivement porteurs des sociétés « *gemeinschaft* » et « *gesellschaft* » conceptualisées par Ferdinand Tönnies (Tönnies, 1887 dans Lyon, 1987, p.7). Si la « *gemeinschaft* » désignait la constitution d'une communauté rurale, traditionnelle aux motivations dites naturelles, la « *gesellschaft* » s'appliquait à la ville moderne dont les acteurs se rassemblaient pour des raisons pragmatiques, utilitaires. Bien que, depuis Tönnies, les recherches sur les liens sociaux citadins aient nuancé cette image déterministe d'une ville aliénante, la rapidité et l'étalement des modes de vie urbain semblent toujours associés à la perte d'intérêt pour le local (Wellman et Leighton, 1981). Dans un contexte d'intensification des mobilités et des moyens de communication (Di Méo et Buléon, 2005), on serait porté à croire que les interactions sociales par voie directe sont aujourd'hui révolues et que la proximité ne jouerait plus de rôle dans la solidité des liens sociaux.

Or, ce serait nier la pluralité des configurations du lien social et le fait que les rencontres fréquentes entre individus – notamment attribuables à la proximité – forcent une entrée en contact répondant à « un besoin social profond. Ce besoin, c'est celui d'un minimum d'enracinement et de lien de proximité pour des individus aux prises avec l'élargissement croissant, facteur d'angoisse, de leur univers relationnel » (Di Méo et Buléon, 2005, p.96-97). Considérant que « les citoyens ne sont pas des individus sous

hypnose et [que] les symboliques sociales ne sont pas le simple résultat d'un rapport de pouvoir » (Rémy, 1996, p.141), ce serait également nier que la solidarité de proximité peut persister sans la pression sociale exercée par une communauté aux liens étroits. Aussi, si cela peut, à première vue, sembler paradoxal, la solidarité résulterait de l'individuation et du pragmatisme de citoyens, motivés à nouer des liens par l'assurance que la relation se terminera si elle se dévoile comme « intéressée » pour l'autre parti (Charbonneau, 1998; Rémy, 1996). Finalement, si les premiers avertissements décrivaient le citoyen comme déconnecté de son territoire et de ses comparses, on peut plutôt présenter l'affranchissement et l'autonomisation offerts par les centres urbains comme porteurs d'investissement de soi.

Dans ce sens, on voit l'émergence de nouveaux mouvements visant un retour au local, ainsi que la reproduction urbaine des mythiques communautés rurales d'antan authentiques et solidaires (Franklin et Tait, 2002). Que ce soit le *nouvel urbanisme* ou le « retour en ville » des classes moyennes (Ley, 1996), ces mouvements conjuguent « utilité fonctionnelle et volonté d'enracinement » (Bourdin et Silvestre, 2017, p.121), tant dans des perspectives écoresponsables que sociales. Ils éveillent, ainsi, une nouvelle manière de vivre son territoire, une nouvelle territorialité, celle du village urbain. Nous partons du principe que le concept de village urbain nous propose un schéma d'analyse de ces mouvements contemporains par le biais de trois éléments : la communauté, le sentiment d'appartenance et l'équilibre entre rétention et accessibilité du quartier. Nous tenterons donc, dans cette recherche, d'évaluer les impacts de cette nouvelle manière d'habiter son quartier, propre aux classes moyennes¹, tant sur l'individu que sur le quartier en lui-même. Pour cela, nous nous pencherons sur les raisons, la nature et les résultats de l'implication des résidents dans leur quartier.

¹ Puisque cette locution sera utilisée tout au long de ce document, précisons dès maintenant que ce sera en référence à la nouvelle classe moyenne citadine. Ses particularités seront abordées au fur et à mesure des chapitres et, plus en profondeur, dans le chapitre IV portant sur notre cadre théorique et conceptuel.

Notre démonstration se construira au travers de sept chapitres, dont les deux premiers consistent en une mise en contexte de notre cadre théorique et de notre terrain d'étude, à savoir le quartier Villieray, situé au centre-nord de l'île de Montréal. Après avoir, plus amplement, abordé notre problématique de recherche, nous introduirons les questions et hypothèses qui guident cette dernière, ainsi que la pertinence de notre étude. Lors du quatrième chapitre, nous inscrirons notre recherche dans son cadre théorique, puis conceptuel. Nous expliciterons, alors, ce qui est sous-entendu par les concepts de territorialité, de village urbain, de communauté, de sentiment d'appartenance, ainsi que par un équilibre entre rétention et connexion, et une implication locale. Après avoir opérationnalisé notre cadre conceptuel grâce aux variables de la territorialité, notre méthodologie de recherche sera détaillée. Cela nous permettra, enfin, de présenter nos résultats d'enquête dans un sixième chapitre structurés par nos variables, puis de les analyser dans un dernier chapitre grâce à nos concepts clés.

CHAPITRE I

MISE EN CONTEXTE DE LA RECHERCHE DE LA VILLE MODERNE À LA VILLE CONTEMPORAINE

1.1 Évolution des perspectives sur le lien social

Par sa conception des sociétés urbaines et rurales, Tönnies ouvrait la porte à la théorie d'une « communauté perdue » dans les sociétés occidentales industrialisées (Wellman et Leighton, 1981). Selon celle-ci, le développement des villes modernes aurait produit des individus « isolés et aliénés » (*Ibid.*, p.115), voire égocentriques, dont la mobilité et la rationalité auraient anéanti toute trace de solidarité. Introduisant la possibilité de liens entre les citadins, la communauté protégée présente, quant à elle, l'idée selon laquelle les solidarités rurales sont reproductibles en ville, mais à l'intérieur de périmètres bien restreints correspondant aux quartiers. Résumé en ces termes, « a spatially bounded location within which to maintain a sense of identity against a hostile or 'other' urban world » (Franklin et Tait, 2002, p.255), cet îlot de résistance insiste, par son contraste, sur la solitude, l'égarement dits propres au monde urbain et sur la nostalgie d'un monde rural². S'éloignant de ces méthodes d'évaluation dichotomique des modes de sociabilisation, se référant notamment à un « mythologized rural past » (Franklin et Tait, 2002, p.256), la communauté émancipée appuie plutôt sur une sociabilisation urbaine délocalisée, dont le support serait les réseaux d'individus mobiles (Wellman et Leighton, 1981). La solidarité y serait, toutefois, limitée. Insistant

² Pour plus de détails sur cette théorie, les sociologues du monde anglophone des années 1960 seront à consulter : Young et Willmott, 1957; Gans, 1962; Pahl, 1968; Suttles, 1968; Lewis, 1965.

sur l'importance de l'émancipation des citoyens vis-à-vis des communautés de proximité, la communauté émancipée tend à brosser un portrait imposé, contraignant des communautés locales. Finalement, ces théories partagent une constante opposition de l'individu au collectif, dépeignant une inévitable domination de l'un sur l'autre.

L'effacement de l'un au profit de l'autre est remis en question par un certain nombre de chercheurs optimistes quant aux effets de l'individuation sur la solidité des liens sociaux (Agier, 1996; Charbonneau, 1998; Giddens, 1993; Rémy, 1996; Renaut, 1989). Le sociologue Jean Rémy insiste d'ailleurs sur la nécessaire distinction entre les notions d'individuation et d'individualisme. Au premier plan des discours alarmistes concernant la perte de solidarité, l'individualisme se comprend comme la manifestation d'un désir obsessif de réussite personnelle (Lipovetsky, 1983) menant les individus à user de leurs semblables comme d'objets de consommation leur permettant d'arriver à leurs fins (Dumont, 1983). À l'inverse, l'individuation, au sens où l'entend Rémy (1996), viserait la réalisation d'un projet par le biais d'une autonomisation, d'une prise d'indépendance. Le citoyen contemporain serait donc motivé par sa « liberté plutôt que [par] l'obligation » (*Ibid.*, p.119) à construire des réseaux sociaux et non des réseaux de soutien. Ces deux derniers se distingueraient par le niveau de codépendance qui lie leurs membres. Au sens où l'entend la chercheuse, si un réseau de soutien présente les individus comme de simples « ressources », un réseau social est plutôt constitué d'individus libres et indépendants choisissant de fréquenter d'autres individus pour « développer des rapports de confiance [...] et des relations jugées mutuellement satisfaisantes » (*Ibid.*). La qualité de l'entraide est finalement garantie par un désir de démonstration de la qualité du lien, par un plaisir à donner et non par « l'obligation contrainte, le dû et l'intentionnalité du retour » (*Ibid.*, p.120). Rémy appuie cette idée de la façon suivante :

Les nouveaux modes de spatialisation de la vie sociale supposent que le projet individuel est devenu à la fois une condition d'efficacité collective et de réalisation de soi. [...] la conscience individuelle a priorité sur la conscience collective, mais c'est à travers cette mutation que les solidarités sociales nouvelles vont s'organiser. (Rémy, 1996, p.153)

1.2 Mobilité et transformation des territoires

La personnalité du citadin et les liens sociaux que ce dernier entretient ne peuvent être compris sans référence aux milieux dans lesquels ils prennent place. C'est pourquoi nous nous concentrerons ici sur l'évolution du rapport du citadin au local et au lointain, par le biais de ses pratiques et de ses représentations. Pour cela, revenons sur le fait que la ville moderne, puis contemporaine est lieu de mobilité. L'étalement urbain, le polycentrisme des villes, l'augmentation des moyens de transport, et la diversification des activités et des individus composant la ville accentuent les mobilités quotidiennes de personnes (Charvet et Sivignon, 2002). Cette mobilité, dite de proximité, entre lieux de résidence, de travail, de loisirs (Médam, 1992 dans Rémy, 1996) est une des principales caractéristiques du mode de vie urbain (Bassand *et al.*, 2001).

Comme introduits précédemment, nombre de penseurs ont associé la mobilité et la mise en réseau des relations à une déterritorialisation, voire une aliénation des citadins (Ascher, 1998; Augé, 1992; Calhoun, 1991; Dubois-Taine et Chalas, 1997). Or, « le fait d'être de plusieurs lieux, de se sentir soi-même en changeant d'espace, peut constituer l'élément fondateur qui [...] permet de s'investir dans un lieu même provisoirement » (Rémy, 1996, p.135)³. Ainsi, la mobilité n'est pas forcément en contradiction avec des territoires d'ancrage. Elle vise plutôt, au-delà d'une accessibilité utilitaire, une quête de sens à travers les lieux (Germain, 2017). Les territoires urbains

³ Dans cet ordre d'idées, la mobilité permet de mettre à distance les espaces de primarité et de secondarité propres à chaque individu, soit, respectivement, les espaces de la vie quotidienne et les espaces qui permettent de se distancier de son statut social, conféré par le groupe, ainsi que de la structure de comportements qu'il exige (Sansot, 1978; Di Méo, 1991).

conserveraient donc leurs singularités symboliques dans le regard des citadins et participeraient à la formation de sentiments d'appartenance multiples pour chaque individu. De plus, si le territoire a longtemps été associé à un espace bien circonscrit, créé dans une logique descendante et normative visant le contrôle des espaces et des populations, il peut dorénavant être aussi compris, dans une logique ascendante, comme le réseau entre lieux fréquentés et représentés par un individu. C'est grâce à ce territoire vécu que l'on peut contester la fin des territoires et parler plutôt d'un nouveau territorial.

Finalement, mobiles et rationnels, les citadins sont libres de choisir les lieux et relations qu'ils fréquentent, et qui leur correspondent. C'est cette plus grande correspondance identitaire qui favorise la création d'un sentiment d'appartenance. De surcroît, ce sentiment d'appartenance est multiple puisque l'individu a l'opportunité de fréquenter plusieurs types de lieux et de relations, formant sa mosaïque identitaire. La portée symbolique des territoires urbains en est d'autant plus importante, bien que ces derniers soient redéfinis par la réticularisation des modes de vie.

1.3 Le nouvel urbanisme

Outre les individus et les communautés, l'ère moderniste a également eu des conséquences sur la forme des villes. Priorité de l'automobile, étalement urbain, élargissement des lieux de loisirs et de consommation, segmentation géographique des fonctions (quartiers résidentiels, d'affaires, centres commerciaux, etc.) sont autant de problématiques posées aux aménageurs chargés de planifier des villes durables postmodernistes. En effet, introduit dès les années 1980 (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), 1980), le développement durable constitue un des principaux enjeux des villes du XXI^e siècle.

C'est dans le cadre de ce nouveau paradigme que les urbanistes du monde anglo-saxon proposent un certain nombre de modèles de planification pouvant être regroupés sous les bannières du nouvel urbanisme ou du *smart growth* (Neal, 2003). Visant la création de communautés et une alternative à l'automobile, le premier découle du mouvement néo-traditionaliste apparu dans les années 1980 (Ouellet, 2006). Perçue comme paradoxale par certains chercheurs, son appellation – *nouvel urbanisme* – résume une idée de retour à des formes traditionnelles de quartiers urbains denses, multifonctionnels, aux patrimoines protégés et marchables. Résumées par le Congrès pour le Nouvel Urbanisme (CNU) dès les années 1990, les actions valorisées sont la rétention des habitants à l'intérieur de leur quartier par une mixité de services de proximité, mais également la connexion au reste de l'ensemble urbain par l'optimisation des réseaux de transports publics et cyclables (CNU, 2001). Il semblerait, par ailleurs, que les questionnements sur les sociabilités urbaines présentés plus tôt aient orienté la vision des membres du Congrès pour le Nouvel Urbanisme. On insiste, ainsi, fortement sur les bienfaits d'une pratique assidue du quartier de résidence à l'égard du nombre d'interactions sociales et du sentiment d'appartenance (Knox et Pinch, 2010). « Des villes à échelle humaine » (Gehl, 2012) sont donc valorisées par les principes du mouvement, tant par l'envergure des projets, leur convivialité et leur planification participative (Ouellet, 2006).

C'est dans ce contexte que la notion de village urbain est remise à profit, cette fois moins au sens social que morphologique du terme. L'appellation est utilisée par de nombreux aménageurs ou promoteurs immobiliers pour sa facilité à résumer les idées prônées par le nouvel urbanisme (Franklin et Tait, 2002). La ville idéale du nouvel urbanisme ne serait finalement qu'une succession de villages urbains interreliés (Harvey, 1997), dont la forme n'est pas fixée. Que ce soit à destination des projets immobiliers intitulés villages urbains ou à destination du mouvement global du nouvel urbanisme, les critiques fusent, pointant particulièrement du doigt le déterminisme irréaliste de ces idées. En effet, il semblerait naïf, voire même trompeur, d'imaginer

pouvoir transformer les habitudes automobiles de citoyens ou de faire naître un sentiment d'appartenance chez ces derniers, par la simple addition de critères morphologiques (Metton et Bertrand, 1974). Certes, plusieurs chercheurs se sont attelés à évaluer, avec succès, les résultats concrets de projets suivants les préceptes du nouvel urbanisme (entre autres Badariotti *et al.*, 2017; Heitmeyer et Kind, 2004; Lund, 2003). On oublie toutefois que les territoires sont « socially constructed, and the relationships between people and their environments are complex, reflexive, and recursive. » (Knox et Pinch, 2010, p.211).

En somme, si le nouvel urbanisme ne nous propose pas un modèle d'aménagement « magique » menant, automatiquement, à un sentiment communautaire et à une rétention intraquartier (Ford, 1999), ses principes s'avèrent tout de même pertinents lorsqu'il s'agit de guider la revitalisation de secteurs urbains ou suburbains préexistants. Il s'agirait surtout de rester conscient de la diversité des contextes locaux et métropolitains pouvant nuancer l'efficacité des principes préconisés, mais également de rester raisonnable, voire prudent, quant aux attentes concernant une éventuelle transformation sociale d'un quartier. Dans le cas de notre étude, les principes du nouvel urbanisme nous offrent plutôt un cadre d'analyse. Ils nous permettent non seulement d'appréhender les facteurs suscitant le retour d'intérêt pour la vie locale observée chez les citoyens (Bourdín et Silvestre, 2017), mais aussi de comprendre l'évolution des modes de vie et des réseaux sociaux dans Villeray.

1.4 Rapport au local des classes moyennes et gentrification

Ce retour d'intérêt pour la vie locale est notamment observé chez des citoyens relevant des classes moyennes ou aisées (Germain, 2017). Ces dernières prioriseraient

l'ancrage, tout en se développant, plus ou moins consciemment, un capital spatial⁴ conjuguant proximité et mobilité (Rérat, 2017).

Comme pour contrebalancer la menace de la ville géante ou de la virtualité de la *méta-cité* mondiale annoncée par P. Virilio, le *local* est invoqué pour rendre compte de *l'authentique*. À l'inverse, le *central* qui est pourtant le lieu où se conçoit la décision [en matière de politiques urbaines] est qualifié de *lointain* soupçonné tout à la fois d'abstraction distante et de jacobinisme dominateur. (Vieillard-Baron, 2006, p.143)⁵

On note que les jeunes familles seraient spécialement concernées par un intérêt pour le local (Silverman *et al.*, 2005; Jean, 2017). Effectivement, si leurs discours les font passer pour sédentaires, on ne peut négliger qu'elles sont constituées de jeunes parents qui ont d'ores et déjà développé un réseau social et de pratiques à l'échelle de la ville.

À la faveur d'un « retour en ville » (Collin et Léveillé, 1985, p.96; Fortin, 1988, p.151), ces classes moyennes montréalaises, bien qu'instruites et animées par des envies de justice et de progressisme, délogent ceux qu'elles pensent protéger, tout en s'organisant sous forme de nouvelles associations de quartier pour promouvoir le vivre-ensemble (Collin et Léveillé, 1985). Si l'on peut approuver la revitalisation qui résulte de l'implication de ces classes, il est indéniable que l'étendue des enjeux traités par ces associations reste inévitablement limitée, ne prenant en compte que les préoccupations des classes moyennes. La liberté de choix et le pragmatisme attribués à la personnalité citadine auraient, ici, tendance à « entraîner les nouvelles catégories de la classe moyenne sur des voies socio-politiques qui les éloigneront des groupes populaires »

⁴ Inspiré des travaux de Lévy (2000), ainsi que de Kaufmann, Bergman et Joye (2004), Patrick Rérat résume le concept de « capital spatial » comme l'addition de l'accessibilité (moyens de déplacements disponibles), des compétences (capacités physiques de mouvement, savoirs acquis et capacités d'organisation) et de l'appropriation, c'est-à-dire « l'évaluation de l'offre de transports, la manière dont les individus considèrent et font usage des différentes possibilités de mobilité, et les valeurs et prédispositions sous-tendant leurs pratiques modales » (Rérat, 2017, p.310).

⁵ La méta-cité mondiale désigne la concentration des centres de décisions au cœur de métropoles interconnectées, formant finalement une seule et même cité virtuelle (Augé, 2010; Virilio, 1982, 1998).

(*Ibid.*, p.101). De plus, pourtant ni valorisé dans les discours du nouvel urbanisme, ni dans ceux de ces citoyens, il en résulte un « entre-soi » (Bourdin et Silvestre, 2017, p.122), une ségrégation géographique des individus selon leurs classes d'appartenance.

Finalement, cet intérêt pour le local met dans le viseur de la gentrification les vieux quartiers des métropoles. Souvent centraux, ces quartiers ont un potentiel attractif auprès des classes moyennes, tant en termes d'architecture, d'accessibilité, que de dynamiques communautaires. Un processus de gentrification s'enclenche, impliquant un remplacement de la population, des commerces, une rénovation du cadre bâti et une revitalisation générale des espaces concernés, qu'elle soit d'origine publique ou privée. Le cas montréalais illustre ces conséquences des aspirations des classes moyennes.

1.5 Contexte montréalais

Cosmopolite par excellence, la métropole montréalaise offre une ville aux visages multiples. Également qualifiée de « cité des cités », elle a pour particularité son fractionnement sous forme de quartiers juxtaposés, aux identités distinctes et affirmées (Klein et Shearmur, 2017). Officiels ou informels, ces quartiers trouvent, entre autres, leur origine dans l'annexion progressive de municipalités qui avoisinaient la ville de Montréal, ainsi que dans la mise à distance des lieux de travail vis-à-vis des lieux de résidence. Grâce à la mise en place du tramway, la population ouvrière se déplace, dès le début du XX^e siècle, vers le nord de l'île (Collectif L'Autre Montréal, 2011). Elle quitte ainsi les quartiers industriels surpeuplés du sud dans lesquels elle était autrefois concentrée. Scindée par des barrières tant géomorphologiques (le Mont-Royal par exemple), sociales (distinction nette entre les quartiers ouvriers et les quartiers de la bourgeoisie), que par des axes de transport (voies ferrées du Canadien Pacifique et du Canadien National, canal Lachine, boulevard Saint-Laurent, etc.), la ville est également divisée en paroisse. Si la Révolution tranquille a restreint l'influence de ces dernières

sur la morphologie des quartiers actuels, l'identité culturelle restera un facteur important quant à la distinction de ces quartiers les uns vis-à-vis des autres. En effet, en parallèle à l'émergence des idées de développement durable et du nouvel urbanisme, le début des années 2000 se voit marqué par la mise en valeur de « quartiers culturels » (Klein et Shearmur, 2017, p.8). Que ce soit sous la forme de grands projets d'aménagement, à l'instar du quartier des spectacles, ou d'organismes culturels de petites envergures tels le cinéma Beaubien ou les maisons de la culture (propres à chaque arrondissement), cet appui à l'identité locale accentuera la démarcation entre quartiers. Aidé, en outre, par une mixité de fonctions autonomisant ces quartiers culturels, on les décrit comme des villages à l'intérieur de la ville (Klein et Shearmur, 2017). Ils forment un ensemble connecté par un réseau d'artères destinées à la circulation automobile et un réseau de transports publics. À Montréal, cette intense mobilité prend tout autant une forme physique (de transport) que linguistique, accentuant ainsi les disparités identitaires entre les territoires intra-urbains. Les lignes de métro montréalaises ont une importance non négligeable pour la facilité de déplacement et donc l'accès à un mode de vie réticulaire, porteur d'urbanité.

Ceci explique en partie l'attractivité des quartiers qui entourent ces lignes de métro et notamment ceux que l'on considère comme les vieux quartiers centraux. Le Plateau-Mont-Royal, le Mile End ou la Petite-Patrie sont, à cet égard, de bons exemples de l'attractivité de secteurs ayant vécu une perte d'élan lors de la désindustrialisation, aujourd'hui en phase d'embourgeoisement ou d'ores et déjà embourgeoisé (Benali, 2017; Rantisi et Leslie, 2017; Luka, 2017). Cette vague d'embourgeoisement suivant la ligne de métro orange poursuit son chemin vers le nord de l'île (Luka, 2017). Elle illustre particulièrement bien le retour d'intérêt des classes moyennes pour les quartiers centraux, ou de premières périphéries. Contrairement à leurs prédécesseurs qui préféraient l'accession à une maison spacieuse suburbaine, les nouveaux représentants de la classe moyenne montréalaise privilégient « un quartier montréalais central qui leur permet [...] de vivre en conformité avec un style de vie urbain » (Chicoine et

Damaris, 1998 dans Jean, 2017, p.82), aux dépens de la taille de leur logement. Les jeunes familles du quartier Ahuntsic (direct voisin du quartier Villeray) permettent, par exemple, de confirmer cette idée par une priorité mise sur la proximité de leur résidence vis-à-vis des lignes de transports, la marchabilité de leur quartier et la concentration de services, de « lieux de la vie quotidienne » dans ce dernier (Jean, *op. cit.*, p.87). Avant d'évaluer si ces éléments se retrouvent également dans Villeray, nous débuterons, grâce au prochain chapitre, par une mise en contexte du quartier tant sur le plan de sa morphogénèse que de ses caractéristiques sociodémographiques.

CHAPITRE II

TERRITOIRE ÉTUDIÉ - L'OUEST DU QUARTIER VILLERAY

Situé dans l'arrondissement montréalais Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, le district électoral Villeray est officiellement borné par la rue Casgrain à l'ouest et les rues Garnier et Fabre à l'est (Ville de Montréal, 2012), ainsi que par le boulevard Crémazie et la rue Jean-Talon, respectivement au nord et au sud (voir figure 2.1).

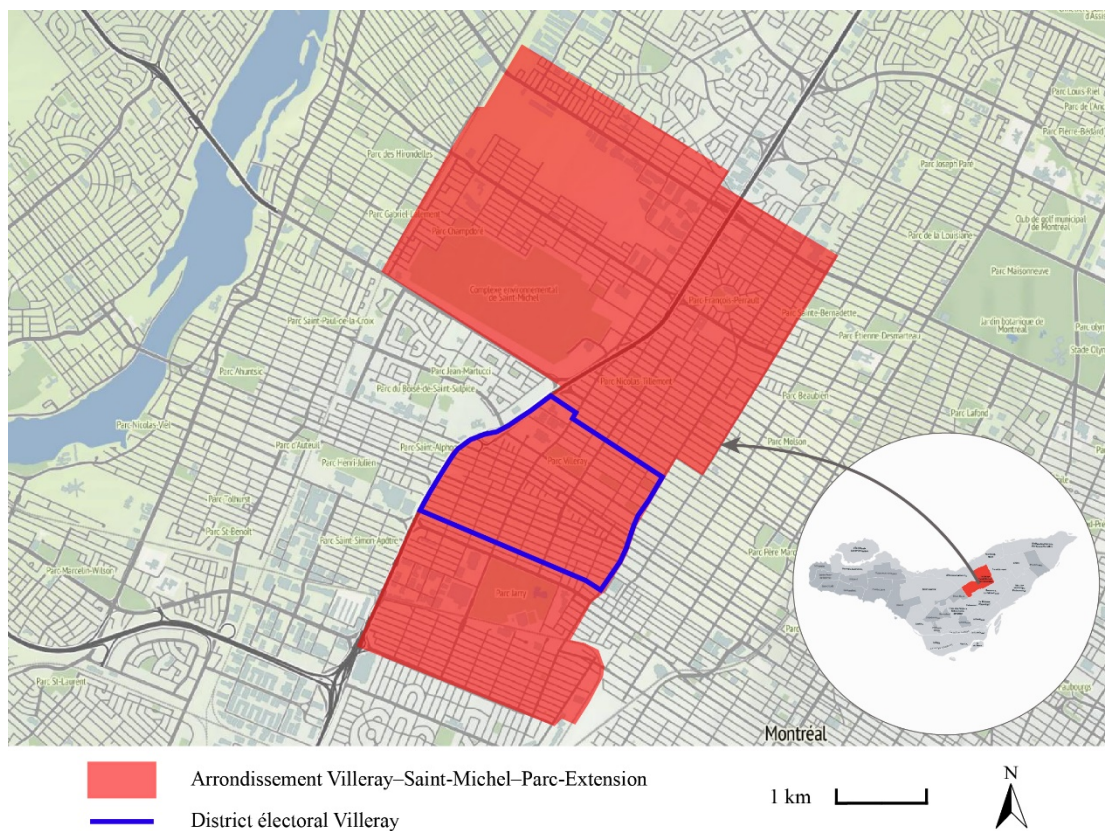


Figure 2.1 : Territoire de l'arrondissement Villerray–Saint-Michel–Parc-Extension et du district Villerray
(L'auteure, 2020; fond de carte Stamen Design, 2020)

Comme rappelé par Chanez et Lebrun-Paré en 2015, ces frontières géographiques sont toutefois mouvantes en fonction de l’observateur posant son regard sur le quartier (Centre de Santé et de Services Sociaux du Cœur-de-l’Île (CSSS CDI), Association des locataires de Villera y, médias, habitants, etc.). Si les limites nord, sud et est restent sensiblement les mêmes, la limite ouest s’étendrait jusqu’à la voie ferrée du Canadien Pacifique (Paquin, 2013 pour le CSSS CDI; Breault et Houle, 2016; Côté, 2006). De plus, le quartier Villera y est à scinder en deux secteurs géographiques : son secteur ouest et son secteur est. Variant entre sa définition formelle (Bazargani, 2008 pour la Direction de santé publique de l’Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP)) et informelle (Breault et Houle, 2016), cette incision dans le quartier se situerait entre les rues Saint-Denis et Saint-Hubert, voire sur la rue Christophe-Colomb, à partir du nord de la rue Jarry. Ces secteurs ont suivi deux évolutions divergentes tant en matière de morphologies que de profils sociodémographiques. Nous nous attacherons à présenter ces facteurs distinctifs au travers d’un portrait du secteur ouest, soit le territoire ici à l’étude. C’est en brossant ce portrait que nous fixerons les frontières de Villera y-Ouest.

2.1 La Cité du Nord, chronologie du territoire villero is

2.1.1 Mutation d’une zone agricole

Au XIX^e siècle, l’espace agricole, qui accueillera plus tard le quartier, se limite à une organisation du sol sous forme de côtes, ancêtres des rangs agricoles québécois et représentatives du développement général montréalais (Fontaine, 2008; voir figure 2.2). Jusqu’à la rue Saint-Hubert (qui n’existait, alors, pas encore), l’ouest de Villera y fait partie de l’agglomération Côte-Saint-Laurent. Les seuls aménagements se limitent au chemin Saint-Laurent – ou chemin du Sault, à partir de l’actuelle rue de Castelnau – et à la Petite Côte-Saint-Michel correspondant, aujourd’hui, au boulevard Crémazie (Benoît et Gratton, 1991). Ces deux chemins polarisent chacun un regroupement bâti;

l'un est situé près d'une barrière de péage, à l'angle de l'emplacement de la rue de Castelnau et du chemin du Sault, et l'autre fait se côtoyer un maréchal-ferrant et un hôtel, au niveau de l'actuelle rue Lajeunesse et de la Petite Côte-Saint-Michel.

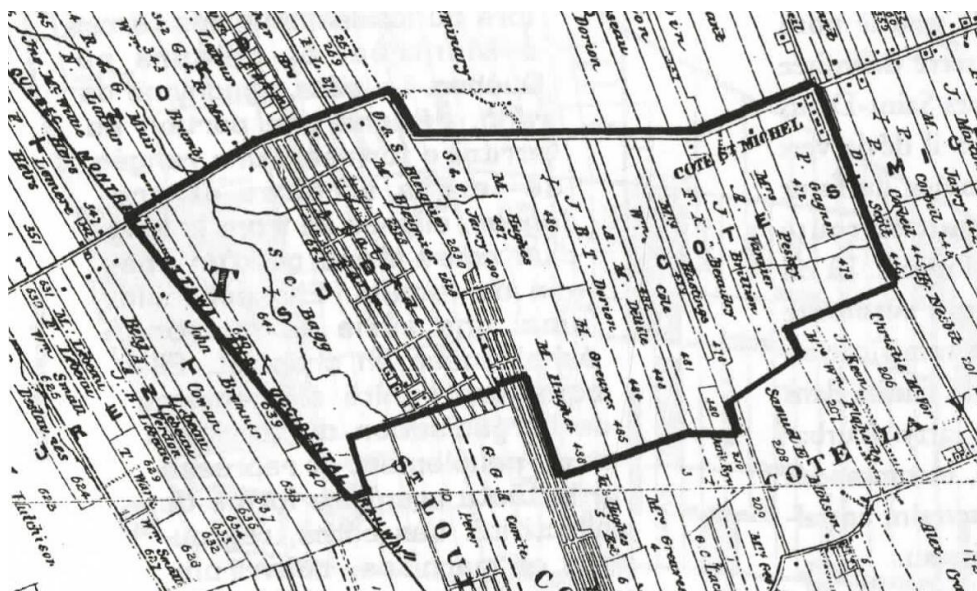


Figure 2.2 : Plan cadastral de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en 1880 - (Rielle, 1880)

À la fin du XIX^e siècle, la partie du quartier située entre les artères actuelles Saint-Laurent et Lajeunesse d'ouest en est, ainsi que Crémazie et Jean-Talon du nord au sud, correspond à la ferme Lalonde (voir figure 2.2). Avec sa voisine, la ferme Stanley Bagg, elle constitue le domaine agricole le plus vaste des alentours. Outre l'emplacement du futur village de Villeray (centrée sur le sud de la rue Saint-Hubert), cette ferme est le seul territoire déjà subdivisé en 1872 (Béliveau, 2000). Elle compte près de 1900 lots voués à être bâtis, et est striée de voies est-ouest et de voies nord-sud⁶. Ces voies sont sans issues à l'exception du, particulièrement achalandé, chemin du Sault. Ce serait la proximité de ce chemin d'importance majeur pour le nord de l'île

⁶ Lorsque les expressions « nord-sud » et « est-ouest » sont utilisées sans autres précisions au cours de ce document, elles désignent l'aspect horizontal ou vertical des lignes qu'elles détaillent, et non le sens de la circulation automobile.

qui justifierait cette avance dans l'urbanisation de l'ouest (Benoît et Gratton, 1991). Cette urbanisation prématurée distingue le secteur ouest du secteur est. En effet, celui-ci poursuit plutôt une histoire marquée par l'exploitation de carrières de pierre. On suppose que c'est également la proximité de ce chemin qui incitera les clercs de Saint-Viateur à acquérir la ferme Lalonde en 1890 (Béliveau, 2000).

2.1.2 Le village Villeray : prémices d'une identité territoriale

1892 est une année charnière pour l'histoire de Villeray. En plus de l'expansion de Montréal jusqu'à ce qu'on appelle aujourd'hui la rue Jean-Talon, le tramway électrique fait son apparition (Fontaine, 2008; voir figure 2.3). Implanté sur l'actuelle rue Lajeunesse, il favorise le déplacement des populations ouvrières du centre montréalais vers le nord de l'île. La ferme Lalonde fournit un espace propice pour le logement de cette nouvelle population, d'autant plus qu'alors, on prévoit également de créer un « chemin de fer urbain » (Béliveau, 2000, p.10) sur le prolongement de la rue Saint-Denis. Comme introduit plus tôt, avec la division de certains lots, les secteurs avoisinant ces réseaux de transport majeurs et la limite nord de la ville de Montréal (rue Jean-Talon) font rapidement l'objet de spéculations foncières. On voit donc apparaître le village de Villeray en 1896 (Groupe de travail sur les portraits des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension, 2004). Il est essentiellement composé d'ouvriers de la construction travaillant dans le sud de l'île, ainsi que de salariés des carrières de l'est. Majoritairement francophone, cette population compte 800 personnes en 1902 (Béliveau, 2000). L'emplacement du village est marqué par une quarantaine de maisons localisées entre les futures rues du Rosaire et de Castelnau (nord-sud), ainsi que Chateaubriand et Saint-André (ouest-est). Représentatives d'un mode d'habitation unifamiliale inaccessible dans le centre-ville montréalais, ces maisons n'ont généralement qu'un seul étage et sont contigües au trottoir. Sobrement décorées, elles ne sont que tardivement revêtues de briques.

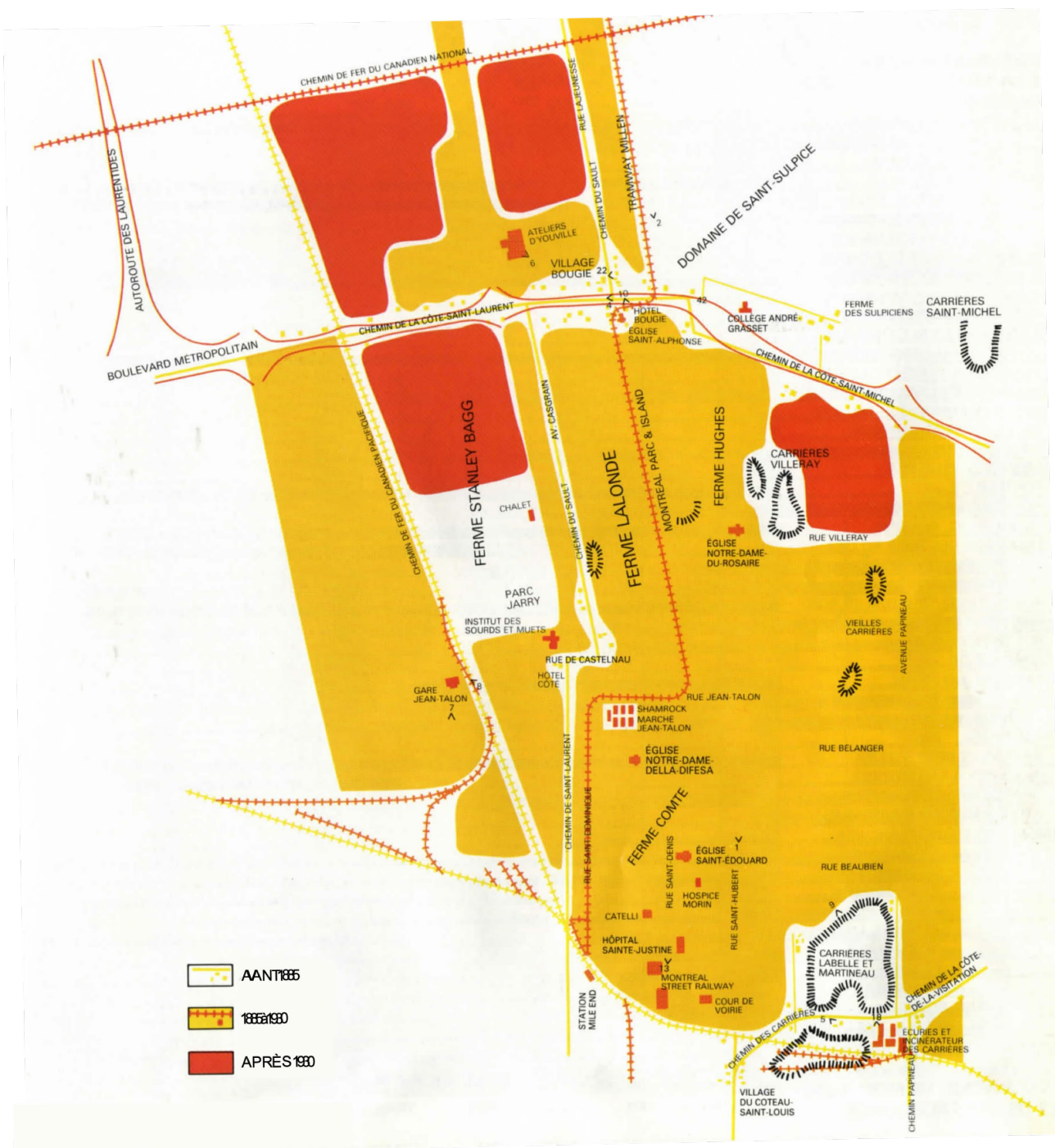


Figure 2.3 : Les principales étapes du développement villerois
(Benoît et Gratton, 1991, p.7)

Le village se prolonge en 1900 jusqu'à la rue Jarry au nord, et s'étend légèrement au nord-ouest et au nord-est. L'aménagement des rues et des réseaux d'assainissement se fait de manière assez chaotique. En effet, ces chantiers étant trop coûteux, l'agglomération en arrive à rendre obligatoire la participation non rémunérée des citoyens aux travaux. L'aménagement des rues, des trottoirs, ainsi que l'accès à un aqueduc et aux égouts n'en seront toutefois pas accélérés (Béliveau, 2000).

2.1.3 Annexion à Montréal et expansion du quartier

C'est cette nécessité de réduire ses dépenses qui incite le village à l'annexion par Montréal en 1905 (Groupe de travail sur les portraits des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension, 2004). Il sera alors englobé dans le quartier Saint-Denis. Les deux années qui suivent marquent l'incorporation de neuf lots à l'est et de la ferme Lalonde à l'ouest. Cette dernière est revendue en 1907 à Ucal-Henri Dandurand, promoteur immobilier fortuné, qui y aura déjà multiplié par quinze le nombre de bâtiments en 1914 (voir figure 2.4). Finalement, en 1907, le quartier s'étend entre les rues Saint-Laurent et Chambord, des rues Jean-Talon à Crémazie. Comme mentionné précédemment, la présence du tramway électrique justifie l'orientation ouest de l'urbanisation depuis l'ancien village. L'est ne commence à se développer que lorsque la place commence à manquer à l'ouest, soit à la fin des années 1920. En effet, c'est dans cette décennie que l'on peut ranger la vague d'urbanisation la plus importante de Villeray. À l'ouest, les habitations atteignent le boulevard Crémazie en 1930 (Benoît et Gratton, 1991).

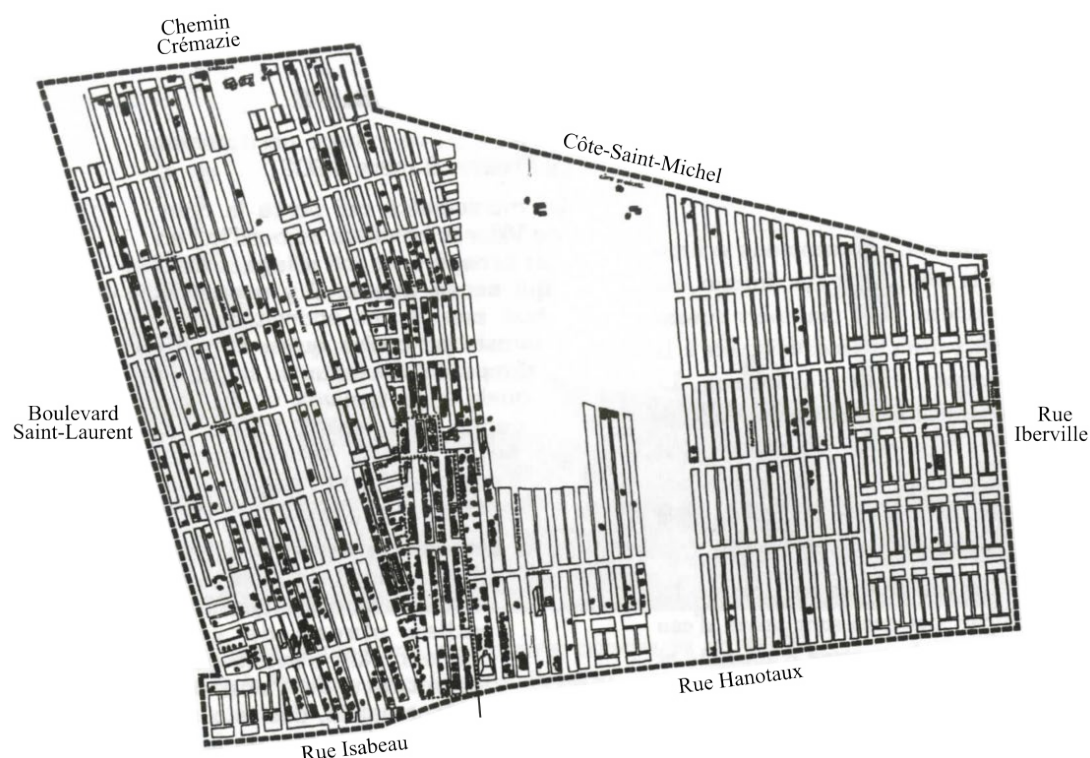


Figure 2.4 : Expansion de l'ancien village Villeray vers l'ouest en 1914 (Richard *et al.*, 1985 d'après Chas. E. Goad Co., 1914, complétée par l'auteure, 2020)

Le rattachement à Montréal aura porté ses fruits, car dès lors, on considère l'habitation de ce quartier disposant de toutes les commodités modernes, comme « un signe probant d'ascension sociale » (Béliveau, 2000, p.16). Les résidences qui composent le quartier avant 1930 sont dites typiques de Montréal. On entend ici des bâtisses de deux à trois étages, renfermant deux à cinq logements ayant chacun leur propre entrée⁷. Les bâtisses sont accolées les unes aux autres et sont ornées de briques, de vitraux décoratifs, d'escaliers et de balcons extérieurs en fer forgé (Benoît et Gratton, 1991). Une mobilité pendulaire caractérise toujours la population. Cette dernière se voit quelque peu diversifiée par l'arrivée de « cols blancs » et d'immigrants italiens au sud du quartier (Béliveau, 2000). L'augmentation de la population, d'ores et déjà principalement

⁷ Le bâti de l'ouest villerois renfermerait aujourd'hui 69,5 % d'immeubles de moins de cinq étages et 24,2 % de duplex (Statistique Canada, 2016).

catholique, mène à une augmentation des paroisses du quartier dans les années 1910. Ainsi, le secteur ouest voit apparaître l'église Saint-Alphonse d'Youville, au coin Lajeunesse et Crémazie (bâtiment actuel terminé en 1931), l'église Sainte-Cécile, au coin Henri-Julien et de Castelnau (1926), l'église Saint-Vincent-Ferrier, au coin Henri-Julien et Jarry (1931) et l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, au coin Mistral et Saint-Hubert (1926) (Béliveau, 2000).

La trame irrégulière du centre du quartier est, quant à elle, due à l'urbanisation par lots, et à l'adaptation des voies de communication de Montréal aux voies du Sault-au-Récollet, agglomération alors au nord de Villeraie (Béliveau, 2000). Étant constituée d'un seul lot ayant été vendu et revendu dans sa totalité, la grille orthogonale de l'ancienne ferme Lalonde est une exception. S'ajoutant à l'avance de son urbanisation et son accès à un réseau de circulation important, cette trame homogène participera à la distinction spatiale de l'Ouest villerois. À partir des années 1930, les principales artères du quartier, situées à l'ouest, abordent un changement de vocation. Outre la commerciale et attractive rue Saint-Hubert, les rues Saint-Laurent, Villeraie, Crémazie et Saint-Denis accueillent des bureaux, des commerces et quelques industries. La rue Saint-Denis possède déjà sa propre personnalité, grâce aux habitations plus haut de gamme qu'elle propose. Quant à la rue Jarry, elle voit s'implanter petits commerces et services aux alentours de son église paroissiale Saint-Vincent-Ferrier. Le commerce, tout comme les moments de la vie quotidienne, s'étend jusque dans les ruelles du quartier par le biais des marchands ambulants (Béliveau, 2000). En 1931, afin de contrer le chômage et de combler le besoin grandissant d'une desserte alimentaire, la municipalité engage la construction du marché du Nord, aujourd'hui plus connu sous le nom de « marché Jean-Talon » (Robert, 2014). S'il fait partie du quartier Saint-Jean et non du quartier Villeraie, ce dernier se révèle tout de même comme lieu de convergence pour les habitants et marqueur identitaire pour le quartier (Béliveau, 2000). La vie locale est donc enrichie par l'arrivée du marché. Finalement, avant même la Seconde Guerre mondiale, on peut d'ores et déjà noter l'autosuffisance du quartier :

Avec ses milliers d'habitants, ses artères commerciales, ses équipements religieux et scolaires, ses services publics, Villeray ressemble dès l'aube des années 1930, à une ville dans la grande ville, complète en elle-même et indépendante de celle-ci. Elle est d'ailleurs baptisée la « Cité du Nord ». (*Ibid.*, p.25)

2.1.4 Le parc Jarry comme lieu de rassemblement

C'est dans le but de poursuivre le développement de cette vie quotidienne locale que le parc Jarry est créé au début du XX^e siècle. Auparavant destiné au pâturage et à l'exploitation d'une carrière, le terrain est loué à la Ville par le grand propriétaire terrien Robert Bagg en 1925 (Ville de Montréal, s.d.a). La Ville ne l'achètera qu'en 1945, après y avoir entrepris de nombreux aménagements, dont, entre autres, la mise en place de conduites d'eau et d'égouts, une piscine, un restaurant, des éclairages et un tunnel piétonnier. Après plusieurs projets avortés et son délaissement au profit du nouveau stade olympique, le tennis ramène l'attention sur le parc en 1980 (Béliveau, 2000). Sur une autre note, si le parc paraît si dénudé aujourd'hui, c'est en raison d'une épidémie ayant touché les ormes qui l'ombrageaient autrefois. D'année en année, la vaste surface est mise à profit pour plusieurs grands rassemblements, qui auront pour conséquence sa détérioration et la dépossession du parc par la population locale. Ce sentiment de désappropriation prend fin après de multiples mouvements de mobilisation de la part des clubs sportifs amateurs pratiquant le parc, et de la population résidente voisine (Béliveau, 2000). En réponse à ces mobilisations, le parc fait l'objet d'un embellissement à la fin des années 1980 et au début des années 1990. C'est lors de cette période qu'apparaissent l'étang, les buttes ou encore certaines aires de détente qui donnent, aujourd'hui, son image au parc Jarry. L'image du secteur est également marquée, dès 1921, par l'imposant Institut des sourds-muets créé par les clercs de Saint-Viateur, au sud du parc.

2.1.5 Identité de quartier et urbanisation de l'est

La crise des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale ralentissent l'urbanisation de Villeray. Afin de pallier le chômage, la Ville de Montréal lance des chantiers qui donneront lieu au premier chalet du parc Jarry, mais surtout au futur marché Jean-Talon, dont « l'impact sur l'identité et la vie de quartier se révèle indiscutable » (*Ibid.*, p.27). La vie de quartier est aussi orientée par l'apparition du journal local « Le Progrès de Villeray » en 1934, journal visant la promotion des commerces du quartier, et dans la continuité, de l'identité de quartier.

En raison, en partie, de l'immigration après-guerre, la population de Villeray passe de 66 000 personnes en 1951, à 80 000 en 1961 (Béliveau, 2000). Une majeure partie des immigrants s'installent dans l'est du quartier. Cette augmentation de la population mène à nouveau à la création de paroisses, dont celle de Saint-Thomas-Apôtre, situé au coin Liège et Saint-Laurent (Ville de Montréal, s.d.a). L'urbanisation ralentit pendant la crise économique et la guerre. Elle reprend après cette dernière, sous la pression des habitants du quartier qui est alors surpeuplé. C'est lors de cet étalement à l'est que sont aménagés le parc Villeray et l'hôpital Jean-Talon.

2.1.6 Fin de l'urbanisation et vie communautaire

Dès les années 1960, la fin de l'urbanisation ouvre sur un nouvel enjeu : le début de la dégradation des premiers bâtiments. Les jeunes familles s'éloignent vers les banlieues, délaissant Villeray à des populations plus fragiles. C'est donc la fin du symbole d'« ascension sociale » qui décrivait autrefois Villeray. La population est associée d'une part, à l'immigration, et d'autre part, à la pauvreté. Par ailleurs, dès son arrivée dans le quartier en 1967, le métro prend une importance considérable pour la population villeroise. En effet, celle-ci l'utilise plus que l'ensemble des Montréalais; 45 % des

Villerois et Villeroises seraient des usagers contre 37 % des Montréalais (Béliveau, 2000). L'autoroute métropolitaine est, quant à elle, inaugurée en 1960. Si celle-ci donne un repère clair pour le quartier, elle aura pour impact de scinder en deux la communauté de la paroisse Saint-Alphonse d'Youville, dispersée Ahuntsic et Villeray.

Symboliquement, cet effacement de la paroisse, sous la pression des projets d'aménagements, illustre la perte d'autorité des églises et donc la fin de la structuration des communautés par la religion, dès les années 1950 (Béliveau, 2000). Les bases de la vie sociale changent considérablement. Dorénavant, cette vie sociale est supportée par les organismes communautaires qui se multiplient à une vitesse fulgurante dans le quartier. Ainsi, l'année 1989, à elle seule, voit apparaître le Centre de Loisirs Communautaires Lajeunesse, le Conseil communautaire Solidarités Villeray, la maison de quartier Villeray, et la Corporation de Développement Économique Communautaire (CDÉC) Centre-Nord. Ces organismes ont en commun la volonté de contrer les effets de la pauvreté dans le quartier. La dégradation des habitations, ainsi que la hausse des loyers, due à une population toujours plus abondante, mènent à la création de l'Association des locataires de Villeray dès 1978. Le Patro Le Prevost, un des centres communautaires les plus reconnus du quartier, arrive sur la rue Christophe-Colomb en 1979. Il est suivi de près par le Centre Local de Service Communautaire (CLSC) qui s'installe en 1985, et incite à la participation citoyenne (Béliveau, 2000).

Outre leur apport à une meilleure qualité de vie, ces organismes communautaires jouent un important rôle pour l'entretien d'un sentiment d'appartenance villerois, sentiment qui aurait pu se dissoudre au fur et à mesure des multiples transformations d'échelles de gouvernance du secteur. En effet, dès son annexion à Montréal, le village villerois se voit incorporé à des entités territoriales plus larges, telles que le quartier Saint-Denis en 1905, quartier d'ores et déjà constitué de La (future) Petite-Patrie, ou encore le quartier Ahuntsic-Bordeaux en 1916, référant à ces deux anciens villages au nord du secteur (Charlebois, 1910; Archives de la ville de Montréal, 1973). S'il est de nouveau

dissocié et désigné comme quartier Villera y en 1922, on ne peut nier les liens créés avec ses voisins du nord et du sud, liens favorisés par des paroisses partagées, des périodes d'urbanisation et des profils de quartier similaires, ainsi que la notoriété du marché Jean-Talon, largement fréquenté par les populations des quartiers Saint-Jean, Saint-Édouard et Villera y. Pourtant, lors de la création des Comités - conseils d'arrondissement en 1988, puis des arrondissements en 2002, ce n'est pas à ses voisins au nord et au sud que Villera y est associé, mais avec ses voisins à l'ouest et à l'est, les quartiers Parc-Extension et Saint-Michel (Fonds d'archives des Comités - conseils d'arrondissements, 1989 à 1995). Il semble relever du défi d'établir un sentiment commun entre des espaces si disparates qui, en raison de morphogénèses⁸ et de populations contrastées, répondent à des enjeux bien différents. Finalement, en additionnant ces multiples changements dans la gouvernance du secteur à la disparité des quartiers ayant été associés et au dynamisme communautaire villero is, on comprend ici l'entretien d'un sentiment d'appartenance maintenu à l'échelle villero ise.

2.1.7 Revitalisation du secteur ouest

À partir des données des recensements de Statistiques Canada, traitées par l'Association des Locataires de Villera y (2002), on constate un changement de la population villero ise de 1981 à 2001. La population continue de s'appauvrir, les déménagements sont plus nombreux, et la population du secteur ouest est de plus en plus constituée de célibataires, d'universitaires et de « professionnels » (*Ibid.*, p.35)⁹.

⁸ Rappelons entre autres que la cité Saint-Michel a été annexée seulement en 1968 et que l'exploitation des carrières est restée un élément omniprésent de son paysage et de son économie jusque dans les années 1980 (Fontaine, 2008), alors que celle-ci avait d'ores et déjà pris fin dans les années 1930 à Villera y (Béliveau, 2000). Quant à Parc-Extension, séparé de Villera y par la voie ferrée du Canadien Pacifique, le parc Jarry, ainsi qu'une zone semi-industrielle au nord, le quartier a longtemps évolué en fonction de sa place dans la paroisse Saint-Laurent s'étalant vers l'ouest (Charlebois, 1910).

⁹ Le terme « professionnels » fait, ici, référence à la catégorie développée par la Société d'Habitation du Québec dans son étude sur la gentrification (1990). Il regroupe les travailleurs du secteur tertiaire et, plus particulièrement, les techniciens, les artistes ainsi que les cadres intermédiaires ou supérieurs.

Le quartier est divisé entre est et ouest par le niveau de revenu et de scolarisation de ses habitants, par « la qualité de l'environnement et de l'habitation » (Breault et Houle, 2016., p.148) et, de toute évidence, par la vulnérabilité face à la gentrification. Car assurément, la revitalisation du quartier amène aussi à sa gentrification. On constate une augmentation de la copropriété, un réaménagement des espaces publics et une transformation du secteur commercial, entre la voie ferrée et la rue Saint-Hubert. Breault et Houle justifient ces changements dans l'ouest par le fort potentiel attractif du secteur (2016). Parfaite illustration des quartiers montréalais prisés par les classes moyennes (voir chapitre I), Villeray-Ouest aurait ainsi été visé pour le faible coût de ses logements, pour son accessibilité aisée sur le plan des transports et pour son patrimoine architectural (Walks et Maaranen, 2008). Sur ce point, si on considère les dates de construction du bâti, l'ouest de Villeray – construit à 68,6 % en 1960 ou avant – contient les plus vieux logements du quartier (Statistique Canada, 2016).

2.2 Portrait sociodémographique

Réalisé grâce aux données des secteurs de recensement de Statistique Canada en 2016, ce portrait sociodémographique porte sur ce que la DSP appelle le voisinage de Villeray-Ouest¹⁰. Bien que les discours des acteurs communautaires et des citoyens – sur lesquels nous reviendront plus tard – semblent nous indiquer qu'il n'existe que deux secteurs dans Villeray, la DSP en identifie trois, que nous n'utiliserons que dans cette section et ce, à des fins de comparaison (voir figure 2.5 et tableau 2.1).

¹⁰ « Les territoires de voisinages correspondent à des territoires sociologiques définis par les communautés locales en partenariat avec la DSP. L'échelle d'un voisinage se situe entre un territoire de CLSC et un secteur de recensement. » (DSP, 2007,s.p.)

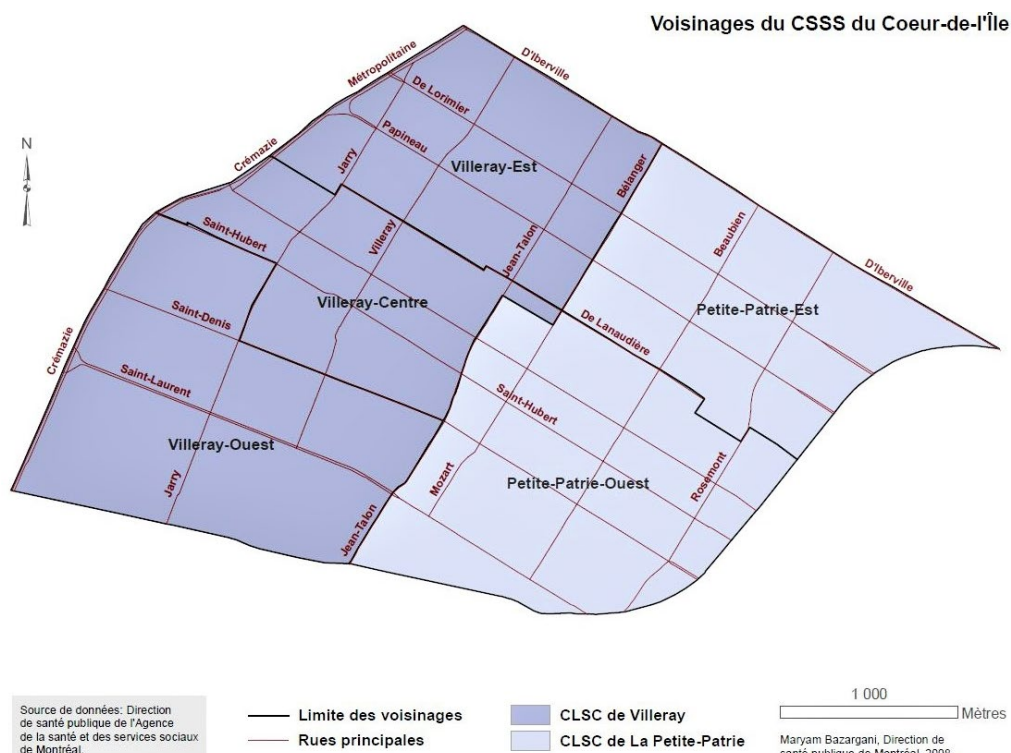


Figure 2.5 : Étendue de l'unité de voisinage Villeray-Ouest selon la DSP et le CSSS CDI - (Bazargani, 2008)

En 2016, Villeray-Ouest comprenait 20 954 habitants. Comme introduit à la section précédente, le secteur est habité par une population jeune, active, dont les revenus et niveaux de scolarité sont nettement plus élevés que dans le reste du quartier. Majoritairement canadienne, caucasienne et francophone, cette population est composée de ménages aux membres restreints. Elle se déplace principalement en transports en commun, mais tente de privilégier les transports actifs tels que la marche ou le vélo. Enfin, cette population réside dans de vieux bâtiments de petite taille, qui coûtent néanmoins plus cher que dans les secteurs voisins (Montréal. Service du développement économique (2018a). Plus d'un tiers de leurs occupants en sont propriétaires. Finalement, le profil sociodémographique et résidentiel des secteurs villerois se démarque toujours par une logique décroissante et croissante d'ouest en est (croissance du nombre de chômeurs, de personnes sous le seuil de la pauvreté, décroissance du niveau scolaire, etc.), l'ouest étant le secteur le plus nanti.

Tableau 2.1 : Profil sociodémographique et résidentiel de Villeray-Ouest en 2016

PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE			
	Villeray-Ouest	Villeray Centre	Villeray-Est
Âge	76 % de 20 à 64 ans	73 %	66 %
Taille des ménages	73 % de ménages composés de 1 à 2 personnes	79 %	72 %
Langue maternelle	75 % de francophones	71 %	55 %
Citoyenneté	91 % de citoyens canadiens	86 %	87 %
Minorités visibles	15 % de personnes sujettes à racisation	24 %	39 %
Scolarité	50 % des 15 ans et plus ont un certificat, diplôme ou grade de niveau universitaire	44 %	30 %
Population active	75 % de travailleurs de 15 ans et plus	71 %	64 %
Mode de déplacement des travailleurs	46 % d'usagers des transports en commun; 36 % d'automobilistes	49 % et 31 % respectivement	48 % et 41 % respectivement
Revenu moyen (2015)	59 519\$ /an/travailleur à temps plein, de 15 ans et plus en 2015	49 348\$	46 214\$
PROFIL RÉSIDENTIEL			
Occupation du logement	35 % de propriétaires	22 %	26 %
Mobilité résidentielle	49 % ont déménagés entre 2011 et 2016	54 %	46 %

(L'auteure, 2020, d'après les données de Statistique Canada, 2016)

Les contextes théoriques et empiriques de notre étude ayant été établis dans les deux chapitres précédents, il nous est dorénavant possible d'exposer notre problématique de recherche, sa pertinence et donc les intentions justifiant sa réalisation.

CHAPITRE III

PROBLÉMATIQUE

3.1 Problème

Comme nous avons pu l'expliciter lors de notre mise en contexte, le citoyen contemporain et son territoire ont évolué, de telle façon, qu'ils imposent un renouvellement du schéma d'analyse des parcours de l'un et de la construction de l'autre. En effet, s'il existe toujours des territoires et des populations urbaines ségrégués par un ensemble de caractéristiques sociodémographiques, la classe moyenne se voit aujourd'hui dotée d'une liberté de choix de son environnement spatial. Cette liberté la conduit à vivre la ville sous la forme d'un réseau de lieux et de relations. Mobiles, ses membres compilent un ensemble de lieux pratiqués, auxquels ils se sentent appartenir, constituant ainsi leurs propres territoires, représentatifs de leurs identités.

Il reste tout de même à se questionner sur l'influence de ce mode d'habiter sur le territoire et dans les relations tissées avec autrui. Que peut-on finalement attendre des modes de sociabilisation, d'habiter et d'ancrage contemporains et de la projection des personnalités citadines, qui en usent, sur les quartiers? Si notre recension des écrits démontre que les communautés localisées à l'intérieur des quartiers de résidence sont encore d'actualité, l'étendue des solidarités qui les lient reste floue. On peut ainsi se demander à quel point, et dans quels contextes, ces communautés locales choisies – constituées par une classe moyenne libre, détentrice d'un fort capital spatial (Rérat, 2017) – sont solidaires et impliquées. En continuité, on se demande comment ces classes utilisent, s'approprient et modulent leur quartier de résidence en fonction

de ce besoin de mobilité, mais aussi d'ancrage. En lien avec la solidité de la communauté locale, un doute reste également quant à la source de cette modulation physique du quartier, c'est-à-dire si celle-ci dépend d'un investissement collectif (sous la forme d'associations, de comités citoyens, etc.) ou plutôt individuel de la part des habitants.

Par ailleurs, à la croisée des critères morphologiques énoncés par le mouvement du nouvel urbanisme et de ceux motivant le « retour en ville » des classes moyennes, il sera pertinent de faire un état des lieux de ce qui fait le potentiel d'un quartier montréalais attractif et bien connecté à son environnement urbain. Est-ce seulement cette articulation de critères morphologiques sur un espace qui garantit l'ancrage des citoyens dans leur quartier de résidence? Pour y répondre, l'angle du village urbain semble adéquat. Si les définitions du village urbain selon Herbert Gans (1962) ou selon des planificateurs ambitieux du nouvel urbanisme (Knox et Pinch, 2010) semblent erronées, l'utilisation récente du concept dans les médias ou dans les discours des citoyens pointe du doigt une nostalgie du monde rural (Franklin et Tait, 2002). Si on comprend l'origine de cette nostalgie, il s'agirait ici d'identifier ce qui la consolerait en milieu urbain.

Le village urbain, dévêtu de ses variantes historiques, serait essentiellement un quartier urbain porteur d'un sentiment d'appartenance et d'une communauté. Dans sa version contemporaine, en lien avec des citoyens mobiles valorisant un retour au local, ce dernier désignerait un quartier urbain accessible, multifonctionnel, à l'identité marquée, facilitant le développement d'une communauté et d'un sentiment d'appartenance.

3.2 Questions et hypothèses de recherche

De ces interrogations résulte notre question principale de recherche, à savoir : *dans quelles mesures l'émergence d'un village urbain peut-elle remodeler un quartier?* Nous émettons l'hypothèse que les principales caractéristiques d'un village urbain – soit la présence d'une communauté, d'un sentiment d'appartenance et d'une vie locale dynamique, connectée à l'ensemble urbain – favoriseraient l'implication de ses habitants dans celui-ci. Si la communauté et le sentiment d'appartenance sont révélateurs d'une approche à tendance psychosociale du concept de village urbain, sa vie dynamique et connectée fait plutôt référence à une nature plus urbanistique de ce dernier. Elle désigne la capacité de rétention des habitants dans le quartier (commerces et services diversifiés, loisirs et espaces verts, frontières claires, etc.) et sa forte connectivité au reste de la ville (moyens et nombres de transports disponibles). Si l'adoption d'un quartier de résidence par la classe moyenne est motivée par cette vie dynamique et connectée, c'est par l'intermédiaire du sentiment d'appartenance et de la communauté que se forge l'intérêt pour la vie locale. Ils incitent à un investissement personnel en termes de temps, d'attachement et de prises d'initiatives pour l'amélioration du cadre de vie. Ces prises d'initiatives mènent à une transformation physique du quartier pour que celui-ci coïncide avec les valeurs de ses habitants. Qu'elles proviennent de projets citoyens aux démarches ascendantes ou de projets plus institutionnalisés aux démarches descendantes, ces transformations prendront finalement part à une transformation généralisée du quartier par sa gentrification.

Afin d'éprouver cette principale question de recherche, nous aurons recours à deux questions secondaires de recherche, la première étant la suivante : *de quelles façons le village urbain incite-t-il à une implication individuelle et collective dans le quartier?* Par implication individuelle, on entend se tenir informer et participer à l'entretien ou au développement de la vie de quartier : encourager ses commerces de proximité, ses organismes communautaires locaux ou participer à son amélioration de manière

informelle ou formelle. Par implication collective, on entend ici un regroupement d'habitants pour l'atteinte d'un objectif partagé. Cette implication est plus ou moins institutionnalisée (d'une coopérative à un regroupement de voisins), ainsi que plus ou moins ascendante, dans le sens d'une démarche autodéterminée par les individus (Chanez et Lebrun-Paré, 2015). Puisque, nous l'explicitons au chapitre I, la communauté du village urbain est intrinsèquement liée au processus d'individuation des citoyens, ces derniers useront du réseau de communication qui la caractérise pour partager des intérêts communs et élaborer des projets. Le sentiment d'appartenance propre au village urbain suggère, d'ailleurs, le partage de valeurs, d'objectifs et finalement d'une identité commune. La concertation, l'adhésion et l'incitation des habitants à l'élaboration de projets s'en verraient facilitées. Indissociable d'un attachement au quartier, ce sentiment d'appartenance aurait également pour atout d'inciter ses habitants à le pratiquer et à encourager sa vie locale, à l'instar de ses commerces ou de ses organismes communautaires. Enfin, une vie locale dynamique et connectée sous-entend que la population fait le choix délibéré de fréquenter le quartier puisqu'elle peut aisément fréquenter le reste de la ville. Par addition à la présence d'une communauté et d'un sentiment d'appartenance, cette satisfaction et cette rétention dans le quartier incitent au développement de projets collectifs.

Toujours dans le dessein d'éprouver notre question principale, nous nous poserons la question secondaire qui suit : *quelles sont les conséquences morphologiques de cette implication dans le quartier?* Sur un premier plan, dans un contexte de sensibilisation au développement durable (Ministère de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, 2020) et au droit à la ville (Lefebvre, 1968), l'implication des résidents du quartier va prendre la forme de transformations physiques à une échelle restreinte par les ressources limitées des citoyens. Reflétant des intentions écoresponsables et une volonté de créer du lien social, ces aménagements pourront prendre la forme de ruelles vertes, de plantation de carrés d'arbres ou encore de murales. Sur un second plan, l'attraction d'une classe moyenne, aux connaissances

suffisantes pour inciter à la prise d'action des autorités publiques (Foskett, 1959), pourra mener à des projets de plus grandes envergures, tels le verdissement et la sécurisation globale du quartier, ou encore, l'amélioration et la création de places publiques. À une échelle plus large, on notera surtout un processus de gentrification accéléré par l'attractivité de cette vie locale. Échappant, plus ou moins, au contrôle des acteurs mentionnés ci-haut, ce processus modifiera le visage des espaces privés du quartier : conversion des multiplex en maisons unifamiliales ou en condominiums, passage d'une architecture vernaculaire montréalaise à des designs contemporains, l'arrivée de commerces dispendieux seront symptomatiques de ces villages urbains contemporains prisés par les classes moyennes. À elle seule, la mise en lumière des enjeux liés à cette profonde transformation explique la réalisation de cette étude. Au travers de la prochaine section, nous nous pencherons d'ailleurs sur ce qui justifie cette étude sur le plan disciplinaire, mais aussi social.

3.3 Pertinence disciplinaire et sociale

Notre recherche s'inscrit dans une approche géographique puisqu'elle mettra en lumière l'influence d'un mode de vie multiscalair, et plus particulièrement à l'échelle municipale et à l'échelle des quartiers, sur les attentes des citoyens vis-à-vis de leurs semblables et de leurs espaces de vie. Par ailleurs, nous analyserons ce qui rassemble des individus d'un même profil sociodémographique sur un territoire en fonction des intérêts et valeurs partagés vis-à-vis de ce territoire. La recomposition d'un quartier en sous-territoires nous permettra, de plus, d'aborder les caractéristiques morphologiques et sociales de la création d'un territoire. Nous aborderons, dans ce sens, l'interaction constante de l'identité de l'individu et d'un territoire, soit de ce territoire qui attire l'individu et de cet individu qui le transforme et se voit transformé par l'identité territoriale déjà présente. Centrée sur le rapport au territoire des citoyens, tant par les

thématiques de l'identité, de la mobilité, des pratiques et des représentations, cette recherche s'inscrit dans une démarche de géographie sociale.

Il va sans dire que cette recherche portera en grande partie sur une réactualisation et une légitimation du concept de village urbain dans sa fonction heuristique. En effet, présenté comme un oxymore utopique ou comme une idée accrocheuse visant à séduire la clientèle des promoteurs immobiliers, ce dernier s'est vu diabolisé par nombre de chercheurs (Audirac et Shermyen, 1994; Southworth et Parthasarathy, 1997; Thompson-Fawcett, 1996). Sévères à l'égard du concept, ces chercheurs le considèrent comme trompeur puisqu'il serait censé représenter l'exacte reproduction urbaine de la communauté rurale d'antan, par la combinaison d'un certain nombre de critères urbanistiques bien précis. Nous considérons que cette attitude stricte manque d'objectivité et de vision. Si ces trois principales caractéristiques – la présence d'une communauté, d'un sentiment d'appartenance et d'une vie locale dynamique et connectée – constituent l'ancrage du concept, ce dernier devrait plutôt être considéré comme mouvant selon l'époque, son contexte géographique et le profil des citoyens concernés. Le village urbain ne serait donc pas à comprendre comme une entité fixe et reproductible sous la forme d'un modèle standardisé d'aménagement. Nous proposons plutôt d'en user comme schéma d'analyse et de mise en lumière de territoires urbains, plus ou moins institutionnalisés. En ce sens, des quartiers d'immigration comme celui de Parc-Extension (Montréal. Service du développement économique, 2017) auront de fortes chances d'être désignés comme des villages urbains, tout comme certains sous-secteurs, plus ou moins formels de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie (Ville de Montréal, s.d.b). Dans le cadre de notre territoire d'étude, le village urbain ouvrira la porte à une réévaluation de ce que représente une communauté, un sentiment d'appartenance et un investissement local pour les nouvelles classes moyennes.

Le concept nous permettra donc de mettre en exergue un nouveau paradigme d'habitation de la ville, et donc, d'anticiper les comportements des citoyens, que ce

soient en termes de mobilité quotidienne ou résidentielle, de participation à la vie associative ou encore d'habitudes de consommation. Ceci est non- négligeable puisque « les nouvelles formes des pratiques de la ville au quotidien [...] méritent plus que jamais l'attention des professionnels de l'aménagement, une profession désormais étroitement arrimée aux recherches en sciences sociales » (Germain, 2017, p.8-9). Si la connaissance des comportements, des pratiques propres aux habitants d'un territoire, est essentielle au diagnostic de ce territoire, elle l'est donc également pour des politiques d'aménagement réalistes, ajustées à ce dernier. Elle permettrait de contrer « la technicisation croissante de la gestion des politiques publiques [qui] tend à *moyenniser* les réalités humaines pour en extraire des typologies réduites » (Chignier-Riboulon, 2006, p.110). De plus, la connaissance de ces pratiques, ainsi que de particularités morphologiques permettent de mettre en exergue des sous-territoires non officiels, à l'instar des secteurs est et ouest villerois. L'identification de ces sous-territoires est la première étape au repérage d'une compétition pour les ressources publiques. En effet, bien qu'un quartier reçoive un budget pour l'ensemble de son territoire, cela ne signifie pas que tous ses sous-secteurs ont les mêmes besoins en termes d'investissements. Dans ce sens, si le développement d'un sous-secteur est naturellement facilité par des atouts géographiques (accessibilité aux transports, etc.) ou sa fréquentation assidue par ses habitants, les ressources publiques devraient donc servir au développement de sous-secteurs moins favorisés.

En ce qui touche aux sous-secteurs dont le développement est facilité, notre recherche participera au mouvement de prévention sur les effets de la revitalisation urbaine. Nous rappellerons ainsi les formes facilitant la rétention et la connectivité au reste de l'urbain. Cela participera à identifier les quartiers à fort potentiel de revitalisation de type ascendante (en opposition à de grands projets d'origine publique), initié par le retour d'intérêt des classes moyennes pour ces derniers et la transformation par les projets de petites envergures, sans dessein de développement de l'ensemble du quartier. La prévision d'une future spéculation sur ces quartiers a pour avantage d'offrir un délai

raisonnable à l'ajustement des politiques publiques. Par une réorientation des efforts et des priorités vers la conservation et la création de logements sociaux – en opposition avec un investissement dans un design urbain bien moins urgent – ces dernières auraient ainsi l'opportunité de protéger la population locale vulnérable face à un potentiel embourgeoisement.

CHAPITRE IV

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

4.1 Cadre théorique

Portant notre regard sur l'expérience sensible des individus, notre approche se veut humaniste. À l'image de cette école de pensée, notre recherche vise l'atténuation d'une séparation entre un monde objectif, cartésien et des mondes subjectifs, uniques à chaque individu (Bédard, 2016). De plus, la géographie humaniste met l'accent sur le fait que l'espace habité ne peut être entièrement compris par le filtre des géographies néopositivistes ou radicales (Bavoux, 2016). Les individus peuvent aussi être maîtres de leurs pratiques et de leurs choix, comme cela est illustré par la nouvelle classe moyenne citadine ici étudiée. C'est pourquoi on s'interroge sur les perspectives d'avenir d'un espace habité sous l'angle d'un individu réflexif, motivé par son raisonnement, son imaginaire, ses affects propres à son expérience subjective. Cette géographie humaniste est aussi appelée géographie phénoménologique (Hoyaux, 2002), d'après ce courant de pensée, popularisé à partir des années 1960 dans le monde des sciences sociales, mais fondé dès le début du siècle par le philosophe Edmund Husserl (1950). Contrairement à l'approche behavioriste qui accentuerait la dichotomie entre mondes subjectif et objectif¹¹, le courant de la phénoménologie ne conçoit qu'un seul monde, celui qui est pensé par l'individu.

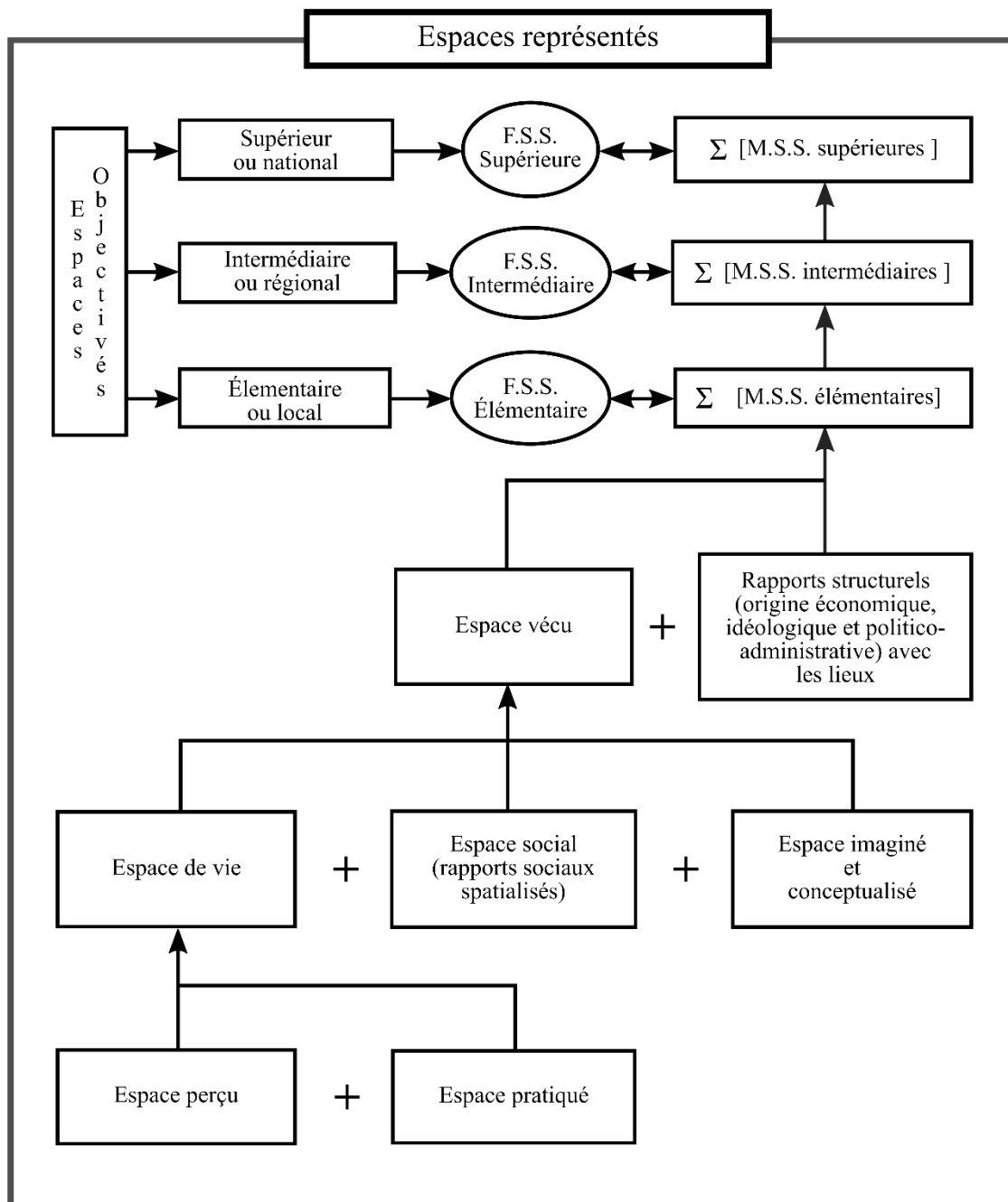
¹¹ L'approche behavioriste se démarque aussi, de manière non exhaustive, par son approche quantitative.

On ne peut analyser une région, un paysage... comme une chose en soi. Ce sont des modalités d'être-au-monde, des éléments du Monde-de-la-vie, non d'une hypothétique réalité. Les valeurs – notamment affective – dont ils sont chargés n'en sont pas des caractéristiques accessoires, le sens du lieu (*sense of place*) participe de sa constitution. (Staszak, 1997, p.24)¹²

On ne pourrait continuer l'explication du cadre théorique de cette recherche sans justifier son inscription dans la géographie sociale contemporaine. En effet, nous étudierons une combinaison spatiale résultant d'un habiter spécifique, soit des « relations privilégiées que les hommes tissent avec leurs espaces, ceux qu'ils fréquentent régulièrement » (Herouard, 2007, p.160). Par relations, on entend tout aussi bien celles qui sont entretenues entre individus et/ou groupes, et que celles relevant des pratique et des représentations¹³ qu'entretient un individu avec un espace (Bailly *et al.*, 2016). En constante interférence, l'individu et l'entité spatiale se détermineraient l'un et l'autre. Par le biais des composantes du village urbain, nous aborderons donc l'expérience sensible et la *praxis*, soit les pratiques des individus et le mouvement de va-et-vient entre l'intellectualisation de ces pratiques – menant à un système de références mentales ou spatiales – et l'ajustement de ces pratiques suite au processus d'intellectualisation (Di Méo et Buléon, 2005). Attiré, au premier abord, par un arrangement de critères physiques sur une simple étendue-support (Bavoux, 2016) – l'ouest villerois – un groupe social particulier – la nouvelle classe moyenne – est influencé par cet espace sur lequel il projette ses valeurs, son imaginaire, ses attentes. Lui aussi transformé par ces représentations et pratiques, l'espace devient espace imaginé, espace de vie, espace social et, finalement, espace vécu (voir figure 4.1).

¹² Staszak réfère ici au concept d'*être-au-monde* développé par Heidegger en 1927 et désignant, dans sa transcription géographique et brève, le fait d'habiter un lieu, de se l'approprier, de s'y identifier. La philosophie de Martin Heidegger est inspirée de celle d'Edmund Husserl, qui a notamment développé le concept de « *lebenswelt* » (Monde-de-la-vie), également mentionné dans cette citation.

¹³ Nous comprenons ici les représentations au sens donné par Jodelet (1989) et utilisé par Di Méo comme-ci « le produit et processus d'une élaboration psychologique et sociale du réel » (1991, p.122).



M.S.S. Métastructure socio-spatiale
F.S.S. Formation socio-spatiale

Figure 4.1 : Schéma récapitulatif de la formation des espaces subjectivés, objectivés et représentés
(Di Méo, 1991, p.124)

Adaptée aux individus mobiles et à l'importance d'un habiter sous forme de réseaux, la définition de cet espace vécu peut être associée à celle de la « métastructure socio-spatiale » (Di Méo, 1991, p.127) ou, autrement dit, celle de la territorialité, concept affilié à l'approche phénoménologique. Propre à chaque individu, elle est constituée des lieux les plus fréquentés, les plus intimes et des réseaux de communication qui les connectent. C'est par l'addition de territorialités similaires que s'opère l'objectivation de territoires, c'est-à-dire la création de territoires identifiables, communs à un groupe d'individus. L'espace n'est plus seulement un espace géographique cartésien (Di Méo et Buléon, 2005); il devient un territoire propre à un groupe partageant un même ensemble de pratiques, de représentations, voire un même rapport identitaire. Le territoire se créerait finalement à partir du

substrat quotidien, matrice à partir de laquelle se cristallisent toutes les représentations : échange de sentiments, discussions du café du commerce, croyances populaires, visions du monde et autres bavardages sans consistance qui constituent la solidité de la communauté de destin. (Maffesoli, 1988 dans Di Méo, 1991, p.130)

Dans la présente recherche, le rapport identitaire au quartier s'exprime, tout d'abord, par le choix délibéré, de la part d'un certain nombre d'individus, d'habiter un espace qui a du sens pour eux, qui représente une partie de leur identité. À la fois identifiant et identifié, les individus affirment, volontairement ou involontairement, cette partie de leur identité et acceptent de se laisser transformer par ledit espace. Finalement inscrite dans l'espace et inscrite dans l'esprit, la territorialité correspond à l'espace vécu et à ses référentiels identitaires. Elle userait du territoire comme ancrage, par le biais de paysages ou de hauts-lieux, pour guider l'individu ou le groupe dans la représentation de son espace de vie (Di Méo et Buléon, 2005). Par l'étude de la distinction d'un territoire – l'ouest villerois – par un type d'habiter propre au village urbain, nous illustrerons ce processus de territorialisation.

4.2 Cadre conceptuel

Rappelons ici que notre démarche se découpe en plusieurs parties. Dans un premier temps, nous chercherons à démontrer que l'ouest de Villeray formerait bien un territoire objectif. Pour cela, nous tenterons de démontrer que ces habitants partagent bien une même territorialité, résumée par l'appellation de village urbain. Ce concept synthétisant une réalité tant sociale que physique, nous évaluerons le partage d'un sentiment d'appartenance, d'une communauté et d'une vie locale connectée et dynamique. Dans un second temps, nous tenterons de confirmer qu'il existe un lien entre ces caractéristiques du village urbain et un investissement des acteurs locaux. Finalement, cela nous amènera à constater les liens entre cette territorialité et les changements morphologiques récents du quartier. Présentement, nous nous concentrerons sur la définition des principaux concepts sur lesquels repose notre étude.

4.2.1 Le village urbain

Métaconcept de notre étude, sous-tendu par celui de territorialité, le village urbain correspond à une structure mentale (Piaget, 1976 dans Di Méo et Buléon, 2005), « a mental construct, the power of which is that it : "gives people the means to make meaning" » (Cohen, 1985 dans Franklin et Tait, 2002, p.256). Le concept a reçu une définition mouvante en fonction de la période et du pays concerné par son instrumentalisation, ainsi qu'en fonction des intérêts de ces utilisateurs.

Il fait, tout d'abord, son apparition dans les années 1960, dans un contexte de recherche en sociologie urbaine marqué par des théories associables aux communautés perdues et protégées (voir chapitre I), opposant mode de vie rural et mode de vie urbain. Les sociologues s'attèlent, alors, à prouver que des sous-territoires urbains, comme des quartiers ou des coins de rue, peuvent être comparés à des villages par leur rôle social.

L'un d'entre eux, Herbert Gans (1962) lui donne son appellation actuelle en opposition à une jungle urbaine (expression du même auteur). Il désigne alors un milieu de vie ajusté par les migrants pour intégrer leur culture rurale à un environnement urbain. Que ce soit le village urbain de Gans, les « villages of the borough » de Young et Wilmott (Young et Wilmott, 1957 dans Taylor, 1973, p.202), les villages métropolitains de Pahl (1965) ou encore les quartiers ethniques de Lewis (1959; 1965), Suttles (1968) ou Whyte (1943), tous s'entendent sur le fait que ces villages urbains se distinguent par la vulnérabilité et l'homogénéité de leurs populations formant une communauté dite protégée (Wellman et Leighton, 1981). Si le village urbain correspondait à un espace clairement délimité, il renverrait au sentiment d'appartenance et au mode de vie partagés par la population locale, plutôt qu'à des caractéristiques spatiales.

Contemporain dans son approche du phénomène de mobilité, Nicholas Taylor appréhende le concept de façon plus nuancée (1973). Il remet tout d'abord en cause l'encensement ayant été fait de la communauté protégée, mettant, pour ce faire, en avant le caractère intrusif et oppressant de cette dernière pour l'individu. Selon lui, les nouveaux modes de vie s'imbriqueraient à deux échelles : l'échelle de l'automobile, permettant d'entretenir un réseau social élargi à la ville, et l'échelle du village urbain, ayant son propre réseau de relations :

When we walk down to the corner shop [...] we are playing the Young and Willmott, or Hampton, role of close attachment to a small "home area" – we nod to Mr J next door, exchange a word or two with Kenny's Mum down the road where our children play, listen to the woes of Miss B about the racket of the pop-group next door. (Taylor, 1973, p.216)

Taylor s'inspire des réflexions de William Hampton, et plus spécifiquement, de son concept de « home area » (Hampton, 1970 dans Taylor, *op.cit.*, p.204) pour expliciter sa compréhension du village urbain. Il cherche notamment à évaluer « the extent to which a village on the ground can be inferred from a village on the mind » (*Ibid.*). Se

concentrant sur le rapport identitaire au lieu, Taylor associe ce sentiment de chez soi (traduction libre) à plusieurs éléments : l'attachement au lieu, le temps de résidence, l'intérêt pour les enjeux locaux, le fait d'y entretenir un réseau social, le sentiment à l'idée d'un déménagement et la facilité de description du quartier par ses habitants.

Par ailleurs, si le village urbain a été longtemps un concept propre à la sociologie urbaine, il s'est également vu approprié par les chercheurs et professionnels de l'aménagement. Outre l'étalement urbain et l'avalement des villages de banlieue par les villes, l'ère moderne et les principes des congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) auraient participé à l'orientation des aménageurs vers la recherche d'un urbanisme moins aliénant (Neal, 2003). C'est de cette façon que naissent les principes de la renaissance urbaine (Royaume-Uni) et du nouvel urbanisme (États-Unis). Introduit par le *Urban Villages Group* et développé par le *Urban Villages Forum* au début des années 1990, le concept de village urbain offre une mise en pratique à la renaissance urbaine britannique (Aldous, 1992, 1995)¹⁴. Le concept avait, alors, pour but de résumer et guider la nouvelle planification urbaine soutenue par le gouvernement britannique. Les exigences de cette planification portaient sur une durabilité, une diversité fonctionnelle des espaces urbains, mais également sur l'élaboration d'un « sense of place and community commitment » (Aldous, 1992 dans Franklin et Tait, 2002, p.251). Écartés par le même gouvernement pour le concept de « millennium village » (Department of the Environment, Transport and the Regions, 1999) à la fin des années 1990, les villages urbains n'en ont toutefois pas perdu leur popularité. Valorisant le local, la sociabilisation, l'intérêt patrimonial et la durabilité des villes, le nouvel urbanisme voit, lui aussi, le jour au début des années 1990. Dans ce contexte, le secteur de la planification utilise dorénavant le village urbain comme raccourci linguistique pour désigner des projets de revitalisation ou de création de quartier,

¹⁴ Le *Urban Village Group* trouve son origine dans un regroupement d'experts en aménagement organisé par le Prince de Galles et visant une définition précise du village urbain, à des fins de planification.

suivant des principes de durabilité (Neal, 2003). Que ce soit dans le cadre du *Urban Village Forum* au Royaume-Uni ou des modèles du nouvel urbanisme¹⁵, ces projets visent à améliorer la marchabilité des quartiers, leur densité, leur mixité, leur connexion à l'ensemble urbain, ainsi que l'entretien ou la création de places publiques favorisant la rencontre des habitants (Duany, 2003; Taylor, 2003; Worpole, 2003).

Finalement, s'il a pu servir différentes visions ou compréhensions du monde, le village urbain peut être résumé par trois principes que l'on peut retrouver dans chacun de ces usages. Il réfère, premièrement, à un sentiment d'appartenance de l'individu à un territoire tant par l'intermédiaire de ses composantes spatiales que par ses groupes sociaux. Secondement, il désigne la présence d'une communauté, elle-même définie par des liens sociaux et un investissement collectif. Enfin, il devrait avoir une capacité de rétention incitant les individus à le fréquenter assidument, tout en conservant une accessibilité aux espaces qui l'avoisinent.

4.2.2 La communauté

La communauté est un concept particulièrement polysémique. Un premier recensement de ses nombreuses définitions a été réalisé par George A. Hillery Jr., en 1955, permettant ainsi de faire ressortir deux critères au concept; 70 des 94 définitions s'accordent sur le fait qu'une communauté doit s'établir sur un espace commun à ses membres, et qu'elle est constituée d'interactions sociales. On s'entendrait également sur le fait que ces interactions sociales forment des réseaux de relations sociales, eux-mêmes sources de sentiments et d'activités solidaires (Kaufman, 1959; Wellman et Leighton, 1981). Les communautés rassembleraient des individus autour d'objectifs ou d'intérêts communs et les mèneraient à une prise d'action formelle ou informelle.

¹⁵ On pense ici aux Transit-Oriented Development (TOD) et Traditional Neighbourhood Development (TND) nord-américains ou encore aux « Liveable Neighbourhoods » australiens (Western Australian Planning Commission, 2007).

Comme développé dans notre premier chapitre, le citoyen contemporain nourrirait des réseaux sociaux, plutôt que des réseaux de soutien exclusivement basés sur des relations d'entraide. Dans cette perspective, si l'on considère que la population active passe la majeure partie de son temps sur ses lieux de travail et de résidence, le voisinage peut être considéré comme une importante source de nouvelles relations sociales (Fortin, 1988). À partir d'une étude sur les réseaux de sociabilité et d'échange informel au Québec (Fortin, 1987), Andrée Fortin distingue ses deux sources de relations en constatant que, si le temps considérable passé sur le lieu de travail incite les citoyens à y nourrir des relations, ces relations relèveraient d'obligations implicites de sociabilisation plutôt que d'un désir de relations significatives. La chercheuse met également en exergue le pragmatisme des nouvelles classes moyennes, de retour en ville, qui les inciteraient à choisir leur lieu de résidence, et donc, un voisinage qui leur ressemble. À l'image de la communauté à responsabilités limitées, cette ressemblance faciliterait l'investissement volontaire des résidents dans le quartier, la création de solidarités et de microcommunautés segmentant les groupes sociaux (Fortin, 1988; Mesch et Manor, 1998; Morin et Rochefort, 1998).

La signification sociale de la proximité géographique n'est pas donnée, mais constitue plutôt un possible. Ce "construit social" ne fait pas référence à des critères uniquement spatiaux, mais aussi à des affinités interpersonnelles, donc à une "proximité socio-spatiale", qui expliquerait notamment l'émergence de pratiques solidaires (Piolle, 1990 dans Morin et Rochefort, 1998, p. 107)

Selon Hampton et un sondage réalisé par la Royal Commission on Local Government in England, le sentiment communautaire localisé, autrement appelé le sentiment de « home area » (Royal Commission on Local Government in England, 1969 dans Hampton, 1970, p. 100) se manifesterait également en fonction d'un intérêt pour les problématiques locales et d'un attachement social, résultant du temps de résidence et du nombre de relations entretenues sur l'espace concerné.

Simple residence and "love of home" are not by themselves a sufficient inducement to take an interest in local affairs; there must be other conditions present including the practice of social interaction in some other sphere, for example at work or through a voluntary organization. (Hampton, *op. cit.*, p.118)

En ce qui concerne la nature des relations entretenues dans la communauté, Riemer (1959) nous propose une alternative à la compréhension de ces dernières par l'opposition des relations primaires rurales aux relations secondaires urbaines. Avant de présenter cette alternative, précisons d'abord ce qui est entendu par les deux types de relations susmentionnés : les relations primaires, associées à la ruralité, référerait un contact intime et unifiant, impliquant un contrôle social par le groupe. Les relations secondaires, principalement associées aux citadins, indiqueraient des contacts plus rationalisés, engagés dans un objectif précis, exploitant les individus selon leur statut social, pour l'accomplissement de cet objectif (Riemer, 1959). Ces relations secondaires seraient de mises lors d'événements ou d'activités, dans lesquels un individu pourrait avoir un nombre important de connaissances, mais peu de relations intimes. Remettant en question la binarité et le caractère limité de cette interprétation des relations sociales, Riemer pense que les relations secondaires ne seraient pas prédominantes chez les citadins. Elles existeraient de façon temporaire, et seraient spécifiques à un milieu, un événement, une situation (relations entre parents à l'école, entre collègues au travail, entre un marchand et son client par exemple). Elles se termineraient quand l'objectif de l'individu ou du groupe est atteint¹⁶. Toutefois, les relations primaires ne peuvent pas, pour autant, caractériser la vie sociale d'un citadin

¹⁶ Le statut social, les attitudes et types de relations induits sont non sans nous rappeler l'approche structuraliste telle qu'elle a été décrite par Di Méo (1991). En bref, ce dernier estime que chaque individu possède en lui une panoplie de comportements qu'il sélectionne en fonction des situations sociales, économiques ou spatiales dans lesquelles il se trouve. La structure de comportements mise à profit est basée sur un « système des appellations » (*Ibid.*, p.133) et un « système des attitudes » (*Ibid.*) ne s'influençant pas forcément l'un et l'autre. Le système des appellations référerait à la relation à la personne (lien de parenté, collègue, etc.), le lieu et le contexte de l'interaction. Les attitudes du second système sont, quant à elles, classées en deux catégories : les « attitudes diffuses » (Levi-Strauss, 1958 dans Di Méo, *op. cit.*), non fixées par le système des appellations, et les « attitudes stylisées obligatoires » (*Ibid.*), plus standardisées.

compte tenu que ce dernier pratique une diversité d'espaces et se trouve dans l'impossibilité de connaître chaque membre de sa communauté. Par conséquent, le citoyen nourrirait des relations sociales et commerciales d'un autre type, à « mi-chemin entre l'anonymat des foules urbaines et la familiarité des relations amicales » (Metton et Bertrand, 1974, p.139). Anonymes, loyales, ces relations, dites tertiaires, résumeraient une sorte d'entre-deux urbain dans la dichotomie relationnelle. Il est possible de faire un parallèle avec les relations primaires puisque la loyauté envers une institution, un mouvement, un commerce pourrait être associée à leur cohésion, mentionnée plus tôt. Cependant, cette loyauté se forgerait sans forcément d'attaches personnelles ou intimes. Riemer illustre ce nouveau type de relations avec l'encouragement à un tournoi sportif, la fidélité à un espace commercial, ou encore la participation à un mouvement social. Résumant les idées de Riemer, Sussman présente les relations tertiaires de la manière suivante :

The attachment may not be conscious or rational, but emotional. The individual need for identification is satisfied without the intimate relationship of the primary group. The individual is "free" from personal commitments while receiving some of the benefits derived from the primary group relationship. (Sussman, 1959, p.11-12)

Il ajoute que les relations tertiaires offrent au citoyen un sentiment d'identification avec une communauté ou un quartier, ainsi que des interactions avec autrui sur la base d'un « take it or leave it alone » (*Ibid.*, p.434). Par ailleurs, grâce aux concepts de « weak ties » et « strong ties », Granovetter (1973) nous présente un point de vue complémentaire sur les liens tissés dans les communautés propres aux localités urbaines contemporaines. Ces liens réfèrent respectivement à des relations dites de familiarité ou de connaissances (liens faibles) et à des relations amicales, intimes (liens forts). Par le pont qu'ils construisent entre divers réseaux sociaux intimes (composées de liens forts), les liens faibles seraient indispensables à la connexion des individus, aux partages d'idées et à leur organisation pour l'atteinte d'intérêts communs

(Granovetter, 1973). Entendu que ces liens faibles puissent désigner des « individus que l'on croise fréquemment et que l'on reconnaît puisqu'ils habitent à proximité, mais avec lesquels les relations restent superficielles » (Morin et Rochefort, 1998, p. 106), ils favoriseraient l'émergence d'un potentiel soutien pratique et social, d'un sentiment de sécurité et de chez soi (Morin et Rochefort, 1998).

Ce sentiment de chez soi serait donc favorisé par les personnes qui nous entourent, la communauté dans laquelle on prend part, consciemment ou inconsciemment. Proche de la communauté à responsabilités limitées, cette communauté se baserait sur des interactions sociales fréquentes avec des personnes de la même localité. Pour ce qui est de leurs natures, les relations entretenues varierait de quelques personnes proches – des liens forts au sens de Granovetter – à un grand nombre de relations tertiaires ou de liens faibles, c'est-à-dire des relations de familiarité, de connaissance relative, amenant à l'individu suffisamment de repères pour qu'il puisse développer un sentiment de chez soi et d'appartenance. L'important nombre de liens faibles entre les individus serait synonyme de la présence de réseaux sociaux denses. Aidés par l'homogénéité des individus qui les composent (puisque, rappelons-le, la classe moyenne pragmatique privilégie des quartiers à son image), ces réseaux mèneront à la troisième composante d'une communauté, soit la mise en place de solidarités, d'organisations collectives, formelles ou informelles. Finalement, cette communauté constitue la base de l'espace social du quartier, c'est-à-dire l'espace investi par les « interrelations sociales qui s'y nouent et les valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues » (Metton *et al.*, 1976 dans Di Méo, 1991, p.127). Si la communauté est essentielle à l'attachement au quartier (Altman et Low, 1992; Mesch et Manor, 1998; Morin et Rochefort, 1998; St. John *et al.*, 1986), la relation à ce dernier ne passe pas seulement par le biais des relations sociales qui s'y créent. D'ailleurs, « la sociabilité se vit à travers une co-présence, non seulement de Soi à l'Autre, mais concurremment du Soi et de l'Autre au même système environnemental » (Poche, 1992, p.19). Comme abordé précédemment,

l'individu aurait donc une relation directe au quartier, par le biais d'un processus d'identification, d'un sentiment d'appartenance.

4.2.3 Le sentiment d'appartenance

Quel que soit son référent – professionnel, religieux, familial ou encore territorial (Guérin-Pace, 2006) – le sentiment d'appartenance est indissociable de la notion d'identité, puisque tous deux désignent une mise en comparaison, une reconnaissance de soi et des autres (Di Méo, 2009). Il nous paraît donc inévitable de récapituler ici les fondements actuels de la notion d'identité, d'autant plus que les dernières décennies ont vu naître une reconceptualisation du processus d'identification (Di Méo, 2009). Dépassant les visions essentialistes et culturalistes dominantes jusque dans les années 1960 (Grandjean, 2009), l'identification s'est affranchie de la destinée sociale des individus et serait aujourd'hui rapide, mouvante. Jouant un rôle actif dans ce processus, l'individu se serait doté d'une mobilité, d'une réflexivité et d'une rationalité vis-à-vis de son environnement, des éléments auxquels il s'identifie et refuse de s'identifier. Le groupe social et ses normes ne seraient donc plus le premier facteur de construction identitaire. Cela correspondrait à l'avènement de la « surmodernité » telle qu'annoncée par Giddens en 1994 (dans Di Méo, 2009, p.20), soit l'ère de l'identité individuelle – et non celle des groupes – porteuse d'une « démarche volontariste » (Di Méo, *op. cit.*), d'affirmation, par rapport à des schémas traditionnels imposés et uniformisants.

Néanmoins, si les citoyens réflexifs ont désormais l'opportunité de se défaire d'une identité unique et immuable, leur identité individuelle ne pourrait se constituer sans une pluralité d'appartenances à des identités collectives. En effet, le caractère unique de l'identité individuelle correspondrait à une mosaïque, à un ensemble hiérarchisé d'appartenances, d'identités collectives. (Di Méo, 2009; Guérin-Pace, 2006). « S'identifier, et ce n'est là qu'un paradoxe apparent, revient à se différencier des autres

tout en affirmant son appartenance à des catégories, des groupes, mais aussi des espaces. » (Di Méo, 2009, p.23). L'identification à un groupe se ferait grâce à la « personnification » de ce groupe (Lipiansky, 1992 dans Di Méo, *op. cit.*, p.24), soit l'attribution d'une personnalité, de traits de caractère habituellement réservés à la description d'un individu. Puisqu'il est possible de parler de personnification d'un lieu ou d'un territoire par le biais de ce groupe, on peut parler d'un « "esprit", d'un tempérament [appuyé par] les données fournies par l'histoire, le milieu ou la vie des individus » (Saunier, 1995 dans Di Méo, *op. cit.*) et nourrissant l'identité d'un quartier.

Par sédimentation tout l'anodin – fait de rituels, d'odeurs, de bruits, d'images, de constructions architecturales – devient ce que Nietzsche appelait un "journal figuratif". Journal où l'on apprend ce qu'il faut dire, faire, penser, aimer. [...] L'accent sera mis sur ce qui est commun à tous, sur ce qui est fait par tous, fût-ce d'une manière microscopique. "L'histoire venant du bas." (Maffesoli, 1988, p.184)¹⁷

Ramadier (2007) ajoute que cette identité de quartier projetterait les données sociodémographiques propres à la classe sociale dominant le quartier. L'individu comparerait la personnalité du territoire avec un ensemble de cognitions, sources d'identité, soit « des souvenirs, des idées, des sentiments, des attitudes, des valeurs, des préférences, des significations et des conceptions du comportement et de l'expérience » (Moquay, 1997, p.246).

Somme toute, l'identité collective transformerait, personnifierait un territoire à son image, et serait rétrospectivement renforcée par ces transformations, ces référents spatiaux (Di Méo, 2009).

¹⁷ Maffesoli fait référence à l'analyse des propos de Nietzsche par le sociologue Franco Ferrarotti (1983, p.32) dans son ouvrage *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*.

le procès identitaire puise dans le territoire des arguments agrégatifs très convaincants pour les groupes sociaux qui y trouvent une écriture, un "régime de lisibilité [*sic*] de leur substance" comme dit Michel Lussault. Le territoire joue d'autant mieux ce rôle qu'il acquiert une réelle consistance faite de signes et de symboles enchâssés dans des objets, des choses, des paysages et des lieux. (Di Méo, 2004, p.345)¹⁸

Tangibles ou imaginés, ces marqueurs spatiaux pourraient prendre diverses formes. Le chercheur en psychologie environnementale, Kaj Noschis, nous présente ainsi divers « hauts lieux » (1984, p. 49) qui existeraient à l'échelle d'un quartier. Chargés d'affects, ces lieux seraient, selon Noschis, porteurs de rituels quotidiens significatifs et d'une charge symbolique. Cette charge, ce marquage identitaire, serait perceptible à la condition d'une pratique commune de ces lieux sur une base régulière et tangible (Moquay, 1997; Ripoll et Veschambre, 2006). Il va de soi que l'identification à un territoire suppose à une familiarité avec ce dernier, l'acquisition de « connaissances théoriques et pratiques, des savoirs et des savoir-faire qui permettent de s'y mouvoir sans s'y perdre, mais aussi d'en user de façon pertinente et stratégique » (Ripoll et Veschambre, *op. cit.*, p.299). En ce qui concerne la nature de ces lieux, Noschis désigne, pour n'en citer que quelques-uns, les limites du quartier, les parcours au travail, les commerces et marchés locaux, les espaces de jeux ou encore les places de quartier, comme des espaces signifiés et signifiants (Ripoll et Veschambre, 2006), empreints d'une charge émotive. Il est indispensable d'insister ici sur l'importance de cette charge émotive pour la création et l'entretien d'un sentiment d'appartenance à un territoire. En effet, l'attachement affectif, ou appropriation « existentielle » (*Ibid.*), relate la sensation de ne faire qu'un avec un lieu; de faire partie de lui, parce qu'il fait partie de nous (Ripoll et Veschambre, 2006). Cette relation affective aurait pour symptômes un sentiment de familiarité et de bien-être sur l'espace concerné, ainsi

¹⁸ Guy Di Méo ne fournit pas de référence concernant cette expression de Michel Lussault. Nous pouvons toutefois indiquer qu'en 2003, dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* publié en collaboration avec Jacques Lévy, et en 2007, dans son ouvrage *L'Homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*, Lussault fait référence à un régime de « visibilité » des substances sociales, plutôt qu'à un régime de « lisibilité ».

qu'un sentiment de tristesse à l'idée de devoir le quitter (Guérin-Pace, 2007; Hampton, 1970). On corrèlerait également cet attachement au temps de résidence, au statut de résidence (propriétaire), au statut de migration, au ménage (jeune famille), ainsi qu'à la correspondance entre la classe sociale représentée par le territoire et la classe sociale de l'individu concerné (Jean, 2017; Guérin-Pace, 2007; Hampton, 1970; Mesch et Manor, 1998; Morin et Rochefort, 1998; Ramadier, 2007)¹⁹.

Finalement, le sentiment d'appartenance au territoire est compris comme « un jeu de relation » (Moquay, 1997, p.247) identitaire entre l'individu, le territoire et la communauté; le territoire étant l'intermédiaire entre les deux autres. C'est la reconnaissance de l'espace vécu individuel dans l'espace vécu du groupe qui ferait émerger un sentiment d'appartenance, simultanément, à ce groupe et ce territoire.

4.2.4 Équilibre entre rétention et connexion

Comme nous avons pu l'aborder précédemment, l'attache au quartier serait liée au degré d'identification avec celui-ci et à l'appartenance à une communauté. Dans la continuité de ces facteurs, cet attachement serait également fondé sur la pratique assidue du quartier, elle-même incitée par la réponse de ce dernier aux attentes du résident. Motivés par une logique pragmatique de valorisation de la vie urbaine, ces citoyens des quartiers centraux percevraient la ville « comme un lieu de consommation, de loisirs, d'animation, de rencontre de l'autre » (Rérat, 2017, p.309), mais également comme un lieu de proximité et d'accessibilité. Au-delà de son caractère sensible et social, l'attachement serait ainsi fonctionnel (Nessi, 2017). Ainsi, une polyvalence

¹⁹ Si un grand âge est également corrélé avec un attachement au quartier, nous ne le considérerons pas comme une variable. Cet intérêt ne résulterait, en effet, que de la contrainte d'un moindre déplacement, d'une incapacité à fréquenter d'autres espaces (Guérin-Pace, 2007).

fonctionnelle, ainsi que la qualité²⁰ et la quantité des commerces et services constitueraient une base de pratiques et d'attachement au quartier (Metton et Bertrand, 1974; Morin et Rochefort, 1998; 2003). Outre leurs réponses aux besoins essentiels d'une population résidente, les commerces joueraient le rôle d'espaces de familiarité, d'espaces de rencontres significatives (Lehman-Frisch et Capron, 2007; Noschis, 1984). Réduisant l'imprévisibilité, les normes de comportements, les « séquences gestuelles et verbales » (Noschis, *op. cit.*, p.76) propres aux commerces faciliteraient le contact par leur aspect rassurant. Une fois le contact établi, ce serait la suite de l'échange ou de l'expérience dans le commerce qui serait déterminante pour l'identification ou le rejet du quartier. Ainsi, si sa devanture participerait à l'identité paysagère du quartier (Metton et Bertrand, 1974), la relation aux commerçants, ainsi qu'aux autres clients serait empreinte d'une charge symbolique. C'est par cette relation que le sujet serait « confronté à son identité par rapport au quartier » (Noschis, 1984, p.77); se reconnaissant ou pas dans autrui, dans les informations échangées ou dans les attitudes mises à contribution.

Boulangeries, pharmacies, épicerie et boucheries, bureaux de tabacs [*sic*] et cafés, tous magasins de fréquentation courante, forment ainsi l'armature de l'espace vécu; ils sont souvent plus nettement indiqués dans les dessins [réalisés par les participants à l'enquête] que telle grande surface de fréquentation plus occasionnelle et où l'intensité des relations sociales, comme le spectacle des devantures, font défaut. (Metton et Bertrand, 1974, p.144)

Pour un investissement tant spatial qu'affectif, le quartier devrait aussi répondre au besoin d'accès à des espaces verts de la population (Da Cunha, 2009; Emelianoff, 2007; Fried, 1982; Worpole, 2003), au besoin d'espaces de loisirs (Metton et Bertrand, 1974; Worpole, 2003), voire au besoin d'espaces de jeux, marqueurs affectifs chez l'enfant, et conséquemment, chez ses parents (Gehl, 2012; Noschis, 1984). On précise que

²⁰ Par qualité, on entend ici l'adéquation entre les besoins, les attentes de la population résidente et l'offre de ces commerces et services.

l'ensemble de ces espaces (de consommation, de services, de loisirs) devrait se situer à proximité du lieu de résidence, c'est-à-dire à une distance accessible par un mode de déplacement doux comme la marche ou le cyclisme (Badariotti *et al.*, 2017; Bourdin et Silvestre, 2017; Metton et Bertrand, 1974).

Espace par excellence des déplacements piétonniers (Taylor, 2003; CNU, 2001), le village urbain devrait également proposer un environnement incitant aux modes de déplacements doux. Outre la rapidité du déplacement, on considère ainsi que la qualité environnementale des itinéraires empruntés serait déterminante pour l'expérience positive de la rue par le résident, le renouvellement de son désir de la pratiquer et donc sa rétention à l'intérieur du quartier (Piombini, 2013). Le « piéton va, en distinguant les qualités et défauts des lieux potentiellement accessibles, chercher à maximiser la fréquentation des espaces attractifs aux dépens de ceux qui le sont moins » (*Ibid.*, p.7). Dans une perspective culturaliste, cette qualité environnementale serait déterminée par la sécurité du lieu (Gehl, 2012) et son ambiance, soit son paysage sensoriel (Bassand *et al.*, 2001; Piombini, 2013). Essentielle pour la fréquentation de l'espace public, la sécurité du résident est comprise de deux façons : par le taux de criminalité et par un rééquilibrage de la priorité du piéton et du cycliste sur l'automobiliste (Gehl, 2012). « Chaleureuse, animée, conviviale » (Bassand *et al.*, 2001, p.16), l'ambiance sensorielle serait, quant à elle, déterminée par ses stimuli visuels, sonores, tactiles et olfactifs. Le nombre d'espaces verts (Lund, 2003; Piombini, 2013), l'achalandage automobile, la largeur des trottoirs (Gehl, 2012) ou encore une architecture de qualité, homogène, repérable (Montréal. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, 2005) seraient, ainsi, tout autant de variables à la fréquentation de l'espace public (Badariotti *et al.*, 2017, p.136).

Une ambiance agréable, constante, participe notamment à la lisibilité du lieu, à son imagibilité (Lynch, 1960). L'imagibilité d'un lieu correspondrait au degré de distinction de son identité; soit à sa capacité à être facilement reconnaissable, à être

mémorable, donc à posséder des repères, des marqueurs spatiaux clairs dans l'esprit des individus (Ewing et Handy, 2009). Dans ces conditions, on lirait l'espace par l'intermédiaire de la régularité de sa trame, de la démarcation nette de ses frontières, par la force visuelle de ses intersections, de ses places publiques et par ses lieux symboliques, autrement dit ses hauts-lieux (Baillargeon, 2015; Knox et Pinch, 2010).

Si une pratique assidue des résidents à l'intérieur du quartier est essentielle à l'élaboration d'une communauté et d'un sentiment d'appartenance, le quartier ne devrait pas non plus consister en un espace enclavé, contraignant sur le plan de l'accessibilité (Metton et Bertrand, 1974). L'accessibilité du quartier se mesurerait à partir du nombre d'importantes voies de communication, la présence d'un réseau de transport collectif efficace (Stead *et al.*, 2000) et la possibilité de se déplacer hors du quartier par le biais de modes de transports doux (marche, cyclisme). Rappelons, d'une part, que la mobilité est valorisée, conçue comme une tactique d'individuation, d'échappement au contrôle social, de maîtrise de son rapport à la ville (Rémy, 1996). D'autre part, les classes moyennes choisissent leurs quartiers en fonction du degré auquel ces derniers répondent à leurs attentes et leurs besoins (Bourdin et Silvestre, 2017; Mesch et Manor, 1998). Dans ce contexte, si le quartier échoue à satisfaire l'individu, ce dernier se désinvestira de celui-ci, que ce soit physiquement (déménagement), socialement ou affectivement (Hunter, 1978; Kasarda et Janowitz, 1974). Habité par des citoyens mobiles cherchant à minimiser leur temps de déplacements et maximiser leurs moments de repos, un quartier attrayant devrait donc offrir une liberté de mouvement, permettant à ces citoyens de ne se situer « ni dans l'immobilité volontaire, ni dans la mobilité contrainte, mais dans l'ubiquité. » (Donzelot, 2004, p.32).

4.2.5 Implication locale, l'individu et le collectif

Conscients que l'investissement local puisse renvoyer à un éventail large d'interprétations, nous commencerons cette explicitation par rappeler que cette autonomie des citoyens – autrement dit la condition de réalisation des nouvelles solidarités urbaines (Rémy, 1996) – dépend d'un accès aux

ressources du marché et aux services de l'État [...] que ce soit dans les moments ponctuels où on utilise le restaurant ou le traiteur pour recevoir, ou dans le choix de la maison de retraités ou de la garderie pour prendre le relais de fonctions autrefois assurées par les proches. (*Ibid.*, p.119)

Cette autonomie ne concerne donc que les personnes ayant les moyens de recourir à ces ressources, que ce soit sur le plan économique, culturel (au sens du niveau d'instruction), social (relations interpersonnelles) et symbolique (reconnaissance sociale) (Bourdieu, 1979).

L'autonomisation vis-à-vis d'autrui, la possibilité de choix pragmatiques émergeant de la liberté citadine ne concernerait, par conséquent, que des classes sociales moyennes ou aisées. Ce sont toutefois les premières qui sont à l'étude puisque ce sont elles qui réinvestissent les quartiers urbains centraux, à la recherche d'un mode de vie équilibrant un désir d'enracinement dans une communauté territorialisée et une intention de « consommation vertueuse, qui conduit vers l'alimentation biologique et l'écologie comme vers une consommation culturelle active et maîtrisée. » (Bourdin et Silvestre, 2017, p.122). Revenons ici sur le fait que nous abordons le cas des classes moyennes québécoises dans une perspective d'étude de leurs modes de vie, et non dans une perspective marxiste d'état des lieux de la lutte des classes. Nous aborderons plus particulièrement la classe moyenne comme elle est comprise dans le monde anglophone, cette « *middle class* » (Danyluk et Ley, 2007) fortifiée par la croissance économique ayant eu cours du milieu des années 1990 à 2008 (Germain, 2011). Cette

nouvelle classe moyenne salariée se rapprocherait plus des classes supérieures que des classes populaires et se définirait par un style de vie caractérisé par son retour en ville (Collin et Léveillé, 1985; Jean, 2017). En ce qui a trait à son profil socio-économique, elle serait principalement caractérisée par son haut niveau de scolarisation et de qualification. Elle est également dotée de revenus moyens ou supérieurs à la moyenne et de positions dites intermédiaires en matière d'occupations professionnelles²¹ (Collin et Léveillé, 1985; Fortin, 1988; Jean, 2014). Ce sont, d'ailleurs, les caractéristiques sociodémographiques de cette classe qui faciliteraient son implication.

Dès 1959, le sociologue John M. Foskett aborde, ainsi, l'idée que le revenu, l'occupation et le niveau d'éducation auraient un impact sur l'implication. Ces caractéristiques affecteraient, entre autres, l'opportunité de contact avec autrui, l'aisance à communiquer ou encore le temps et la capacité financière permettant aux individus de participer. De plus, pour qu'il y ait implication, le système individuel de valeurs devrait concorder avec le système projeté par l'activité communautaire. Foskett note que les valeurs mises en avant par ces activités représentent généralement plus les classes moyennes ou supérieures. Il suppose que ces classes sont dans une position de pouvoir, qui leur permet d'imposer certaines problématiques. En outre, formée dans des institutions (cégep, université) promouvant des valeurs collectives et sociales, cette classe moyenne pense en fonction d'un « système de valeurs mariant subtilement les dimensions matérialistes individuelles et les dimensions socio-culturelles collectivistes » (Collin et Léveillé, 1985, p.96; Danyluk et Ley, 2007). Comme introduit précédemment, elle nourrirait notamment des réflexions sur la culture, l'écologie, les modes de vie alternatifs, plus écoresponsables, plus communautaires

²¹ Ces positions intermédiaires font référence aux « cadres intermédiaires/semi-professionnels, les cols blancs ou les cols bleus qualifiés [...] Les professeurs (école primaire et secondaire, collège et université) et les professions intellectuelles supérieures sont aussi inclus. » (Jean, 2014, p.53). Annick Germain précise que ces positions intermédiaires réfèrent principalement aux salariés (Germain, 2011).

(Bourdin et Silvestre, 2017; Collin et Léveillé, 1985; Danyluk et Ley, 2007; Fortin, 1988; Rérat, 2017). Les maîtres mots de ces valeurs sont entre autres :

opposition au gaspillage de la société de consommation, attachement à la préservation de l'environnement et du patrimoine bâti, recherche d'une société conviviale et pluraliste favorisant l'expérimentation sociale et la réconciliation du privé et du public, du travail et du ludique. (Dansereau, 1985, p.197)

Offrant un terrain d'expérimentation accessible, le *local* polarise les intentions progressistes de la nouvelle classe moyenne et devient l'échelle privilégiée d'application d'une « citoyenneté territoriale de proximité » (Caillouette et Morin, 2007 dans Mercier, 2009, p.26). Cette application prendrait « des formes d'engagement individuel et collectif visant une certaine transformation sociale de son milieu et de la société. » (Mercier, *op. cit.*, p.24).

Au sens d'une action collective, la classe moyenne usera de techniques de participation citoyenne de type descendante (top-down) et ascendante (bottom-up) pour mettre en pratique son droit d'appropriation de l'espace habité (Chanez et Lebrun-Paré, 2015). Sous la première approche, on regroupe les projets ou programmes de développement non-initiés par les résidents, donc « sous l'encadrement d'acteurs "experts" ou "professionnels" issus des milieux communautaires, institutionnels ou même privés » (*Ibid.*, p.144). Cette participation citoyenne prendrait ainsi la forme d'une participation aux débats publics (à partir de conseils d'arrondissement ou de consultations publiques), d'une implication bénévole dans un organisme communautaire ou, encore, la réponse à des sondages ou à des enquêtes. Quant à la logique ascendante de la participation citoyenne, elle évoque des initiatives de développement local non institutionnalisées, émergeant de mobilisations spontanées, autopropulsées entre « individus citoyens, sans titres d'experts, de professionnels ou institutionnels, sans rôles sociaux spécifiques autres que ceux d'être des habitants d'un espace commun »

(*Ibid.*, p.145). Parmi ce second type d'initiatives, on compte ainsi les regroupements de voisins, les comités de quartier, les coopératives, les associations volontaires (Mercier, 2009; Chanez et Lebrun-Paré, 2015) ou tout autre type de regroupement plus ou moins formalisé visant l'atteinte d'un objectif partagé.

Au sens d'une action individuelle, l'implication des individus se mesurerait à l'aide de plusieurs observations. La fréquence d'informations et l'intérêt pour les enjeux locaux pourraient ainsi être déterminés par la fréquence à laquelle les individus consultent le journal local ou entretiennent des conversations portant sur l'actualité du quartier (Foskett, 1959). De surcroît, tout encouragement à l'entretien, l'amélioration, le développement du quartier peut être compris comme une implication individuelle à condition que les conséquences collectives de l'action soient conscientisées et voulues. L'aménagement d'un carré d'arbres près de chez soi, la signalisation d'un problème aux autorités compétentes, le don à une association locale ou l'entretien d'une ruelle sont donc tout autant d'exemples d'une implication individuelle locale. Dans cette continuité, puisqu'il a d'ores et déjà été démontré que les commerces de proximité entretiennent l'identité de quartier et un sentiment d'appartenance local (Noschis, 1984; Metton et Bertrand, 1974), le fait de privilégier ces commerces locaux, par conviction et par un souhait explicite d'encouragement, peut être considéré comme une implication dans le quartier. Cela participerait à la promotion d'un « art de vivre local » (Chanez et Lebrun-Paré, 2015, p.162), partant du principe que vivre dans un quartier « c'est connaître ses voisins, consommer dans les commerces locaux, travailler dans le quartier, prendre part aux activités ou même participer à l'amélioration de son quartier » (*Ibid.*).

CHAPITRE V

CADRE OPÉRATOIRE ET MÉTHODOLOGIQUE

5.1 Type de recherche et d'approche

Par cette étude, nous souhaitons comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le rapport qu'entretient l'individu avec son espace, plutôt que de tenter de contrôler ces mécanismes. Notre recherche peut donc être catégorisée comme fondamentale. Visant l'approfondissement des connaissances sur les nouvelles territorialités urbaines, elle se classe, à la fois, dans le champ des recherches fondamentales théoriques, tout comme dans celui des recherches fondamentales empiriques (Bédard, 2016). En effet, nous souhaitons engager, en premier lieu, un effort de reconceptualisation, de spécification conceptuelle (Bédard, 2016) concernant la notion de village urbain. À l'instar de la formation socio-spatiale de Di Méo, nous cherchons à surligner la pertinence d'une compréhension de ce concept comme porteur d'un « double statut [...] de réalité géographique et d'outil méthodologique, de grille d'observation et d'objet spatial. » (Di Méo et Buléon, 2005, p.68). En outre, cette redéfinition du village urbain nous permet de préciser les relations existantes entre concepts conjugués (sentiment d'appartenance, de communauté, implication locale, identité), mais aussi d'observer leurs inscriptions spatiales. Structurant notre pensée par une logique hypothético-déductive, il s'avérerait essentiel de confronter ces hypothèses sur le terrain et donc d'appuyer le caractère empirique de cette recherche. Au-delà de la confirmation ou infirmation des hypothèses, ce caractère empirique rapporte à notre première approche de ce sujet de recherche. En effet, c'est à partir de l'observation informelle du quartier Villeray et de sa population que les concepts abordés plus tôt nous sont venus à l'esprit.

Nos premières intuitions de liens entre ces concepts sont donc issues d'observations, bien que non formelles, sur le terrain. Dans ce sens, rappelons ici que l'observation, dans son exécution empirique, a un impact théorique puisqu'elle « suscite, refond, réoriente et clarifie la théorie. » (Merton, 1949/1953 dans Bédard, 2016, p.62). En somme, à partir d'hypothèses émises *a priori*, nous nous sommes lancée dans une recherche de vérification, soit de confirmation ou d'infirmerie de ces hypothèses par des données empiriques (Bédard, 2016).

Pour ce qui est de l'approche préconisée par notre recherche, nous pourrions qualifier celle-ci de mixte, avec une dominance à caractère qualitatif. À la recherche d'une cohérence logique, notre démarche est plus déductive qu'inductive, visant la vérification structurée d'une théorie (Bédard, 2016). Les processus méthodologiques de notre démarche sont donc bien quantitatifs. Il n'en reste pas moins que notre étude porte sur les comportements individuels et collectifs selon le vécu d'un territoire soit, en bref, les valeurs, représentations, affections qui y sont projetées et qui le conditionnent. Or, ceux-ci ne sont appréhendables que par des modes de cueillette, d'analyse, ainsi qu'un cadre opératoire relativement souple dans leurs applications.

5.2 Concepts opératoires, variables et indicateurs

Avant de détailler le cadre opératoire de notre enquête, commençons par un bref rappel de nos hypothèses de recherche et des concepts qui y sont associés. Nous cherchons ici à évaluer dans quelles mesures la territorialité propre au village urbain peut remodeler physiquement un quartier. Nous posons comme hypothèse que cette transformation résulte d'une implication locale des citoyens, elle-même dépendante des caractéristiques propres à la territorialité du village urbain. Ces caractéristiques sont la présence d'une communauté, d'un sentiment d'appartenance et un rapport au local équilibré entre mobilité et rétention à l'intérieur du territoire. Nous devrions donc

pouvoir retrouver chacune de ces caractéristiques dans les sous-composantes de la territorialité : les pratiques, les rapports sociaux, les représentations et l'espace-support.

En ce qui concerne la seconde partie de notre questionnement, à savoir les conséquences morphologiques de l'implication locale, il va de soi que nous avons porté notre attention sur l'espace-support (Gumuchian, 1991). En effet, rappelons que, puisque la territorialité induit un rapport de codétermination entre l'espace-support et l'individu, l'espace-support détermine les pratiques, les rapports sociaux et les représentations, mais est également transformé par ces derniers. C'est pourquoi nous avons analysé celui-ci, à la fois comme une variable du vécu territorial, mais aussi comme le résultat de celui-ci, modifiée par l'implication citoyenne susmentionnée.

Les quatre dimensions de la territorialité ont été utilisées en tant que concepts opératoires concrétisant nos concepts théoriques. Bien que celles-ci s'interinfluencent, nous précisons chacune de ces quatre dimensions avec des variables, indicateurs et sous-indicateurs. Cela nous permettra d'explicitier l'application de notre pensée théorique sur le terrain, de préciser chacun des éléments observés et clarifier la structure de preuve sélectionnée. Outre l'explication de ces variables et indicateurs, ces concepts opératoires sont synthétisés dans les tableaux 5.1 à 5.4 insérés plus bas dans ce chapitre.

5.2.1 Espace-support

Constitué de nœuds, de lignes et d'étendue, l'espace-support est l'espace tangible tel qu'il s'offre à l'observation directe. Nous nous intéressons ici à la façon dont l'espace-support conditionne la pratique et les représentations de ses usagers. Dans un environnement urbain, ce conditionnement se réalise par le biais de l'accès au transport, des ressources disponibles pour la vie quotidienne, de la typomorphologie, de l'aménagement paysager et de l'ambiance résultante.

L'accès au transport résulte de la disponibilité de la variété et de la proximité des transports disponibles. Outre la présence de grandes artères urbaines (évaluées selon leur nombre, leur répartition géographique et la densité du flux automobile qu'elles soutiennent), nous avons usé des modes de transport les plus courants comme indicateurs de cet accès au transport. Tout d'abord, nous avons évalué le nombre et la diversité des transports en commun disponibles, ainsi que la fréquence de leurs passages. Le nombre de stations proposant des véhicules en libre-service sera également mesuré. Nous entendons ici utiliser les données de l'entreprise d'autopartage Communauto et du système de vélos en libre-service Bixi de la Ville de Montréal. Les modes de transports doux ont aussi été étudiés par l'intermédiaire du nombre et de la répartition géographique des pistes cyclables, ainsi que par la marchabilité du quartier. Cette dernière résulterait de la proximité des commodités, de l'ambiance du lieu (qui constitue une variable en soit et sera défini un peu plus loin dans cette section) et de la sécurité du lieu, c'est-à-dire d'une signalisation privilégiant le piéton sur l'automobile et d'aménagements de type dos d'âne, rehaussement de traverses piétonnes ou encore lampadaires (Côté, 2006; Gehl, 2012, Ewing et Handy, 2009).

Les ressources du quartier sont ici entendues comme les lieux, d'origines privées ou publiques, accommodant les besoins de la vie quotidienne, tant sur le plan de la consommation (épicerie, restaurants, cafés, etc.), des services (écoles, cliniques médicales, organismes communautaires, etc.), que du divertissement (bibliothèques, équipements sportifs, parcs à jeux, etc.). Nous avons analysé ces trois types de lieux « ressources » par leurs variétés, leurs nombres et leurs répartitions géographiques sur le territoire.

La troisième variable considérée pour brosser le portrait de l'espace-support villerois était sa typomorphologie. Combinaison de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale (Baillargeon, 2015), celle-ci fait référence à la trame urbaine d'un lieu,

la forme de ses rues et de son bâti, ainsi que les fonctions et marqueurs spatiaux qui s'y inscrivent. Considérant la trame urbaine générale du quartier comme premier indicateur, nous avons porté notre regard sur sa forme à vol d'oiseau (lots, quadrillage, connexion) et son homogénéité (constance de la forme à travers le quartier. La forme des rues et ruelles a ensuite été abordée par le biais de leurs dimensions (largeurs des voies de circulation, des trottoirs), de leurs répartitions géographiques ainsi que de la constance de leurs formes (dimensions, voies partagées, etc.). Dans le même ordre d'idée, la forme du bâti a été décrite par ses dimensions, son architecture, sa transparence (percées visuelles entre les bâtiments, transparence des bâtiments grâce au nombre de fenêtres, etc.) et son homogénéité (Ewing et Handy, 2009; Jacobs, 1993). La forme du bâti et des voies dépendant de la fonction attribuée à ceux-ci (commerciale, résidentielle, industrielle, etc.), nous avons fait état des fonctions dans le quartier. Enfin, le portrait typomorphologique a été complété par l'identification des marqueurs spatiaux du quartier, entendus que ces derniers sont des lieux (bâtiments, rues, espaces ouverts) ou paysages remarquables par leurs charges symboliques, leurs dimensions, leurs histoires et leurs fonctions (Di Méo, 2009; Hampton, 1970; Metton et Bertrand, 1974; Noschis, 1984).

Au-delà de cette typomorphologie des lieux à grande échelle, nous avons répertorié les aménagements paysagers qui l'agrémentent. Quatre indicateurs ont été utilisés pour ce faire. Les espaces verts étaient considérés selon leurs natures (parcs, carrés d'arbres, champs d'agriculture urbaine, etc.), leurs nombres, leurs répartitions géographiques, ainsi que leur démarche de planification (ascendante ou descendante). Le mobilier urbain, l'art visuel et les places publiques du quartier étaient ensuite évalués selon les mêmes sous-indicateurs.

Enfin, une variable dépendante des quatre variables précédemment détaillées a été utilisée en raison de son facteur déterminant dans la pratique et la représentation d'un espace. Nous parlons ici de l'ambiance. Bien qu'elles soient fortement influencées par

le cadre temporel (heure de la journée, jour de la semaine, saison ou encore période de fêtes), nous avons limité notre analyse des ambiances à leurs facteurs sensoriels (Bassand *et al.*, 2001). Seules les composantes de l'espace-support pouvant avoir des conséquences sur les odeurs, les sensations tactiles, les bruits et le visuel du quartier ont été inventoriées. Les stimuli visuels et sonores étant facilement imaginables, nous ne nous attarderons ici que sur l'illustration des impacts olfactifs et tactiles des variables mentionnées plus tôt. Comme décrit par Bassand et ses collaborateurs (2001), le toucher peut être influencé par la température, l'humidité ou le vent. La chaleur des véhicules motorisés, la hauteur des bâtiments obstruant la circulation de l'air, l'arborescence, l'artificialité des sols ou encore l'exposition des places publiques à l'ensoleillement sont donc toutes autant de stimuli tactiles et, à cet égard, de déterminants pour une ambiance. Quant aux odeurs, on pourrait présenter la priorisation des transports doux comme limitant les odeurs émises par les pots d'échappement. Les lieux de consommation (boulangerie, marché de denrées alimentaires, etc.), l'étroitesse des rues ou encore la végétalisation sont également des sources d'odeurs participant à la création d'une ambiance particulière.

Tableau 5.1 : Variables et indicateurs du concept opératoire Espace-support

VARIABLES	INDICATEURS	SOUS-INDICATEURS	
1. TRANSPORT	1.1 Artères urbaines	1.1.1 Nombre	
		1.1.2 Répartition géographique	
		1.1.3 Densité de la circulation automobile	
	1.2 Transport en commun	1.2.1 Diversité	
		1.2.2 Nombre	
		1.2.3 Fréquence de passage	
	1.3 Autopartage	1.3.1 Nombre de stations	
		1.3.2 Répartition géographique	
	1.4 Cyclisme	1.4.1 Pistes cyclables	Nombre
			Répartition géographique
		1.4.2 Stations de vélos en libre-service	Nombre
			Répartition géographique
	1.5 Marche	1.5.1 Proximité des commodités	
1.5.2 Sécurité		Signalisation	
		Aménagements	
	1.5.3 Ambiance		
2. RESSOURCES	2.1 Lieux de consommation	2.1.1 Variété	
		2.1.2 Répartition géographique	
	2.2 Lieux de services	2.2.1 Répartition géographique	
		2.2.2 Nombre	
	2.3 Lieux de divertissements	2.3.1 Répartition géographique	
		2.3.2 Nombre	
3. TYPOMORPHOLOGIE	3.1 Trame urbaine	3.1.1 Forme	
		3.1.2 Homogénéité	
	3.2 Forme des rues et ruelles	3.2.1 Dimensions internes	
		3.2.2 Répartition géographique	
		3.2.3 Homogénéité	
	3.3 Forme du bâti	3.3.1 Taille	
		3.3.2 Architecture	
		3.3.3 Transparence	
		3.3.4 Homogénéité	
	3.4 Variété fonctionnelle		
3.5 Marqueurs spatiaux			
4. AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	4.1 Espaces verts	Nature Nombre Répartition géographique Planification ascendante ou descendante	
	4.2 Mobiliers urbains		
	4.3 Arts visuels		
	4.4 Places publiques		
5. AMBIANCE	5.1 Visuelle	Transport Ressources Typomorphologie Aménagements paysagers	
	5.2 Sonore		
	5.3 Tactile		
	5.4 Olfactive		

5.2.2 Pratiques

Le cadre matériel ayant été décortiqué dans la section précédente, nous nous pencherons dorénavant sur le rapport des individus à ce cadre matériel, et plus particulièrement sur le degré d'uniformité de ce rapport. En effet, c'est en fonction de la plus ou moins grande ressemblance des rapports au territoire de chaque individu que nous pourrions valider s'il y a ou non un vécu territorial commun, et conséquemment, un rapport de causalité avec les transformations morphologiques du quartier. Les pratiques seront abordées selon trois variables : le mode de déplacement privilégié, les espaces fréquentés et l'implication citoyenne. À nouveau, nous n'avons considéré que les modes de déplacements les plus couramment utilisés comme mode de transport privilégié, c'est-à-dire l'automobile, les transports en commun (bus et métro dans le cas de Villeray), l'autopartage, le cyclisme et la marche.

Les espaces fréquentés ont été étudiés selon trois sous-indicateurs correspondant à la base de l'espace-support, soit les étendues, les nœuds et les lignes. La délimitation du périmètre de vie à l'échelle du quartier a donc constitué notre premier indicateur. Les lieux fréquentés et les itinéraires empruntés ont donc été recensés et analysés selon leurs natures (commerces, places publiques ou encore ruelles, artères), la fréquence à laquelle les individus s'y rendent et les motifs de cette fréquentation (utilitaire, émotif, etc.).

Notre troisième variable à la pratique du quartier est l'implication citoyenne locale. Celle-ci est conçue de deux façons, soit selon son caractère collectif ou individuel. L'implication citoyenne collective est appréhendée par sa nature (adhésion à une association, bénévolat, réponse à une enquête, participation à une consultation publique, participation aux conseils d'arrondissement), la fréquence à laquelle les individus s'impliquent et leurs motivations à l'implication. L'implication citoyenne individuelle prend, quant à elle, plusieurs formes. L'intérêt pour l'actualité locale en

est une première, par l'intermédiaire d'une participation à des réunions d'information, de la spécificité des thèmes à cœur, ainsi que l'attention portée aux médias d'actualités locaux. Le fait de privilégier des pratiques locales est une seconde forme d'implication individuelle lorsqu'elle a pour motif l'entraide par le soutien, l'encouragement des organisations communautaires et des commerçants locaux. L'initiative solidaire consiste également en une implication individuelle. Nous concevons que ce thème semble assez large pour qu'une confusion s'installe dans son interprétation. Néanmoins, la définition que nous lui donnons, dans le cadre d'une implication individuelle, souligne le fait que la prise d'initiative soit motivée par une idée de l'individu lui-même et qu'elle soit entièrement motivée par l'intérêt pour autrui. Les dons, les lancements d'alerte ou encore la surveillance impromptue d'enfants sont ainsi considérés comme des initiatives solidaires. Enfin, l'implication individuelle peut s'illustrer par des aménagements paysagers, comme ceux décrits pour notre espace-support. L'embellissement d'un carré d'arbre ou l'entretien d'une ruelle peuvent donc être considérés comme des exemples tangibles d'implication individuelle.

Tableau 5.2 : Variables et indicateurs du concept opératoire Pratiques

VARIABLES	INDICATEURS	SOUS-INDICATEURS	
1. MODE DE DÉPLACEMENT	1.1 Automobile		
	1.2 Transports en commun	1.2.1 Bus	
		1.2.2 Métro	
	1.3 Autopartage		
	1.4 Cyclisme		
	1.5 Marche		
2. FRÉQUENTATION	2.1 Périmètre du milieu de vie		
	2.2 Lieux fréquentés	2.2.1 Nature	
		2.2.2 Fréquence	
		2.2.3 Motif(s)	
	2.3 Itinéraires empruntés	2.2.1 Nature	
		2.2.2 Fréquence	
		2.2.3 Motif(s)	
3. IMPLICATION CITOYENNE	3.1 Implication citoyenne collective	3.1.1 Nature	Bénévolat
			Réponse à une enquête
			Participation à une consultation
			Participation aux conseils d'arrondissement
		3.1.2 Fréquence	
		3.1.3 Motif(s)	
	3.2 Implication citoyenne individuelle	3.2.1 Intérêt pour l'actualité locale	Participation à une réunion d'information
			Spécificité des thèmes à cœur
			Attention portée aux médias d'actualités locales
		3.2.2 Priorité à une fréquentation locale	
		3.2.3 Lancement d'initiatives solidaires	
		3.2.4 Aménagements paysagers	

5.2.3 Rapports sociaux

Le degré de similitude entre les rapports sociaux entretenus à l'échelle du quartier est, à l'instar des pratiques, déterminant pour l'examen d'une territorialité. Nous avons subdivisé les rapports sociaux en deux variables : le lien social et le réseau social.

Le lien social est défini par trois indicateurs : le nombre de liens sociaux entretenus, quelles que soient leurs qualités; les interactions qui en résultent, précisées par leurs

natures et leurs fréquences; le degré d'intimité du lien, ce dernier étant influencé par le statut de la relation (voisin, famille, ami, connaissance).

En ce qui concerne le réseau social dans sa globalité, nous le concevons sous la forme d'une toile tissée entre l'individu et ses relations dites de premier ordre et de second ordre (Barnes, 1969). Si les relations de premier ordre désignent des relations directes à autrui, les relations de second ordre intègrent une personne intermédiaire. L'individu central (sujet A dans la figure 5.1) n'entretient donc pas de liens directs avec ces relations de second ordre et peut ne pas être conscient de leur existence puisque, bien entendu, on ne peut connaître l'intégralité des relations de nos propres relations. Ce lien indirect est appelé « lien de second ordre ». Toutefois, ce statut n'étant pas immuable, un lien peut se tisser entre l'individu central et la relation de second ordre, donnant alors un double statut à ladite relation qui sera de second et de premier ordre.

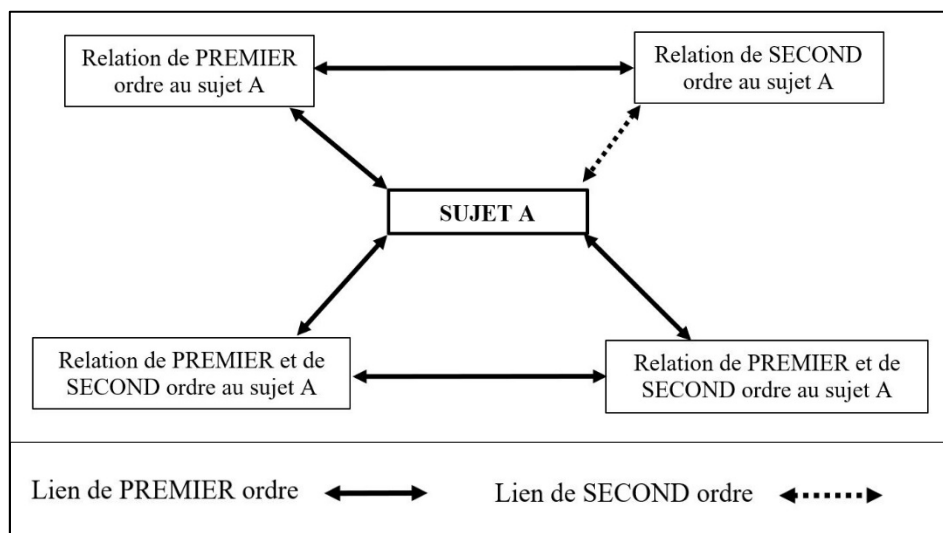


Figure 5.1 : Schéma explicatif du réseau social selon des liens de premier ordre et de second ordre
(L'auteure, 2019)

Si les liens de premier ordre correspondent à la première variable des rapports sociaux précédemment détaillée, nous nous sommes ici intéressée aux relations de second ordre

et aux relations à double statut. Pour ce faire, nous nous sommes fiée à cinq indicateurs. La familiarité avec autrui a, tout d'abord, été explorée comme capacité de reconnaissance de personnes que les individus croisent et avec lesquelles ils n'entretiennent pas de liens directs. Nous parlons bien ici de reconnaissance, dans le sens où les personnes sont reconnues et non connues. Cette familiarité a été évaluée selon la fréquence à laquelle un individu a l'occasion de reconnaître quelqu'un (que ce soit dans la rue, dans un transport en commun, etc.) et selon le sentiment que cette familiarité évoque à l'individu. L'existence de relations communes, présentées à la question 2 du questionnaire (c.f. appendice A), est évidemment un indicateur de relations de second ordre. Dans le cadre commercial ou communautaire, nous avons également utilisé l'existence de partenariats comme indicateur d'un réseau social. Enfin, la conscience de l'appartenance à un réseau, ainsi que le ressenti qui en émerge sont aussi considérés comme des indicateurs d'un réseau social.

Tableau 5.3 : Variables et indicateurs du concept opératoire Rapports sociaux

VARIABLES	INDICATEURS	SOUS-INDICATEURS
1. LIEN SOCIAL	1.1 Degré d'intimité	1.1.1 Voisin
		1.1.2 Famille
		1.1.3 Ami
		1.1.4 Connaissance
	1.2 Nombre	
2. RÉSEAU SOCIAL	1.3 Interactions	1.3.1 Fréquence
		1.3.2 Nature
	2.1 Familiarité / Reconnaissance d'autrui	2.1.1 Fréquence
		2.1.2 Ressenti
	2.2 Relations en commun	
	2.3 Conscience de l'appartenance à un réseau	
	2.4 Ressenti vis-à-vis de l'appartenance à un réseau	
	2.5 Partenariats (professionnels au communautaires)	

5.2.4 Représentations

Finalement, découlant de l'espace-support, des pratiques et des rapports sociaux nourris sur l'espace, les représentations viennent compléter le tableau d'un territoire.

Celles-ci peuvent se comprendre comme l'entrecroisement de deux variables, soit les perceptions et l'attachement.

Dans un premier temps, les perceptions correspondant aux sens que donne l'individu à ce qui l'entoure, les indicateurs de ces perceptions sont les marqueurs spatiaux, le sentiment de solidarité locale et la définition du quartier. Les perceptions sont également conditionnées par deux autres indicateurs : le(s) motif(s) de la résidence et l'identification au quartier. Les marqueurs spatiaux désignent les frontières du territoire considéré, ses lieux emblématiques et les lieux qui servent de repères aux individus. Le sentiment de solidarité locale est évalué selon son échelle spatiale (le voisinage ou le quartier), le degré d'intensité et la nature de cette solidarité (par exemple, la capacité de mobilisation de personnes ou un service rendu entre voisins). Trois sous-indicateurs nous ont permis de juger des définitions données au quartier : une liste de ses points forts, de ses points faibles, ainsi que des mots-clés neutres résumant l'idée qui est faite de celui-ci. Le(s) motif(s) de résidence ont été décomposés en deux échelles temporelles correspondant au(x) motif(s) d'emménagement dans le quartier et au(x) motif(s) de rétention à l'intérieur de celui-ci au moment du questionnaire. Enfin, l'identification au quartier se présentait par son degré d'intensité et la nature de cette identification, c'est-à-dire les points de ressemblance ou de divergence.

Dans un second temps, les représentations sont déterminées par l'attachement au quartier. Ce dernier résulte lui-même de la fréquentation du quartier, des rapports sociaux qui y sont entretenus et de l'implication citoyenne locale, soit tous trois des concepts ou variables traités plus tôt dans cette section de notre chapitre. Au-delà, de ces trois indicateurs, l'attachement s'observerait par le sentiment à l'idée d'un déménagement, ainsi que l'intérêt personnel pour des particularités locales. On entend ici comprendre ce que le quartier peut apporter de particulier à l'individu.

Tableau 5.4 : Variables et indicateurs du concept opératoire Représentations

VARIABLES	INDICATEURS	SOUS-INDICATEURS
1. PERCEPTIONS	1.1 Marqueurs spatiaux	1.1.1 Frontières
		1.1.2 Lieux emblématiques
		1.1.3 Lieux repères
	1.2 État des solidarités	1.2.1 Échelle
		Voisinage Quartier
		1.2.2 Degré
	1.3 Définition donnée au quartier	1.2.3 Nature
		1.3.1 Mots-clés
		1.3.2 Point(s) fort(s)
	1.4 Motif(s) de la résidence	1.3.3 Point(s) faible(s)
		1.4.1 Motif(s) d'emménagement
	1.5 Identification au quartier	1.4.2 Motif(s) de rétention
		1.5.1 Degré
2. ATTACHEMENT	2.1 Fréquentation du quartier (c.f. variable "Fréquentation" dans concept opératoire "Pratiques")	1.5.2 Nature
	2.2 Relations sociales (c.f. concept opératoire "Rapports sociaux")	
	2.3 Implication citoyenne (c.f. variable "Implication citoyenne" dans concept opératoire "Pratiques")	
	2.4 Intérêt pour les particularités locales	
	2.5 Sentiment à l'idée d'un déménagement	

5.3 Cadre spatio-temporel

En raison de la transformation de sa population, du dynamisme de ses organismes communautaires, de son visage morphologique, ainsi que de sa revitalisation ces dernières années, Villeray-Ouest était le terrain idéal pour notre enquête. Prenant en considération le quadrillage de la trame urbaine, l'homogénéité du bâti et le dynamisme commercial – influençant tous trois les frontières symboliques d'un territoire – nous souhaitions tout d'abord, délimiter ce terrain entre les rues de Liège et Jean-Talon (nord-sud), ainsi que Saint-Laurent et Lajeunesse (ouest-est). Nous y incluons deux lieux populaires et fondamentaux pour la qualité de vie locale, mais qui ne font pourtant pas officiellement partie du district. On entend ici le marché Jean-Talon et le parc Jarry, tous deux juxtaposés aux limites du secteur. De plus, La difficulté à recruter des participants dans les conditions que nous expliciterons plus loin nous a incitée à

intégrer le secteur situé au sud du parc Jarry, entre les rues Gary-Carter et Jean-Talon (nord-sud), ainsi que la voie ferrée et le boulevard Saint-Laurent (ouest-est). Nous avons également intégré la rue Saint-Gérard, voisine de la rue Lajeunesse sur son côté est et le boulevard Crémazie au nord de la rue de Liège. Ce choix de modifier les limites du secteur initialement visé est à positionner au cœur de la logique flexible de notre approche qualitative. Le terrain final sur lequel repose notre enquête est identifié au sein de la figure 5.2 et comparé aux principales délimitations officielles.

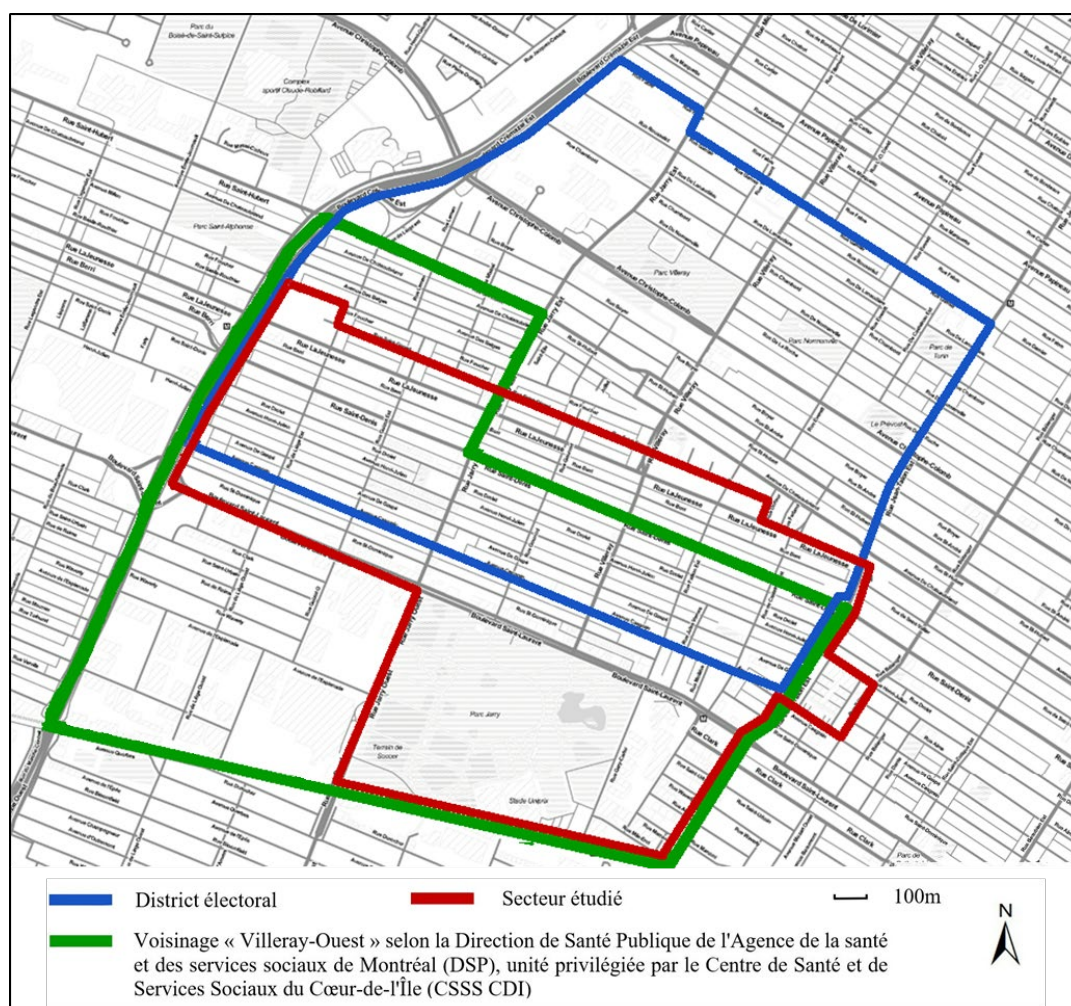


Figure 5.2 : Juxtaposition des délimitations du secteur étudié avec celles du district électoral et du CSSS CDI
(L'auteure, 2019; fond de carte Stamen Design, 2018)

Si notre enquête de terrain (observations directes et entretiens) s'est déroulée de septembre 2018 à février 2019, notre observation documentaire concernant le territoire d'étude s'est basée sur une période bien plus longue. Dans un premier temps, afin d'établir son portrait, le contexte de notre étude, le quartier a été étudié dès les débuts de son urbanisation, à la fin du XIX^e siècle. Dans un second temps, nous nous sommes penchée sur l'évolution du quartier du début des années 2000 à aujourd'hui, cette période marquant les prémices de sa gentrification (Association des locataires de Villeray, 2015).

5.4 Collecte des données

Une validité externe étant trop présomptueuse à anticiper puisque notre contexte d'étude (tant géographique, sociodémographique qu'historique) est très particulier, nous cherchons à établir une validité interne à notre recherche. Pour cela, nous avons eu recours à plusieurs types de sources primaires et secondaires.

5.4.1 Premiers pas exploratoires

Dans le cadre de sa préparation, il était essentiel de commencer notre recherche par une recension des écrits, et ce, afin de développer notre cadre théorique, notre problématique de recherche et d'évaluer le contexte géographique de notre cas d'étude. Après un premier diagnostic du quartier, cette recension des écrits s'est rapidement orientée vers un approfondissement théorique des phénomènes et processus semblant, au premier regard, être à l'œuvre dans ce dernier (sentiment d'appartenance, sociabilité locale, gentrification, appropriation matérielle de l'espace public). Cette recension des écrits nous a permis de déterminer des liens entre ces éléments, sans qu'un raisonnement de cause à effet soit établi entre l'ensemble de ces derniers.

Toutefois, travaillant et habitant le quartier, notre place privilégiée pour l'observation participante nous a permis d'obtenir, à de nombreuses reprises et de manières informelles, les commentaires de ses résidents. Il est certain que les informations obtenues par ce biais peuvent être subjectivées par notre identité et l'influence qu'elle peut avoir sur les interactions engagées (tant sur le plan de l'identité des personnes abordées ou nous ayant abordée, que par l'orientation de leurs discours). C'est avec cette idée en tête que nous avons, tout au long de la recherche, adopté une position introspective et réflexive, souhaitant remettre en question notre interprétation des informations obtenues, sachant que celle-ci pouvait être biaisée par nos intentions ou nos valeurs. Écoutant avant de codifier, notre attention s'est portée tant sur les mots et les signes, que sur les réponses formalisées (Bédard, 2016). Il demeure que ces informations ont émané d'individus aux statuts sociodémographiques variés, bien que concordant sur le plan des hautes qualifications. Ces commentaires ont, de plus, été récoltés lors d'une « soirée-discussion » portant sur la mise en place du projet Nos milieux de vie dans Villeray, organisé par l'organisme à but non lucratif Solon Collectif²². La nature de ces informations mettait de l'avant un vécu du quartier résumé à plusieurs reprises par l'idée de « village », par des sentiments de bon-vivre et de familiarité avec autrui. Ajouté au constat d'une morphologie urbaine dissociant le quartier en sous-secteur, l'ensemble de ces éléments nous a donc mis sur la piste du village urbain et de ses conséquences.

²² S'étant tenu le 2 mai 2017, cette rencontre a rassemblé une vingtaine de personnes autour de « la co-création d'une vision d'avenir » visant un « quartier convivial, inclusif, résilient et sain » (Solon collectif, 2017).

5.4.2 Modes de collecte

Une fois le cadre théorique, le contexte et la problématique établis, nous nous sommes orientée vers trois modes de collecte de données, triangulés lorsque cela était possible : l’observation documentaire, l’observation directe et l’entretien semi-dirigé.

Bien que sources secondaires de données, l’observation documentaire était essentielle à notre recherche. Nous nous sommes, tout d’abord, penchée sur des analyses officielles des derniers recensements de Statistiques Canada (2001, 2006, 2011, 2016) pour brosser le portrait de la population villeroise. Nous avons également mis à profit des analyses réalisées par un large éventail de collectivités, ainsi que par des auteurs scientifiques²³. Portant sur une variété de thèmes (patrimoine, gentrification, initiatives citoyennes, etc.), ces études abordaient tout autant l’état du cadre bâti ou l’état des organismes communautaires, que les représentations et pratiques des résidents de Villeray.

En ce qui a trait aux sources primaires de notre collecte, l’observation directe était nécessaire à l’observation de la morphologie actuelle du quartier. Il va, en effet, de soi que l’espace-support du quartier et ses transformations morphologiques ne sont que difficilement appréciables autrement que par l’observation documentaire ou l’observation directe. Ainsi, au gré de marches à travers le quartier par ses avenues, ses rues, ses ruelles et ses parcs, nous avons recueilli des informations concernant la forme du bâti, l’état du verdissement, la sécurité piétonnière, la propreté des lieux, les aménagements temporaires et permanents, formels et informels.

²³ Trop nombreux pour être listés ici, les documents observés proviennent principalement du CSSS CDI, de l’arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de services municipaux, ainsi que d’organisations communautaires telles que le Centraide du Grand Montréal ou la Corporation de Développement Communautaire (CDC) Solidarités Villeray. Les propos des auteurs scientifiques ont, quant à eux, été recueillis grâce à l’observation de mémoires, d’articles ou de chapitres de recueils.

Enfin, notre troisième source privilégiée d'obtention de données, la plus importante pour notre recherche (tant sur le plan des ressources requises, du nombre d'informations récoltées, que du caractère inédit de ces dernières), consiste en des entretiens semi-dirigés. Il était évident que l'analyse des pratiques, représentations et des rapports sociaux se rapportant à un territoire ne pouvait se faire sans obtenir directement l'avis des individus concernés. Trois types d'acteurs clés du quartier ont donc été identifiés : les résidents, les commerçants et les représentants d'organismes communautaires. Les premiers étaient considérés comme tels à partir du moment où leurs résidences principales se trouvaient bien dans le quartier. Ils étaient interrogés individuellement et non comme des représentants de leurs ménages; les réponses portant sur l'expérience d'un autre membre du ménage n'ont donc pas été considérées dans le traitement des données. Les seconds désignent les propriétaires, gestionnaires ou employés d'entreprises privées du quartier, quelle que soit l'offre de ces entreprises (épicerie, restauration, cours, etc.). Les troisièmes désignent les membres représentant des organisations collectives, formelles ou informelles, à démarche ascendante ou descendante (ruelles vertes, regroupements d'organismes communautaires, associations, etc.).

Le début des entretiens consistait en une série de questions concernant les profils résidentiels et sociodémographiques des répondants « résidents », ainsi qu'une brève présentation des commerces et organisations communautaires interrogés (date de création et fonction). Ces entretiens étaient, ensuite, structurés à l'aide de questionnaires préétablis selon le type d'acteur interrogé. Afin de faciliter et fluidifier la conversation, l'ordre des questions se voulait flexible, évolutif. Principalement composé de questions ouvertes, le questionnaire offrait au répondant la possibilité de répondre librement aux thèmes abordés. Dans le cas des résidents, pour lesquels le questionnaire était plus volumineux, ces thèmes étaient, dans l'ordre, les relations sociales entretenues, l'implication et l'intérêt pour la vie locale, les transformations morphologiques engagées, les opinions et les affects liés au quartier (pour l'ensemble

du contenu des questionnaires, voir l'appendice A). Quelques questions demandaient un effort de structuration de la part du sujet, puisqu'il lui était demandé de formuler sa réponse sous la forme d'une classification, ou encore de choisir parmi plusieurs choix de réponses (Gumuchian *et al.*, 2000). Si les entretiens des commerçants et des organisations communautaires étaient plus courts, les entretiens avec les résidents duraient en moyenne une heure.

Au-delà des réponses émises à l'oral, les résidents étaient également invités à partager leurs expériences par cartographie. En effet, après sa présentation et quelques précisions terminologiques, le résident répondait à plusieurs questions à l'aide de dessins sur une carte du quartier fournie par la chercheuse (voir l'appendice B pour un exemple de carte commentée). Considérant que le quartier ne peut être saisi que « "du dedans", par ses habitants qui s'approprient la fraction de la ville où ils ressentent l'impression sécurisante d'un monde familier, prolongement vital du domicile » (Metton et Bertrand, 1974, p.138), nous avons usé de ces cartes comme supports de discussion et de mesures de l'espace pratiqué et représenté par les Villerois et Villeroises.

5.4.3 Échantillonnage et recrutement

Bien que celle-ci soit considérable pour le temps imparti pour notre recherche, nous visions une population de 40 à 50 répondants à nos entrevues semi-dirigées. En effet, puisque nous souhaitions faire le portrait d'une territorialité locale, la question des valeurs, affects et représentations associées au quartier étaient non négligeables, et non transposables par le biais de sondages. Pour assurer la représentativité de la population étudiée, c'est-à-dire la classe moyenne villeroise, nous considérions essentiel d'obtenir les témoignages de 20 à 30 résidents, 10 commerçants et 10 représentants d'organisations communautaires. Le manque de temps, les conditions automnales et la

difficulté à prendre rendez-vous avec certains commerçants et représentants d'organisations communautaires ont limité notre échantillon à 47 répondants, dont 30 résidents, 9 commerçants et 8 représentants d'organisations communautaires.

C'est pour ces mêmes raisons que nous nous sommes tournée vers un échantillonnage non probabiliste – dit par boule de neige – pour 3 représentants d'organisations communautaires et 13 résidents. Nous avons tout de même préféré privilégier un mode d'échantillonnage probabiliste pour les autres entrevues. Cette orientation vers l'échantillonnage probabiliste se justifie par l'inférence statistique que cette méthode offre, c'est-à-dire la possibilité de généralisation de nos résultats à l'ensemble du groupe étudié (Gumuchian *et al.*, 2000). Nous nous sommes, plus précisément, tournée vers une méthode d'échantillonnage dit aléatoire stratifié dans l'espace (Gumuchian *et al.*, 2000). Cette stratification a pour atout d'augmenter la précision des estimations et d'avoir permis de diminuer la taille de la population interrogée, restreignant, du même fait, les ressources investies dans son recrutement (Bédard, 2016). Cette précision puise sa source dans la représentativité de cette méthode vis-à-vis du territoire étudié (Gumuchian *et al.*, 2000). Dans notre cas, cette technique a consisté à diviser notre territoire d'étude en sous-secteurs (strates spatiales) et à recruter de manière aléatoire nos participants à l'intérieur de ces secteurs. Pour ce qui est de l'échantillonnage des résidents, le nombre de participants interrogés se devait d'être proportionnel à la superficie des deux secteurs étudiés, soit les secteurs villerois situés au nord et au sud de la Jarry (voir tableau 5.5 pour un exemple d'échantillon)²⁴.

²⁴ Puisque, selon les données du recensement canadien de 2016, la densité d'habitants est relativement la même entre les secteurs nord et sud (Montréal. Service du développement économique, 2018b), nous n'avons eu à nous concentrer que sur la superficie représentée.

Pour ce qui est de l'échantillonnage des commerçants, la stratification du quartier s'est faite à partir de ses rues transversales est-ouest. En effet, ayant d'ores et déjà connaissance de la polarisation des commerces sur ces rues, nous avons décidé de recruter les commerçants en fonction de la représentativité géographique de celles-ci. Les neuf commerçants interrogés ont donc pignon sur les rues de Liège, Guizot, Jarry, Gounod, Villeray et de Castelnau. Ces commerces se déploient du nord au sud, entre les rues Lajeunesse et De Gaspé. À l'image des biens et services qu'ils proposent, l'ancienneté des neuf commerces ici considérés varie de l'un à l'autre. Ainsi, trois ont été implantés avant les années 2000, un a été fondé entre 2000 et 2010, et cinq ont été créés entre les années 2010 et 2015.

Si nous avons conservé la même méthode d'échantillonnage pour cinq organisations communautaires, le manque de temps pour l'enquête terrain et la difficulté à rejoindre certains organismes nous ont à nouveau redirigée vers l'échantillonnage non probabiliste par boule de neige pour trois autres organisations. Cela a été permis grâce aux recommandations de deux résidents interrogés.

Nous avons jusqu'ici abordé les types d'échantillonnages sélectionnés ainsi que le déroulement des entretiens. Il nous semble plus que cohérent de prendre un temps pour apporter un peu plus de précisions quant aux méthodes de recrutement de nos participants et aux conditions encadrant les entretiens. Clarifions tout d'abord le cadre spatio-temporel de ces derniers. Le recrutement, ainsi que les entrevues se sont déroulés de l'automne 2018 aux prémices de l'hiver 2019. Comme introduit aux paragraphes précédents, plusieurs secteurs géographiques ont été ciblés pour sélectionner notre échantillon. C'est en fonction de cette stratification et du potentiel d'accessibilité des personnes que nous nous sommes orientée dans le quartier. Tout d'abord, nous souhaitons aborder directement les résidents dans les espaces publics du quartier. Ces derniers étant plus fréquentés lorsque les habitants reviennent de leurs lieux de travail, nous avons privilégié les fins de journées (de 15h à 19h) pour le recrutement. Les rues

et ruelles du quartier n'étaient pas des lieux de rencontre privilégiés, bien que cinq répondants y aient été recrutés. Nous nous sommes plutôt orientée vers des lieux d'arrêt comme les parcs et les commerces du quartier (avec l'autorisation, bien entendu, des gestionnaires pour les derniers). En ce qui touche à notre échantillon non probabiliste, un résident a été recruté par le biais d'un autre répondant et 12 autres ont été recrutés par le biais d'une épicerie locale. Ayant eu maintes fois l'occasion de remarquer que la clientèle de ce commerce, quoique diversifiée en termes d'âge, de professions, d'occupations résidentielles (propriétaire ou locataire) ou encore d'ancienneté de résidence, illustre particulièrement bien la classe moyenne présentée dans cette recherche. C'est à cet égard, qu'après avoir obtenu le consentement de ses gérants, nous avons fait le choix de recruter une partie de notre échantillon dans ce commerce. Notons que ce recrutement a été aidé par la petite taille du dit-commerce, par sa nature « de proximité » facilitant le contact avec les individus (Lehman et Frisch, 2007; Noschis, 1984). Conscients du risque de subjectivité associée à ce choix, nous avons pris soin de ne proposer une participation qu'à des personnes aux profils sociodémographiques variés, n'étant pas en relation et dont la connaissance du mode de vie nous était limitée.

Les commerçants étaient, quant à eux, rencontrés directement sur leurs lieux de travail, lors des heures creuses de la journée. Enfin, les organismes communautaires étant plus difficiles à aborder directement puisqu'ils n'ont pas toujours de locaux à proprement parler, ils ont été contactés par voies électroniques.

Concernant le cadre spatio-temporel des entretiens, notons ici que ceux-ci se déroulaient rarement lors de la première rencontre. Bien que cela ait été le cas pour trois résidents et cinq commerçants, il était préférable de laisser aux répondants le

temps de prendre connaissance du formulaire de consentement²⁵, et donc du projet de recherche. Pleinement au fait de ce que le projet impliquait de se part et de la part de la chercheuse, le participant était alors apte à choisir de participer ou non. Un échange de coordonnées étant réalisé à la première rencontre, les entretiens étaient alors organisés avec les personnes consentantes au moment et à l'endroit de leur convenance. De nombreuses entrevues ont donc eu lieu directement au domicile de la personne interrogée (pour les résidents), les autres entrevues s'étant plutôt tenues sur les lieux de travail ou d'implication, à quelques exceptions près.

5.5 Procédures d'analyse et de traitement des données

Bien que notre étude soit structurée et découle de liens conceptuels postulés *a priori*, nos techniques d'analyse restent qualitatives. Effectivement, nos observations personnelles et l'interaction continue avec le lieu et la population étudiée nous ont permis de dégager des connaissances non généralisables, mais issues d'une stratégie d'enquête intensive menée sur des phénomènes qui seraient, autrement, difficilement mesurables (Lamoureux *et al.*, 1992 dans Bédard, 2016). Ainsi, l'entretien semi-directif, compris comme technique d'analyse de données, était fondamental à l'étude du rapport au territoire, puisque l'entretien directif ou le sondage sont trop systématiques, induisant trop fortement les réponses et limitant l'observation des communications non verbales (Adler et Adler, 1994 et Pan Ké Shon, 2007 dans Jean, 2014). Les entretiens ayant tous été enregistrés sur support numérique (avec l'accord des participants), la première étape post-terrain a été de retranscrire ces derniers sous forme de verbatim. Cela accompli, nous avons créé des tableaux synthèses regroupant, pour chaque question, les réponses des répondants, résumées sous forme de mots-clés.

²⁵ Les formulaires de consentement étaient fournis aux répondants dès le premier contact. À l'instar des questionnaires et des autres conditions de l'entretien, ces formulaires ont été approuvés par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de la Faculté de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (voir certificat d'approbation éthique fourni en appendice C).

Afin d'éviter une surinterprétation risquée des réponses émises au départ, nous avons accompagné ces mots-clés de commentaires sur les signes, autres que verbaux, qui accompagnaient les réponses (difficulté à répondre, certitude, sarcasme, rires, etc.). C'est à partir de ces tableaux que nous avons traité un à un les thèmes abordés par les questionnaires.

À la suite de ce premier traitement des données, nous nous sommes attachée à créer une grille d'analyse thématique constituée des idées les plus récurrentes. Formée de manière déductive et inductive, cette grille d'analyse a évolué au fur et à mesure de l'analyse du contenu des entretiens. Outre cette analyse de contenu par thèmes, il nous paraissait fondamental de mesurer le degré de corrélation entre variables à l'intérieur même de ces entretiens. Ainsi, après l'observation, question par question, des liens entre les variables, nous nous sommes attelée à confirmer ces liens par l'observation transversale du portrait établi pour chaque participant. Prenons pour exemple le lien entre sentiment d'appartenance et investissement individuel. Si, après observations de l'ensemble des entretiens nous avons remarqué que le sentiment de communauté et l'investissement individuel étaient importants, nous préférons aller confirmer le lien entre ces deux variables. Nous évaluions donc si les motivations du répondant X à entretenir son carré d'arbre ou sa ruelle étaient bien liées à un souhait d'entretenir l'environnement de sa communauté.

Nous présentons finalement nos résultats sous la forme de deux chapitres. Grâce aux concepts opératoires listés plus tôt, nous décrirons les données²⁶ dans le premier chapitre. Résultant de la triangulation de nos trois modes de collecte, le chapitre suivant

²⁶ En ce qui concerne les entretiens, ces données seront présentées selon le format le plus parlant. Nous aurons autant recours à des pourcentages, qu'à des proportions (10 participants sur 30, une majorité de participants, etc.). De plus, si nous visions bien sûr 30 réponses par questions posées, ce nombre pouvait varier puisque, par exemple, certains répondants ne savaient parfois pas répondre. La question pouvait également ne pas être applicable à la situation du répondant. Dans ces cas particuliers, le nombre de réponses obtenues est précisé dès le début de la question présentée. Les proportions et pourcentages sont calculés en fonction de ce nombre ajusté.

correspond au second niveau d'analyse des données recueillies, soit à notre interprétation de celles-ci. Structurée par les concepts-clés de notre étude, notre interprétation vise la confirmation ou l'infirmerie de nos hypothèses. Afin d'attester au mieux des résultats obtenus, ces deux chapitres seront accompagnés de tableaux, cartes, figures, ainsi que de citations. Relativement à ce dernier format et considérant le caractère phénoménologique de notre recherche, il nous semble évident que nous ne pouvons rendre compte avec exactitude des résultats recueillis, sans partage d'extraits bruts de la pensée des personnes interrogées. Pour ce faire, ces citations seront accompagnées du statut du répondant cité (résident, commerçant, représentant d'organisation communautaire) et de la durée de son expérience dans Villeray, c'est-à-dire depuis sa date d'emménagement pour un résident ou depuis sa date d'implantation pour un commerce ou un organisme communautaire.

5.6 Profil des participants résidant dans le quartier

À ce stade, il nous semble essentiel de contextualiser notre échantillon de résidents en fonction de son statut sociodémographique et résidentiel, entièrement présenté au tableau 5.6. Cette présentation trouve d'autant plus son importance dans le fait que nous visions l'étude de la classe moyenne du quartier qui est, entre autres, définie par son haut niveau d'éducation, ses occupations professionnelles classées comme intermédiaires (voir chapitre IV) et son revenu²⁷.

²⁷ L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) limite la tranche de revenu de la classe moyenne entre 75 % et 200 % du revenu médian (OCDE, 2019 dans Van der Vlugt et Zorn, 2019). Le revenu médian brut d'un particulier, possédant un emploi à temps plein sur une année complète, était de 48 700 \$ au Québec, en 2017 (Statistiques Canada, s.d. adapté par l'Institut de la statistique du Québec, 2019). Sans prendre en compte les variations des revenus dues aux taux d'imposition et aux types de ménages, les membres de la classe moyenne auraient donc des revenus situés entre 36 525 \$ et 97 400 \$.

Nos premiers constats portent sur la majorité de femmes composant notre échantillon et la dominance d'une langue maternelle francophone. La population interrogée est d'un âge moyen, 80 % des participants ayant entre 26 et 55 ans. En ce qui concerne la structure des ménages de nos participants, huit d'entre eux sont célibataires et six vivent en couple. Les 16 participants restants vivent en famille. En raison d'enfants de moins de cinq ans, nous qualifions de « jeunes familles » les ménages de huit de ces participants, et particulièrement ceux désignés comme famille nucléaire. Si l'on ajoute les deux participants en couple, mais dont les enfants sont dorénavant partis du domicile familial, on décompte donc une majorité de familles avec enfants.

La population active de notre échantillon est constituée de 23 participants. Selon la dernière classification nationale des professions (CNP) émise par Statistiques Canada en 2012, la moitié de cette population active travaille dans le domaine de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux. Cinq participants – soit près du quart de cette population active – travaillent, quant à eux, dans le domaine des arts, de la culture, des sports et loisirs. Environ trois quarts de nos répondants actifs travaillent donc dans des domaines dont nous avons préalablement établi qu'ils concentraient une grande partie de la classe moyenne. 74 % de cette population active gagnerait plus de 50 000 \$ par année. Ce revenu annuel s'élèverait à 70 000 \$ pour 35 % de celle-ci.²⁸ En comparaison, le revenu annuel médian, en 2015, pour les travailleurs à temps plein était de 45 987 \$ à Montréal et de 39 429 \$ dans l'arrondissement (Institut de la statistique du Québec, 2016b). On considère donc que l'échantillon interrogé est doté d'une situation financière confortable, voire aisée. De plus, environ 80 % de notre population active aurait des revenus annuels compris dans la tranche de revenu propre à la classe moyenne. Par

²⁸ N'ayant pas interrogé nos participants sur leurs revenus annuels, nous avons consulté un tableau synthétisant les revenus d'emploi médians par professions (CNP codée à trois chiffres) en 2015, produit par l'Institut de la statistique du Québec (2016a). Nous avons, ainsi, pu classer nos participants travailleurs selon une estimation des revenus liés à l'exercice à temps plein de leurs professions.

ailleurs, le plus haut niveau de scolarité atteint par les participants permet d'établir un profil particulièrement clair : plus de 80 % des participants, possèdent un diplôme d'études universitaires, et 47 % sont en possession d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat. On peut donc affirmer que l'échantillon étudié possède un niveau de scolarité élevé. Associé aux catégories d'occupations professionnelles et aux revenus, ce constat appuie la représentativité de la nouvelle classe moyenne dans l'échantillon.

En ce qui touche au statut résidentiel, rappelons que 13 de nos répondants résident au nord de la rue Jarry, pour 17 au sud. La résidence se distingue par son long terme, les deux tiers des participants ayant vécu dans le quartier pendant plus de 10 ans, dont 7 pendant plus de 20 ans. Les 10 participants restants ont aussi une expérience développée du quartier puisque 8 y habitent depuis plus de 3 ans. La majorité d'entre eux sont locataires (18 répondants). Si la plupart habitent dans des bâtiments de petites tailles (maisons unifamiliales ou multiplex), six de nos répondants habitent dans des immeubles de plus de cinq logements.

Tableau 5.6 : Profil sociodémographique et résidentiel des participants (résidents)

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE	
Genre	
Hommes	11
Femmes	19
Langue maternelle	
Français	28
Anglais	1
Allemand	1
Âge	
moins de 25	1
de 26 à 35 ans	7
de 36 à 45 ans	7
de 46 à 55 ans	10
de 56 à 65 ans	3
plus de 65 ans	2
Ménage	
Célibataires	8
Couples	6
Familles	16
Familles monoparentales	5

Famille nucléaires	10
Famille recomposées	1
Occupation	
Étudiant.e.s	3
Retraité.e.s	4
Travailleurs(euses)	23
Affaires finance et administration	2
Arts culture sports et loisirs	5
Enseignement droit et services sociaux communautaires et gouvernementaux	12
Gestion - Affaires finance et administration	1
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1
Secteur de la santé	1
Vente et services	1
Scolarité	
Niveau secondaire	1
Niveau collégial	4
Niveau universitaire	25
Premier cycle	9
Deuxième cycle	14
Troisième cycle	2
Revenu annuel estimé des travailleurs(euses) - 23 actifs	
moins de 29 999 \$	1
de 30 000 à 49 999 \$	5
de 50 000 à 69 999 \$	9
de 70 000 à 89 999 \$	4
plus de 90 000 \$	4
PROFIL RÉSIDENTIEL	
Occupation du logement	
Propriétaires	11
Locataires	18
Coopérative d'habitations	1
Bâtiment d'habitation	
Maison unifamiliale	1
Multiplex	23
Immeuble de plus de cinq logements	6
Ancienneté de résidence	
plus de 20 ans	7
plus de 10 ans	13
plus de 3 ans	8
un an ou moins	2
Secteur de résidence (par code postal)	
Nord de la rue Jarry	13
Sud de la rue Jarry	17

CHAPITRE VI

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'intégralité du contexte de la présente recherche ayant été établi, nous nous sommes ensuite attachée à décrire les données résultant de notre enquête. Le chapitre qui suit se veut donc un regroupement et une synthèse des données provenant des divers modes de collectes privilégiés qui sont, rappelons-le, l'entretien semi-dirigé, l'observation directe et l'observation documentaire. Cette synthèse sera structurée par nos quatre concepts opératoires soit l'espace-support, les pratiques, les rapports sociaux et les représentations du quartier.

6.1 L'espace-support

Commençons par l'espace-support, soit le cadre matériel influençant l'ensemble des pratiques, rapports sociaux et représentations propres à un territoire. Nous diviserons l'analyse de cet espace-support en sections correspondant à chacune de ses propriétés. Son accessibilité, sa proximité, sa morphologie homogène, sa valeur patrimoniale et sa capacité de rétention sur l'espace public seront ainsi exposées.

6.1.1 Une localisation accessible

Un des éléments les plus frappants concernant la situation géographique du quartier Villera y est bien son accessibilité sur le plan des transports. Par accessibilité, nous entendons ici une connexion aisée vers le nord, le sud, l'est et l'ouest de l'île de Montréal, voire vers sa périphérie.

En effet, dès le premier coup d’œil à une carte du réseau routier montréalais (figure 6.1), nous constatons que le secteur ouest, et notamment la portion située entre les rues Saint-Laurent et Saint-Denis, est strié d’artères de larges envergures.



Figure 6.1 : Extrait du réseau routier hiérarchisé de Montréal (Direction de l’Île-de-Montréal du Ministère des Transports du Québec (MTQ) et Direction générale des technologies de l’information (DGTI) de la Communauté Urbaine de Montréal (CUM), 2000, restructurée par l’auteure, 2019)

Au-delà de sa juxtaposition méridionale à l’autoroute 40, il comptabilise quatre artères principales à l’échelle de l’île, dont deux ont également une importance à l’échelle régionale²⁹. Ces quatre artères – cinq, si l’on comptabilise l’avenue Christophe-

²⁹ Le boulevard Crémazie et la rue Saint-Denis sont considérés comme des artères à caractère régional en vertu, dans l’ordre de présentation, d’un rôle de voie de service et d’une proximité à un pont menant hors de l’île (Direction de l’Île-de-Montréal du MTQ et DGTI CUM, 2000).

Colomb – encerclent le quartier sur chacun des points cardinaux : le boulevard Saint-Laurent à l’ouest, la rue Saint-Denis à l’est, le boulevard Crémazie au nord et la rue Jean-Talon au sud (jusqu’à ce que son statut se transforme au niveau du boulevard Saint-Laurent, en direction de l’est). Outre l’importante taille de la chaussée (de quatre à huit voies) qu’elles impliquent, ces artères ont pour caractéristiques leur rôle de transit et de distribution, ainsi que leur fort débit de circulation, estimé à plus de 30 000 véhicules par jour (Direction de l’Île-de-Montréal du MTQ et DGTI CUM, 2000). De surcroît, le quartier comprend deux artères secondaires, la rue Jarry au centre et la rue Jean-Talon au sud (à partir du boulevard Saint-Laurent, vers l’est), laissant circuler un flot de 15 à 30 000 véhicules par jour. Il comprend également une route collectrice, la rue Villeray, reliant le quartier à l’est de l’arrondissement et au boulevard Pie-IX. Finalement, ces artères offrent aux habitants et travailleurs du quartier une rapidité de mouvement et un large éventail de choix quand il s’agit de se déplacer au sein de la communauté métropolitaine de Montréal.

Par ailleurs, on observe que le réseau de transports en commun présent dans le quartier est dense, plusieurs types de transport étant à proximité. En effet, on compte trois stations de métro appartenant à la ligne orange (stations Jean-Talon, Jarry et Crémazie) et deux stations de métro appartenant à la ligne bleue (stations de Castelnau et Jean-Talon), offrant chacune, au minimum toutes les 10 minutes, un aller vers le nord, le sud, l’est et l’ouest de l’île. En ce qui concerne la desserte en autobus, on dénombre au moins neuf lignes dans l’ouest du quartier, correspondant aux routes principales, secondaires ou collectrices mentionnées plus haut, à l’exception d’une ligne locale située sur la rue de Liège (voir figure 6.2)³⁰.

³⁰ Les lignes de bus recensées sont les suivantes:

Les lignes est-ouest 100 et 460 express sur le boulevard Crémazie, 52 sur la rue de Liège, 193 sur la rue Jarry, 99 sur la rue Villeray, 92 et 93 sur la rue Jean-Talon;

Les lignes nord-sud 31 sur la rue Saint-Denis et 55 sur la rue Saint-Laurent.



Figure 6.2 : Accessibilité aux transports alternatifs à l'automobile
(L'auteur, 2020; fond de carte Stamen Design, 2018)

Les modes de transport en libre-service sont également présents dans le quartier, sous la forme des Communauto et des vélos Bixi. L'entreprise d'autopartage Communauto possède ainsi une dizaine de stations (stationnements réservés de façon permanente) principalement réparties près des artères du territoire étudié (voir figure 6.28). En ce qui concerne la desserte de vélo en libre-service, l'organisme Bixi Montréal créé par la municipalité offre 19 stations de vélos régulièrement réparties sur notre secteur. Dans la lignée du mode de transport doux offert par l'organisme Bixi Montréal, on compte une piste cyclable orientée est-ouest sur la rue de Castelnau et quatre autres pistes

cyclables orientées nord-sud, sur les rues Lajeunesse, Drolet, Henri-Julien et Saint-Dominique. Ces bandes cyclables, au-delà d'inciter à l'utilisation des stations de vélos Bixi, favorisent un déplacement général des cyclistes plus sécuritaire.

La marche est aussi incitée, que ce soit par la proximité des commodités à l'intérieur du quartier ou par la localisation limitrophe des deux principaux marqueurs spatiaux du quartier, le parc Jarry et le marché Jean-Talon (pour une marche vers l'extérieur du quartier). Cependant, cette connexion piétonnière vers l'extérieur doit être nuancée par la présence des artères de grande envergure aux abords du secteur. Effectivement, celles-ci – et principalement le boulevard Crémazie et la voie ferrée – forment un obstacle à la fluidité du déplacement (Ewing et Handy, 2009; Touchette-Lacasse, 2016) et peuvent également altérer la perception positive de l'ambiance locale.

Outre la proximité des commodités, le quartier dispose d'un environnement relativement sécuritaire pour les piétons. Bien que ce constat soit peu applicable au sujet de ses principales artères (trottoirs étroits, séparations physiques limitées entre les piétons et les automobilistes) et qu'un manque ait été remarqué en ce qui concerne l'accessibilité universelle (Touchette-Lacasse, 2016), les rues locales sont dotées d'aménagements et de dispositifs d'atténuation de la circulation. Depuis décembre 2016, des panneaux obligeant l'arrêt des automobilistes sont installés à chaque intersection des rues locales, ralentissant la vitesse des automobilistes ou décourageant les navetteurs à circuler au sein du quartier (et non sur ses artères). De plus, dans le cadre du 17^e chantier du *Plan de transport* (2008) de Montréal, les vitesses de circulation sur les rues locales ont été limitées à 40 km/h et à 30km/h à proximité des écoles et des parcs (Touchette-Lacasse, 2016). Une incitation au ralentissement et à l'arrêt a également été installée à chaque entrée et sortie de ruelle, sous la forme de dessins de couleurs vives sur les trottoirs et des traverses piétonnières sont peintes sur la chaussée au niveau des intersections. En ce qui concerne les trottoirs des rues locales,

ces derniers sont séparés de la route par des voies réservées au stationnement. Relativement larges, ils sont également dotés de lampadaires.

Par ailleurs, un questionnaire mené auprès de 261 participants et portant sur le sentiment de sécurité dans le quartier Villeray a été réalisé en 2006 par l'organisme Tandem Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension (un programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine). Menée sur le secteur situé entre la voie ferrée et la rue d'Iberville, l'enquête laisse transparaître un sentiment de sécurité global dans le quartier puisque, selon ses résultats, peu de citoyens prennent consciemment des mesures préventives afin de garantir leur sécurité lors de leurs déplacements (Côté, 2006). Aussi, une majorité de répondants (68,2 %) indique ne pas connaître d'endroit où ils se sentent moins en sécurité dans le quartier lorsqu'il fait jour. Bien que ce pourcentage faiblisse pour la période nocturne, 66,4 % des répondants disent ne jamais limiter leur déplacement pour des raisons préventives de sécurité. L'éclairage des espaces publics est également jugé satisfaisant par 70,5 % des répondants. Enfin, en ce qui touche aux secteurs ouest et centre du quartier, seulement 5,5 % des répondants indiquent ne pas se sentir en sécurité dans la rue en journée, pour 24,5 % des répondants la nuit³¹. On considère donc qu'une majorité des répondants se sent en sécurité dans le quartier. Notons également que d'importantes transformations ont eu lieu dans le quartier depuis 2006, année de l'enquête. Considérant l'amélioration de la signalisation, des aménagements ou encore les efforts d'amélioration de l'ambiance des lieux (verdissement, aménagements de places publiques, etc.), nous pouvons supposer que ce sentiment de sécurité serait aujourd'hui plus important.

³¹ Les secteurs ouest et centre correspondaient aux secteurs se rapprochant le plus de notre terrain, puisque ces derniers étaient respectivement délimités entre la voie ferrée et l'avenue de Gaspé, ainsi que l'avenue de Gaspé à la rue Rousselot.

Les pourcentages ont été adaptés à partir des pourcentages émis pour chaque secteur (ouest et centre), à partir du calcul d'une moyenne. Ainsi, 5,7 % des répondants du secteur ouest indiquaient ne pas se sentir en sécurité le jour, dans la rue contre 5,3 % des répondants du secteur centre.

6.1.2 Un quartier défini par la proximité

Que ce soit pour son offre de transport ou pour ses lieux-ressources, la proximité est le maître mot de Villeray. À cet égard, on note un nombre élevé de commerces dans le quartier. Mis à part ceux présents sur le boulevard Saint-Laurent, les commerces sont principalement polarisés sur les rues est-ouest, et notamment sur les rues Jarry, Villeray et Jean-Talon (Ville de Montréal, 2015). La taille de ces commerces varie entre les classes C1 et C4, soit de « commerces et services d'appoint à la fonction résidentielle (par exemple : épicerie, librairie, boutique d'artisanat, salon de coiffure) » à « commerces et services d'intensité moyenne (le commerce est obligatoire au rez-de-chaussée) » (Laguë, 2013). Si les rues Jean-Talon et Jarry sont catégorisées dans un zonage de type C4, les rues locales sont catégorisées dans un zonage de type C1 et C2, soit de faible intensité commerciale. C'est sur ces rues que l'on observe le plus fort développement récent (Laguë, 2013) et c'est sur celles-ci que nous porterons notre attention.

Bien que l'on constate la présence de quatre magasins à grande surface³², la grande majorité des commerces présents dans le quartier sont des commerces de taille restreinte. Mis à part certaines chaînes commerciales ou certains commerces franchisés, la plupart des commerces sont indépendants. Leurs anciennetés varient; si certains commerçants ont pignon sur rue depuis le milieu du XIX^e siècle (prenons pour exemple le bar Miss Villeray ou la quincaillerie BMR Liège ayant, tous deux, été créés au début des années 1960), une nouvelle vague de commerces dits « branchés » (Lebrun-Paré, 2018, p.221) ou « huppés » (Breault, 2015, p.15) ont fait leur entrée dans

³² Dans l'idée de démontrer la primauté des commerces de petite taille, nous élargissons ici notre compréhension du quartier jusqu'à l'avenue Christophe-Colomb.

L'espace élargi allant de la voie ferrée jusqu'à l'avenue Christophe-Colomb ne comporte donc que quatre magasins à grande surface, approximativement situés aux quatre coins du quartier, soit au nord-ouest (épicerie Provigo, coin de Liège/Saint-Laurent), au sud-ouest (épicerie Provigo, coin Jean-Talon/du Parc), au nord-est (épicerie IGA, coin Jarry/Christophe-Colomb) et au sud-est (épicerie Métro coin Jean-Talon/Chateaubriand).

le quartier dans les dix dernières années. Synonymes de la gentrification en cours, ces boutiques spécialisées offrent une sélection de produits plus dispendieuse que celle des anciens commerces (Guilbault-Houde, 2016), puisqu'axée sur une valorisation du local (microbrasserie, designers québécois, etc.) et de l'écoresponsabilité (produits biologiques, équitables, zéro-déchet, etc.). En termes de coûts financiers, la variété des commerces semble donc se restreindre, privilégiant une clientèle aisée. Cependant, cette variété commerciale augmente sur le plan de la nature des produits. Nombres de cafés, restaurants, épiceries, quincailleries, boulangeries et plus, sont dispersés à distance raisonnable de marche. Comme nous pourrons le constater dans la prochaine partie de notre présentation, l'ensemble des résidents interrogés se disent ainsi pleinement satisfaits de la diversité des commerces et services à proximité.

Au-delà des lieux de consommation, la proximité et la densité du quartier sont donc illustrées par ses lieux de services et de divertissements. D'une part, outre les services d'urgence présents à travers le secteur, ce dernier donne accès à plusieurs cliniques médicales et écoles, ces dernières étant situées au nord, centre et sud du secteur. En élargissant nos délimitations du secteur à l'étude à l'avenue Christophe-Colomb à l'est et à la rue Durocher à l'ouest (rue adjacente à la voie ferrée)³³, on constate que celui-ci est desservi par plusieurs établissements culturels (bibliothèques, maison de la culture et auditorium), équipements sportifs (piscines, terrains d'entraînement extérieurs et intérieurs) et aires de jeux, dispersées au parc Jarry ou dans les plus petits parcs du quartier (voir figure 6.3).

³³ Nous prenons cette liberté dans le cas d'une proximité directe (entre 50 et 200 mètres de distance) de certains lieux d'intérêts à notre secteur d'étude, contribuant ainsi à la satisfaction des besoins des résidents.



Figure 6.3 : Activités, infrastructures et services offerts
(Ville de Montréal, 2015, restructurée par l'auteur, 2019)

Autrement, le quartier est desservi par diverses organisations communautaires. Si elles ont un rôle important pour l'offre de divertissement, elles ont un rôle d'autant plus fondamental pour des personnes en plus ou moins grande situation de vulnérabilité. Ces organisations sont particulièrement nombreuses dans le quartier (Regroupement pour le développement de Villeray, 2007; Centraide du grand Montréal, 2019; Lebrun-Paré, 2018). Pour n'en identifier que quelques-unes parmi les plus remarquables, on peut nommer le Patro Le Prevost, le Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse, la Maison de quartier Villeray, la Maison des Grands-parents de Villeray. Elles sont, par ailleurs, regroupées sous plusieurs tables de concertation, dont la Corporation de Développement Communautaire (CDC) Solidarités Villeray est un exemple. Lors de nos entrevues, nous avons aussi noté que les organismes interrogés nourrissaient des liens avec d'autres établissements du quartier, tels que des écoles ou des commerces, par le biais d'événements en commun, de commandites ou d'autres moyens d'entraide. Les représentants des ruelles vertes interrogés nous ont cependant appris que ces dernières n'étaient pas particulièrement concernées par ces collaborations, bien que la représentante de l'une d'entre elles nous ait informée que la ruelle a déjà reçu l'aide de commerçants et a envoyé des membres participer à des ateliers discussions. Finalement, selon les observations du Centraide du Grand Montréal en 2019, ces organisations communautaires sont actives et organisées, mais semblent focaliser leurs efforts sur le centre-ouest du quartier.

6.1.3 Un espace homogène, à valeur patrimoniale

Comme précisé dans son contexte géographique, l'ouest villerois doit sa distinction morphologique à l'avance de son urbanisation. Rappelons que l'ensemble des lots disposés entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Lajeunesse ont subi le même sort étant donné que ces derniers ont longtemps été la possession d'un même propriétaire, de la ferme Lalonde à Ucal-Henri Dandurand, en passant par les clercs de Saint-Viateur. Le morcellement sous forme d'îlots s'est donc fait selon un même schéma de planification qui se démarque par un quadrillage régulier, juxtaposé à un quadrillage plus hétérogène à l'est. La rue Lajeunesse scinde le quartier en deux secteurs, est et ouest, par la discontinuité des rues transversales est-ouest. En ce qui touche au secteur ouest, ses îlots rectangulaires sont, à quelques exceptions près, parfaitement identiques, du boulevard Crémazie à la rue Jean-Talon. La clarté de cette configuration favorise ainsi le repère et la fluidité des déplacements des passants (Ewing et Handy, 2009).

Les artères qui encadrent le quartier viennent en grande partie confirmer ses délimitations par la régularité du quadrillage. Si l'ouest, le nord et le sud sont facilement repérables, l'est reste, quant à lui, complexe à délimiter. Bien qu'à première vue, la rue Saint-Denis découpe la trame en deux, le quadrillage régulier de l'ouest se répand jusqu'à la rue Lajeunesse. Cette dernière peut, d'autant plus, constituer une frontière puisque c'est une rue à quatre voies à la taille plus importante que ses petites voisines locales. En effet, celles-ci sont constituées de seulement trois voies, dont une seule de circulation à sens unique. Elles observent également toutes le même profil d'aménagement. À l'exception de la rue Berri et du sud de la rue Saint-Gérard³⁴, ces rues sont assez larges et présentent un environnement accueillant pour le piéton grâce à une largeur raisonnable d'environ 20 mètres (voir figures 6.4 et 6.5).

³⁴ Ces deux rues se distinguent notamment par l'étroitesse de leurs trottoirs, réduisant la facilité de circulation piétonne.



Figures 6.4 et 6.5 : Couvert végétal et largeur du passage sur la rue Henri-Julien
(R. Le Corre / JazzKduPro, 2016)

Cette largeur laisse place, dans l'ordre et de part et d'autre de la chaussée, à des carrés d'arbres et un passage piéton installés sur des trottoirs larges d'environ quatre mètres, jouxtant les jardinets avant des bâtisses. À quelques exceptions près, ces ensembles sont tous accompagnés de ruelles séparant les cours arrière des bâtisses. Hormis les artères dont le flux automobile conditionne les aménagements et l'ambiance³⁵, les rues d'orientation est-ouest sont, quant à elles, dotées de chaussées à quatre voies, laissant

³⁵ On fait ici référence au boulevard Crémazie, ainsi qu'aux rues Jarry et Jean-Talon.

place à deux sens de circulation automobile. La rue de Castelnau, ayant récemment été l'objet d'un réaménagement visant à favoriser l'usage de transports doux, fait aussi figure d'exception en n'offrant qu'une voie de circulation à sens unique, accompagnée de pistes cyclables et de trottoirs élargis. Par leurs contrastes, les artères qui encadrent ces rues locales accentuent l'impression d'homogénéité de ces dernières (voir figure 6.6). En effet, en raison de l'intensité du flux automobile, ces artères sont dotées d'ambiances caractérisées par des odeurs, une chaleur, des bruits et une surstimulation visuelle, agressives pour qui les perçoit.



Figure 6.6 : Ambiance piétonne au coin du boulevard Crémazie et de la rue Lajeunesse (Gagné, 2018)

La forme du bâti constitue un autre élément fondamental de la typomorphologie de notre territoire. Celui-ci est principalement influencé par sa fonction résidentielle. Constatable à la carte 6.7 suivante, cette vocation résidentielle ne semble pas voir de concurrence, bien que des bureaux, commerces, industries ou autres types d'institutions entourent la rue de Castelnau Ouest et trois des grandes artères du quartier (les boulevards Crémazie et Saint-Laurent, ainsi que la rue Jean-Talon).

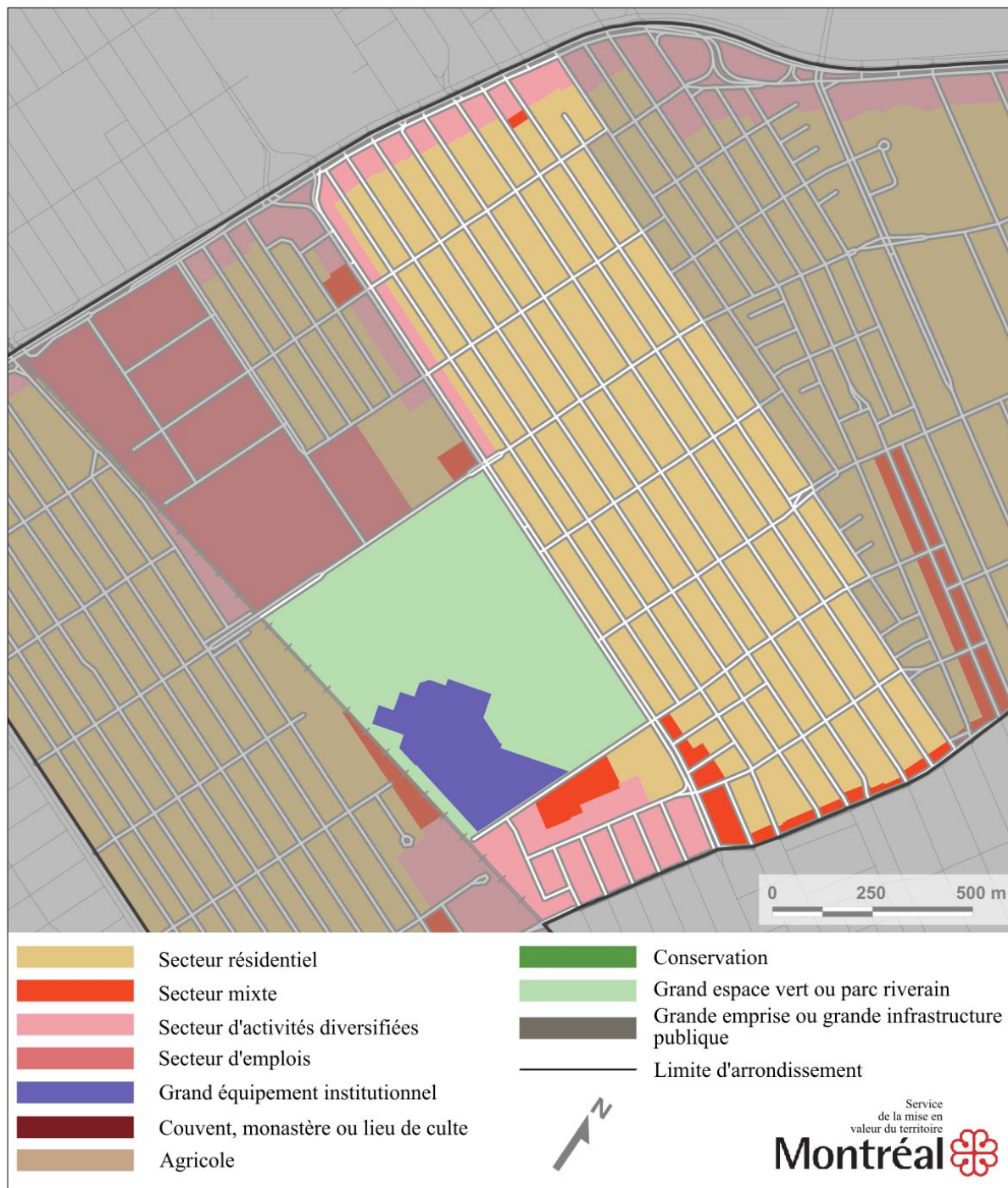


Figure 6.7 : Affectation du sol en 2016
 (Montréal. Service de la mise en valeur du territoire, 2018, restructurée par l'auteure, 2020)

Cette vocation résidentielle du bâti aujourd'hui est d'autant plus accentuée par le fait que le secteur à l'étude est le plus vieux secteur urbanisé de l'arrondissement. Voué à accueillir des ouvriers fuyant le centre de la ville, il a été principalement construit dans la première moitié du siècle, lorsque les multiplex dominaient le paysage montréalais. Les bâtiments du quartier, au-delà de leur ancienneté, sont donc de taille restreinte, ne dépassant que peu souvent les trois étages et pouvant accueillir jusqu'à cinq à six logements (voir figure 6.8).



Figure 6.8 : Régularité du bâti sur la rue Henri-Julien, au coin de la rue de Liège (Victorine Ponsin, 2019)

L'architecture de ces bâtiments est dite typique de Montréal (Benoît et Gratton, 1991). Forme rectangulaire à toit plat, ces bâtiments offrent une entrée unique à chaque logement par le biais de deux escaliers extérieurs généralement en fer forgé, le premier consistant en seulement quelques marches menant au rez-de-chaussée et le second donnant sur le balcon de l'étage supérieur. Accolés les uns aux autres, les bâtiments suivent pratiquement tous ce même schéma. On constate donc, depuis la rue, un alignement régulier de façades en briques, percées de portes et de fenêtres à chaque étage, agrémentées de jardinets verdis (c.f. figures 6.9 et 6.10).



Figure 6.9 : Multiplex sur la rue Drolet
(Beaudry, 2016)



Figure 6.10 : Escaliers en fer forgé sur la rue Henri-Julien
(R. Le Corre / JazzKduPro, 2015)

La représentativité de l'architecture montréalaise associée à l'homogénéité et l'ancienneté des bâtiments du secteur participent finalement à promouvoir le bâti du quartier. Ainsi, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal (2005) estime que la majeure partie du secteur situé entre les rues Casgrain et des Belges, Crémazie et Jean-Talon, possède une valeur patrimoniale intéressante, voir exceptionnelle dans le cas de la rue Saint-Denis et de quelques bâtiments historiques (voir figure 6.11). Cette évaluation implique une approche du patrimoine portant sur l'appréhension de ses composantes dans leur écran paysager, plutôt que de manière isolée, ainsi qu'à partir de l'expérience des usagers, en se basant sur la notion de *paysage urbain* de Lynch (1960). Outre la qualité architecturale, l'évaluation porte sur une « succession de séquences visuelles » (Montréal. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, 2005, p.9) le long d'un chemin, qui participe à la création d'un paysage, à l'illustration d'une histoire ou d'une qualité de vie.



Figure 6.11 : Évaluation du patrimoine urbain
(Montréal. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, 2005,
restructurée par l'auteure, 2019)

Ainsi, le service montréalais note que l'image conviviale de la ruelle montréalaise trouve son origine dans Villieray, lors de sa densification après la Seconde Guerre mondiale. Le secteur de Villieray et la rue Saint-Denis seraient les plus représentatifs de l'histoire de l'arrondissement. Développée dans les années 1920, la rue Saint-Denis est principalement composée de bâtiments à trois étages qui jouent un rôle majeur pour l'homogénéité de son paysage. Son contraste vis-à-vis des rues qui l'avoisinent lui

confèrerait une certaine prestance justifiant sa valeur exceptionnelle (voir figure 6.12). La valeur patrimoniale intéressante attribuée au quartier trouve aussi sa source dans son couvert végétal. Finalement, les auteurs insistent sur l'importance de la conservation de cette typomorphologie villeroise, y incluant les ruelles, ainsi que la conservation des perspectives d'intérêt, à l'instar des vues sur les clochers (voir figure 6.13), sur certains bâtiments, places publiques ou sur certains espaces verts. Relativement à ces deux derniers points, nous pouvons facilement penser à deux espaces d'envergures ayant marqué l'histoire du quartier et dont les empreintes sont toujours présentes dans le paysage actuel, soit le parc Jarry et le marché Jean-Talon.



Figure 6.12 : Ferblanteries sur la rue Saint-Denis, au coin de la rue de Liège
(R. Le Corre / JazzKduPro, 2015)



Figure 6.13 : Clocher de l'église Saint-Vincent-Ferrier
(R. Le Corre / JazzKduPro, 2016)

6.1.4 L'incitation à l'arrêt

Comme préalablement abordé, les marqueurs spatiaux du quartier se trouveraient autant dans des lieux bien spécifiques que dans son enveloppe paysagère. C'est sur ces marqueurs de l'aménagement paysager du quartier et de l'ambiance qui en résulte que nous porterons maintenant notre regard.

Introduits précédemment, les espaces verts constituent, en premier lieu, un marqueur notable du quartier. Nous faisons ici référence aux parcs, aux jardins privés accompagnant les façades arrière et avant des bâtiments, aux jardins communautaires, à l'arborescence, ainsi qu'à tout autre type d'aménagements publics mettant en valeur la flore, que ce soit des saillies de trottoirs, des excavations ou le verdissement des carrés d'arbres. En ce qui concerne les premiers, trois parcs à aires de jeux sont présents au sein du secteur ouest : le parc Saint-Vincent-Ferrier et le parc des rêves, au nord de la rue Jarry (voir figures 6.14 et 6.15), ainsi que le parc Victorien-Pesant, situé à l'ombre de l'église Sainte-Cécile, au sud. Quelques parcs aux dimensions restreintes ajoutent aussi à l'aspect vert du nord au sud : le parc Blanche-Lamontagne situé en retrait du boulevard Crémazie, le parc Gérald-Lalonde avoisinant l'église Saint-Vincent-Ferrier et le parc Guglielmo-Marconi bordant la rue Jean-Talon.

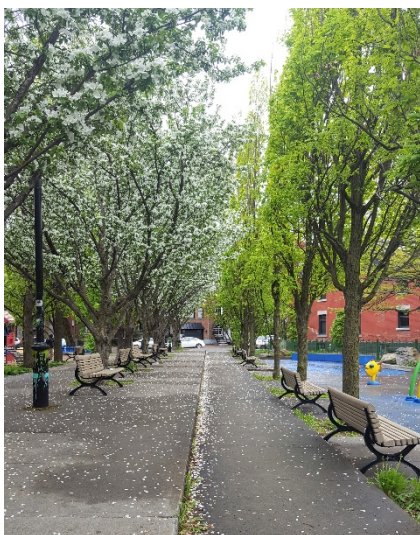


Figure 6.14 : Parc Saint-Vincent-Ferrier
(L'auteure, 2019)



Figure 6.15 : Parc des rêves
(R. Le Corre / JazzKduPro, 2016)

On dénote bien sûr la présence du parc Jarry à proximité directe du secteur résidentiel. Faisant partie du réseau des grands parcs de Montréal, ce dernier offre une foule d'activités et constitue le principal lieu de diffusion ou de rassemblement extérieur du

quartier (spectacles, festivités ou encore concerts y ont lieu). Outre son animation, cette vaste surface verdie est agrémentée d'un étang, d'une fontaine, de quelques buttes et d'arbres entourant un grand terre-plein gazonné. Du mobilier, ainsi que des espaces réservés aux jeux, à la détente et à diverses pratiques sportives viennent s'ajouter à cet ensemble (voir figure 6.3). Si l'on s'éloigne de ces espaces verts bien définis, le cheminement à travers les rues offre à notre vision diverses sources d'accès à la végétation. L'une des plus flagrantes et des plus anciennes consiste en son arborescence (voir figure 6.16). Nombreux, considérant la largeur des rues, les arbres offrent un toit végétal particulièrement dense aux rues locales nord-sud. Sur ces mêmes rues, les jardinets privés en avant des bâtisses, d'ores et déjà relevés dans ce chapitre, semblent particulièrement bien entretenus. De plus, bien que la plupart des cours soient clôturés, on aperçoit tout de même que nombre de ces cours arrière sont verdies, ajoutant à la coupure vis-à-vis de l'urbanité qu'offrent les ruelles (voir figure 6.17).



Figure 6.16 : Couvert végétal de la rue Henri-Julien (R. Le Corre / JazzKduPro, 2016)



Figure 6.17 : Ruelle verte Saint-Dominique – Casgrain (Beaudry, 2016)

De retour sur le domaine public, les jardinets sont dotés d'une continuité par le biais de plates-bandes végétalisées ou de carrés d'arbres séparant la chaussée du passage piéton. Dans le cadre d'une étude portant sur l'appropriation citoyenne de l'espace public villerois, les aménagements de ces espaces par les résidents ont été recensés à l'automne 2016 (Payen, 2018). Comme synthétisé à la figure 6.18, le géoréférencement de ces aménagements dénote une appropriation par le verdissement particulièrement importante à l'ouest de la rue Saint-Denis, ainsi qu'au nord des rues Saint-Gérard, des Belges et Chateaubriand. Officiellement autorisés et même encouragés par l'arrondissement depuis 2014, ces aménagements auraient majoritairement une visée décorative, malgré la présence de certains plants comestibles (voir figures 19 et 20).



Figure 6.18 : Géoréférencement des pratiques d'appropriation citoyenne en 2016 (Payen, 2018, complétée par l'auteure, 2019)



Figure 6.19 : Affichage de l'arrondissement incitant au verdissement (L'auteure, 2017)



Figure 6.20 : Carré d'arbre aménagé sur la rue Casgrain (Montréal, métropole durable, 2013)

Dans cette même lignée, l'arrondissement excave depuis quelques années certaines parties de trottoirs afin d'encourager au verdissement citoyen et, finalement, lutter contre les îlots de chaleurs. Que ce soit sur les plates-bandes des rues transversales ou sur les saillies de trottoirs de plus en plus présentes dans le quartier, l'arrondissement investit également dans la plantation et l'entretien de végétaux. Pour revenir au verdissement issu d'une démarche ascendante de planification, on note d'ailleurs deux initiatives de verdissement collectif sous forme de potagers collectifs, dont un présent aux angles des rues Henri-Julien et Faillon, et son précurseur situé à l'angle des rues Drolet et de Castelnau, appelé le « Mange-Trottoir » (voir figure 6.21). Lancé en 2014 par un groupe d'une dizaine de résidents, ce projet prend la forme de huit placettes, composées de plusieurs jardinières en bois et de plates-bandes, ainsi que d'une petite serre pour la période hivernale. Disposées dans les saillies de part et d'autre de la rue, elles contiennent une « panoplie de plantes comestibles et indigènes. » (Biopolis, 2016), ainsi que des plantes mellifères (de type bourraches, cosmos). Les potagers invitent également à l'arrêt grâce à un banc et un croque-livre.



Figure 6.21 : Aménagements du Mange-Trottoir
(Le Mange-Trottoir, 2016)

Les espaces verts du quartier participent à créer une ambiance propice à la marche et à la rétention des individus sur le domaine public par l'ombre, la fraîcheur, les odeurs et l'enveloppement paysager qu'ils proposent. Ils ont aussi pour avantage de procurer un habitat à la faune locale, la protégeant, tout autant que les habitants du quartier, des sons et particules polluantes émises par les artères voisines. Séparant les piétons de la chaussée et protégeant l'intimité des maisons, ces derniers participent à l'entretien d'un sentiment de sécurité. Toutefois, comme mentionné dans le cas du Mange-Trottoir, cette végétation doit être accompagnée de mobiliers ou d'autres types d'aménagements misant sur le confort, afin d'inciter à la pratique et l'appropriation de l'espace extérieur. C'est pourquoi nous nous sommes penchée sur ce point dans la prochaine section.

Par mobilier urbain, nous entendons ici la présence de poubelles, de bancs, de tables de pique-nique, de croque-livres ou de tout autre type de meubles extérieurs favorisant le confort et la détente. Si le mobilier installé par l'arrondissement se concentre principalement dans les parcs et les places publiques, les rues et ruelles du quartier regorgent aussi de mobiliers résultant d'actions d'appropriation citoyenne et prenant des formes « très hétéroclites comme des chaises et des bancs, des boîtes à livres et des nichoirs à oiseaux » (Payen, 2018, p.58). Complétant les parcs du quartier et le marché Jean-Talon, les deux places publiques du quartier aident à la rétention des individus sur

le domaine public. La place de Castelnau (figures 6.22 et 6.23), située entre les rues de Gaspé et Drolet et incluant le parvis de l'église Sainte-Cécile a, à cet effet, été aménagée par l'arrondissement au courant de l'année 2015, après plusieurs mois de réflexion et de consultations publiques (Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, 2015a). Réalisée dans le cadre du Programme de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal, la place a nécessité, dans un premier temps, la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation (Touchette-Lacasse, 2016). Dans un second temps, de la peinture au sol est venue border et décorer l'espace. Des terrasses ont aussi remplacé les places de stationnements aux abords des trottoirs, incitant à l'arrêt grâce à des supports à vélos, des jardinières, des tables et des bancs (Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, 2015a; 2015b). Outre les nombreux petits commerces à proximité, l'animation y est assurée par un piano public situé sur le parvis de l'église et les spectacles organisés au même emplacement.



Figure 6.22 : Animation du parvis de l'église Sainte-Cécile (La Vitrine, s.d.)



Figure 6.23 : Place de Castelnau, coin de la rue Drolet (Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, 2017)

La place Villeray (figure 6.24), quant à elle localisée à l'angle des rues Lajeunesse et Villeray, résulte d'une démarche de planification issue d'un partenariat entre un commerce à proximité – le restaurant Tapeo – et l'arrondissement (Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, 2015c). Inaugurée en 2015, elle trouve son origine dans l'initiative du fonds Tapeo³⁶, lancé pour les 10 ans du restaurant du même nom. En ce qui touche à sa configuration, elle est composée de tables, de bancs, d'une balancelle et de jardinières. Une toile recouvrant l'ensemble des aménagements protège les usagers du soleil estival. Elle aussi repérable par la peinture colorée qui la délimite, elle favorise la rétention des passants par le biais de supports à vélo. Si on peut souligner le soin apporté à son aménagement, la localisation de la place ne semble pas idéale pour la création d'une ambiance favorisant la rétention des usagers puisque celle-ci se situe au coin de deux larges rues passantes amenant, conséquemment, une chaleur, des odeurs, des bruits et des stimuli visuels nuisibles à la détente. De plus, située sur la chaussée, elle n'est séparée de la voie de circulation que par une plate-bande et une suite de butoirs bétonnés.



Figure 6.24 : Place Villeray
(Carignan, 2015)

³⁶ Lancé en 2014, le fonds Tapeo est une collecte de fonds à l'initiative des propriétaires du restaurant du même nom. Alimenté par les ventes d'un plat spécifique, ce fonds de design urbain vise à redonner à la communauté et au quartier qui ont rendu le succès du restaurant possible (Tapeo, 2014).

Si ces places publiques ont été principalement instaurées par le biais de l'arrondissement dans une démarche descendante, il est ici temps de noter l'importance des comités de ruelles vertes du quartier pour une planification ascendante de l'aménagement public. Ces 23 ruelles vertes transforment la vie du secteur ouest par le biais du verdissement (jardinières, voire excavations dans certains cas), de l'apport de mobiliers, d'œuvres d'arts visuels, d'éléments pour le jeu des grands et des petits.

À l'image de ces places et de ces ruelles, on retrouve d'ailleurs plusieurs d'initiatives d'embellissement et de promotion de l'art de rue à travers le quartier. Que ce soit à la charge de l'arrondissement (à la station de métro Jarry ou sur la rue de Castelnau, par exemple), de commerçants (comme le bar Etoh situé sur la rue Jarry) ou encore de comités de ruelles vertes (pour ne nommer qu'elles, les ruelles La belle verte, Les voisins d'abord, Ze Rüelle ou encore Saint-Dominique-Casgrain), des murales recouvrent doucement les murs du quartier (voir figures 6.25). Outre ces œuvres de grande envergure, on retrouve également quelques œuvres de plus petites dimensions, d'origine citoyenne et informelle, présentées sur divers supports (poteaux, sols, murs, clôtures, etc.; voir figure 6.26). Enfin, bien que notre observation se soit limitée à la période estivale et que nous n'ayons donc pas systématisé celle-ci hors de cette période, nous ne pouvons pas faire fi de l'importance des décorations saisonnières et temporaires des espaces publics. Particulièrement remarquables lors des fêtes de fins d'années et d'Halloween (voir figure 6.27), les décorations thématiques sont fort présentes dans le quartier.



Figure 6.25 : Murale « Le Regard » par Mono Gonzalez, sur la rue Jarry (Bousquet, 2017)



Figure 6.26 : Petit tableau dans la ruelle verte La face cachée de la rue (Beaudry, 2016)



Figure 6.27 : Décorations de la ruelle Henri-Julien – de Gaspé, Guizot – de Liège pour Halloween (L'auteure, 2017)

6.2 Les pratiques

Principalement étudié par le biais des entretiens semi-directifs, nous avons structuré le cas des pratiques locales sous des thématiques synthétisant leur uniformité, puis par les questions des entretiens abordant ces thématiques. Considérant que notre présentation sera dorénavant constituée de pourcentages et de proportions, il est nécessaire de rappeler qu'à moins d'avis contraire, nous nous servons d'une base de 30 participants résidents, de neuf participants commerçants et de cinq organisations communautaires à démarche ascendante. Les exceptions reposent sur un manque de données (mécompréhension de la question, ne sais pas quoi répondre, scénario non applicable, etc.) et seront systématiquement mentionnées lors de la présentation des résultats.

6.2.1 Priorité du transport doux

Une des premières questions de nos entretiens traitait des modes de déplacement privilégiés par les participants. Il leur était donc demandé d'identifier les principaux moyens de locomotions employés à l'intérieur de ce qu'ils considéraient comme leur quartier et vers l'extérieur de ce périmètre. 27 des 30 répondants usent de la marche comme principal moteur de déplacement à l'intérieur du quartier, dont 9 ne pouvant se décider entre la marche et le cyclisme. Les trois répondants restants utilisent principalement leurs automobiles. Bien que ce moyen de transport n'ait été mentionné que peu de fois lors de cette question, on note que les abonnés au système d'autopartage Communauto sont particulièrement nombreux dans le quartier (voir figure 6.28).

Lorsque les participants doivent sortir du quartier, 19 privilégient les transports en commun, dont 12 font référence au métro. Le vélo et l'automobile sont ensuite mentionnés respectivement à six et sept reprises. Les résidents du secteur seraient d'ailleurs les plus concernés de l'arrondissement par l'utilisation des transports en

commun et des transports actifs (Touchette-Lacasse, 2016). Les raisons de cette mobilité sortante de l'arrondissement seraient principalement des obligations professionnelles et scolaires (Touchette-Lacasse, 2016).



Figure 6.28 : Localisation des stations et des abonnés à l'entreprise d'autopartage Communauto en 2017 - (Communauto, 2017)

6.2.2 Le local valorisé au quotidien

Afin d'expliciter l'étendue du secteur abordé dans les entretiens, nous avons synthétisé trois types d'expériences de ce dernier (voir figure 6.29), soit le secteur fréquenté par les résidents, le secteur qu'ils considèrent comme leur quartier et le secteur de résidence de la clientèle des commerçants interrogés³⁷.

³⁷ Les expériences des résidents ont été recensées grâce aux cartes commentées, et notamment, pour l'espace fréquenté, par une analyse spatiale de la répartition des lieux et trajets régulièrement pratiqués. Les commerçants étaient, quant à eux, questionnés sur l'origine géographique de leurs clientèles.

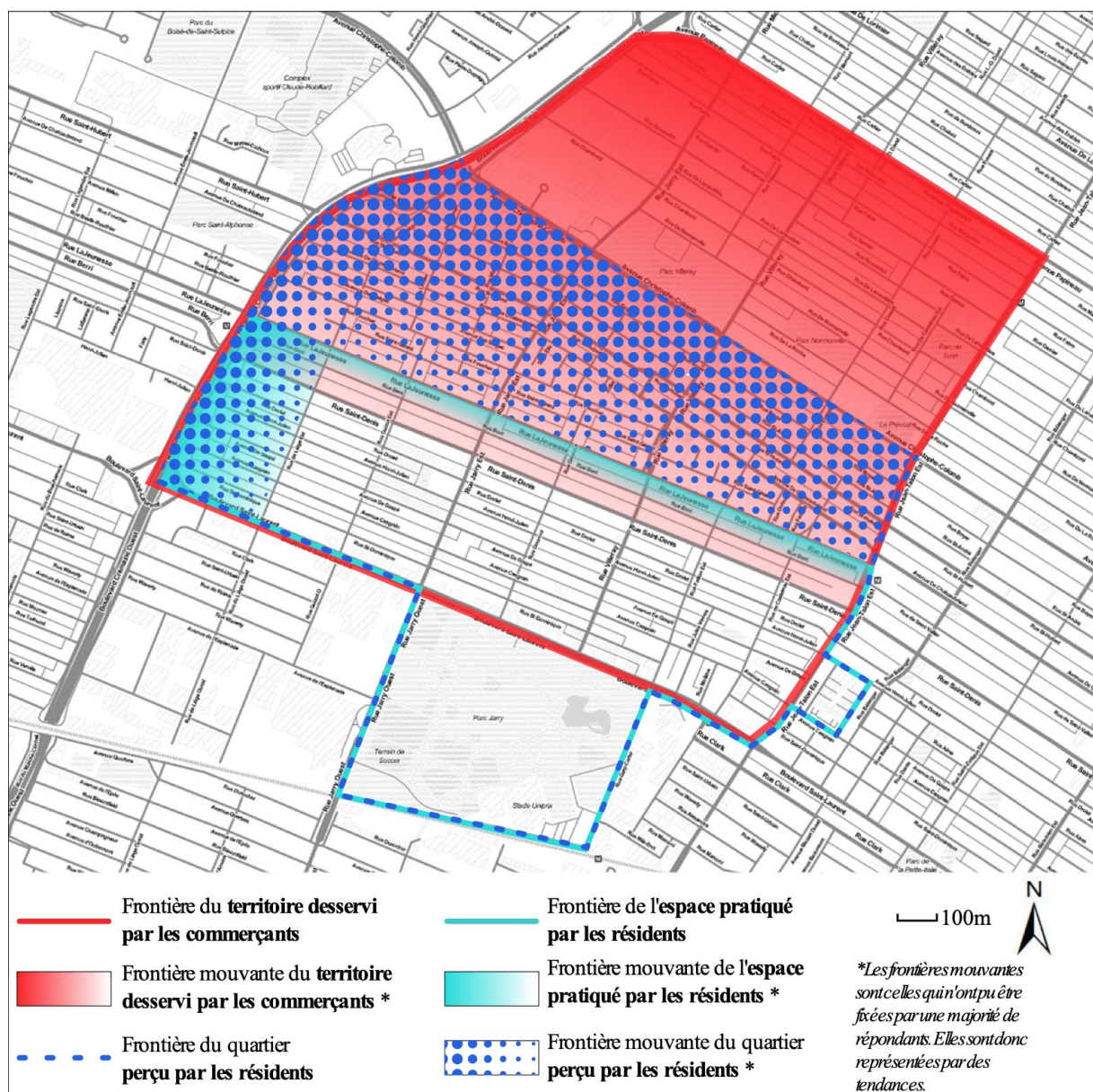


Figure 6.29 : Frontières du quartier selon les résidents et commerçants
(L'auteure, 2020; fond de carte Stamen Design, 2018)

Si les répondants semblent s'accorder sur les frontières ouest et sud, les frontières est et nord semblent plus mouvantes. Le boulevard Crémazie et l'autoroute 40 agiraient, d'une part, comme une barrière physique perceptible dès la rue de Liège puisque nombre de répondants considèrent cette dernière comme limite nord. On peut d'ailleurs

corrélér ce constat avec le fait que l'autoroute 40 est désignée comme une nuisance pour le quartier par cinq résidents. Habitant tous à proximité de celle-ci, ces derniers notent la pollution qu'elle apporte, que ce soit par l'émission de particules fines, de bruit ou de poussières. La frontière nord évoluerait aussi selon le lieu de résidence, étant donné que nombre de répondants habitant le sud de Villeray ne fréquentent pas et n'incluent pas le nord de la rue Jarry dans leur quartier. Quant à la frontière est, si les commerçants la situent entre les rues Saint-Denis et Papineau, les résidents fréquentent un quartier se bornant entre Berri et Lajeunesse, mais perçoivent la limite de celui-ci au niveau des rues Christophe-Colomb (pour 13 d'entre eux), Saint-Hubert (4) ou Lajeunesse (4). Bien qu'elle rétrécisse le quartier vis-à-vis des limites officielles du district électoral, la frontière est du quartier semble perméable en comparaison avec les frontières nord, sud et ouest. Les incertitudes notées chez les participants semblent corrélées avec une fréquentation sporadique de l'est du quartier. En effet, ce secteur semble être visité moins fréquemment et dans le dessein d'atteindre des lieux bien spécifiques (commerces, services publics, etc.) plutôt que dans celui de se promener. Les itinéraires de promenade privilégiés s'étendent plutôt du boulevard Saint-Laurent à la rue Berri, des rues de Liège à Jean-Talon³⁸.

Les lieux et itinéraires fréquentés étaient, ensuite, inventoriés selon la régularité à laquelle ils étaient visités, c'est-à-dire régulièrement (à l'échelle quotidienne ou hebdomadaire) ou de manière plus occasionnelle. Comme introduit à la carte précédente, un grand nombre de participants insistait sur l'inclusion du parc Jarry à leur frontière ouest et du marché Jean-Talon à leur frontière sud, bien que ces derniers fassent respectivement partie du district de Parc-Extension, pour l'un et du district Saint-Édouard, ou plus communément Petite-Patrie, pour l'autre. Cette seconde partie de l'enquête cartographiée explique ce point, compte tenu que la quasi-totalité des répondants fréquente ces deux lieux présentés comme phares du quartier. Ils sont, en

³⁸ Selon les tracés de 13 participants ayant précisé leurs itinéraires de promenade.

effet, régulièrement visités par 22 participants respectivement et, de manière plus occasionnelle, par 7 participants respectivement. Les parcs pour enfants Saint-Vincent-Ferrier et Victorien-Pesant complètent le parc Jarry en attirant chacun six participants. En ce qui concerne les commerces, deux se distinguent par l'attention portée par nos participants : la boulangerie Le Pain dans les Voiles et la Fruiterie Lina, respectivement fréquentées par 16 et 13 participants³⁹. Le Bistro L'Enchanteur (figure 6.30) et l'épicerie LOCO attirent, quant à eux, neuf participants chacun.



Figure 6.30 : Restaurant sur la rue de Castelnau *Bistro L'Enchanteur* (Tennis Canada, 2016)

Pour l'analyse du portrait de ces commerces, nous n'avons considéré que les 19 commerces fréquentés par un minimum de cinq participants. Les deux tiers de ces établissements aux offres variées – épicerie, cafés, boulangeries, etc. – sont des commerces de proximité, indépendants ou succursales de petites chaînes locales. Ces derniers sont récents puisque plus de la moitié ont été implantés il y a moins de 5 ans et seulement 2 d'entre eux ont plus de 10 ans d'ancienneté. Tous sont localisés sur des

³⁹ Notons toutefois que ce dernier commerce tient, sans doute, ce score de fréquentation en raison du recrutement d'une partie de nos participants par son biais.

rues est-ouest et notamment sur la rue Jarry, à raison de 10 commerces. Si la rue de Castelnau n'est le support que de trois de ces établissements, elle est pourtant fréquemment mentionnée pour l'attractivité de son regroupement commercial.

À l'inverse, les commerçants étaient interrogés sur le profil de leurs clientèles respectives. Nous souhaitons ainsi évaluer le niveau de similitude de l'échantillon de résidents étudié et de la clientèle des commerçants. Comme indiqué par la majorité de ces derniers, ce profil est principalement familial. Si quatre répondants servent autant de « jeunes [que de] têtes blanches », quatre autres soulignent une part importante de « jeunes ». Sur le plan de l'occupation, on fait référence à une population étudiante et à une population active, œuvrant particulièrement dans les domaines de l'enseignement et des arts. Enfin, nos répondants ont tendance à regrouper leurs clientèles dans une classe sociale dite « moyenne aisée », qui correspondrait à la récente gentrification :

Ça représente la tendance actuelle du quartier. Les prix, les loyers commencent à augmenter, le quartier est prisé. Ce ne sont pas des gens qui pourraient se payer un appartement en centre-ville, mais qui peuvent se payer un loyer un peu plus cher qu'à Parc-Extension. (Commerçant, 3 ans)⁴⁰

Bien qu'on parle d'un regroupement d'organisations communautaires et non d'un commerce, 13 participants disent fréquenter le Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse, principalement pour la cueillette de paniers de fruits et légumes biologiques. 17 résidents déclarent, d'ailleurs, fréquenter des organismes communautaires, dont 11 de façon régulière (de plusieurs fois par semaine à quelque fois par année). Les services recherchés sont ceux pour enfants, les activités sportives, les dits-paniers biologiques, ainsi qu'un enrichissement culturel (apprentissage d'une

⁴⁰ Rappelons que le nombre d'années situé à côté du répondant correspond à la date d'implantation du commerce ou de l'organisme communautaire, ou bien à la date d'emménagement du résident.

langue, conférence, etc.). Quasiment tous les répondants font référence au Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse et/ou au centre Patro Le Prevost.

En ce qui concerne les itinéraires de transit et de promenade, la rue de Castelnau est la plus mentionnée (à 16 reprises) pour son rôle commercial et sa convivialité. C'est pour des raisons similaires que la rue Villeray est mentionnée à sept reprises. Autrement, les petites rues résidentielles locales à sens unique, moins exposées à la circulation des automobiles que les grandes artères, sont privilégiées par la majorité de nos répondants. Celles entourant la rue Saint-Denis (rues Henri-Julien, Drolet et Berri) sont les plus mentionnées tant pour des raisons pratiques (proximité des stations de métro, pistes cyclables, accès direct au marché Jean-Talon) que pour la qualité de l'expérience piétonne. Dans le même ordre d'idées, 15 participants mentionnent passer par les ruelles plutôt que par les rues pour « le principe de pouvoir marcher librement, de ne pas être cantonné à un trottoir, de ne pas avoir toujours besoin de regarder s'il y a une voiture qui arrive » (Résidente, 18 ans), « pour découvrir le quartier sous un angle différent [...] le revers du décor » (Résident, 17 ans) ou encore pour le fait qu'elles « aère[nt] un peu les lieux. Tu vois les enfants jouer, courir » (Résidente, 4 ans).

Finalement, lorsque questionnés sur leur participation à des événements publics dans le quartier, 80 % des 25 répondants considérés déclarent se rendre régulièrement à des représentations musicales, théâtrales, de cirque, ou encore aux festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Deux lieux sont principalement mentionnés à cet effet : le parc Jarry à 13 reprises, ainsi que la rue de Castelnau et son parvis d'église à 11 reprises.

6.2.3 Implication citoyenne

Cette section du questionnaire visait à évaluer le degré d'implication des participants dans leur quartier. Cette idée d'implication regroupe autant les initiatives individuelles

que collectives d'entretien ou d'amélioration du quartier. Considérant que l'implication résulte d'un intérêt pour celui-ci, nous avons aussi questionné les habitants sur leur curiosité et l'attention qu'ils portent aux actualités locales.

6.2.3.1 Implication citoyenne collective

Nous souhaitions, tout d'abord, avoir une idée du degré d'implication des commerçants dans le quartier. Par « implication », nous entendions, par exemple, l'organisation d'événements solidaires ou le soutien matériel ou financier de ce type d'événements. Que ce soit par des dons, des commandites, des rabais, des certificats-cadeaux, par la mise en place ou la participation à des projets ponctuels ou permanents, l'ensemble des commerçants interrogés se sont déjà impliqués dans le quartier. Six participants précisent d'ailleurs favoriser ou aider exclusivement les initiatives, organismes situés dans le quartier. Si les commerçants appuient tous des initiatives aidant les personnes vulnérables (levées de fonds, repas pour personnes démunies, etc.), ils donnent tout autant à des clubs de sport, des événements festifs de ruelle ou de quartier – comme la fête de la Saint-Jean-Baptiste mentionnée à plusieurs reprises – bref, à de nombreux événements ou organismes propres à la vie quotidienne des habitants. Les projets de deux commerces participants se distinguent par la permanence de la transformation physique qu'ils impliquaient. Visant à embellir et dynamiser, ces projets concernaient la création de peintures murales, de ruelles vertes ou encore de microplaces publiques et été motivés par un intérêt à « redonner à son quartier. Quand on est arrivé, c'est beaucoup les gens du quartier qui nous ont aidés. On voulait faire un clin d'œil au quartier qui nous a reçus » (Commerçant, 14 ans).

Selon l'organisme Centraide du Grand Montréal (2019) et le témoignage d'un des cofondateurs de l'organisme Villeray en Transition, le quartier serait d'ores et déjà pourvu « d'un dynamisme du milieu communautaire et [...] d'une certaine "culture de

l'engagement citoyen" » (Lebrun-Paré, 2018, p.222). Nous souhaitons vérifier ces informations directement auprès des résidents. Introduisant l'implication par son caractère collectif, notre première question portait sur le bénévolat⁴¹. Comme résumé au graphique 6.31, la moitié des répondants est ou a déjà été bénévoles dans le quartier.

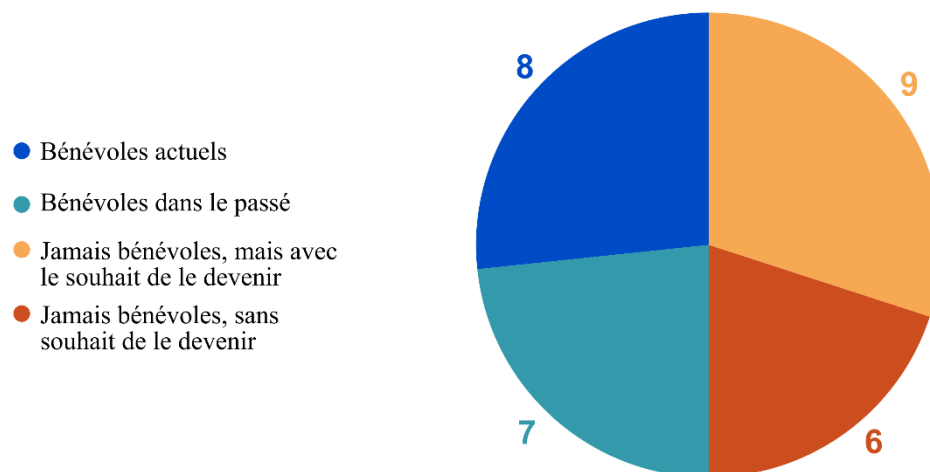


Figure 6.31 : Expériences locales de bénévolat des résidents

Les enjeux des organisations concernés par le bénévolat de nos répondants sont les enfants ou l'éducation (comité de parents dans une garderie par exemple), l'accessibilité financière ou géographique aux services, ainsi que la création d'une vie communautaire. On peut ici penser à la Maison des Grands-Parents de Villera y ou à un comité de création d'une ruelle verte. Pour les neuf participants ne s'étant jamais impliqués, mais pouvant se projeter dans une implication future, l'enjeu le plus mobilisant est à nouveau cette accessibilité et l'entretien d'une vie communautaire dans le quartier. Le souhait de s'impliquer dans une organisation concernant l'alimentation durable est également amené.

⁴¹ Nous prenons ici en compte la nature de l'implication plutôt que l'opinion du participant sur celle-ci afin de la confirmer. Cela signifie que, lorsqu'un résident considérait ne pas s'impliquer dans le quartier, mais était pourtant membre d'un Organisme de Participation des Parents (OPP), nous le considérons comme un bénévole actif du quartier.

On interrogeait ensuite les répondants sur leurs apports au développement du quartier par le biais d'une participation à des consultations, des sondages, des rencontres, que ce soit dans le cadre formel d'un conseil d'arrondissement ou dans le cadre plus informel d'un regroupement de voisins. 22 répondants ont ainsi confirmé avoir participé à une consultation, un sondage ou un conseil d'arrondissement (cinq participants). Sachant que chaque participant pouvait s'être impliqué de différentes manières, les sondages et consultations concernent 13 des répondants, tandis que les réunions de voisins (à l'échelle de l'immeuble ou de la ruelle) en concernent 10. Les participations à d'autres rencontres organisées par des élus, des écoles ou des organismes communautaires ont, quant à elles, été mentionnées par sept répondants (citons pour exemple les rencontres organisées par le Forum Social Villeray, par Solon Collectif, par Villeray en Transition, l'Organisme de Participation des Parents ou bien encore, des manifestations de casseroles organisées au printemps 2012).

6.2.3.2 Implication citoyenne individuelle

Si les questions précédentes recueillaient des informations concernant l'implication collective des participants, les questions suivantes visaient plutôt l'implication individuelle de ces derniers, c'est-à-dire à leur initiative, sans regroupement de personnes⁴². 18 participants seraient ainsi investis dans le quartier par leurs actions individuelles. L'échelle et la nature de ces actions diffèrent beaucoup d'un participant à l'autre, mais sept participants ont une sensibilité toute particulière à des espaces définis qu'ils entretiennent ou animent dans le quartier. Ruelle, parc, carré d'arbres ou

⁴² À l'instar de l'implication collective, nous ne prenons ici en compte que la nature de l'implication et non l'opinion du participant sur celle-ci. De plus, bien qu'elles concernent 27 des résidents, les initiatives concernant l'entretien de l'espace public de manière générale (ramasser des déchets ou des objets obstruant les voies de circulation, etc.), les services rendus de façon spontanée (surveiller un enfant, etc.) ou la convivialité par une facilité de contact avec autrui n'ont pas été comptabilisés en raison du grand nombre de participants ayant affirmé appliquer cette conception du civisme partout et pas seulement à l'échelle de Villeray.

fleurissement général d'une portion de rue, quelle que soit la nature de l'espace visé, cette attention semble toujours accompagnée d'une importante dose d'affects et de temps. À l'échelle globale du quartier, l'implication individuelle prend la forme d'appels passés à la Ville ou l'Arrondissement, d'achats locaux, de projets écologiques ou d'embellissement. Ces deux dernières formes d'implication consistaient, par exemple, en une distribution de fleurs à l'échelle de la rue ou en l'arrachage d'herbes nocives pour la santé, et ce, à l'échelle du quartier.

Sur une base plus passive, l'intérêt pour le quartier est mesurable par l'assiduité à laquelle le résident se tient au courant de l'actualité locale. 26 répondants disent se tenir au courant de celle-ci, dont 16 qui considèrent le faire régulièrement. La plupart utilisent une combinaison de divers médias d'information, dont le bouche-à-oreille par l'intermédiaire de voisins, de commerçants, de la famille ou de l'école (c.f. tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Intérêt pour l'actualité locale et méthodes d'information

Réunions d'information (conseils d'arrondissement, consultations, etc.)	Médias en ligne	Journaux (papier)	Affichage sur l'espace public	Bouche-à-oreille
19 / 26	15 / 26 (dont 11 via Facebook)	12 / 26 (dont 9 via les bulletins Le Tournesol)	21 / 26	12 / 26

Nous souhaitons aussi établir si les participants avaient en commun des enjeux ou des thématiques précis à cœur concernant le quartier. Cette question a confirmé le partage d'idées vis-à-vis du quartier puisque les cinq thématiques, indiquées dans le tableau 6.2 suivant, ont pu résumer la majorité des réponses des participants. Les commerçants étaient également interrogés sur les thématiques qui semblaient tenir à cœur aux habitants du quartier. Pour cela, nous demandions aux commerçants s'ils constataient que certains sujets revenaient régulièrement dans leurs conversations. Selon cinq répondants, il semblerait ainsi que la majorité des sujets de conversation soient variés.

Quatre répondants font tout de même référence à des sujets localisés dans le quartier et ayant été mentionnés par les résidents, tels que l'évolution récente de ce dernier, les travaux en cours ou les problématiques de circulation et de stationnement.

Tableau 6.2 : Thématiques d'intérêt pour les résidents

Environnement		Circulation et stationnement	Confort de l'espace public (piétonnisation, esthétique, propreté, etc.)	Gentrification	Vie commerciale
17 / 30		11 / 30	10 / 30	9 / 30	7 / 30
Gestion du couvert végétal	Éco-responsabilité				
13 / 30	8 / 30				

6.2.3.3 Conséquences morphologiques de l'implication

Bien que nous ayons d'ores et déjà abordé les pratiques d'implication individuelle ou collective des répondants, nous souhaitons aller confirmer ces dernières et approfondir leurs résonnances concrètes sur la morphologie du lieu. Tout d'abord, on questionnait les participants sur l'entretien, la transformation des jardinets qui sont juxtaposés et devancent leurs lieux de résidence. Ayant interrogé beaucoup de personnes vivant en étage, nous n'avons reçu que 11 réponses. Ces 11 participants s'accordent et affirment tous entretenir leur jardinet avant. Si la satisfaction individuelle est présente chez tous, huit participants, soit trois quarts d'entre eux, disent agir par sentiment de responsabilité collective pour l'embellissement de la rue, de leur quartier.

Dans la continuité de ce verdissement à proximité de chez soi, on interrogeait ensuite les participants sur l'aménagement d'un carré d'arbre près du lieu de résidence. Sur 20

répondants⁴³, 12 affirment avoir déjà aménagé un carré d'arbre, dont 2 ajoutant avoir également tenté d'inciter leurs voisins à les verdir (par le lancement d'une pétition, par exemple). À l'instar des jardinets avant, la majorité des participants ayant modifié leurs carrés d'arbres (10 d'entre eux) considèrent que c'est une contribution à un intérêt collectif d'embellissement, de verdissement, de durabilité du quartier (plantation de vivaces, d'espèces mellifères et/ou indigènes). Certains participants notent aussi la contribution de cette pratique à l'appropriation du quartier : « J'apprécie beaucoup le concept. [...] Je suis très impressionné par l'énergie que les gens peuvent mettre sur un petit bout de terre qu'ils s'approprient. C'est aussi très respecté par tous. C'est très sain comme pratique, ça profite à tout le monde » (Résident, 10 ans).

Enfin, toujours dans un objectif d'exhaustivité, nous interrogeons les habitants sur leurs implications dans des organisations dont un des principaux objectifs était une transformation physique du quartier. Seulement quatre répondants ont confirmé être impliqués dans une telle organisation. L'un d'entre eux a mis en œuvre un événement de « plogging » (rencontre des activités de jogging et de ramassage des déchets). Les autres répondants sont impliqués dans les comités de leurs ruelles vertes respectives.

En s'éloignant des entretiens avec les résidents, si l'on se réfère aux commentaires des quatre représentants de ruelles vertes interrogés, cela peut notamment s'expliquer par le fait que les comités organisateurs des ruelles vertes seraient généralement toujours composés d'un même petit noyau d'individus engagés (de moins de 10 personnes à une dizaine de familles). Bien que la démarche de planification se veuille horizontale, les projets internes aux ruelles vertes seraient toujours menés par quelques preneurs d'initiatives et suivis par le reste des habitants impliqués, mais pas sur une base régulière. Néanmoins, la satisfaction vis-à-vis des projets reste générale, selon les

⁴³ Là encore, que ce soit parce que ces carrés étaient déjà aménagés ou parce qu'il n'en existe tout simplement pas, 10 participants n'ont pu répondre à la question.

représentants interrogés qui ne notent que quelques réfractaires marginaux. En ce qui concerne l'ensemble de la population plus ou moins intensément impliquée dans ses ruelles, les représentants notent une prépondérance de familles, d'occupants de rez-de-chaussée et de propriétaires, ces trois caractéristiques se recoupant fréquemment. Bien que ce profil ne soit pas exhaustif de la population impliquée, on note aussi une majorité de francophones et de travailleurs appartenant à une classe sociale moyenne ou aisée. Si les professions semblent diversifiées, les représentants font plusieurs fois mention d'artistes habitant la rue. De plus, l'importance des enfants pour la création des liens par la ruelle est appuyée par tous. Celle-ci vient notamment expliquer l'implication assidue des familles. Ces liens sont à la base de la vie sociale propre aux ruelles vertes et mentionnées par tous les représentants. C'est notamment cette vie sociale qui justifie la création des ruelles vertes pour deux représentants sur quatre, que ce soit pour encourager à la rencontre ou pour officialiser de manière tangible une convivialité locale d'ores et déjà présente. Pour une autre représentante, sa ruelle a été créée dans le but de contrer des îlots de chaleurs et la pollution émanant d'une artère voisine. La quatrième ruelle verte étudiée a, quant à elle, été créée afin de prendre des mesures garantissant la sécurité du voisinage par rapport à la circulation automobile. Bien que diverses visions soient à l'origine de la mise en marche de ces projets, la suite de ces derniers nous laisse constater que les résultats finissent par se croiser. Ainsi, si le verdissement pour contrer les îlots de chaleurs et la pollution était le point de rassemblement officiel des habitants de la troisième ruelle, sa représentante évoque la création de liens sociaux est venue se rajouter par la suite. L'intérêt de cette ruelle n'est donc plus seulement conçu comme sanitaire et écologique, il est aujourd'hui aussi social. Sur ce point, tous les représentants dépeignent leurs ruelles comme des milieux où les voisins communiquent, fêtent ensemble et s'entraident, à l'instar de cette représentante qui, faisant référence aux départs en vacances de ses voisins, nous dit « j'ai eu, à un moment donné, les clés de cinq maisons » (Organisme communautaire, 1 an).

Outre les nombreuses activités collectives (fêtes, cuisine communautaire, jeux improvisés, cinéma de ruelles, etc.), la vie de ruelle est concrétisée par les transformations physiques permanentes et temporaires de ces dernières. Illustrés dans les figures 6.32, 6.33 et 6.34, les aménagements permanents peuvent être regroupés sous les thématiques du verdissement (mises en place de jardinières, de plantes décoratives ou comestibles), de l'embellissement (peintures au sol, murales, artisanat sous diverses formes, guirlandes lumineuses ou de fanions, etc.), du confort (bancs, coffres de rangement), du divertissement (croque-livres, équipements sportifs tel qu'un filet de badminton, etc.) et de la sécurité (dos d'âne). Les aménagements temporaires varient de manière saisonnière (bar en glace, mini-patinoires, igloos, glissades en hiver) et de manière ponctuelle selon des événements festifs tels qu'Halloween ou Noël.



Figures 6.32, 6.33 et 6.34 :
Exemples d'aménagements
temporaires et permanents
dans les ruelles vertes Saint-
Dominique – Casgrain et La
face cachée de la rue
(Beaudry, 2016)

Dans un autre contexte, le projet à démarche ascendante du Mange-Trottoir dépasse ses objectifs écologiques initiaux, car il permet de nouer des liens de convivialité et d'entraide entre citoyens, voire même de briser la solitude de certains. Ainsi, outre les liens plus évidents entre membres du regroupement, le jardinage offrirait une opportunité de contact entre habitants, commerçants et simples passants du quartier; le potager étant un bon prétexte pour engager des conversations

6.3 Les rapports sociaux

Les rapports sociaux entretenus dans le quartier sont difficilement mesurables autrement que par le questionnement direct des individus concernés. C'est pour cela que cette partie de notre analyse se réfère exclusivement aux résultats de nos entretiens semi-directifs, qu'ils soient avec des résidents, des commerçants ou des organisations communautaires.

6.3.1 Densité du lien et des interactions sociales

Plus de la moitié des répondants estime entretenir une cinquantaine de relations sociales dans le quartier, ou plus. Seulement six estiment ce nombre des relations locales inférieur à 20. Finalement, 80 % des répondants entretiennent respectivement plus de 20 relations dans le quartier. Les natures de ces relations diffèrent. Si plus d'un tiers des répondants précise avoir des amis dans le quartier, les relations entretenues sont majoritairement classables dans une catégorie « connaissance ». Ces connaissances seraient principalement des voisins, des commerçants et, en moindre mesure, des parents d'enfants, croisés à l'école ou dans divers lieux destinés aux enfants.

Nous avons, ensuite, pu souligner la fréquence et le contexte des interactions sociales dans le quartier. Celles-ci sont comprises comme les salutations, les plus ou moins

brèves conversations et les rencontres que les résidents ont déjà expérimentées⁴⁴. Comme résumé au tableau 6.3, plus de 80 % des répondants saluent ou entretiennent régulièrement des conversations avec d'autres personnes du quartier.

Tableau 6.3 : Fréquence et nature des interactions sociales

Nature Fréquence	Salutation		Brève conversation		Rencontre organisée	
	Nombre de résidents	Cumul	Nombre de résidents	Cumul	Nombre de résidents	Cumul
Quotidienne	22 / 30	73 %	11 / 30	37 %	-	-
Hebdomadaire	6 / 30	93 %	14 / 30	83 %	13 / 30	43 %
Occasionnelle	-	-	4 / 30	97 %	Mensuelle	6 / 30 63 %
					Annuelle	8 / 30 90 %
Rare ou jamais	2 / 30	100 %	1 / 30	100 %	3 / 30	100 %

À nouveau, ces interlocuteurs sont principalement des voisins, des parents d'enfants, des commerçants ou bien, encore, des passants inconnus. C'est sans surprise que les endroits où ces interactions ont lieu sont dans la rue, la ruelle, le parc et les petits commerces, sans que ce soit automatiquement avec des commerçants. De plus, malgré le fait qu'elles puissent parfois interférer avec leur intimité ou leurs activités, ces conversations semblent pleinement satisfaire les répondants : « Je disais à quelqu'un dernièrement que c'était compliqué d'aller faire le marché à telle heure parce qu'entre le marché et chez nous, même si ce n'est pas loin, tu croises des gens, puis tu parles [rire] » (Résidente, 22 ans). La participation régulière (au moins une fois par mois) à des rencontres entre acteurs du quartier concerne la majorité des répondants. Bien que chacun expérimente une variété de types de rencontre, précisons que la moitié des

⁴⁴ Pour la première partie de cette question, on ne considérait que les salutations, verbales ou gestuelles, non requises par des règles de bienséance (une salutation faite à un commerçant n'était donc pas comptabilisée).

Pour la seconde partie, au-delà de simplifier cette description des résultats, il nous a semblé pertinent de ne traiter que la période estivale (pour les réponses précisant cette distinction saisonnière) puisque nous cherchons à déterminer le désir d'interaction avec autrui. Or, la distinction été/hiver ne fait que mettre l'accent sur la probabilité de croiser quelqu'un à l'extérieur et non sur la volonté d'interagir.

rencontres régulières se font avec des habitants considérés comme des amis. Si ce type de rencontre et de liens forts participent à l'ambiance conviviale du quartier et à l'attachement que ces répondants peuvent avoir pour ce dernier, il est tout de même nécessaire de rester prudent vis-à-vis de leurs apports limités pour l'entretien d'un sentiment et d'un dynamisme communautaire à l'échelle du quartier⁴⁵. En ce qui concerne la nature des autres interactions mentionnées par les répondants, la participation à des événements publics locaux (20 participants), les activités liées aux enfants (réunions d'école, au parc, fêtes, etc. pour 11 participants) et les rencontres de ruelles, plus ou moins organisées, mais « prévisibles » (pour 10 participants) rassemblent le plus. Parmi ces divers types de rencontres, si l'on considère seulement les rencontres liées au voisinage proche (pâté de maisons) et les fêtes pour enfants comme étant les seules ayant un objectif clair de sociabilisation, 12 répondants participent à des rencontres dans le quartier afin de créer ou d'entretenir un lien avec d'autres habitants.

6.3.2 Rôle des commerçants et des organismes communautaires pour la sociabilité locale

Dans la continuité de cette évaluation des interactions entre résidents, nous avons souhaité obtenir le point de vue des commerçants et des représentants d'organisations communautaires. Nous leur avons donc demandés la fréquence à laquelle ils observent des rencontres impromptues entre personnes du quartier, que ce soit à l'intérieur de leurs établissements ou sur leurs territoires d'intervention pour les organismes. Ces derniers seraient des lieux propices à la rencontre impromptue puisque six représentants d'organisations communautaires sur huit affirment que cela arrive souvent, faisant notamment, à trois reprises, référence à la notion de village. À

⁴⁵ Rappelons que, selon Granovetter (1973), les liens forts ne seraient utiles à la création et l'entretien d'une communauté, que par leurs associations à des liens faibles. Pour la circulation des idées et la création de projets, ils ne devraient donc pas représenter la majorité des liens entretenus par les répondants (voir chapitre IV).

l'exception d'une participante disant n'observer ces rencontres que de temps en temps, les commerçants disent, quant à eux, en être très fréquemment spectateurs, entendant par-là l'observer au minimum plusieurs fois par semaine. Les quatre commerçants ayant précisé la nature des relations entre ces clients désignent des voisins ou, pour deux d'entre eux, des parents se connaissant par l'école ou la garderie. De plus, une impression de familiarité ressort des commentaires recensés dans cette question : « C'est comme un petit village, Villeray, tout le monde se connaît de près ou de loin. [...] Tu ne viens pas ici si tu ne veux pas croiser quelqu'un » (Commerçante, plus de 20 ans). Les commerçants semblent également apprécier ce type de situation comme le démontre ce participant, à propos de longues conversations que peuvent avoir des clients sur son lieu de travail :

Je trouve ça drôle. Moi, je sortirais une table avec deux chaises et du café! [rire] Ça ne me dérange pas du tout, je trouve ça cool. Ça met aussi une ambiance dans le magasin. Dans un petit magasin comme ici, si je me chicane avec un autre employé, c'est sûr que tu le sens. Par contre, c'est pareil quand tout le monde est de bonne humeur, tu le sens tout de suite. (Commerçant, plus de 20 ans)

Considérant que les commerces de proximité semblent offrir des lieux propices à la rencontre et à la sociabilisation entre résidents, nous nous sommes ensuite penchée sur la relation entre les clients et les commerçants. Tous les résidents se disent satisfaits de cette relation et la majorité d'entre eux disent entretenir un contact chaleureux, singularisé par le fait de connaître et d'être connu des commerçants (voir graphique 6.35). Cette interconnaissance prend plutôt place dans des petits commerces indépendants.



Figure 6.35 : Familiarité des relations entre les résidents et les commerçants

Finalement, une majorité des répondants valorisent le fait d'avoir un lien allant « au-delà de la simple relation commerciale » comme nous le décrit l'un d'entre eux. Cela sous-entendrait la possibilité d'entretenir des conversations, d'en apprendre l'un sur l'autre, voire même de nourrir une relation affective avec le commerçant.

Dans un commerce, ce qui fait la différence en bout de ligne, c'est à qui tu parles. Ce qui fait que tu reviens et que tu prends des habitudes quelque part, c'est que tu parles à des gens qui vont avoir envie de te parler, qui sont contents de t'avoir avec eux, qui sont fiers de leurs produits, qui peuvent te conseiller. [...] Le contact, l'humain c'est ce qui définit ma qualité de vie dans le quartier. (Résident, 13 ans)

Souhaitant évaluer la réciprocité des informations obtenues chez les résidents, nous avons interrogé les commerçants sur le degré d'intimité et la singularité des relations entretenues avec la clientèle. C'est dans l'idée que la possibilité de sociabiliser joue un rôle important dans le choix de fréquenter un commerce plutôt qu'un autre, que l'ensemble des commerçants interrogés ont confirmé entretenir un contact chaleureux avec leurs clients et même, pour certains, un contact dit familial. Bien que les discussions concernant un autre sujet que l'offre commerciale sont monnaie courante dans les neuf commerces, celles-ci restent peu élaborées, peu intimes, classables dans le domaine du « *small talk* » (Commerçant, 8 ans) comme nous le résume un des trois répondants émettant cette opinion. Au premier égard contradictoire avec le constat précédent, la possibilité de conversations intimes, avancées par cinq répondants, est pourtant plausible sachant que ces derniers précisent que ce type de conversation ne concernerait que les clients plus réguliers, sur un rythme moins fréquent. De la même façon qu'une de nos commerçantes se présente comme « omnipraticien[ne] », un deuxième commerçant mentionne son écoute comme une qualité recherchée : « Certains clients ont besoin de parler d'eux, ils viennent pour ça. On est le psychologue. Juste le fait de jaser des fois, ça leur donne des pistes de solutions, puis ça les calme » (Commerçant, 5 ans).

Dans le même ordre d'idée, les commerçants confirment, à une exception près, nourrir des relations d'interconnaissance avec leurs clientèles, voire même des relations amicales, pour un tiers d'entre eux. Avec un sourire, un participant illustre le confort de ces relations pour les deux parties avec cette situation lui arrivant de temps à autre : « Tellement [à l'aise] que, des fois, un client va chercher un truc, on jase, il dit "Ok bye!" et il oublie de payer. Ce sont des clients qui n'ont aucune malice » (Commerçant, plus de 20 ans). Néanmoins, il va de soi que ces divers degrés de familiarité ne peuvent être entretenus avec l'intégralité des clients fréquentant ces commerces et que, par suite logique, les participants ne faisaient ici référence qu'à leurs clients réguliers. Mentionné par cinq commerçants, ce degré d'interconnaissance ou même d'intimité serait encouragé par le faible roulement des employés. En effet, si celui-ci donne l'opportunité aux clients d'apprendre à connaître leurs commerçants, c'est également le cas dans le sens inverse. C'est d'ailleurs dans ce sens que deux commerçants nous font part, non sans une certaine satisfaction, de l'observation des cycles de vie de leurs clients : « Il y a des clients qui étaient célibataires la première fois que je les ai servis et maintenant ils sont mariés, avec des enfants » (Commerçante, plus de 20 ans).

Au sujet de l'interconnaissance des prénoms entre clients et commerçants, l'ensemble des commerçants interrogés a confirmé, avec aplomb, connaître les noms d'une partie de leurs clients et que les clients connaissent les leurs. Six commerçants précisent avoir également d'autres informations sur leur clientèle, que ce soit des informations sur leurs vies personnelles, leurs goûts ou préférences, ou encore leurs habitudes de fréquentation du commerce. D'après les commentaires et appellations utilisées par les commerçants et les résidents, cette interconnaissance s'insinuerait jusque dans le langage quotidien des derniers, puisque certains clients vont jusqu'à remplacer le nom officiel du commerce par la locution « chez Pierre »⁴⁶, construite à partir du nom du propriétaire.

⁴⁶ Exemple de locutions entendues. Le prénom a été changé.

6.3.3 Rôle du voisinage pour la sociabilité locale

Outre les commerçants, la source la plus évidente de sociabilisation locale est le voisinage. Nous comprenons celui-ci comme le voisinage direct et le voisinage élargi⁴⁷, respectivement à l'échelle du bâtiment d'habitation et à l'échelle d'un périmètre couvrant les rues et ruelles jouxtant le domicile. Cela correspond aux habitations situées à une centaine de mètres au nord et au sud du domicile, ainsi qu'à celles situées à une cinquantaine de mètres à l'est et à l'ouest de celui-ci (voir figure 6.36).

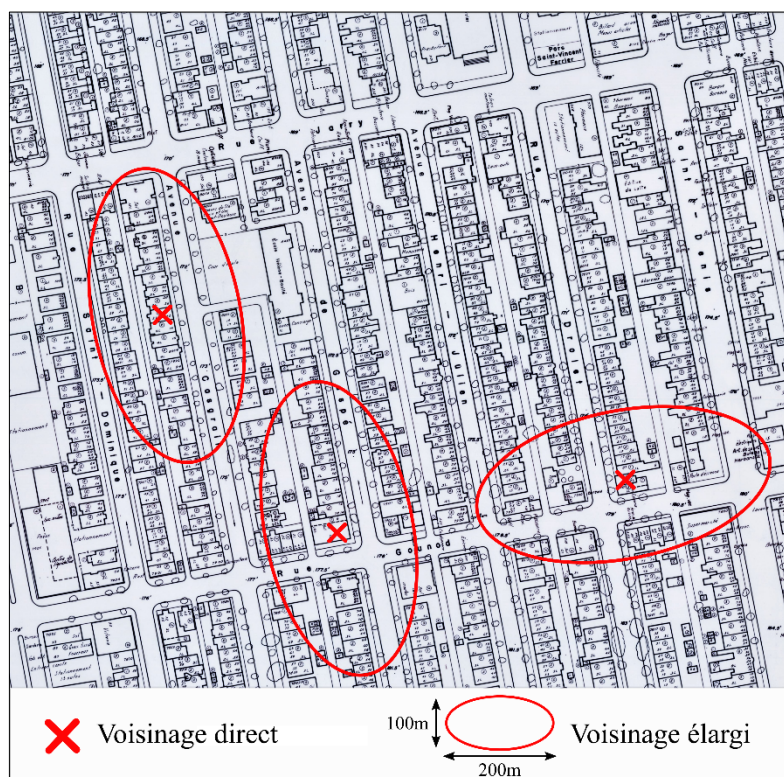


Figure 6.36 : Distinction des échelles de voisinage considérées
(L'auteur, 2019; à partir d'un extrait du plan d'utilisation du sol tiré de Montréal, Service de l'habitation et de l'urbanisme, 1990)

⁴⁷ Une certaine indulgence a été requise quant au niveau de connaissance de leurs voisins directs pour les six répondants habitant dans des immeubles de plus de cinq logements. De plus, outre une répondante n'ayant pas de voisin direct, nous n'avons pas considéré les réponses des huit répondants désignant connaître leurs voisins, mais ayant un rapport soit exclusivement propriétaire/locataire, soit exclusivement familial avec ces derniers. Effectivement, la connaissance de ces types de voisins ne démontre pas une intention de créer un lien avec son voisinage.

85 % des 21 répondants considérés déclarent connaître les habitants de leur bâtiment ou palier (dans le cas d'immeuble de plus de cinq logements). 56 % des répondants mentionnent avoir une relation dite conviviale et d'entraide avec ces voisins directs⁴⁸ (voir figure 6.37). Dans cinq cas sur six, la promiscuité créée par les immeubles de plus de cinq logements favorise la création de liens sociaux : « On a le vélo du petit voisin [prénom] qui est au troisième étage, pas mal de livres que des voisins nous ont donnés... Dans l'immeuble, il y a une vie agréable, assez riche par rapport à ce que j'ai pu connaître ailleurs » (Résident, 12 ans).



Figure 6.37 : Familiarité des relations entre voisins directs

À l'échelle du voisinage élargi, la connaissance du voisinage se limite à 59 % des répondants, 83 % si l'on y ajoute les répondants disant connaître leur voisinage, mais peu. On note aussi le net effet rassembleur des ruelles et les enfants à cette échelle. « On se croise, on se connaît. On connaît les prénoms des gamins, je les vois jouer dans la ruelle l'été et je sais quel enfant est à qui. On jase, des fois on boit une bière, mais on ne s'invite pas encore à souper » (Résidente, 18 ans).

En considérant le voisinage direct et le voisinage élargi, on constate que 76 % des répondants se représentent leur voisinage comme une base de solidarité. Ils définissent celle-ci par de l'entraide de façon plus ou moins impliquante (d'un petit service rendu individuellement à une mobilisation générale du voisinage élargi).

⁴⁸ Nous n'avons pas exclu les rapports propriétaire/locataire en ce qui concerne la nature des relations entretenues avec ces voisins directs.

6.3.4 Conscience de réseau

Si nous avons jusqu'ici abordé les caractéristiques des relations sociales nourries individuellement dans le quartier, nous aborderons maintenant l'état des liens entre ces relations sociales. Pour cela, la question suivante consistait en une première mesure de l'existence et de l'étendue des réseaux sociaux dans le quartier. Comme nous avons pu l'introduire précédemment, on considère un réseau social sous la forme d'une toile tissée entre le répondant et ses relations dites de premier ordre et de second ordre. Si les relations de premier ordre désignent des relations directes à autrui, les relations de second ordre intègrent une personne intermédiaire. Les relations de premier ordre ayant d'ores et déjà été détaillées dans les sections précédentes, nous nous pencherons dorénavant sur les relations de second ordre. Nous ne souhaitons pas, ici, connaître les relations de second ordre rencontrées par le biais de la personne intermédiaire. Nous souhaitons plutôt mettre en lumière ces relations communes à deux individus sans que ces derniers soient, au premier abord, conscients de ces liens communs existants. Deux étapes s'imposaient : nous interrogeons tout d'abord le répondant sur les relations de second ordre dont ils avaient déjà pris connaissance de manière inattendue⁴⁹. Puisque le fait d'avoir une relation en commun n'est souvent pas connu du répondant, les chances pour que ce dernier ait conscience de celles-ci sont restreintes. Il est donc postulé que, si le répondant a déjà pris connaissance d'une relation de second ordre, le réseau social dans lequel il est immergé a une plus grande probabilité d'être dense. On demandait ensuite au répondant son sentiment vis-à-vis du fait de faire ou de ne pas faire partie d'un réseau.

⁴⁹ Nous insistons ici sur le caractère inattendu de la prise de conscience d'une relation en commun. Effectivement, si le répondant s'est fait présenter à cette relation de second ordre par le biais de la relation qu'ils ont en commun, cela n'atteste pas d'une large étendue du réseau.

75 % des 27 répondants ici considérés auraient déjà constaté partager, de manières impromptues, des relations communes avec d'autres habitants du quartier; des relations qualifiables de connaissance. Au sujet de la conscience d'une appartenance à un réseau, 60 % des répondants confirment faire partie d'un ou plusieurs réseaux. Ces réseaux font principalement résonner une familiarité liée à la fréquentation de mêmes espaces. Comme introduit plus tôt, les contextes de voisinage, la fréquentation d'un même commerce ou d'un lieu destiné aux enfants (une aire de jeux, une garderie ou une école) seraient propices à la création de ces réseaux sociaux : « L'école de quartier est comme un point d'ancrage supplémentaire dans le quartier, un lieu de vie où l'on peut s'impliquer ou non. Cela permet à l'enfant d'aller visiter ses amis à proximité le samedi après-midi. Cela nourrit les relations dans le quartier » (Résidente, 12 ans). À moindre mesure, la possibilité d'entraide vient, à nouveau, qualifier les rapports sociaux dans le quartier. Elle fait notamment partie des raisons justifiant la large satisfaction des répondants vis-à-vis de ces réseaux. Les autres raisons justifiant cette forte appréciation sont les possibilités de sociabilisation avec autrui, le sentiment d'être reconnu, le « sentiment d'appartenance », de partage d'intérêts, mais aussi le caractère non « intrusif » de ces derniers. Certains répondants préfèrent d'ailleurs s'approprier le terme de « réseau » en le modifiant; les termes de « voisinage », de « communauté » ou de « village » remplacent ainsi le terme. Toutefois, deux répondants nuancent leur satisfaction d'appartenir à un réseau par le manque d'intimité que cela peut parfois occasionner ou la crainte d'une future « dynamique de petit village où les rumeurs se propagent tranquillement » (Résident, 5 ans). Les propos de cette participante viennent finalement résumer cette interprétation générale du terme de réseau :

Cela développe mon sentiment d'appartenance et l'impression que je ne suis pas anonyme; pas que je sois connue, mais j'ai l'impression d'être partie prenante de cet univers. Ce que j'aime c'est ce petit côté village, mais sans le mémérage qui vient avec. Traverser la rue de Castelnau et dire bonjour aux gens, aux commerçants, moi ça m'habite. C'est le fun ce sentiment de reconnaître les gens. (Résidente, 25 ans)

On mesurait, par la suite, le degré de familiarité existant entre les résidents du quartier. Nous entendons ici le degré d'attention que ces derniers prêtent aux autres habitants du quartier et le sentiment que leur évoque cette familiarité. On questionnait donc les participants sur la fréquence à laquelle ils reconnaissaient des personnes dans le quartier, sans les connaître personnellement. Les commerces, les transports en commun et, bien entendu, la rue semblent ainsi être les endroits où près de 83 % des résidents affirment reconnaître fréquemment des visages. Le contentement partagé par près de 90 % des participants serait dû au caractère convivial, chaleureux et rassurant que cette reconnaissance d'autrui leur évoque. En effet, à l'instar des impressions de réseau, elle est associée à une possibilité de sociabilisation (sept mentions), à des idées de « vie de quartier » et de « village » (trois et quatre mentions respectivement), ainsi qu'à un sentiment de sécurité (trois mentions). De plus, cinq répondants mentionnent que cette reconnaissance d'autrui reste non intrusive vis-à-vis de l'intimité de chacun, voire même qu'elle caractériserait « un bon mixte entre la vie d'une métropole, donc l'anonymat d'une grande ville, et l'aspect plus village où l'on côtoie les mêmes personnes qui habitent là » (Résidente, 12 ans).

6.4 Les représentations

À la fois facteurs et conséquences du vécu territorial, les représentations du quartier ont principalement été recueillies grâce aux entretiens semi-dirigés et complétées par une observation documentaire. À des fins de synthèse, ces représentations sont présentées selon l'objet qu'elles considèrent. On parlera donc de l'environnement physique du quartier, de son environnement social, de son ambiance, ainsi que du rapport identitaire et affectif qui en résulte. Ces trois premières catégories de représentations ont pour origine une des dernières questions abordées avec les résidents, question visant à relever, parmi l'ensemble des idées abordées par le répondant dans l'entrevue, l'essentiel de ce que le quartier lui évoquait. Nous lui

demandions donc de résumer le quartier en quelques mots-clés, sans considération de la connotation positive ou négative de ces derniers. Par cela, nous cherchions à cerner si les représentations du quartier convergent. C'est effectivement le cas puisque aucune idée contradictoire n'a été relevée et que nous avons pu observer des tendances comptabilisées et synthétisées dans le tableau 6.4 suivant.

Tableau 6.4 : Regroupement thématique des mots-clés définissant le quartier

NOTIONS CLÉS		MOTS-CLÉS EMPLOYÉS
ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	VERT (14) ⁵⁰	Vert - Parc Jarry - Poumon vert - Verdures - Accès nature - Espaces verts - Arbres matures - Fleurs
	ESTHÉTIQUE (7)	Beau - Propre - Charmant - Belles églises - Joli - Mignon - Cadre agréable et attractif - Architecture - Beauté - Espace
	ACCESSIBLE (5)	Accessible - Bien situé - Grands axes - La 40 - Proximité (des transports publics) - Métro Jarry
	MARCHABLE (10)	Transports actifs - Pédestre - Circulable - Proximité (générale ou des services, des transports, des commerces) - Facilité - Pratique
ENVIRONNEMENT SOCIAL	RÉSEAU SOCIAL (7)	Relations - Vie de ruelle - Amitié - Vie communautaire - Lien social - Communautaire
	CONVIVIAL (14)	Convivial - Chaleureux - Ouvert - Humain - Sympathique - Joyeux - Bienveillance
	FAMILIAL (6)	Famille - Enfants
AMBIANCE	VILLAGE (4)	Mon village - Village
	LOCAL (11)	Local - Vie de quartier - Vie locale - Commerces locaux - Diversité commerciale - D'habitants - Échelle humaine - Pôle Jarry - Marché Jean-Talon - Cocon - Services Commerces éclectiques
	BON VIVRE (4)	Agréable à vivre - Qualité de vie exceptionnelle - Intéressant - Douceur de vivre - Bon vivre
	CALME (8)	Calme - Serein - Paisible - Tranquillité
	VIVANT (7)	Vivant - Dynamique - Marché Jean-Talon (dynamique et achalandé) - Plus grande activité commerciale
	SÉCURITAIRE (5)	Sécuritaire
	EN TRANSFORMATION (3)	En évolution - Gentrification - Transformé - Nouvelles idées et nouveaux projets

⁵⁰ Le chiffre entre parenthèses indique les participants ayant fait référence à cette notion par leurs mots-clés.

Avant d'aborder les résultats de nos entretiens, introduisons cette section de notre étude par les représentations du quartier recueillies par deux enquêtes réalisées par l'organisme Tandem Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension (Côté, 2006) et par la CDC Solidarités Villeray, dans le cadre du Forum social de Villeray 2018-2019. Bien que sources secondaires, ces enquêtes auront pour avantage de nous permettre de corréler et d'appuyer les données récoltées au sein de notre propre enquête.

Lors de la première enquête (Côté, 2006), aucune des personnes interrogées à ce sujet n'a émis le désir d'un départ du quartier. Les raisons de la rétention concernaient sa tranquillité, le nombre et la proximité des services et des stations de métro, sa sécurité, sa vie communautaire et familiale, son multiculturalisme et la présence du parc Jarry, ainsi que du marché Jean-Talon. La multitude de ressources, le calme et la vie communautaire étaient aussi appuyés par les intervenants des milieux communautaires interrogés. Le multiculturalisme est le seul élément que nous n'avons que peu retrouvé dans les témoignages de nos répondants, à l'exception de commentaires concernant le parc Jarry, sur lesquels nous reviendrons.⁵¹

La CDC Solidarités Villeray a, quant à elle, rassemblé les points de vue de 1333 personnes habitant (à plus de 86 %) ou travaillant dans le quartier au cours du printemps et de l'été 2018 (CDC Solidarités Villeray, 2019). Quatre grands atouts sont ressortis des réponses des répondants aux questions concernant leur appréciation du quartier. Le premier est la convivialité de la vie de quartier, rassemblant l'avis de 41 % des participants. Les participants signifiaient alors leur intérêt pour une ambiance familiale, de bon voisinage, marquée par la vitalité des ruelles, des espaces publics, le sentiment d'appartenance et la gentillesse des habitants, ainsi que l'impression d'un « village en ville » (CDC Solidarités Villeray, 2019, p.14). Le deuxième atout du

⁵¹ Cette distinction peut s'expliquer par la large étendue du terrain d'enquête de l'organisme qui prend en considération la plus grande proportion d'immigrants présents dans l'est de l'arrondissement (Montréal. Service du développement économique, 2018c).

quartier relèverait d'une appréciation plus fonctionnelle de celui-ci par 34 % des répondants, c'est-à-dire d'une appréciation de la proximité des commodités. 25 % des répondants auront, quant à eux, noté la communauté comme point fort du quartier. On parle ici d'une belle mixité sociale et d'un esprit de communauté, de solidarité entre voisins. On y inclut également le grand nombre et la collaboration des organisations communautaires locales qui, au-delà des services offerts, encouragent la création de liens entre les Villerois et les Villeroises. Enfin, le sentiment de sécurité est apprécié par 11 % des répondants y incluant également l'idée que le quartier est « paisible, tranquille, calme » (CDC Solidarités Villeray, 2019, p.14).

6.4.1 Environnement physique

Pour revenir aux résultats de notre propre enquête, les représentations résultant de l'espace-support villerois ont été regroupées sous les frontières et les lieux *repères* du quartier, sous ses hauts-lieux, ainsi que sous l'imaginaire générale qu'il évoque.

6.4.1.1 Frontières et repères

Comme d'ores et déjà abordé, et résumé dans la carte 6.29, les représentations des résidents quant aux frontières villeroises semblent s'accorder, à l'exception de celles concernant la frontière est. Près des deux tiers bornent ainsi leur quartier au boulevard Crémazie (ou la rue de Liège) au nord, à la rue Jean-Talon – incluant le marché Jean-Talon – au sud et au boulevard Saint-Laurent – incluant le parc Jarry – à l'ouest. Quant à la frontière est, elle varie entre l'avenue Christophe-Colomb (pour 13 répondants), la rue Saint-Hubert et la rue Lajeunesse (chacune indiquée à 4 reprises).

Les participants étaient également interrogés sur leurs repères dans le quartier, soit les lieux utilisés pour s'orienter ou orienter des personnes leur rendant visite. Malgré le

fait qu'elles soient souvent évitées ou peu appréciées par les participants, 15 participants utilisent les artères pour s'orienter, dont les axes Saint-Denis, Saint-Laurent, Jarry et Jean-Talon. Les stations de métro, et notamment celles de la ligne orange, sont désignées à 16 reprises, soit légèrement moins que les lieux facilement repérables, nommés à 19 reprises pour leurs popularités ou morphologies. Si ces lieux sont composés du marché Jean-Talon et du parc Jarry, des lieux moins illustres ou de moins grandes envergures sont aussi désignés, à l'instar des églises et de leurs clochers ou bien des enseignes dont les lumières, couleurs criardes et la popularité attirent l'œil.

6.4.1.2 Hauts-lieux

Nous demandions, ensuite, aux participants de désigner les emblèmes de leur quartier, soit les lieux ou formes générales du paysage le symbolisant le mieux. Les six lieux, types de lieux et paysages ressortant de cette question sont aussi dits fort appréciés par les répondants. Dans ce sens, notre premier constat porte sur l'étroite correspondance entre les degrés d'appréciation, de fréquentation et de représentativité du marché Jean-Talon et du parc Jarry. En effet, on observe sans surprise que le marché Jean-Talon et le parc Jarry sont les lieux qui inspirent le plus de témoignages d'affection (pour 21 et 26 résidents respectivement) et qui représentent le mieux le quartier (selon 18 et 16 résidents respectivement). Prenons tout de même le temps de noter que, malgré la popularité de ces deux hauts-lieux, aucun des deux ne fait officiellement partie du district Villieray, si ce n'est qu'ils y sont juxtaposés. Ceci étant dit, nous entendions le fait de « symboliser » le quartier comme le fait de résumer les composantes clé de son identité et non de répondre à une définition officielle de celui-ci.

Malgré cela, quatre répondants notent que le marché Jean-Talon (figure 6.38) serait le lieu dont la symbolique villeroise serait la plus évidente, que ce soit à l'échelle du quartier, à l'échelle montréalaise ou à l'égard d'une appréciation touristique.

Une des grosses richesses du quartier est également le marché Jean-Talon parce qu'il représente un mode de vie qui rime avec Villeray : on a accès à des légumes frais, à des légumes biologiques en été, on encourage de petits producteurs. Mis à part le marché Atwater, qui est plus petit, c'est vraiment unique à Montréal. (Résidente, 12 ans)

Outre son apport à la qualité de vie, certains participants le trouvent représentatif de l'évolution de cette vie de quartier, voire de sa gentrification. Il représente un tel atout qu'il convainc une majorité des répondants de ne pas en déménager. Le marché séduirait par la fraîcheur, la diversité de ses produits, ainsi que par son offre locale qui s'explique tant par sa proximité et son intégration au quartier, que par la mise en valeur de produits québécois. Il trouverait aussi son importance en tant que lieu de rencontre et de création de liens, notamment avec les marchands.



Figure 6.38 : Allées intérieures du marché Jean-Talon
(Plante-Fréchette, 2019)

Invitant à la flânerie, à la relaxation ou, encore, à une curiosité positionnant les participants comme spectateurs d'une pièce de théâtre (sept mentions), le marché séduit finalement par son ambiance générale. Cette dernière est tant associée à son achalandage et la vie, la gaieté qui s'en dégage, qu'à l'expérience sensorielle complète que le marché propose : « Quand tu es de mauvaise humeur, tu vas au marché Jean-

Talon et ça va mieux après. Il y a quelque chose dans l'atmosphère, dans les couleurs, dans la convivialité des marchands. C'est mon antidépresseur! [rire] » (Résidente, 25 ans).

En ce qui concerne le parc Jarry, les répondants chérissent particulièrement son étang et ses alentours (figures 6.39 et 6.40). Outre la beauté de son paysage, sa popularité trouverait sa source dans la réponse à un besoin d'accès à un environnement végétalisé, mentionné par seize participants. Le parc est décrit comme « un endroit calme, une oasis dans le quartier » (Résidente, 32 ans), propice à la tranquillité, à la relaxation. La diversité des activités possibles est aussi mise en exergue, rappelant ainsi que les activités sportives (neuf mentions), les promenades (sept mentions), la sociabilisation avec autrui (cinq mentions) ou les enfants (quatre mentions) y trouvent leur place.



Figures 6.39 et 6.40 : Parc Jarry
(L'auteure, 2017; 2019)

Le parc Jarry trouverait également sa singularité dans son caractère multiethnique, mentionné et chéri par sept répondants. Cette facette résulterait, selon eux, de son rôle de frontière entre les quartiers Parc-Extension et Villeray. Considérés par certains répondants comme leurs « cours arrière[s] » (Résidente, 8 ans), le parc est donc lieu de vie à part entière, indissociable d'une vive affection. « Mariage », « première promenade du nouveau-né » sont ainsi racontés pour expliquer l'importance que le parc revêt pour certains participants.

Outre ces deux lieux populaires, la rue de Castelnau revient à plusieurs reprises dans le discours des résidents, que ce soit en tant que lieu emblématique, lieu d'attachement, ou symbole de la gentrification du quartier. Si l'église Sainte-Cécile et son parvis semblent y jouer un rôle prépondérant comme marqueur paysager, la rue se distinguerait par ses commerces de proximité et son récent réaménagement, nourrissant ainsi l'affection portée à « ce petit microcosme » (Résidente, 12 ans) :

La petite vie de la rue de Castelnau, avec le parvis de l'église et son piano, représente bien Villeray. C'est là que tu peux voir le plus de gens flâner, se détendre. Il y a des petites banquettes de bois pour que les gens puissent discuter, il y a des petites familles, il y a le magasin de crèmes glacées à côté. On peut y retrouver la vie typique de Villeray en un 360 degrés.
(Résident, 11 ans)

Partagée par un grand nombre de répondants, cette utilisation de la place de Castelnau, tout autant que du quartier Villeray comme un espace de détente et de divertissement fait particulièrement écho aux témoignages des répondants remarquant ces petits « milieu[x] de vie » (Résident, 12 ans) multiples dans le quartier. Ces derniers correspondraient notamment aux parcs et aux abords des commerces de proximité.

Ces commerces de proximité seraient d'ailleurs considérés comme un quatrième marqueur distinctif de la vie de quartier et du paysage villerois, selon plus d'un tiers des résidents, près de la moitié des commerçants et trois quarts des représentants

d'organismes communautaires. Ces commerces seraient tant définis par leur nombre, la diversité de leurs offres (points validés par tous les résidents), que par leur apport à la vie sociale du quartier. Outre le fait que les résidents affectionnent et s'identifient à ces petits commerces, ils valorisent particulièrement leur indépendance, leur caractère local, et pour certains, leur écoresponsabilité. Souhaitant confirmer ce qui attise l'intérêt des résidents pour ces commerces, les commerçants ont aussi été questionnés sur ce que recherchent leurs clientèles. Si les produits de qualité ou alternatifs sont mentionnés par deux tiers d'entre eux, c'est plutôt le contact avec autrui, la possibilité de sociabiliser qui fait, à une exception près, consensus parmi nos commerçants. Selon ces derniers, si l'ambiance chaleureuse dépend, bien sûr, de ce contact, elle serait aussi influencée par la petite taille des établissements ou même, selon ce commerçant, par leurs imperfections en comparaison à des grandes surfaces, les rendant, finalement, plus humains : « Nous, on dessert ceux que ça ne dérange pas d'être trop pognés dans un petit commerce, qui aime que ce soit un peu tout croche, mais que ça se tienne » (Commerçant, 8 ans). Pour revenir à l'opinion des résidents lorsqu'interrogé sur les raisons d'adoption du quartier, les commerces de proximité sont mentionnés par 87 % de ces derniers, faisant de l'offre commerciale le point le plus déterminant pour le choix de Villeroy. Allant plus loin, certains dépeignent le quartier comme un espace, si ce n'est « autosuffisant », doté d'une forte capacité de rétention : « Dans ce tout petit périmètre, à pied, il y a absolument tout ce qu'on peut vouloir en termes de pharmacie, de banques, de commerces, de métro, de bus... Il y a tout. On n'a pas besoin d'aller ailleurs. On sort assez peu de notre quartier » (Résidente, 8 ans). Sept participants nuancent tout de même leurs réponses en pointant du doigt le manque de certains types de boutiques ou la hausse des prix liée à la gentrification.

Le paysage villerois se distinguerait aussi par son couvert végétal mentionné par plus du tiers des répondants. Cette facette de « poumon vert » (Résidente, 5 ans) rassemblerait l'opinion de 23 résidents considérant ce point comme décisif pour leur rétention dans le quartier. Outre les parcs du quartier, on parle ici de la végétation

observable dans les ruelles, de la densité d'arbres matures qui recouvrent les rues ou encore des agencements paysagers qui les parsèment (saillies de trottoirs, jardinets et carrés d'arbres verdis). Cette végétation participerait à donner aux petites rues – et notamment aux avenues Henri-Julien et de Gaspé – particulièrement appréciées par les répondants, leurs caractères sécurisants, tranquilles et dépaynants.

C'est ma rue préférée parce qu'il y a plein d'arbres, de fleurs. C'est beau, tranquille. Quand j'y croise des gens, je me sens comme en banlieue : les gens se sourient, se disent bonjour. Il y a quelque chose de spécial sur Henri-Julien! Il y a un côté bucolique, familial. (Résidente, 6 ans)

Enfin, bien qu'ayant peu été désignées comme emblème par les résidents, nous considérons également les ruelles villeroises comme des hauts-lieux du quartier en raison du rapport affectif généralisé des résidents à celles-ci. En effet, les participants ont fait référence aux ruelles à de multiples reprises au cours des entretiens, que ce soit aux ruelles juxtaposées à leurs domiciles, à des sélections de ruelles favorites pour une promenade ou à l'ensemble de celles-ci. Ces répétitions soulignaient l'importance que revêtent ces lieux de vie pour leurs expériences du quartier. On parle régulièrement de ces dernières comme d'une autre facette du quartier, plus authentique. Les résidents admirent également leur capacité à rassembler, ainsi que l'espace qu'elles procurent aux jeux d'enfants ou à la végétation. Cette végétation et l'espace de circulation moins achalandé en automobiles appuient le calme et l'esthétique du lieu.

6.4.1.3 Imaginaire villerois

Comme vu au tableau 6.4, l'expérience des hauts-lieux et de l'espace-support dans sa globalité donnent libre cours à des représentations homogènes du quartier. Questionnés sur ce que le quartier leur apportait de particulier vis-à-vis de l'ensemble montréalais, près de la moitié des résidents évoquent des éléments de sa morphologie (figure 6.41).



Figure 6.41 : Alignement régulier de façades sur la rue Henri-Julien
(R. Le Corre / JazzKduPro, 2016)

Il y a une spécificité, une identité ici qui n'est pas forcément transposable partout de par le plan d'urbanisme, les trottoirs larges, les espaces verts, les grands arbres sur les rues, la faible densité de population. En fait, c'est le cadre de vie qui crée tout ce qui va avec, donc il y a des quartiers qui ressemblent à ça, mais il y a toujours une chose en moins; par exemple, il y a moins d'accessibilité aux transports, il y a plus de grosses rues et plus de circulations, etc. (Résident, 10 ans)

Quatre caractéristiques résument ainsi la façon dont les répondants vivent et perçoivent leur espace de vie : son aspect vert, esthétique, accessible et marchable. Abordé par 25 résidents au cours des entretiens, ce caractère vert de Villeray le distinguerait des autres quartiers, que ce soit grâce à ses parcs, ses rues, ou ses ruelles.

Les ruelles sont belles. Quand tu t'y promènes, surtout en été, même les ruelles qui ne sont pas vertes [référence à l'appellation], il y a des enfants partout, il y a de la végétation. On est vraiment chanceux d'avoir ces ruelles. Rien que sur le chemin de l'école, qui n'est pas loin, il y a des cerises, des mûres, des fraises. Il y a de gros arbres, on se croirait dans la forêt. (Résidente, 8 ans)

La végétation participe notamment à l'esthétique du lieu, notée par près de deux tiers des résidents. Le quartier devrait aussi sa beauté à l'architecture de ses maisons, à ses parcs, mais aussi à ses églises. Ces dernières seraient, d'ailleurs, porteuses d'un rapport plus intime avec le quartier, pour certains répondants déclarant y avoir des souvenirs ou bien entendre leurs cloches, les observer depuis leur domicile.

22 résidents définissent le quartier par son accessibilité. À cet égard, on fait 17 fois référence à la proximité des lignes de métro. Dans une moindre mesure, on parle des transports en commun dans leur généralité, de la proximité de artères de circulation, de la centralité du quartier dans la ville et des équipements cyclistes. L'accessibilité est aussi un facteur d'adoption et de rétention dans le quartier pour nombre des répondants.

On est à la fois très proche de tous les services, tout en étant dans une périphérie agréable, sans bruit, de petites maisons individuelles ou de petits condos, d'arbres, de parcs, avec ce marché. C'est un compromis entre un espace accessible et de très bonnes conditions de vie. (Résident, 12 ans)

L'accessibilité, l'esthétisme et l'aspect vert de Villeray participent finalement à sa bonne marchabilité. En effet, faisant référence à la proximité des commerces, services et transports publics, ainsi qu'au confort de l'environnement piétonnier, 25 participants pensent que le quartier s'illustre par cette marchabilité. 18 considèrent d'ailleurs que c'est un des éléments qui les séduit tant par son côté pratique, que par le sentiment de tranquillité que cela leur apporte.

Moi ce que j'aime dans mon quartier, c'est de pouvoir faire les choses à pieds; que les choses soient accessibles facilement. C'est aussi une des raisons pour laquelle on est encore locataire dans ce quartier : parce qu'on est prêts à sacrifier le fait d'être propriétaire dans un autre quartier qui nous plairait moins. (Résidente, 12 ans)

6.4.2 Environnement social

Nous nous sommes, dans la suite des entretiens, éloignée de l'identité spatiale du quartier, pour nous tourner vers son identité sociale. Les participants s'entendent pour affirmer que le quartier se définirait par son côté familial, convivial et ses réseaux sociaux. Nous les avons également interrogés sur l'état des solidarités locales; point sur lequel nous reviendrons par la suite.

On se demande « à quel point ce ne serait pas les enfants qui mènent le quartier » (Organisme communautaire, 3 ans), puisqu'ils permettraient de créer des liens et de mobiliser les individus, tant à l'échelle du voisinage que du quartier. La personnalité familiale du quartier est confirmée par la majorité de nos répondants, que ce soient les résidents, les commerçants ou les représentants d'organismes communautaires. Si la surpopulation des écoles et des garderies est plusieurs fois critiquée, les nombreuses familles de Villeray sont particulièrement appréciées par l'ensemble des participants pour leur apport à un « esprit de quartier » et à la convivialité locale.

Cette convivialité fait consensus pour plus des trois quarts des participants. Commerçants, résidents et représentants d'organismes communautaires s'accordent pour surligner l'ouverture des Villerois et Villeroises, ainsi que la facilité et l'humanité du contact dont ils font preuve. La convivialité définit donc le quartier pour 22 résidents, qu'elle soit à l'échelle d'un sourire ou de solidarités improvisées, furtives :

Il y a aussi beaucoup de discussions [...] qui peuvent paraître anodines, mais avec des gens que tu connais à peine, qui voient que tu as du mal avec tes enfants au parc, et qui te donnent un conseil. Il y a des gens qui déneigent la voiture du voisin. L'hiver dernier, j'ai poussé une voiture avec quelqu'un qui n'arrivait pas à sortir de sa place. [...] C'est la solidarité anodine de quelqu'un qui te tient la porte, quand tu as des enfants et une poussette. Ça participe à la vie de quartier. C'est ce qui te fait dire que tu as choisi le bon quartier et que tu es content de tes voisins. (Résidente, 8 ans)

Autrement, les relations sociales entretenues localement serait un des points avec lesquels les résidents se représentent le plus ce dernier. Un désir conscient de sociabilisation et un sentiment de familiarité sont ainsi abordés à bien des reprises pour définir la proximité sociale des Villerois et Villeroises. Trois quarts des résidents, ainsi qu'une majorité des représentants d'organismes communautaires et des commerçants usent de cette proximité pour résumer leurs observations. Enfin, le fait d'y entretenir un réseau social retient 18 de nos résidents dans Villeray. Au-delà du sentiment de communauté cité à cinq reprises, 16 participants s'expliquent par l'importance donnée aux liens tissés avec des amis, des voisins ou bien des commerçants.

Comme introduit plus tôt, l'entraide de voisinage est favorisée par ces liens. Dépersonnalisé, la solidarité ressentie à l'échelle du quartier semble toutefois prendre un sens bien différent. Validée par une majorité de résidents, cette solidarité devrait être nuancée puisque bien des répondants ont préféré user d'autres termes pour s'exprimer; des termes mettant plutôt en avant le fait de partager une expérience et un sentiment commun. Le fait « d'être de Villeray » (Résident, 12 ans), le sentiment d'appartenance et le désir de sociabilisation que les résidents pensent avoir en commun sont ainsi répétés de nombreuses fois en réponses à cette question. Les potentiels d'entraide et de mobilisation ont tout de même été indiqués, variant de petits services rendus entre usagers, aux initiatives des groupes communautaires, en passant par les échanges de services observés sur les réseaux sociaux (notamment Le Bazar de Villeray comprenant plus de 18 000 membres sur Facebook).

La vie de quartier, l'esprit de quartier est particulièrement développé. Il y a un sentiment d'identité. [...] Par exemple, la grève étudiante de 2012, c'est un peu parti dans Villeray, puis il y avait les casseroles qui se regroupaient ici. C'était Villeray contre la loi spéciale. (Commerçante, 5 ans)

Les commerces et organismes communautaires ont majoritairement confirmé la véracité d'une solidarité dans Villeray, mentionnant une ouverture à la communication,

à l'entraide, l'achat local, le soin apporté à l'environnement extérieur, les petites initiatives locales ou simplement le profil « engagé », dynamique des habitants.

Cette partie du quartier est très engagée et on le voit par toutes les initiatives citoyennes comme le Mange-trottoir, Villeray en Transition. Il y a plein d'affaires et quand on a par exemple fait appel pour aider une famille [dans le besoin], ça a répondu énormément. (Organisme communautaire, plus de 20 ans)

Près d'un tiers des résidents, commerçants et représentants d'organismes communautaires notent, cependant, que cette solidarité reste à mettre en perspective avec la gentrification en cours et un clivage est/ouest du quartier. Les expulsions dans le secteur ouest et le manque de soutien au secteur est, plus pauvre, sont abordés.

Villeray est un quartier aux multiples visages entre le Villeray riche qui s'est très gentrifié en une dizaine d'années, avec de jeunes familles aisées, et l'autre Villeray plus dans l'est, extrêmement pauvre, où le Patro fait des événements pour le don de nourriture et ils sont pleins. C'est un autre visage de Villeray que l'on ne connaît pas et que l'on ne côtoie pas du tout. Donc je ne suis pas sûre qu'il y ait une solidarité tant que ça entre ces deux Villeray. J'imagine que les gens le savent, mais on sous-estime à quel point ce Villeray est pauvre. (Résidente, 12 ans)

6.4.3 Ambiance

L'environnement physique et social du quartier nourrissent une ambiance de quartier expérimentée par nos répondants et ayant été indiquée comme un facteur de rétention par près des deux tiers de ces derniers. Nous nous arrêterons donc sur les idées exprimées résumant cette ambiance, soit celle de vie locale, de sécurité, d'équilibre entre calme et dynamisme, de bon vivre, de village et de transformation.

Tant pour la fréquentation assidue de petits commerces indépendants, que pour la familiarité avec autrui et l'échelle humaine du quartier, le local est désigné par près de

87 % des résidents au cours des entretiens. Les expressions de « vie de quartier » ou même de « cocon » sont mises à profit à plusieurs reprises afin de démontrer leur satisfaction vis-à-vis de cette proximité sociale et géographique : « Les gens se promènent à pied et se croisent. Ça crée une communication » (Commerçant, 14 ans).

Ce caractère local est, par ailleurs, renforcé par l'utilisation d'analogies villageoises. 12 résidents font, ainsi, des rapprochements entre la sensation d'être en campagne et leurs familiarités avec les lieux, avec les gens, le fait de se côtoyer et le sentiment d'appartenance ressentie vis-à-vis de Villeray. « Je me sens intégré, je me sens dans mon monde. [...] Quand vous rentrez dans votre village, vous avez vos repères, vos visages. Il y a un sentiment de sécurité. On retombe dans le domaine du connu, d'être en terrain connu » (Résident, 50 ans).

Présenté comme sécuritaire par près de la moitié des résidents au cours des entrevues, le quartier se distinguerait par la tranquillité qu'il procure à ses usagers (notée par 16 résidents). Favorisé par la moindre circulation automobile et le couvert végétal des petites rues locales, le calme avait été introduit par 69,3 % des répondants à l'enquête de l'organisme Tandem Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension; répondants qui affirmaient que le quartier était silencieux (Côté, 2006)⁵². Grâce à son activité commerciale, ses événements publics ou la fréquentation active du quartier par ses résidents, cette quiétude est compensée par un caractère vivant et dynamique (noté par 15 résidents). On note, à cet égard, l'apport des secteurs commerciaux telles que les rues Jarry, Villeray et de Castelnau. Ce serait l'imbrication de ces deux facettes du quartier qui, finalement, le définiraient le mieux : « C'est un quartier assez tranquille, familial, tout en étant très dynamique. C'est l'équilibre parfait entre un Plateau et Ahuntsic, par exemple » (Résident, 11 ans). Cet équilibre nous met aussi sur le chemin

⁵² Rappelons, toutefois, que ces résultats concernent les habitants d'un secteur bien plus large que notre terrain d'enquête, puisque situé entre la voie ferrée et la rue d'Iberville.

d'une qualité de vie, d'une douceur de vivre exprimées par 14 résidents, ainsi que par une majorité de commerçants et de représentants d'organismes communautaires.

Un prix est, cependant, à payer pour cette douceur de vivre puisque l'ambiance est influencée par la gentrification du quartier, désignée comme son point faible le plus marquant. 83 % des résidents remarquent les transformations actuelles et passées, certains avec satisfaction et d'autres avec inquiétudes. Ainsi, bien que l'on apprécie la multiplication de l'offre commerciale et son adéquation avec le mode de consommation des répondants, la hausse du coût de cette offre et des logements, l'expulsion des moins nantis, l'homogénéisation de la population, ainsi que le creusement de l'écart entre les secteurs ouest et est villerois ne sont pas vu d'un bon œil. Si elle se trouve à l'origine de conflits intérieurs chez certains de nos résidents, elle incite plusieurs d'entre eux à se questionner sur leurs possibilités d'avenir dans le quartier.

Quand je me balade, on a tous l'air d'être d'une classe sociale moyenne, plutôt aisée. On sent que c'est un quartier où les gens ont de l'argent et on se ressemble tous. Il n'y a pas de diversité. [...] Je pense que je fais partie de cette classe moyenne aisée qui, plus ou moins malgré elle, alimente la gentrification. (Résidente, 3 ans)

6.4.4 Rapport identitaire et affectif au quartier

Examinée tout au long des entrevues, mais approfondie dans les dernières questions, la relation identitaire et affective que les répondants entretiennent avec l'entité villeroise est résumée ici. Nous aborderons donc l'opinion des participants quant aux sentiments d'une identité partagée, d'appropriation et à l'attachement à leur quartier.

Interrogeant la notion d'identité collective et de la conscience d'identité partagée, nous demandions aux résidents s'ils pensaient ressembler au quartier. 93 % des répondants ont répondu par l'affirmative en se référant soit exclusivement à l'espace-support du

quartier (son aménagement, ses commerces, etc.), soit à ses habitants (portrait socio-économique, mode de vie, etc.), ou aux deux à la fois. Le principal point sur lequel s'appuient 25 des 27 répondants considérés est leur mode de vie et de consommation. On parle ainsi de l'adéquation de l'offre commerciale plus alternative, écoresponsable, locale avec les valeurs des habitants, mais aussi de l'usage de transports actifs (cyclisme et marche) et de l'importance d'un accès à la végétation. Le statut sociodémographique est le second argument de 12 participants affirmant leur ressemblance. Ils se reconnaissent dans un portrait villerois familial, jeune, caucasien, d'une classe sociale aisée et d'un niveau de scolarité élevé. Certains s'identifient également aux occupations observées chez les habitants du quartier, soit des étudiants, des artistes, des travailleurs autonomes ou, comme un participant nous le résume, des personnes « qui travaille[nt] dans quelque chose qui le[s] stimule[nt] plus que de faire de l'argent » (Résident, 5 ans). La gentrification vient aussi résumer cette homogénéité de la population observée par nos participants. Enfin, si 5 participants abordent les comportements des personnes croisées dans le quartier comme un point de ressemblance (convivialité, ouverture, simplicité), 11 désignent des valeurs et des intérêts en commun, que ce soit le partage d'opinions politiques dites « de gauche » pour certains, d'une conscience sociale pour d'autres, ainsi que d'une conscience écologique.

Bien qu'aucune question ne porte directement sur ce sujet, près de la moitié des résidents ont précisé, au cours des entretiens, ressentir un sentiment d'appartenance au quartier. Le fait de se sentir « de Villeray », d'avoir un sentiment de village ou simplement de chez soi quand ils parcourent le quartier, vient d'ailleurs justifier le fait de ne pas en déménager pour 10 résidents : « Je sens comme une petite communauté, un sentiment d'appartenance. On est content d'être de Villeray et on n'arrête pas de le dire [rire] » (Résident, 12 ans).

À la source de leur attachement, la satisfaction des résidents vis-à-vis de leur quartier a, paradoxalement, été introduite dès notre question portant sur les points faibles du quartier. Que ce soit par l'effort de nuance ou l'hésitation qui teintait les réponses de 14 répondants (dont 2 considèrent que le quartier ne connaît aucun point faible), nous remarquons les précautions prises quant aux propos tenus et donc un désir de protection de l'image du quartier de la part de ces répondants. Autrement, notre recensement des motifs d'adoption du quartier – c'est-à-dire ce que les résidents y apprécient et les convainc d'y rester – nous indique une forte hausse du nombre d'arguments justifiant le choix du quartier entre le moment de l'emménagement et le moment de l'entretien. Outre cette multiplication par deux, si ce n'est par trois des arguments, la nature de ces derniers a aussi évolué. Si les arguments au moment de l'emménagement étaient utilitaires ou sans lien avec le quartier (opportunité d'un logement disponible, abordable ou habité par le conjoint), la variété d'arguments au moment de l'entretien touchait bien plus au domaine de l'affect et du sensible. De plus, de par le débit de paroles ou encore le ton et les expressions employés, nous relevons, dans cette question, un fort engouement pour Villeray de la part de 25 participants : « Je pense, en toute objectivité, que Villeray est un des quartiers les plus agréables à vivre à Montréal » (Résidente, 12 ans). Un autre bel exemple de cet engouement pour Villeray est ce surnom, « Ville-rêve », donné par un répondant (Résident, 1 an). Cette qualité de vie est aussi remarquée par l'ensemble des commerçants interrogés, dont sept insistent sur leur grande satisfaction vis-à-vis de Villeray. Les comparaisons furent; que ce soit vis-à-vis d'autres quartiers de Montréal (Rosemont–La Petite-Patrie, Le Plateau-Mont-Royal, Hochelaga) ou encore de la banlieue, cinq d'entre eux sont formels sur le fait que Villeray se distingue toujours pour le mieux.

Finalement, afin de confirmer ou d'infirmer l'attachement au quartier par ses résidents, nous leur proposons un scénario inspiré par Authier et Hampton dans lequel ils auraient à déménager hors du quartier (Authier, 2001 dans Guérin-Pace, 2007; Hampton, 1970). Nous les interrogeons ainsi sur le sentiment évoqué par cette idée de

déménagement et sur la reproductibilité de leur mode de vie dans un nouveau lieu de résidence. 25 participants se déclarent tristes vis-à-vis d'un potentiel déménagement, dont 13 émettent un refus absolu de partir, un « déchirement » exprimé par des termes tels que « dévasté », « sacrifice », « inenvisageable », « désorienté », « angoisse » ou encore « impensable ». Les cinq autres participants se disent à l'aise avec l'idée de partir, dont une participante ajoutant désirer partir du quartier pour aller vivre en campagne. En ce qui concerne la reproductibilité de leur mode de vie actuel, 18 répondants sur 23 imaginent possible de reproduire leur mode de vie dans un autre espace : « Je pense que je m'y ferais, mais ça prendrait du temps. Ce processus de réenracinage, de retissage de liens est difficile » (Résidente, 28 ans). Les cinq participants restants ne pensent pas qu'ils pourraient avoir la même « qualité de vie de quartier » hors de Villeray. Par ailleurs, huit participants précisent avoir déjà pensé à déménager ou être en cours de réflexion à ce sujet, principalement en raison du coût et du manque d'espace des logements. Comme précisé plus tôt, une seule émet le souhait de déménager hors du quartier, les sept autres participants se disant plutôt contraints au départ.

CHAPITRE VII

ANALYSE DES RÉSULTATS

À l'aide de notre cadre théorique et de nos concepts clés, nous nous attacherons maintenant à interpréter les informations recueillies lors de notre enquête et détaillées au chapitre précédent. Cela nous permettra d'éprouver nos hypothèses secondaires et principales telles qu'elles sont présentées au chapitre III. Pour ce faire, nous aurons recours à quatre sections, dont les trois premières aborderont notre première question secondaire soit, rappelons-la, *de quelles façons le village urbain incite-t-il à une implication individuelle et collective dans le quartier?* Notre dernière section abordera, quant à elle, la deuxième question secondaire à l'étude : *quelles sont les conséquences morphologiques de cette implication dans le quartier?*

7.1 Un juste milieu entre urbanité et ruralité

Cette première partie de notre analyse consistera à établir en quoi le quartier est bien doté d'une vie locale dynamique et connectée; cela étant une condition à sa fréquentation et à son investissement par la nouvelle classe moyenne. Cet équilibre entre rétention et accessibilité se retrouve ici dans des caractéristiques communément associées à la ruralité et à l'urbanité soit, pour la première, un sentiment de convivialité et de tranquillité, et pour la seconde, une proximité géographique. Ces caractéristiques et le statut de territoire de Villeray-Ouest sont appuyés par ces images marquantes que nous aborderons dans un premier point.

7.1.1 Imagibilité

Comme présenté lors de notre mise en contexte théorique, l'imagibilité du secteur ouest correspond au degré auquel la personnalité de ce dernier est clairement identifiable, par la constance de sa morphologie, par ses hauts-lieux et par ses frontières.

Introduite aux chapitres précédents, la trame du secteur ouest témoigne d'une histoire, d'un développement qui est propre à ce secteur. Que ce soit son quadrillage régulier, la constance de la taille et de l'organisation de ses rues, sa vocation résidentielle, son paysage bâti et verdi, tous permettent de saisir une morphologie spécifique à Villeray-Ouest, résumable par la faible envergure, la facilité d'orientation et la valeur paysagère. Ces particularités de la trame de fond sont accentuées par les éléments du paysage local, comme ces places publiques, ces parcs, ces ruelles vertes ou encore ces décorations plus ou moins permanentes qui agrémentent le secteur ouest.

Du point de vue des répondants, les éléments de ce paysage local (qui sont, rappelons-le, les commerces de proximité, le couvert végétal et les ruelles) appuient l'identité du secteur ouest à l'aide de hauts-lieux (le marché Jean-Talon, le parc Jarry, la rue de Castelnau). Au-delà de l'intense fréquentation et affection nourrie par les résidents pour ces composantes du quartier, c'est aussi la répétitivité des attributs qui ont été donnés à chacune d'entre elles qui aide à la mise en place d'une vision homogène de Villeray-Ouest. En effet, à la fois signifiés et signifiants pour l'utilisation qui en est faite, les attributs donnés à ces hauts-lieux, à ces éléments du paysage et, par association, au quartier, sont une quiétude, un esthétisme et une opportunité de contact entre les individus. Près de la moitié des résidents font aussi référence à la capacité du quartier à offrir un milieu de vie complet, répondant à l'ensemble des besoins de ses

habitants. C'est, d'ailleurs, principalement, dans ce sens qu'on parle des commerces de proximité.

Je définirais ce quartier en disant qu'on est en ville, en milieu urbain, pas loin du centre-ville, puis qu'en même temps c'est très résidentiel. C'est comme une petite vie de quartier avec les petits commerces, le côté familial, le fait de pouvoir tout faire à pied: arrêter au parc quelques minutes en revenant de faire des courses... Dans un tout petit périmètre, il y a tout ce dont on a besoin pour une vie au quotidien agréable, sans être dans le tumulte d'un quartier hyperanimé du centre-ville, mais en y étant à deux pas. C'est comme une enclave, le meilleur des deux mondes en milieu urbain. (Résidente, 3 ans)

Enfin, si sa morphologie, son paysage et la répartition de ses hauts-lieux nous donnent d'ores et déjà une idée des délimitations du secteur, les artères du quartier viennent confirmer des frontières nettement établies aux boulevards Saint Laurent et Crémazie, ainsi qu'aux rues Jean-Talon et Lajeunesse. En ce qui concerne les pratiques et représentations des habitants, les mêmes frontières sont applicables en y incluant le marché Jean-Talon et le parc Jarry, à l'exception de la frontière est. Celle-ci reste fluctuante, même si une majorité de répondants limitent leurs déplacements réguliers au secteur à l'ouest de la rue Lajeunesse. Ainsi, bien qu'il existe des distinctions tant morphologiques que sociodémographiques entre l'ouest et l'est du quartier (notamment attestées par huit résidents) ces distinctions ne se repèrent pas facilement par l'observation directe. En effet, plutôt qu'un contraste marqué par une frontière bien précise sur le territoire, c'est un changement progressif qui s'opère d'ouest en est. On peut, ainsi, supposer que cet aspect diffus des différences entre l'est et l'ouest peut partiellement expliquer l'absence de remise en question de la pertinence d'un seul et même district. Que ce soit pour ses frontières, sa concentration de hauts-lieux, la régularité de sa forme, Villeray-Ouest présente bien les caractéristiques d'un espace identifiable, lisible comme le serait une ville dans la ville.

7.1.2 Proximité

Cet équilibre entre un espace complet en lui-même, mais connecté à la métropole s'observe principalement grâce à l'accessibilité aux transports et à la proximité des commerces et services. Comme démontré dans notre chapitre VI, le secteur ouest est particulièrement bien desservi sur le plan de l'accès automobile puisque plusieurs artères principales l'encadrent, polarisent la circulation, et épargnent, ainsi, les rues locales d'un trafic trop dense. Tenant principalement son efficacité de ses deux lignes de métro, le réseau de transports en commun permet, lui aussi, de limiter le temps de déplacements. Finalement, les transports actifs sont également facilités par la sécurité et le confort des rues locales sur lesquelles la majorité des pistes cyclables sont implantées, mais aussi par le nombre de stations de vélos en libre-service desservant le secteur ouest. Ces modes de transport doux sont aussi incités par l'ambiance du quartier. Protégé d'un achalandage par son enclavement, Villeray-Ouest doit la qualité de son ambiance à la densité de son couvert végétal, ainsi qu'à l'esthétisme de son architecture et de son art de rue.

Si les résidents sont incités à user de modes de transport doux vers l'extérieur du quartier, ils le sont également pour leur déplacement à l'intérieur de celui-ci. D'autant plus que les commerces et services sont nombreux et régulièrement répartis au travers du quartier. De petites envergures, les commerces sont spécialisés, offrant une variété de produits et de services. On ne peut, toutefois, pas répéter ce constat concernant une variété de coûts puisqu'une vague de commerces dispendieux s'installe. Outre ces lieux de consommations, les écoles, cliniques, organismes communautaires, lieux de divertissement et de culture sont bien présents à distance de marche offrant un éventail de possibilités aux résidents. Le quartier offre ainsi une liberté de mouvement à l'intérieur et vers l'extérieur de son territoire, tout en réduisant le besoin de se déplacer.

7.1.3 Convivialité

Si l'attachement à un quartier est fonctionnel, il est également sensible. On sous-entend ici que la diversité et la proximité des lieux de consommation, de services ou de divertissement ne garantissent pas leur fréquentation, car les membres de la nouvelle classe moyenne n'évaluent pas leurs options seulement en fonction d'une logique pratique. Le sentiment de bien-être est aussi valorisé par ces individus en recherche d'enracinement et d'identification. Validée par près des trois quarts des résidents, la convivialité des lieux de vie est donc primordiale pour leur capacité de rétention.

Dans Villeray-Ouest, on observe cette convivialité sur divers espaces publics. Outre les hauts-lieux susmentionnés, remarqués pour leur incitation à la détente et à l'interaction sociale, les lieux appropriés par les enfants semblent polariser l'appréciation d'une cohabitation avec autrui. Les écoles, petits parcs à jeux et les ruelles sont ainsi mentionnées pour leur côté rassembleur, que ce soit en termes de rencontre ou d'implication dans des projets. L'esprit convivial est aussi aidé par le nombre d'événements festifs et/ou culturels ayant lieu dans le secteur, et notamment sur la place de Castelnau et au parc Jarry. Notons d'ailleurs que la rétention d'un certain nombre d'usagers participe, en elle-même, à l'animation d'un lieu, son imagibilité et, de ce fait, à la rétention de nouveaux passants (Ewing et Handy, 2009).

Au-delà des espaces publics, les commerces et organismes communautaires participent à créer un environnement chaleureux par les rencontres et discussions impromptues qui y tiennent lieu entre voisins, parents, membres des organismes ou commerçants. L'interconnaissance et le sentiment de familiarité qui en résulte entretiennent le caractère local et rassurant du secteur, caractère valorisé par 87 % des résidents. En outre, les organismes communautaires et commerçants aident à la qualité de vie du quartier et à son côté humain par l'organisation ou le soutien de projets solidaires. Ainsi, le profil engagé des acteurs du quartier d'ores et déjà établi (Centraide du Grand

Montréal, 2019; Lebrun-Paré, 2018) se retrouve ici, tant dans le soutien de personnes en situation de vulnérabilité, que dans la contribution à des événements ou projets communautaires (fêtes de ruelle, d'école, etc.).

7.1.4 Tranquillité

Comme mentionné, cette proximité sociale des individus rassure et sécurise. Ce sentiment de sécurité les conduit à une tranquillité d'esprit notée et appréciée par une majorité de répondants. Au sens d'une expérience sensorielle, cette tranquillité se doit à un calme auditif, permis par le tampon végétal offert par l'arborescence et par la déviation du trafic automobile vers les grandes artères, ce dernier point participant aussi à un adoucissement des stimuli visuels. Dans cette continuité, la faible envergure du bâti et des commerces fait également en sorte de protéger le quartier d'un fort achalandage.

Si son réseau de transport en fait un quartier accessible à l'échelle de la métropole, la lisibilité, la convivialité et la tranquillité de Villeray-Ouest garantissent une échappatoire à la ville, ville à laquelle l'imaginaire de la globalisation associe plutôt largeur, rapidité, densité et complexité. Le secteur répond donc aux attentes de la nouvelle classe moyenne valorisant, nous le disions, « une maîtrise [de sa mobilité] qui permet de s'impliquer dans le social sans s'y laisser piéger. » (Rémy, 1996, p.142).

7.2 Le sentiment d'appartenance

Afin de faire état du sentiment d'appartenance villerois, nous visons à évaluer l'existence d'une identité collective. Le cas échéant, nous déterminerons le degré de correspondance et d'influence entre cette identité collective et les initiatives citoyennes locales. Nous aborderons, par la suite, le sentiment à l'égard de cette identité collective.

7.2.1 Identité collective

Le partage d'une identité commune a été confirmé par près de l'intégralité des résidents interrogés. Nous déconstruirons cette identité selon des traits sociodémographiques, des modes de vie et des schémas cognitifs (représentations, valeurs, intentions, etc.). Les traits sociodémographiques de l'échantillon confirment l'homogénéité de la population locale. Caucasiens, francophones, actifs, à hauts niveaux de scolarisation et de revenu, les répondants se ressemblent et disent le remarquer. Les similitudes s'observent aussi à travers leurs profils résidentiels puisque ces derniers habitent principalement des multiplex et près d'un tiers d'entre eux sont propriétaires de leurs logements. Ces caractéristiques sociodémographiques viennent également soutenir la représentativité d'une nouvelle classe moyenne prédisposée à l'implication, telle qu'elle est présentée dans notre cadre théorique, par notre échantillon. Effectivement, outre ses revenus et sa scolarisation, notre échantillon est bien démonstratif de cette « cultural new class » (Danyluk et Ley, 2007, p. 2197) par les positions intermédiaires de nos travailleurs et les natures de leurs domaines professionnels.

Les modes de vie de nos participants, tels qu'ils sont ou tels qu'ils se les représentent, attestent aussi d'une identité collective par les modes de transports employés, le milieu de vie fréquenté et les habitudes d'engagement. Les transports durables (transports en commun, marche et vélo) sont privilégiés. Ce constat est applicable à la fréquentation de commerces de proximité, et notamment, de commerces indépendants où nos répondants disent apprécier les opportunités d'interactions et de création de liens. L'intense fréquentation des hauts-lieux du quartier, ainsi que du périmètre limité par les frontières précédemment indiquées, confirment le partage d'un même milieu de vie. L'accent sur l'échelle locale de la vie quotidienne est particulièrement appuyé par les représentations de 87 % des résidents et remarquable par l'importance donnée à l'affichage comme méthode d'information, compte tenu que cette méthode implique des déplacements piétonniers fréquents. Cette convergence vers le même milieu de vie

se justifie, au-delà de son aspect fonctionnel, par l'ambiance recherchée dans ce milieu et décrite dans la première partie de notre analyse. De plus, on observe une propension à l'implication dans le quartier étant donné que la moitié des participants y ont déjà été bénévoles et près de trois quarts ont déjà participé à des consultations. À l'échelle individuelle, cette tendance à l'implication subsiste et est accentuée par une forte démonstration de l'intérêt pour l'actualité locale, première porte pour la création d'une communauté (Kaufman, 1959). De plus, nous avons pu constater cette implication grâce à l'ouverture à l'échange de la part des personnes abordées dans notre enquête; sur l'ensemble des personnes abordées lors du recrutement, une grande proportion a accepté de participer aux entretiens.

Ce mode de vie et, plus particulièrement, ce caractère enclin à l'engagement peut se justifier par des idées teintées de valeurs sociales et écologiques notées par les résidents à propos des points partagés avec leurs semblables. Nous observons cet intérêt pour l'environnement – au sens du couvert végétal et de l'écoresponsabilité – et la vie communautaire tant dans les comportements, les objectifs d'engagement, les discours des habitants, que dans l'offre commerciale ou les initiatives collectives. Par ailleurs, nos répondants présentent les acteurs du quartier comme chaleureux et prompts à s'entraider. C'est notamment en référence à ces traits de caractère que les répondants encensent, à plusieurs reprises, leur territoire en le personnifiant par l'usage d'expression telle qu'« esprit de quartier » et, se faisant, ouvrent la voie à une comparaison de leur identité personnelle à une identité territoriale (Saunier, 1995). Sur une note plus sombre, un point récurrent est utilisé par une grande majorité de résidents pour se décrire et/ou décrire leur quartier, ses habitants et ses enjeux; celui de la gentrification.

Enfin, outre notre observation et celle des résidents qui laissent transparaître le net partage de traits identitaires entre ces derniers, ainsi que leurs projections dans l'espace

support et les initiatives locales, le sentiment d'appartenance a été évoqué par près de la moitié des résidents pour décrire leur rapport au quartier.

Malgré la critique que j'ai sur le fait qu'on soit tous des petites familles blanches, de la même classe sociale, c'est le premier quartier où j'ai ce sentiment d'appartenance. J'ai pourtant habité dans beaucoup de quartiers de Montréal. [...] Malgré le fait que ce soit très homogène, c'est un quartier où on se sent bien. (Résidente, 8 ans)

7.2.2 Attachement

L'observation de son identité dans le territoire et ses habitants faciliterait l'attachement à ces derniers, attachement lui-même condition *sine qua non* à un sentiment d'appartenance. Dès la présentation du profil sociodémographique de nos résidents, nous notions qu'ils étaient dotés de caractéristiques les prédisposant à cet attachement, bien que ces caractéristiques ne soient pas toutes généralisables à l'ensemble de la population villeroise. En effet, l'ancienneté de résidence, le statut familial et le statut de propriétaire propres à une importante partie de notre échantillon sont des apports au développement d'un intérêt et d'une affection pour son quartier.

Outre ces prédispositions, près de la moitié des résidents mentionnent, de leur propre chef, le sentiment de bien-être que le quartier leur procure et 83 % émettent un fort engouement à son égard. Quand il n'était pas directement mentionné comme tel, l'attachement au quartier a transparu derrière la tristesse évoquée par le même pourcentage de résidents à propos d'un éventuel déménagement hors de Villeray. De plus, bien que trois quarts d'entre eux disent être capables de se réadapter à un nouveau milieu et y reproduire leur manière de vivre, quasiment aucun ne souhaiterait quitter le quartier s'ils n'y étaient pas contraints. Comme nous l'avait laissé préfigurer Guérin-Pace (2007) et Hampton (1970), ces sentiments de bien-être, d'engouement et de

tristesse à l'idée de partir confirment donc le fort investissement affectif des résidents dans leur quartier, ainsi qu'un sentiment d'appartenance à celui-ci.

7.3 Une communauté locale informelle

Puisque le profil des résidents, établi aux sections précédentes, valide bien l'existence de motivations à s'engager (partage d'intérêts, d'attentes, attachement, etc.), nous pouvons dorénavant nous pencher sur l'outil nécessaire à un engagement collectif, c'est-à-dire une communauté où les informations circulent et où une coopération est valorisée, sans être imposée.

7.3.1 Un entre-deux relationnel

Nos citoyens émancipés, au fort capital spatial, requièrent des relations sociales non contraignantes, choisies à la fois pour leur respect de la vie intime et à la fois pour l'ancrage qu'elles procurent. Pour ce faire, les réseaux des citoyens devraient être composés d'un nombre équilibré de liens forts et de liens faibles (Granovetter, 1973). C'est cet équilibre que nous notons au sujet des relations entretenues par nos résidents. En effet, plus de la moitié des résidents nourrit des relations amicales dans le quartier et près de 83 % ont exprimé une intention claire de sociabilisation lors des entretiens⁵³. Malgré ces attaches, la grande majorité des relations que les résidents disent entretenir sont de simples connaissances. Nombreux, ces liens leur permettent d'échanger fréquemment avec d'autres acteurs du quartier et donc de faire circuler des informations locales; ce dernier point étant également attesté par l'utilisation du bouche-à-oreille pour se tenir à jour de l'actualité villeroise.

⁵³ Nous cantonnons cette intention à une satisfaction et à une recherche active de conversation ou de connaissances d'autrui par les participants (participation à des fêtes de ruelle, création d'un lien avec un commerçant, satisfaction vis-à-vis d'opportunités d'engagement de la conversation ou satisfaction liée au fait d'apprendre sur ces voisins, etc.).

Outre ces liens forts et faibles, près des deux tiers des répondants font référence à un entre-deux relationnel, entre le statut de connaissance et celui d'un ami. Que ce soit avec les commerçants, les parents à l'école ou les voisins, ces relations les impliqueraient au-delà de la simple salutation et conversation, mais en deçà d'une grande intimité. Bien que nombre d'analogies villageoises fussent pour décrire la convivialité locale, les relations ne peuvent être qualifiées de primaires pour autant, puisqu'elles semblent être dépourvues de pression sociale.

Je trouve ça agréable. Quand on est arrivé à Montréal, on avait toujours entendu dire que c'était une grosse ville où les gens ne se parlent pas, ne se connaissent pas. [...] Alors que d'emblée, je me suis mise à connaître mes voisins. Ma voisine d'à côté, je lui cuisinais des trucs et elle m'en cuisinait aussi; quand je parlais, elle avait la clé de la maison. J'ai eu longtemps la même chose avec une autre voisine. Elle vivait toute seule et avec les enfants, je cuisine toujours, donc on l'invitait à manger ou les enfants lui apportaient des repas. Tout ce côté-là est agréable sans que ce soit intrusif, c'est-à-dire qu'on connaît les voisins, on se salue, on se parle, mais il n'y a personne à la fenêtre en train de regarder. Quand on habitait en campagne, quand quelqu'un de nouveau passait, tout le monde était dessus. (Résidente, 29 ans)

7.3.2 Réseaux de familiarité et d'entraide

Aussi bien facteur que conséquence de ces liens, l'impression de familiarité vis-à-vis d'autrui est expérimentée par plus des trois quarts des résidents. Contentés, ces répondants se disent rassurés par cette impression. Par l'intermédiaire de cette familiarité et de ce désir de sociabiliser, ce serait donc les « fourmillements du quotidien qui produisent des bassins de vie et d'action, mais aussi du lien collectif » (Di Méo et Buléon, 2005, p.97). À ce sujet, on ne peut ignorer le rôle des commerçants qui, hormis leur convivialité et leur mise à disposition d'un prétexte tout trouvé pour une conversation, rassemblent en des lieux aux tailles restreintes des résidents ayant d'autant plus de chance de se croiser et de se reconnaître (Lehman-Frisch & Capron,

2007; Noschis, 1984). On passerait, ainsi, d'un réseau « visuel », comme le résume un de nos participants, à un réseau d'échanges et de projets communs. L'entraide est utilisée à de multiples reprises afin de décrire les relations entre voisins, parents, voire entre parfaits inconnus, et ce, même si ces relations ne sont pas porteuses d'attentes ou de sentiments de responsabilité vis-à-vis d'autrui. « Ce n'est pas très intrusif non plus. On se retrouve au parc le soir, mais il n'y a pas d'attente particulière par rapport à ça. On peut aussi faire nos trucs de notre côté. C'est juste qu'on se connaît et qu'on s'entraide. Ce n'est pas pesant comme relation » (Résident, 10 ans).

Dans le même ordre d'idées, sachant que les sentiments de sécurité et de convivialité émanent du fait de reconnaître et d'entrer en contact avec les mêmes personnes, jour après jour, ces derniers auront plus tendance à s'installer dans un contexte de proximité. C'est ce que nous constatons avec le rapport étroit aux membres du voisinage. Celui-ci est particulièrement représenté, d'une part, par le sentiment de solidarité évoqué par plus des trois quarts des résidents et, d'autre part, par les nombreux projets de ruelles vertes du quartier. Ces projets, en plus de révéler des intérêts communs et une communication dans le voisinage, y renforcent les liens sociaux. C'est, en tout cas, ce que constatent leurs représentants et les résidents interrogés à leurs sujets. Étant donné que les résidents considèrent que la solidarité à l'échelle du quartier est moins importante, que les liens les plus étroits (à l'exception des relations amicales) semblent être entretenus à proximité du domicile et que les projets à démarche ascendante ont tendance à se créer à proximité du domicile de ceux qui les élaborent, on ne peut parler d'une communauté à l'échelle du quartier. On peut plutôt parler de « micro-communautés » propres aux voisinages proches et élargis, interconnectées par des rapports de familiarité et d'interconnaissance prenant place dans les commerces, les parcs, les lieux destinés aux enfants ou les lieux de transit. L'étendue géographique de ce réseau reste, néanmoins, limitée par le clivage est/ouest noté par sept des résidents, et notamment attribuable à la gentrification, point que nous aborderons dans la suite de notre analyse.

7.4 Conséquences morphologiques de ce vécu territorial

Que ce soit sur le plan fonctionnel, identitaire ou affectif, il existe bien une relation entre Villeray-Ouest et ses acteurs, une relation dénotant un vécu territorial, une territorialité commune à la classe moyenne. Puisque la territorialité consiste en une codétermination du territoire et de ses habitants, si le quartier nourrit l'identité des Villerois et Villeroises, ces derniers le modèlent aussi à leur tour. C'est ce que nous tâcherons d'appréhender dans cette section, en commençant par les transformations de l'espace-support résultant des initiatives citoyennes ascendantes et descendantes. Notre démonstration sera suivie d'une analyse de la gentrification du quartier qui, si elle va pourtant à l'encontre des idées prônées par la classe moyenne, résulte bien de sa présence sur le territoire.

7.4.1 Résultats des initiatives citoyennes

Dans le cas de Villeray-Ouest, cette inter-influence entre territoire et population est d'autant plus établie que ses habitants de la classe moyenne sont dotés de réflexivité et tendent à s'impliquer, mettant en pratique des idées écologiques, sociales, culturelles dans leur espace de vie quotidienne. Ils redimensionnent, ainsi, les termes de la citoyenneté à l'échelle locale et appliquent, à l'échelle de leur milieu de vie, les changements qu'ils souhaiteraient voir s'opérer à plus grande envergure.

Dans le cadre de démarches ascendantes, ce sont des intérêts pour le bien-vivre ensemble et l'environnement qui se reflètent dans l'espace support, par le biais du verdissement des rues, de l'installation de décoration et de mobilier destiné à tous. Exposition de peintures, guirlandes lumineuses, ornementation d'un arbre pour Noël, bancs, potagers ou fleurissement témoignent, ainsi, d'une volonté de contribuer à la définition du quartier. De manière individuelle, les Villerois et Villeroises ont à cœur

d'entretenir leurs espaces et ont conscience de l'impact que cet entretien a sur tous. Parce que si, bien sûr, tous admettaient retirer une satisfaction personnelle de l'entretien de leurs jardinets avant, de leurs rues, d'un parc ou encore d'un carré d'arbre, la plupart disaient également le faire pour leurs voisinages. À l'instar des microcommunautés évoquées précédemment, c'est à nouveau à l'échelle du dit voisinage que ces actions citoyennes semblent se polariser. De plus, même s'ils participent grandement à l'embellissement, au confort et donc à l'attractivité des lieux, ces aménagements sont plus éphémères que pérennes. Saisonniers, ponctuels, aux matériaux peu durables, on ne peut garantir la restauration de ces aménagements dans le temps et ce, d'autant plus, si la population qui les avait installés est remplacée par une autre. De manière collective, les initiatives citoyennes à planifications ascendantes résultent en des aménagements aux desseins et aux natures similaires, si ce n'est que leur entretien est plus régularisé. Le caractère très localisé de l'implication est notamment appuyé par l'importante proportion de ruelles vertes dans ces aménagements. Si peu de nos résidents font effectivement partie de regroupements de voisins pour ruelles vertes, ils sont tout de même nombreux à participer à la vie de ces dernières et à se retrouver dans les idées qu'elles promeuvent. Ces ruelles vertes sont donc signifiées et signifiantes (Ripoll et Verschambre, 2006).

Il y a de plus en plus de ruelles vertes et ça va avec le courant qui se veut être le plus local possible : par exemple, faire pousser ses propres légumes dans la mesure du possible. C'est aussi plus *friendly* pour les enfants, les familles d'avoir des espaces pour bouger. Ça va aussi avec l'esprit zéro déchet, communautaire. Par exemple, il n'y a pas longtemps, le café « Oui mais non » a lancé le projet de « La Tasse » en partenariat avec d'autres cafés [du quartier; création d'une consigne pour tasse de café]. C'est un quartier éveillé au côté environnemental, aux pratiques humaines. Les ruelles sont de plus en plus représentatives de ça. (Résidente, 6 ans)

Cette sensibilité aux enjeux environnementaux se retrouve également dans les potagers publics du « Mange-Trottoir », un autre collectif à planification ascendante visant « un peu d'air frais dans une mer de béton » (Organisme communautaire, 4 ans). S'il est

autonome sur le plan financier et de son fonctionnement, le Mange-Trottoir est néanmoins associable à deux autres projets à planifications descendantes : la coopérative La Remise – bibliothèque d’outils développée par le groupe Villeray en transition et appuyé par plusieurs institutions publiques – qui leur a déjà fourni du matériel, ainsi que la place de Castelnau, sur laquelle les potagers prennent place. Bien que la place ait été créée par l’arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, les habitants et commerçants ont participé au processus de décisions, que ce soit lors de soirées de consultation ou par le biais d’un comité de riverains ayant eu pour mandat d’évaluer les impacts du projet sur l’expérience locale. Comme présenté lors du chapitre précédent, une deuxième place publique a été récemment conçue, résultant elle aussi d’une démarche de planification descendante. En effet, le financement et l’aménagement de la place Villeray a impliqué la participation de l’arrondissement, mais c’est bien un commerce du quartier qui reste à l’initiative du projet, ce dernier souhaitant « redonner » au quartier et à ses habitants. Grâce aux ressources à disposition, les aménagements de ces deux places sont plus durables que ceux issus des démarches de planifications ascendantes. Finalement, ayant reçu l’approbation des commerçants et résidents, ces deux places publiques résultent elles aussi du mode de vie et des intérêts de ces derniers, tant par leur accent sur des transports actifs, le verdissement, que par leur incitation à l’arrêt et à la rencontre.

7.4.2 Différentes facettes d’une gentrification menaçante

Avec ses idées, son mode de vie, ses initiatives citoyennes, la nouvelle classe moyenne met en valeur les atouts du quartier. L’image attrayante qui en résulte est, par la suite, diffusée tant par le concours des médias, des instances publiques, des promoteurs immobiliers que par celui du bouche-à-oreille. En effet, l’engouement pour le quartier est très fort parmi les répondants, même si 83 % de résidents notent ses transformations récentes et qu’une grande majorité fasse le lien avec la gentrification. À cet égard, on

remarque, par exemple, que des lieux fortement appréciés du quartier, tels que le marché Jean-Talon ou la place de Castelnau, sont aussi ceux auxquels les résidents associent le plus le phénomène.

C'est ainsi que débute une dernière vague de gentrification correspondant à la troisième étape du processus décrit par Danyluk et Ley en 2007. Selon ces derniers et l'observation de notre cas d'étude, la première vague de gentrification est constituée d'une « lower-middle class » (*Ibid.*, p.2197) principalement composée d'artistes et d'étudiants privilégiant des quartiers centraux et des loyers à faible coût. Cette vague est suivie de l'installation de la nouvelle classe moyenne, « the cultural new class » (*Ibid.*) telle qu'elle a été précédemment décrite dans ce mémoire et telle qu'elle est représentée par notre échantillon de résidents. Si ces deux premières vagues partageaient des idées et valeurs à tendance progressiste et sociale, ainsi qu'un intérêt pour les « bohemian landscapes and urban authenticity » (*Ibid.*), la dernière vague de gentrification porte, quant à elle, un regard plus fonctionnel sur l'espace. Cette vague consiste en l'arrivée de cadres supérieurs (avocats, professionnels de la finance, etc.) attirés par un parc immobilier qui leur est abordable, par la centralité du secteur et par la revitalisation amorcée par les deux derniers groupes de gentrificateurs. Le besoin d'ancrage est moins déterminant pour cette classe sociale aisée et hypermobile que pour la classe moyenne. Les rapports sociaux et identitaires au quartier en sont ainsi limités et, avec eux, l'implication citoyenne des habitants.

Bien qu'une partie des cols bleus et que la plupart des premiers gentrificateurs soient encore présents dans Villeray-Ouest, ces proportions semblent se réduire au fur et à mesure de la flambée des prix des logements. C'est d'ailleurs ce que l'on notait lors du scénario de déménagement proposé aux résidents puisque 7 locataires sur 18 se sentent d'ores et déjà contraints à partir du quartier, en raison d'une spéculation immobilière donnant l'avantage aux gentrificateurs de la dernière vague.

Outre ses effets pervers pour l'ancienne population, la gentrification consiste en une revitalisation. Celle-ci prend la forme d'une multitude de transformations de petites envergures qui, juxtaposées, changent le visage du quartier : rénovation et mutation de multiplex en condominiums ou en maisons unifamiliales; départ forcé des commerçants dû à l'augmentation des loyers ou à la disparition de leurs clientèles; installation d'une nouvelle génération de commerces dispendieux desservant la classe aisée pouvant y consommer. D'autre part, la revitalisation du quartier est amorcée par des promoteurs immobiliers, tels ceux ayant opéré dans l'ancien Institut des sourds-muets, et peut être appuyée par la Ville comme ce fut le cas pour cette réaffectation, soutenue par l'Office de consultation publique de Montréal (2011). On parle ici du projet Castelnau, ayant reconverti l'ancien Institut des sourds-muets en plus de 300 condominiums de luxe en 2011, expulsant du même coup la quarantaine d'organismes communautaires occupant les lieux (Simard, 2015). Si un fort mouvement de contestation a accompagné sa mise en place, elle n'a pas empêché son aboutissement, à l'instar de ses projets voisins et semblables dans la clientèle visée : « Les Ateliers Castelnau » sur la rue du même nom, « Le Liguori » près de la station de métro Crémazie ou encore « Les Terrasses » situés sur la rue Saint-Hubert. Selon les données recensées par Statistique Canada en 2016, c'est bien dans le secteur ouest que l'on construit le plus grand nombre de logements récents: 845 nouveaux logements entre 2006 et 2016, contre 430 dans Villeray-Est. Cela dit, la gentrification serait aussi imputable aux projets à démarches descendantes de planification. Si le verdissement et l'aménagement des places de Castelnau et Villeray sont, en effet, positifs pour la vie de quartier, ils le sont aussi pour sa promotion, sa mise en vitrine par l'arrondissement et les promoteurs immobiliers. De plus, et notamment selon les fréquents avertissements de l'Association des Locataires de Villeray, il resterait à ne pas oublier que les ressources mises dans ces initiatives de design urbain sont autant de ressources qui ne sont pas investies dans le parc locatif, et plus particulièrement, dans la création de logements sociaux, dont le besoin serait pourtant grandissant (Breault, 2015).

CONCLUSION

Cette étude résulte de notre curiosité à l'égard de citoyens en recherche active d'enracinement et la contradiction que cette recherche induisait avec une théorie ayant longtemps surligné la distance maintenue par ces mêmes citoyens vis-à-vis de leurs pairs et de leur milieu. Comment était-ce possible, dans un contexte d'importante mobilité et de soi-disant effacement des territoires, que des individus préfèrent privilégier le local? Souhaitant aller au-delà de l'argument écologique, nous souhaitions comprendre l'ensemble des tenants et aboutissants d'un mode de vie local dans le cadre urbain, et notamment comment celui-ci s'inscrivait dans l'espace. Pour ce faire, nous nous sommes attachée à comprendre ce qu'impliquait sur le plan de l'imaginaire, des intentions, du mode de vie et, finalement, sur le plan territorial, la fréquente répétition de la notion de « village » par les résidents et les médias. Conséquemment orientés vers le concept de village urbain, nous nous sommes posée la question suivante : *dans quelles mesures l'émergence d'un village urbain peut-elle remodeler un quartier?*

Pour répondre à cette question, nous présumons, premièrement, que les caractéristiques propres à un village urbain, soit le sentiment d'appartenance qu'il induit, sa communauté et son équilibre entre vie locale et accessibilité, incitent à l'implication citoyenne. Nous partions du principe selon lequel, pour qu'il y ait implication citoyenne dans un quartier, il faut qu'il y ait fréquentation et attachement fonctionnel à ce dernier. Pour y parvenir, le quartier devait répondre aux attentes de sa population, et ce, d'autant plus que ladite population consiste en une classe sociale apte à déménager le cas non échéant. Nous avons pu confirmer la validité de cette hypothèse étant donné que le quartier répond bien à l'intérêt pour le local et le besoin de mobilité

de ces habitants. Rappelons que les « valeurs associées à la mobilité sont celles d'une liberté face aux contraintes de contiguïté, d'autonomie sociale, bref : de choix » (Ramadier, 2007, p.135). Tant par sa lisibilité, son calme, la qualité de son environnement, son accommodation des transports actifs, que par la diversité et la proximité de ses lieux de vie (commerces, parcs, services), le quartier répond bien aux attentes des résidents en offrant le choix d'une vie quotidienne ancrée dans le local. Il offre, néanmoins, une forte liberté de mouvement grâce à sa situation géographique au cœur de la métropole et aux réseaux de transports denses à disposition.

L'attachement n'étant pas seulement fonctionnel, nous nous sommes également penchée sur son caractère social et sensible. Et c'est à travers le concept de communauté et de sentiment d'appartenance que nous avons pu confirmer le fort attachement des acteurs du quartier pour ce dernier. En ce qui concerne la communauté, rappelons que les modalités du rapport au groupe des classes moyennes sont similaires à celles de son rapport au territoire. Ainsi, le choix reste le maître mot pour ces individus désirant à la fois faire part d'un groupe cohésif, et à la fois ne pas s'y laisser piéger. La communauté ici observée semble répondre à ce besoin puisqu'elle est composée d'un ratio de liens faibles et de liens forts propice à la création de liens de familiarité et à la circulation de l'information. De plus, on note une forte proportion de relations qualifiées par un « entre-deux » et attribuables à une vie quotidienne locale, attendu que les personnes concernées par ces liens sont souvent des voisins, commerçants et parents d'enfants. Fortement appréciés, ces liens répondent à l'équilibre relationnel cherché par la population à l'étude. L'ensemble de ce contexte communautaire favorise finalement l'implication citoyenne grâce aux partages d'idées, ainsi qu'au développement de liens de confiance et d'entraide, sans que ces derniers soient régis par l'obligation contrainte. Si on ne peut ignorer l'influence de ces liens sur la perception globale du quartier, ils tisseraient des communautés à des échelles plus étroites que ce dernier, soit plutôt à l'échelle du voisinage.

Par ailleurs, nous avons eu l'occasion d'observer une identité collective concrète, perçue et signifiante pour les résidents qui, appuyée à la relation affective au quartier, atteste d'un sentiment d'appartenance à Villeray. Corrélée à un partage de valeurs, d'intérêts et d'attentes entre les acteurs locaux, cette identité collective donne un appui, tant en matière de motivation que de ressources, à la prise d'action citoyenne, qu'elle soit individuelle ou collective. Et c'est ce que l'on remarque puisque les valeurs écologiques, sociales ou culturelles énoncées par les résidents se retrouvent dans les transformations morphologiques du secteur.

Cela nous amène à notre seconde hypothèse. Nous supposons que la nature des transformations morphologiques qui s'ensuivent est essentiellement liée aux ressources et aux valeurs des citoyens impliqués. Suite à notre enquête, nous constatons effectivement que la classe moyenne renforce les traits du territoire dans lesquels elle se reconnaît, territoire dans lequel elle souhaite se refléter. Autrement dit, les aménagements qu'elle réalise correspondent aux caractères convivial et vert du quartier auxquels elle assimile son comportement, ses valeurs et ses attentes. Créés à proximité immédiate du domicile de leurs aménageurs, ces installations ont une ampleur et une durabilité limitées puisqu'elles sont créées grâce aux financements et à l'aide bénévole de particuliers. Si eux aussi concordent avec l'identité de cette classe moyenne, les projets à démarche descendante ont une assise plus permanente, attribuable aux ressources à disposition de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Toutefois, sachant que les citoyens impliqués font partie d'une classe sociale captant l'attention des instances publiques et privées, nous supposons que leur intérêt pour un quartier se solderait éventuellement en un phénomène de gentrification. Ce constat est indéniable dans Villeray où la gentrification suit pleinement son cours transformant l'offre résidentielle, commerciale, voire même communautaire, du quartier. Bien qu'allant à l'encontre du profil militantiste et sociocollectiviste des premières vagues de gentrificateurs, le phénomène part bien d'une revitalisation dont ils sont précurseurs et qui a popularisé le quartier. Par l'intermédiaire des reprises de logement, des hausses

de loyers et de taxes foncières, le spectre de la gentrification menace finalement les populations ayant participé à développer l'identité de quartier tant recherchée.

Ces conclusions étant posées, il nous semble plus que pertinent de revenir sur notre parcours de recherche et les limites qui se sont imposées à celui-ci. Abordons, tout d'abord, la méthodologie d'enquête privilégiée. S'ils se sont finalement avérés fructueux, on ne peut que répéter le caractère chronophage de notre recrutement et du nombre d'entretiens visés. Au-delà même des périodes de recrutement sur le terrain, nous avons consacré un temps considérable à la planification des rendez-vous, aux suivis courriel, aux entretiens semi-dirigés en tant que tels, à leurs traductions sous forme de verbatim et à l'analyse d'un nombre élevé de données. Bien qu'un minimum de représentativité était exigé et que nous aurions difficilement pu évaluer des rapports identitaires, sociaux et affectifs par questionnaire sans nous risquer à un certain nombre de biais (mécompréhension de la question, réponse peu élaborée, etc.), l'énergie et le temps investis dans cette enquête n'ont pas pu être investis dans d'autres sections de la recherche. Ainsi, si cela était à refaire, nous examinerions plus en profondeur la couverture du quartier par les médias, les promoteurs et les instances publiques, et ce, afin d'évaluer à quand date la prise d'intérêt de ces derniers pour Villeray et d'entrer plus en détail sur la description qui en est faite. Sur une autre note, nous questionnerions aussi les résidents sur leur participation aux élections locales, étant donné que nous avons négligé cet indicateur pour la mesure de l'implication dans le quartier.

En ce qui concerne le profil des résidents, rappelons que 12 d'entre eux ont été recrutés par le biais d'une épicerie locale. Nous pouvons remettre en cause ce cadre de recrutement compte tenu que la fréquentation même d'un commerce spécialisé de petite taille pourrait indiquer une tendance à l'encouragement du local et donc des idées associées à ce choix. Si nous avons d'ores et déjà démontré que la classe moyenne était bien représentative de la population villeroise, cela se limitait à des caractéristiques sociodémographiques et non à des valeurs et idées partagées, ces

dernières restant à démontrer par notre échantillon. Recruter une partie de notre échantillon par le biais d'un lieu représentatif d'une certaine catégorie de valeurs et d'idées, introduisait donc un potentiel biais à la représentativité de l'échantillon. À cet égard, prenons un temps pour noter que notre recrutement a été facilité par le profil sociodémographique de l'échantillon recherché. En effet, la nouvelle classe moyenne bénéficiant d'un haut niveau de scolarité et de ressources économiques confortables, elle s'est révélée facile d'approche dans la mesure où, d'une part, nombre des personnes abordées avaient elles-mêmes une expérience du milieu universitaire et de ses normes d'investigation. D'autre part, ces personnes ont pu être directement recrutées sur l'espace public, puisqu'elles avaient du temps à leur disposition pour y flâner, s'y détendre. Une sécurité économique peut être corrélée à ce temps accordé à la détente, mais aussi à un entretien dont aucune compensation financière n'était retirée (Foskett, 1959).

À l'échelle des entretiens maintenant, nous ne pouvons ignorer l'effet de la subjectivité humaine sur les résultats récoltés. Une parfaite compatibilité des données est difficile à obtenir « d'un répondant à l'autre, puisque le dispositif de questionnement ne peut être rigoureusement identique » (Bédard, 2016, p.109). Dans cet ordre d'idées, cette subjectivité est due à un ensemble de cognitions (valeurs, souvenirs, expériences, etc.) propre à chaque individu et peut influencer son interprétation des mots, des questions et des intentions qui sont à l'origine de ces questions. Sachant que nous ne pouvions assurer que les questions soient toutes comprises de la même façon par les répondants, nous nous sommes tout autant attachée à recueillir les informations directement exprimées par le répondant, qu'à lire au travers des lignes en comprenant le sens qu'ils avaient donné à la question et donc, à leurs réponses. Par ailleurs, la méthode d'investigation par entretien pouvait potentiellement induire un « effet de désirabilité sociale » (Ramadier, 2007, p.134) de l'enquêté à l'enquêteur. L'entretien induisant une présentation personnelle du répondant après qu'il ait pris connaissance des objectifs de l'enquête, il existe un risque d'exagération des réponses données pour que celles-ci

correspondent à ce que le répondant estime attendu par l'enquêteur (Bédard, 2016). Et d'autant plus, dans notre situation, que les formulaires de consentement fournis aux répondants pré-entretien portaient la mention d'une étude sur le « village urbain » et les « initiatives citoyennes » (compte tenu que l'intitulé de la recherche était requis sur ceux-ci). Il était donc possible que les participants aient, plus ou moins consciemment, modulé leurs réponses pour se rapprocher du profil auquel ils souhaiteraient correspondre, celui d'une personne impliquée, au réseau social local dense, qui se figure vivre dans un village, par exemple.

Entre la période marquant les premiers pas de cette recherche et la rédaction de ce dernier paragraphe, une accélération de la gentrification s'est opérée dans Villeroy-Ouest. Ce qui semblait être un processus lent s'est révélé plus rapide que ce que l'on pensait, ce qui nous amène à nous questionner : le village urbain, soit ce qu'il implique pour les citoyens et le territoire, est-il un phénomène exclusif à la gentrification? Est-ce seulement une territorialité temporaire, transitoire en attendant l'arrivée de la troisième vague de gentrificateurs, plutôt que les balbutiements d'une culture locale durable? Sont-ils simplement voués à disparaître à Montréal, puisque la spéculation immobilière fait rage sur l'ensemble de son territoire? L'avenir de territoires accueillant un village urbain est-il scellé d'avance? Autant de questions auxquelles nous ne pourrions répondre à l'échelle de ce mémoire dans lequel, rappelons-le, nous ne cherchions qu'à obtenir une validité interne de nos hypothèses. Ces questionnements en amènent d'autres à l'échelle villeroise. Ainsi, nous sommes particulièrement curieuse quant à l'avenir de la population antérieure à la gentrification et la population représentée par notre échantillon dans le quartier. Obligés de quitter le quartier puisqu'aucune mesure n'est prise pour contrer le phénomène en cours, se déplaceront-ils vers l'est ou le nord de l'île, sillonnant ainsi le chemin à cet inéluctable fardeau? Dans le même ordre d'idées, on se demande quel visage prendra Villeroy-Ouest dans quelques années, alors que les preneurs d'initiatives à démarches ascendantes qui lui avaient donné son ambiance actuelle ne seront plus là pour l'entretenir.

APPENDICE A

GUIDES DES ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC RÉSIDENT

Heure et lieu de l'entrevue semi-dirigée

PROFIL

- Tranche d'âge
- Genre
- Langue(s) fréquemment employée(s), d'importance identitaire
- Occupation
Emploi > Catégorie socioprofessionnelle
- Éducation
Sans diplôme, diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, diplôme d'études professionnelles, diplôme d'études collégiales, diplôme d'études universitaires (1^{er}, 2nd, 3^e cycle)
- Type de ménage
- Propriétaire ou locataire
- Durée de la résidence
- Code postal du domicile

PRÉCISIONS PRÉ-QUESTIONNAIRE

Un lieu : peut désigner un emplacement particulier comme une rue, un commerce, une résidence, un parc, mais également une forme générale tels un type de verdissement, un type de rue, etc.

Un voisin : À distinguer. Soit un habitant du même bloc de rue (par exemple, sur la rue Drolet, entre Gounod et Jarry) et de ruelle, à une centaine de mètres du domicile. Soit un habitant du même bâtiment.

Le quartier : cela désigne votre appréciation personnelle et subjective de ce qu'est votre quartier. Il comprend les lieux qui le composent, ses habitants et son animation.

Les souvenirs, anecdotes, valeurs et émotions que certaines questions pourraient vous évoquer sont tout à fait les bienvenus lors de la présente entrevue.

Sur la carte fournie, les lignes plus fines et plus claires correspondent aux ruelles.

I. CARTE COMMENTÉE

1/ Sur la carte, délimitez en rouge ce que vous considérez comme votre milieu de vie, votre quartier.

2/ Quel moyen de locomotion privilégiez-vous pour vos déplacements à l'intérieur de cet espace? Vers l'extérieur? Veuillez classer ces moyens de locomotions.

3/ Sur la carte, sans considérer si vous les appréciez ou non, surlignez en vert les lieux et trajets régulièrement fréquentés (à une fréquence quotidienne ou hebdomadaire) et en jaune les lieux et trajets moins souvent fréquentés (à une fréquence mensuelle ou occasionnelle). Veuillez préciser les lieux par une croix et les trajets par une ligne.

Parmi ces lieux et trajets, hachurez ceux que vous appréciez particulièrement, ceux qui vous font sentir bien, des autres. Commentez.

4/ Quels seraient le ou les lieu(x) ou les formes du paysage emblématiques de votre quartier?

5/ Quel(s) lieu(x) vous sert(vent) fréquemment de repère(s) afin de vous déplacer dans le quartier ou afin de donner des indications sur un lieu de rendez-vous? Pour quelle(s) raison(s)?

II. QUESTIONNAIRE

RELATIONS SOCIALES

1/ À combien dénombreriez-vous l'ensemble des personnes avec qui vous entretenez une relation (famille, ami, connaissance) dans le quartier?

Dans quelle catégorie classeriez-vous les principales relations que vous entretenez : (que ce soit en termes de fréquence ou d'attachement à la relation) (1 ou 2 choix possible(s) à classer) Famille – Ami – Connaissance

2/ Avez-vous déjà eu l'occasion de constater que vous partagiez des relations communes avec d'autres habitants du quartier, à l'intérieur du quartier et de manière impromptue? Par le biais de différentes personnes?

Le cas échéant, de quelles natures étaient ces relations? On parle ici d'origine, d'attachement, du type de relation et de(s) l'objectif(s) attendu(s).

Avez-vous déjà eu l'impression de faire partie d'un réseau à l'intérieur du quartier? Avez-vous un ressenti particulier par rapport à ce fait?

3/ Vous arrive-t-il souvent de reconnaître des visages (auparavant croisés, on ne parle pas d'amis) lorsque vous vous déplacez ou fréquentez un lieu particulier du quartier? Fréquence. Distinguez les commerçants des rencontres dans des espaces publics.

Le cas échéant, avez-vous un ressenti particulier vis-à-vis de cette situation?

4/ Pour chacune des interactions suivantes, contextualiser avec la nature de la relation (voisin, commerçant, ami, etc.), les principaux lieux et moments de l'interaction, les attentes derrière cette interaction.

À quelle fréquence êtes-vous amené à saluer un habitant du quartier lorsque ce n'est pas forcément attendu de votre part (pas dans un commerce)?

À quelle fréquence êtes-vous amené à entretenir une brève conversation avec un habitant du quartier?

À quelle fréquence êtes-vous amené à participer à une rencontre organisée avec un ou plusieurs habitant(s) du quartier? (Souper, événement de ruelle, etc.)

5/ Est-ce que vous connaissez vos voisins? Rappel : un voisin est habitant du même bloc de rue.

Le cas échéant, quel type de relation entretenez-vous avec ces derniers? Que ce soit en matière d'intimité (connaissance, ami, famille) ou encore d'objectif (entraide, sécurité, convivialité, etc.)

6/ Ressentez-vous une solidarité de voisinage? De quartier? Le cas échéant, dans quelles mesures? On parle d'objectif, d'intensité, d'organisation, des relations concernées.

7/ Comment décririez-vous votre contact avec les commerçants du quartier?

IMPLICATION ET INTÉRÊT POUR LA VIE LOCALE

8/ Êtes-vous impliqué de manière bénévole dans une organisation du quartier, qu'elle soit formelle ou informelle? (Ruelles, club sportif, comité, entretien d'un espace partagé, etc.)

Le cas échéant, décrivez votre implication. (Intérêt(s) et rôle)

Pourriez-vous décrire cette organisation?(Objectif(s), valeur(s), fréquence d'action, coordination avec d'autres organisations)

Le cas non échéant, seriez-vous intéressé à vous impliquer dans une organisation locale? Quel type d'organisation?

9/ En termes d'implication individuelle (non collective), soit à votre initiative, considérez-vous vous investir dans le quartier? Le cas échéant, de quelles manières et pour quelles raisons vous investissez-vous?

Cela peut répondre à un besoin tant personnel que collectif et peut par exemple prendre la forme d'une entraide entre voisins ou d'un entretien de la rue.

10/ Utilisez-vous les services d'une organisation communautaire, d'une association dans le quartier? (Par exemple, Patro le Prevost, Espace famille Villeray, événement public sur la rue de Castelnau ou dans un parc, etc.)

11/ Vous tenez-vous régulièrement au courant de l'actualité locale? Par quel(s) média(s)? (Journaux locaux, en ligne, infolettre, etc.)

12/ Avez-vous déjà participé à un conseil d'arrondissement ou à une séance de consultation publique concernant le quartier?

Avez-vous déjà participé à un autre type de rencontres ou de consultations formelles ou informelles concernant le quartier? (Réunion entre voisins, réponse à un sondage, consultation par une association, etc.)

13/ Quels sont les enjeux, les dynamiques qui attirent le plus votre attention concernant le quartier? Que ce soit dans la presse, dans des réunions d'information, dans les objectifs de certaines associations.

TRANSFORMATIONS MORPHOLOGIQUES

14/ Avez-vous déjà transformé le jardinet qui devance votre domicile? Comment et pourquoi?

15/ Avez-vous déjà aménagé un carré d'arbres près de chez vous? Comment et pourquoi?

16/ Faites-vous partie d'un comité de ruelles vertes ou de toute autre organisation visant à modifier votre ruelle? Visant à modifier physiquement le quartier? (Mange-trottoirs, peinture, etc.)

Le cas échéant, pourriez-vous expliquer votre implication? (Vos motivations, les événements et actions auxquels vous avez pris part)

Pourriez-vous maintenant décrire cette organisation et ses actions de manière générale?

OPINION ET AFFECTS LIÉS AU QUARTIER

17/ Quelle(s) a(ont) été la(les) raison(s) de votre emménagement dans le quartier en premier lieu?

Ces raisons ont-elles changé aujourd'hui? (Plus valables, d'autres raisons se sont ajoutées, etc.)

18/ Le quartier auraient-ils des points faibles? Le cas échéant, quels seraient-ils?

19/ Pourriez-vous indiquer ce que le quartier vous apporte de particulier vis-à-vis du reste de la ville?

20/ Diriez-vous que le quartier vous ressemble? Rappelons-le, on parle ici des lieux qui le composent, de ses habitants et de son animation.

Le cas échéant, sur quels points vous ressemblerait-il?

Le cas contraire, sur quels points vous en différencieriez-vous?

21/ En faisant abstraction du caractère positif ou négatif de ces derniers, seriez-vous capable de résumer le quartier en quelques mots-clés?

22/ Que vous évoqueriez l'idée d'un déménagement hors du quartier? (Sentiments, craintes, opportunités, etc.)

23/ Êtes-vous satisfait de la variété de commerces et services que l'on trouve dans votre quartier?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC COMMERÇANT

Heure et lieu de l'entrevue semi-dirigée

PROFIL

- Nom du commerce et fonction
- Date d'implantation

PRÉCISIONS PRÉ-QUESTIONNAIRE

Le quartier : cela désigne votre appréciation personnelle et subjective de ce qu'est votre quartier. Il comprend les lieux qui le composent, ses habitants et son animation.

Les souvenirs, anecdotes, valeurs et émotions que certaines questions pourraient vous évoquer sont tout à fait les bienvenus lors de la présente entrevue.

1/ Pourriez-vous délimiter approximativement l'espace desservi par votre commerce, d'où vient votre clientèle régulière?

2/ Pourriez-vous décrire le profil type de cette clientèle? (Type de ménage, âge, classe sociale, propriétaire/locataire)

3/ Selon vous, qu'est-ce que recherche votre clientèle régulière dans votre commerce? (Simple consommation, des produits/services particuliers, l'expérience complète proposée, le contact humain, etc.)

4/ Pourriez-vous décrire le type de contact que vous entretenez avec vos clients? (Amical, cordial, brève conversation, etc.)

5/ Connaissez-vous le nom de certains de vos clients?

Est-ce que certains clients connaissent le vôtre ou celui d'autres personnes travaillant ici?

6/ Auriez-vous remarqué le fait que certains sujets de conversation reviennent régulièrement? Le cas échéant, quels seraient ces sujets?

7/ Avez-vous souvent l'occasion d'observer des rencontres entre habitants du quartier dans le magasin? De quelle nature semblent être les relations entre ces habitants?

8/ Vous êtes-vous déjà impliqué dans le quartier? On entend ici soutenir ou commanditer un événement, d'en organiser un, etc.

9/ À partir de vos observations, comment décririez-vous la vie de quartier?

10/ En faisant abstraction du caractère positif ou négatif de ces derniers, seriez-vous capable de résumer le quartier en quelques mots-clés?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC REPRÉSENTANT D'ORGANISME COMMUNAUTAIRE

(ajusté en fonction de la nature de l'organisme)

Heure et lieu de l'entrevue semi-dirigée

PROFIL

- Nom de l'organisation
- Nombre approximatif des personnes touchées et des membres
- Date de création

PRÉCISIONS PRÉ-QUESTIONNAIRE

Les souvenirs, anecdotes, valeurs et émotions que certaines questions pourraient vous évoquer sont tout à fait les bienvenus lors de la présente entrevue.

1/ Pourriez-vous décrire votre organisation? (Objectifs, moyens d'intervention, valeurs défendues, origines, fréquence d'action)

2/ Pourriez-vous délimiter approximativement le territoire d'intervention de l'organisation? (Officiellement et dans les faits; en fonction de l'espace, mais également du lieu de résidence des personnes membres ou ciblées)

3/ Quels sont les changements apportés par l'organisation sur ce territoire d'intervention? (Qu'ils soient physiques, sociaux, politiques)

4/ Pourriez-vous décrire le profil type de la population membre ou de la population ciblée par vos actions? (Type de ménage, âge, classe sociale, propriétaire/locataire, etc.)

Pensez-vous que cette population soit représentative de l'ensemble de la population locale? Pourquoi?

5/ Le cas échéant, pourriez-vous décrire vos partenariats avec d'autres organisations? (Commanditaires, actions coordonnées, etc.)

6/ Diriez-vous que votre organisation est acceptée, voire appréciée par tous dans le quartier?

7/ Comment pourriez-vous décrire le niveau d'implication de vos membres? (Prise d'initiative ou simple participation à des actions organisées par exemple)

8/ En mettant de côté les objectifs de l'organisation, pensez-vous que vos membres ou la population ciblée recherchent d'autres choses dans votre organisation?

9/ Avez-vous souvent l'occasion d'observer des rencontres entre habitants du quartier dans le cadre de l'organisation? De quelle nature semblent être les relations entre ces habitants?

10/ Remarquez-vous un certain type de solidarité dans le quartier?

11/ À partir de vos observations, comment décririez-vous la vie de quartier sur votre territoire d'intervention?

12/ En faisant abstraction du caractère positif ou négatif de ces derniers, seriez-vous capable de résumer le quartier en quelques mots-clés?

APPENDICE B

APERÇU DE CARTE COMMENTÉE



APPENDICE C

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE



No. de certificat: 3068

Certificat émis le: 07-11-2018

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	Nouvelle territorialité et initiative citoyenne : le cas du village urbain du quartier Villeray
Nom de l'étudiant:	Marie Nelly RENOUX
Programme d'études:	Maîtrise en géographie (profil avec mémoire)
Direction de recherche:	Sylvain LEFEBVRE

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

A stylized, wavy line representing a handwritten signature.

Anne-Marie Parisot

Professeure, Département de linguistique

Présidente du CERPÉ FSH

BIBLIOGRAPHIE

- Adler, P.A. & Adler, P. (1994). Observational Techniques. Dans N. K. Denzin & Y.S. Lincoln (dir.) *Handbook of Qualitative Research*, Thousand Oaks : Sage Publications, p. 377-392.
- Agier, M. (1996). Les savoirs urbains de l'anthropologie, *Enquête*, 4, 35-58, [En ligne]. (<http://enquete.revues.org/683>). Page consultée le 22 février 2018.
- Aldous, T. (1992). *Urban villages: a concept for creating mixed-use urban developments on a sustainable scale*. London : Urban Villages Group.
- Aldous, T. (dir.) (1995). *The Economics of Urban Villages*. London : Urban Villages Forum.
- Altman, I. & Low, S.M. (dir.) (1992). *Place attachment*. New York : Plenum.
- Archives de la ville de Montréal (1973). *Les quartiers municipaux de Montréal depuis 1832*. Montréal : l'auteur.
- Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (2015a). *Place De Castelnau - Projet-pilote pour l'été 2015*, [En ligne], Montréal. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_VSP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOCUMENT_PRESENTATION_PLACE_DE_CASTELNAU.PDF). Page consultée le 13 septembre 2019.
- Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (2015b). *Communiqué. Projet-pilote de rue piétonne partagée. La Place De Castelnau est inaugurée!* Québec, Ville de Montréal.
- Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (2015c). *Communiqué. En partenariat avec le Fonds Tapeo. Une nouvelle place publique voit le jour dans le district de Villeray!* Québec, Ville de Montréal.
- Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (2017). *Bilan 2016 – An 2 et plan d'action 2017 – An 3. Vivre Place de Castelnau*, [En ligne], Montréal. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_VSP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN%202016%20CASTELNAU%20-%202010%20AVRIL%20VF2.PDF). Page consultée le 3 août 2019.

- Ascher, F. (1998). La fin des quartiers? Dans N. Haumont (dir.) *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris : L'Harmattan, p. 183-201.
- Association des locataires de Villeray (2002). *Villeray: au bord de la gentrification*. Montréal : L'auteur.
- Association des locataires de Villeray (2015). *Dossier sombre sur le logement locatif à Villeray*. Montréal : L'auteur.
- Audirac, I. & Shermeyen, A.H. (1994). An evaluation of neotraditional design's social prescription: postmodern placebo or remedy for suburban malaise? *Journal of Planning Education and Research*, 13, 3, 161-173.
- Augé, M. (1992). *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil.
- Augé, M. (2010). Retour sur les « non-lieux ». Les transformations du paysage urbain. *Communications*, 87, 171-178.
- Authier, J.-Y. (dir.) (2001). *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Paris : Anthropos-Économica.
- Badariotti, D., Tran, D.-B., Piombini, A. & Conesa, A. (2017). Morpho-mobilité et urbanisme. Dans P. Negrón-Poblete & F. Paulhiac Scherrer (dir.) *Villes à vivre: le quotidien métropolitain entre ancrage et mobilité*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 133-154.
- Baillargeon, T. (2015). *Morphologie urbaine, GEO8251*. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de géographie.
- Bailly, A., Beguin, H. & Scariati, R. (2016). *Introduction à la géographie humaine*. Paris : Armand Colin.
- Barnes, J.A. (1969). Networks and Political Process. Dans J. C. Mitchell (dir.) *Social networks in urban situations: Analyses of personal relationships in Central African towns*, Manchester : University Press, p. 51-76.
- Bassand, M., Compagnon, A., Joye, D., Stein, V. & Güller, P. (2001). *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Bavoux, J.-J. (2016). *La géographie. Objets, méthodes, débats*. Paris : Armand Colin.

- Bazargani, M. (2008). *Voisinages du CSSS du Coeur-de-l'Île*, [Carte], 1 : 1000, Montréal : Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP), [En ligne]. (https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Outil/Atlas/carte_pdf/decoupages/Voisinages_par_CSSS/Coeur_delle_111Voisinage_01.pdf). Page consultée le 1 février 2018.
- Beaudry, G. (2016). *Villeray*, [En ligne]. (<https://mesquartiers.wordpress.com/2016/09/20/villeray/>). Page consultée le 20 septembre 2019.
- Bédard, M. (2016). *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie. Séminaire de méthodologie, GE08011*. Montréal : Université du Québec à Montréal. Département de géographie.
- Béliveau, L. (dir.) (2000). *Villeray: une traversée du siècle*. Montréal : Association des Locataires de Villeray.
- Benali, K. (2017). Le Plateau-Mont-Royal: figure phare de la Montréalité. Dans J.-L. Klein & R. G. Shearmur (dir.) *Montréal : la cité des cités*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 15-43.
- Benoît, M. & Gratton, R. (1991). *La Cité du Nord. Le patrimoine de Montréal: quartiers Saint-Édouard, Villeray, Montcalm et Saint-Jean*. Montréal : Guérin littéraire.
- Bordes-Benayoun, C., Médam, A. & Rojzman, P.-J. (dir.) (1992). *Les Juifs et l'économique. Miroirs et mirages*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Bourdin, A. & Silvestre, P. (2017). La territorialisation des modes de vie dans le Centre Essone-Seine-Orge. Un rapport complexe à la mobilité. Dans P. Negrón-Poblete & F. Paulhiac Scherrer (dir.) *Villes à vivre: le quotidien métropolitain entre ancrage et mobilité*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 113-128.
- Bousquet, O. (2017). *Le regard – Mono Gonzalez – 2017 – Final*, [En ligne]. (<https://mumtl.org/projects/le-regard-mono-gonzalez-2017/>). Page consultée le 28 décembre.
- Breault, G. (2015). Aménager pour qui? Dans Association des locataires de Villeray (dir.) *Dossier sombre sur le logement locatif à Villeray*, Montréal : Association des locataires de Villeray, p. 14-15.

- Breault, G. & Houle, V. (2016). Second regard sur la revitalisation à Villeray: les locataires en danger. Dans G. Sénécal (dir.) *Revitalisation urbaine et concertation de quartier*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 145-165.
- Caillouette, J. & Morin, P. (2007). Organisation communautaire et territoire: l'expérience d'un quartier de Sherbrooke. Dans D. Bourque, L. Favreau, Y. Comeau & L. Fréchette (dir.) *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratiques*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 137-152.
- Calhoun, C. (1991). Indirect relationships and imagined communities: large-scale social integration and transformation of everyday life. Dans P. Bourdieu & J.S. Coleman (dir.) *Social Theory for Changing Society*, Boulder, New York : Westview Press, Russell Sage Foundation, p. 95-121.
- Carignan, M.-A. (2015). L'année en 25 projets: Place Villeray / Villeray, *Journal Métro*, 16 décembre 2015, [En ligne]. (<https://journalmetro.com/art-de-vivre/890529/annee-en-25-projets-place-villeray-villeray/>). Page consultée le 6 juin 2018.
- Centraide du Grand Montréal (2019) (Page consultée le 6 novembre 2019). *Analyse territoriale Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension*, [En ligne]. (http://www.centraide-mtl.org/documents/79385/upload/documents/Villeray-St-Michel_et_Parc-Extension.pdf).
- Chanez, A. & Lebrun-Paré, F. (2015). Villeray en transition : initiatives citoyennes d'appropriation de l'espace habité? *Cahiers de recherche sociologique*, 58, 139-163.
- Charbonneau, J. (1998). Lien social et communauté local: quelques questions préalables, *Lien social et Politiques*, 39, 115–126.
- Charlebois, J. (1910). *Subscribers' Timedex map of Montreal*, 1 : 14 000, Montréal : Dominion ABC Guides Co.
- Charvet, J.-P. & Sivignon, M. (dir.) (2002). *Géographie humaine: questions et enjeux du monde contemporain*. Paris : Armand Colin.
- Chas. E. Goad Co. (1914). *Atlas of the City of Montreal*. Montréal : L'auteur.
- Chicoine, N. & Damaris, R. (1998). Usages et représentations de la centralité : le cas de jeunes employés du secteur tertiaire à Montréal. Dans Y. Grafmeyer & F. Dansereau (dir.) *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 315-333.

- Chignier-Riboulon, F. (2006). L'apport de la géographie sociale à la politique de la ville. Dans R. Séchet & V. Veschambre (dir.) *Penser et faire la géographie sociale: contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 99-115.
- Cohen, A. (1985). *The Symbolic Construction of Community*. London : Routledge.
- Collectif L'Autre Montréal (2011). *Des villages à la métropole*. Montréal : L'auteur.
- Collin, J.-P. (1986). *La cité coopérative canadienne-française. Saint-Léonard-de-port-Maurice, 1955-1963*. Montréal, Sainte-Foy : Institut National de la Recherche Scientifique, Presses de l'Université du Québec.
- Collin, J.-P. & Léveillé, J. (1985). Le pragmatisme des nouvelles classes moyennes et l'urbain, *Revue internationale d'action communautaire*, 13, 95-102.
- Communauto (2017) (Page consultée le 13 novembre 2019). *Planification 2017. Villeray - St-Michel - Parc-Extension*, [En ligne]. (<https://www.realisonsmtl.ca/709/documents/5983/download>).
- Congrès pour le Nouvel Urbanisme (CNU) (2001). *Les principes du Nouvel Urbanisme*, [En ligne]. (https://www.cnu.org/sites/default/files/cnucharter_french.pdf). Page consultée le 1 novembre 2019.
- Corporation de Développement Communautaire (CDC) Solidarités Villeray (2019) (Page consultée le 13 février 2019). *Découvrir et Rêver Villeray. Bilan et résultats de la première étape de consultation du Forum social de Villeray du 31 mai au 24 novembre 2018*, [En ligne]. (https://drive.google.com/file/d/1Ll_ueVkxEThnOv5z0HYPJ4jQTflwwsLJ/view?fbclid=IwAR3MMFK-RMdR1Avtco642fX5y2YViQkvz71AFupQpAvUJ6EfLLKz3xbjKos).
- Côté, É. (2006). *Diagnostic local de sécurité urbaine de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension*. Montréal : Tandem Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (VSP), Ville de Montréal.
- Da Cunha, A. (2009). Urbanisme végétal et agriurbanisme: la ville entre artifice et nature, *Urbia, les cahiers du développement urbain durable*, 8, 1-20.
- Dansereau, F. (1985). La réanimation urbaine et la reconquête des quartiers anciens par les couches moyennes: tour d'horizon de la littérature nord-américaine. *Sociologie du travail*, 27, 2, 191-205.

- Danyluk, M. & Ley, D. (2007). Modalities of the New Middle Class: Ideology and Behaviour in the Journey to Work from Gentrified Neighbourhoods in Canada, *Urban Studies*, 44, 11, 2195-2210.
- Department of the Environment, Transport and the Regions (1999). *Millenium Villages and Sustainable Communities*. London : Her Majesty's Stationery Office (HMSO).
- Di Méo, G. (1991). *L'Homme, la Société, l'Espace*. Paris : Anthropos.
- Di Méo, G. (2004). Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités, *Annales de géographie*, 113, 638-639, 339-362.
- Di Méo, G. (2009). Le rapport identité/espace. Éléments conceptuels et épistémologiques. Dans P. Grandjean (dir.) *Construction identitaire et espace*, Paris : L'Harmattan, p. 19-38.
- Di Méo, G. & Buléon, P. (2005). *L'espace social: une lecture géographique des sociétés*. Paris : Armand Colin.
- Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) (2007) *Cartographiez vos données*, [En ligne], Montréal. (<https://emis.santemontreal.qc.ca/outils/atlas-sante-montreal/cartographiez-vos-donnees/>). Page consultée 1 février 2018.
- Donzelot, J. (2004). La ville à trois vitesses: relégation, périurbanisation, gentrification, *Esprit*, 303, 3-4, 14-39.
- Duany, A. (2003). Neighbourhood design in practice. Dans P. Neal (dir.) *Urban Villages and the Making of Communities*, London, New York : Spon Press, p. 122-148.
- Dubois-Taine, G. & Chalas, Y. (1997). *La ville émergente*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Dumont, L. (1983). *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Paris : Seuil.
- Emelianoff, C. (2007). Les quartiers durables en Europe: un tournant urbanistique? *Urbia, Les cahiers du développement durable*, 4, 11-30.
- Ewing, R. & Handy, S. (2009). Measuring the Unmeasurable: Urban Design Qualities Related to Walkability, *Journal of Urban Design*, 14, 1, 65-84.

- Ferrarotti, F. (1983). *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*. Paris : Librairie des Méridiens.
- Fonds d'archives des Comités - conseils d'arrondissements (1989 à 1995). (CA M001 VM106). Archives de la ville de Montréal, Montréal, Québec.
- Fontaine, J. (2008). *La petite histoire de Saint-Michel, de la campagne à la ville, 1699-1968*. Montréal : Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
- Ford, L.R. (1999). Lynch revisited: New urbanism and theories of good city form, *Cities*, 16, 4, 247-257.
- Fortin, A. (1987). *Histoires de familles et de réseaux, la sociabilité au Québec d'hier à demain*. Montréal : Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- Fortin, A. (1988). Du voisinage à la communauté? *Cahiers de recherche sociologique*, 6, 2, 147-159.
- Foskett, J.M. (1959). The influence of social participation on community programs and activities. Dans M. B. Sussman (dir.) *Community Structure and Analysis*, New York : Crowell, p. 311-330.
- Franklin, B. & Tait, M. (2002). Constructing an Image: The Urban Village Concept in the UK, *Planning Theory*, 1, 3, 250-272.
- Fried, M. (1982). Residential attachment: Sources of residential and community satisfaction, *Journal of Social Issues*, 38, 3, 107-119.
- Gagné, M.-P. (2018). Sécurité compromise aux abords du boulevard Crémazie, *Journal Métro*, 1 mars 2018, [En ligne]. (<https://journalmetro.com/local/villeray-st-michel-parc-extension/1429653/securite-compromise-aux-abords-du-boulevard-cremazie/>). Page consultée le 9 juin 2019.
- Gans, H.J. (1962). *The Urban Villagers: Group and Class in the Life of Italian-Americans*. New York : Free Press.
- Gehl, J. (2012). *Pour des villes à échelle humaine*. (N. Calvé, trad.). Montréal : Les Éditions Écosociété.

- Germain, A. (2011). *Les « vieilles » nouvelles classes moyennes à l'épreuve du cosmopolitisme, ou quand le Québec devient une société normale*, notes de recherches inédites. Montréal : Institut National de la Recherche Scientifique, Centre Urbanisation Culture Société. [En ligne]. (http://www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/centre_ucs/pdf/Inedit02-11.pdf). Page consultée le 15 août 2019.
- Germain, A. (2017). Avant-Propos. Dans P. Negrón-Poblete & F. Paulhiac Scherrer (dir.) *Villes à vivre: le quotidien métropolitain entre ancrage et mobilité*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 1-9.
- Giddens, A. (1993). Identité de soi, transformation de l'identité et démocratisation de la vie. Dans M. Audet & H. Bouchikhi (dir.) *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, p. 455-476.
- Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan.
- Grandjean, P. (dir.) (2009). *Construction identitaire et espace*. Paris : L'Harmattan.
- Granovetter, M.S. (1973). The Strength of Weak Ties, *American Journal of Sociology*, 78, 6, 1360-1380.
- Groupe de travail sur les portraits des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension (2004). *Portrait du quartier Villeray*. Montréal : Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) Centre-Nord, Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
- Guérin-Pace, F. (2006). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires, *L'Espace géographique*, 35, 4, 298-308.
- Guérin-Pace, F. (2007). Le quartier entre appartenance et attachement: une échelle identitaire? Dans J.-Y. Authier, M.-H. Bacqué & F. Guérin-Pace (dir.) *Le quartier: enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte, p. 151-162.
- Guilbault-Houde, A. (2016). *Le logement locatif dans Villeray. La transformation du parc de logements locatifs et ses coûts sociaux*, mémoire de maîtrise. Montréal : Institut National de la Recherche Scientifique, Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines. [En ligne]. (<http://espace.inrs.ca/4780/>). Page consultée le 5 mars 2018.
- Gumuchian, H. (1991). *Représentations et Aménagement du Territoire*. Paris : Anthropos.

- Gumuchian, H., Marois, C. & Fèvre, V. (2000). *Initiation à la recherche en géographie: aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal, Paris : Les Presses de l'Université de Montréal, Anthropos.
- Hampton, W. (1970). *Democracy and community: a study of politics in Sheffield*. London, New York : Oxford University Press.
- Harvey, D. (1997). The New Urbanism and the Communitarian Trap. *Harvard Design Magazine*, 1.
- Heidegger, M. (1986). *Être et temps*. Paris : Gallimard. [1927]
- Heitmeyer, J. & Kind, K. (2004). Retailing in my backyard: Consumer perceptions of retail establishments located within new urbanist communities, *Journal of Shopping Center Research*, 11, 1, 33-53.
- Herouard, F. (2007). Habiter et espace vécu : une approche transversale pour une géographie de l'habiter. Dans T. Paquot, M. Lussault & C. Younès (dir.) *Habiter, le propre de l'humain*, Paris : La Découverte, p. 159-170.
- Hillery, G.A., Jr. (1955). Definitions of Community: Areas of Agreement, *Rural Sociology*, 20, 2, 111-123.
- Hoyaux, A.-F. (2002). Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter, *Cybergeog : Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 216, [En ligne]. (<https://journals.openedition.org/cybergeog/1824>). Page consultée le 22 septembre 2020.
- Hunter, A. (1978). Persistence of local sentiments in mass society. Dans D. Street (dir.) *Handbook of contemporary urban life*, San Francisco : Jossey-Bass, p. 133-162.
- Husserl, E. (1950). *Idées directrices pour une phénoménologie*. Paris : Gallimard. [1913]
- Institut de la statistique du Québec (2016a). *Revenu d'emploi médian dans les professions (CNP à trois chiffres) selon le sexe, Québec, 2015*. Statistiques Canada (bases de données), [En ligne]. Québec, version mis à jour le 12 avril 2018. (<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/industries/revenu-emploi-median.html>). Page consultée le 28 août 2019.

- Institut de la statistique du Québec (2016b). *Principales statistiques sur le revenu de la population en 2015, Agglomération de Montréal, ville de Montréal et ses arrondissements, autres municipalités de l'agglomération de Montréal*. Statistiques Canada (bases de données), [En ligne]. Québec. (<http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/67650F655F8FF032E0530A930132F032>). Page consultée le 29 août 2019.
- Institut de la statistique du Québec (2019). *Revenu médian, revenu du marché, particuliers (16 ans et plus), Québec, 1996-2017*. Statistiques Canada (bases de données), [En ligne]. Québec, version mise à jour le 15 novembre 2019. (http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/revenu/mod1_p_1_3_5_0_.htm). Page consultée le 30 novembre 2019.
- Jacobs, A. (1993). *Great Streets*. Cambridge : Massachusetts Institute of Technology Press.
- Jean, S. (2014). *Revisiter les rapports au quartier. Choix résidentiels et attachement au quartier de jeunes familles de classes moyennes dans la région métropolitaine de Montréal*, thèse de doctorat. Montréal : Institut National de la Recherche Scientifique, Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines. [En ligne]. (<http://espace.inrs.ca/id/eprint/2471>). Page consultée le 15 août 2019.
- Jean, S. (2017). Choix résidentiels et rapport au quartier. Jeunes familles de classe moyenne dans la région métropolitaine de Montréal. Dans P. Negrón-Poblete & F. Paulhiac Scherrer (dir.) *Villes à vivre: le quotidien métropolitain entre ancrage et mobilité*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 79-93.
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Kasarda, J.D. & Janowitz, M. (1974). Community Attachment in Mass Society, *American Sociological Review*, 39, 3, 328-339.
- Kaufman, H. (1959). Toward an Interactional Conception of Community, *Social Forces*, 38, 1, 8-17.
- Kaufmann, V., Bergman, M.M. & Joye, D. (2004). Motility: mobility as Capital, *International Journal of Urban and Regional Research*, 28, 745-756.
- Klein, J.-L. & Shearmur, R.G. (dir.) (2017). *Montréal: la cité des cités*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Knox, P. & Pinch, S. (2010). *Urban social geography : an introduction*, 6^e éd. Harlow : Pearson Education Limited. [1982]
- La Vitrine (s.d.) (Page consultée le 21 décembre 2019). *Place de Castelnau – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*, [En ligne]. (https://www.lavitrine.com/place/Place_de_Castelnau).
- Laguë, A. (2013). Commerce de proximité: le zonage est-il adapté à Villeray? *Journal de Rosemont–La Petite-Patrie*, 21 février 2013.
- Lamoureux, A. (1992). *Une démarche scientifique en sciences humaines: méthodologie*. Laval : Éditions Études vivantes.
- Le Mange-Trottoir (2016) (Page consultée le 16 juillet 2018). *Le Mange-Trottoir*, [En ligne]. (<https://wwf.ca/fr/biopolis-projects/le-mange-trottoir/>).
- Lebrun-Paré, F. (2018). *Articuler écologisme et émancipation: la dimension critique et politique d'une initiative citoyenne de transition socioécologique*, mémoire de maîtrise. Montréal : Université du Québec à Montréal, Institut des sciences de l'environnement. [En ligne]. (<https://archipel.uqam.ca/11767/>). Page consultée le 14 janvier 2019.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris : Anthropos.
- Lehman-Frisch, S. & Capron, G. (2007). Le sentiment de quartier en milieu gentrifié : de San Francisco à Bogotá. Dans J.-Y. Authier, M.-H. Bacqué & F. Guérin-Pace (dir.) *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte, p. 116-126.
- Lévi-Strauss, C. (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.
- Lévy, J. (2000). Les nouveaux espaces de la mobilité. Dans M. Bonnet & D. Desjeux (dir.) *Les Territoires de la mobilité*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 155-170.
- Lévy, J. & Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.
- Lewis, O. (1959). *Five Families: Mexican Case Studies in the Culture of Poverty*. New York : Basic Books.
- Lewis, O. (1965). *La Vida: A Puerto Rican Family in the Culture of Poverty*. London : Secker and Warburg.

- Ley, D. (1996). *The New Middle Class and the Remaking of the Central City*. Oxford : Oxford University Press.
- Lipiansky, E.M. (1992). *Identité et communication*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lipovetsky, G. (1983). *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*. Paris : Gallimard.
- Luka, N. (2017). "Midtown" florissant: la Petite-Patrie aux abords du chemin de fer. Dans J.-L. Klein & R. G. Shearmur (dir.) *Montréal: la cité des cités*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 169-190
- Lund, H. (2003). Testing the Claims of New Urbanism: Local Access, Pedestrian Travel, and Neighboring Behaviors, *Journal of the American Planning Association*, 69, 4, 414-429.
- Lussault, M. (2007). *L'Homme spatial: La construction sociale de l'espace humain*. Paris : Seuil.
- Lynch, K. (1960). *The image of the city*. Cambridge : Massachusetts Institute of Technology Press.
- Lyon, L. (1987). *The community in urban society*. Philadelphia : Temple University Press.
- Maffesoli, M. (1988). *Le temps des tribus: Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- Mercier, C. (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Hull : Université du Québec en Outaouais, Alliance de Recherche Université-Communauté - Innovation Sociale et Développement des Communautés.
- Merton, R.K. (1953). *Éléments de méthode sociologique*. (H. Mendras, trad.). Paris : Plon. [1949]
- Metton, A. & Bertrand, M.-J. (1974). Les espaces vécus dans une grande agglomération, *L'Espace géographique*, 3, 2, 137-146.
- Metton, A., Gallais, J. & Frémont, A. (dir.) (1976). *L'espace vécu*. Actes de colloque (Rouen, 13-14 octobre 1976). Rouen : Universités de Caen, Orléans, Paris I, Rouen, Vincennes.

Mesch, G.S. & Manor, O. (1998). Social ties, environmental perception, and local attachment, *Environment and behavior*, 30, 4, 504-519.

Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (2020). *Le développement durable – À l'ordre du jour des grands sommets mondiaux depuis plus de deux décennies*, [En ligne]. (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/inter.htm>). Page consultée le 13 octobre 2020.

Montréal. Service de la mise en valeur du territoire (2018). *Plan d'urbanisme de Montréal. Partie II : Chapitre 26. Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*. Montréal, Ville de Montréal.

Montréal. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (2005). *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*. Montréal, Ville de Montréal.

Montréal. Service de l'habitation et de l'urbanisme (1990). *Utilisation du sol, ville de Montréal*. Édition 3, 1 : 1000, Plan N°229-34, Montréal.

Montréal. Service du développement économique (2017). *Profils des districts électoraux de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*. Montréal, Ville de Montréal.

Montréal. Service du développement économique (2018a). Valeur moyenne des logements, 2016 [carte], *Montréal en statistiques. Atlas sociodémographique. Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*. Montréal : L'auteur, p.28.

Montréal. Service du développement économique (2018b). Densité de population, 2016 [carte], *Montréal en statistiques. Atlas sociodémographique. Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*. Montréal : L'auteur, p.4.

Montréal. Service du développement économique (2018c). Concentration des immigrants, 2016 [carte], *Montréal en statistiques. Atlas sociodémographique. Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*. Montréal : L'auteur, p.35.

Montréal, métropole durable (2013) (Page consultée le 16 octobre 2020). *Banc près d'un carré d'arbre – Carré d'arbre avenue Casgrain près de la rue Faillon, arrondissement Villeray*, [En ligne]. (<https://www.flickr.com/photos/115085225@N05/12074610154/in/photostream/>).
/).

- Morin, R. & Rochefort, M. (1998). Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective, *Lien social et Politiques*, 39, 103-114.
- Morin, R. & Rochefort, M. (2003). L'apport des services de proximité à la construction d'une identité de quartier: analyse de services d'économie sociale et solidaire dans trois quartiers de Montréal, *Recherches sociographiques*, 44, 2, 267-290.
- Neal, P. (dir.) (2003). *Urban Villages and the Making of Communities*. London, New York : Spon Press.
- Nessi, H. (2017). Mieux comprendre les raisons de l'ancrage et de la mobilité de loisir. Une approche par les représentations du cadre de vie. Dans P. Negrón-Poblete & F. Paulhiac Scherrer (dir.) *Villes à vivre: le quotidien métropolitain entre ancrage et mobilité*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 155-173.
- Noschis, K. (1984). *Signification affective du quartier*. Paris : Librairie des Méridiens.
- Office de consultation publique de Montréal (2011). *Le projet de reconversion du Centre 7400, Ancienne Institution des Sourds-Muets. Rapport de consultation publique*. Montréal, Ville de Montréal.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2019). *Sous pression: la classe moyenne en perte de vitesse*. Paris : Éditions OCDE.
- Ouellet, M. (2006). Le smart growth et le nouvel urbanisme : Synthèse de la littérature récente et regard sur la situation canadienne, *Cahiers de géographie du Québec*, 50, 140, 175-193.
- Pahl, R.E. (1965). *Urbs in rure: the metropolitan fringe in Hertfordshire*. London : London School of Economics & Political Science.
- Pahl, R.E. (1968). A Perspective on Urban Sociology. Dans R. E. Pahl (dir.) *Readings in Urban Sociology*, Oxford : Pergamon Press, p. 3-44.
- Pan Ké Shon, J.-L. (2007). Residents' Perceptions of their Neighbourhood: Disentangling Dissatisfaction, a French Survey, *Urban Studies*, 44, 11, 2231-2268.
- Paquin, C. (2013). *Portrait statistique de la population du territoire du Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'Île*. Montréal : Centre de Santé et de Services Sociaux du Cœur-de-l'Île (CSSS CDI).
- Park, R.E. (1915). The City: Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the City Environment, *American Journal of Sociology*, 20, 5, 577-612.

- Payen, L. (2018). *Appropriations de l'espace urbain: études de pratiques citoyennes à Montréal*, mémoire de maîtrise non publié. Montréal : Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, École de design. [En ligne]. (<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/21884>). Page consultée le 6 juin 2019.
- Piaget, J. (1976). *La représentation du monde chez l'enfant*. Paris : Presses universitaires de France.
- Piolle, X. (1990). Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité? *L'Espace géographique*, 19-20, 4, 349-358.
- Piombini, A. (2013). Contexte spatial des ambiances urbaines et usages des lieux, *Ambiances*, 1-14.
- Plante-Fréchette, É. (2019). Des maraîchers du marché Jean-Talon craignent de se faire mettre à la porte, *La Presse*, 5 septembre 2019, [En ligne]. (<https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201909/05/01-5239991-des-maraichers-du-marche-jean-talon-craignent-de-se-faire-mettre-a-la-porte.php>). Page consultée le 4 novembre 2019.
- Poche, B. (1992). Citoyenneté et représentation de l'appartenance, *Espaces et sociétés*, 68, 2, 15-36.
- Québec. Direction de l'Île-de-Montréal du Ministère des transports du Québec (MTQ) et Direction générale des technologies de l'information (DGTI) de la Communauté Urbaine de Montréal (CUM) (2000). *Réseau routier hiérarchisé: Montréal, 2000*. [Carte DB36]. [En ligne], Montréal. (<https://archives.bape.gouv.qc.ca/sections/archives/notredame/docdeposes/documdeposes/DB36.pdf>). Page consultée le 15 avril 2017.
- Ramadier, T. (2007). Mobilité quotidienne et attachement au quartier : une question de position? Dans J.-Y. Authier, M.-H. Bacqué & F. Guérin-Pace (dir.), *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte, p. 127-138.
- Rantisi, N.M. & Leslie, D. (2017). Le Mile End: un quartier au carrefour de la vie culturelle et économique. Dans J.-L. Klein & R. G. Shearmur (dir.) *Montréal: la cité des cités*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 125-148.
- Redfield, R. (1930). *Tepotzlan, a Mexican Village*. Chicago : University of Chicago Press.

- Regroupement pour le développement de Villeray (2007) (Page consultée le 13 février 2019). *Synthèse des pistes d'actions issues du forum social de Villeray du 12 mai 2007*, [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_VSP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FORUM_SOCIAL_VILLERAY.PDF).
- Rémy, J. (1996). Mobilités et ancrages: vers une autre définition de la ville. Dans M. Hirschhorn & J. Berthelot (dir.) *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation?* Paris : L'Harmattan, p. 135-153.
- Renaut, A. (1989). *L'ère de l'individu*. Paris : Gallimard.
- Rérat, P. (2017). Vivre en quartier urbain central. Une stratégie pour acquérir un capital spatial élevé. Dans P. Negrón-Poblete & F. Paulhiac Scherrer (dir.) *Villes à vivre : le quotidien métropolitain entre ancrage et mobilité*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 307-325.
- Richard, G., Leblanc, L. & Sauvé, M. (1985). *Villeray, d'hier à aujourd'hui*. Montréal : Association des locataires de Villeray.
- Rielle, J. (1880). *Map of the island of Montreal*, 1: 30 000, Montréal : Section des archives.
- Riemer, S. (1959). Urban Personality - Reconsidered. Dans M. B. Sussman (dir.) *Community Structure and Analysis*, New York : Crowell, p. 433-444.
- Ripoll, F. & Veschambre, V. (2006). L'appropriation de l'espace: une problématique centrale pour la géographie sociale. Dans R. Séchet & V. Veschambre (dir.) *Penser et faire la géographie sociale: contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 295-304.
- Robert, M. (2014). *Chronique Montréalité n°15 – Le marché Jean-Talon*, [Émission de télévision], coul. 5 min 35 s. Montréal, Archives de Montréal.
- Royal Commission on Local Government in England. (1969). *Research studies 9. Community Attitudes Survey: England*. London : HMSO.
- Sansot, P. (1978). *L'espace et son double. De la résidence secondaire aux autres formes secondaires de la vie sociale*. Paris : Éditions du Champ Urbain.
- Saunier, P.-Y. (1995). *L'esprit lyonnais, XIXe-XXe siècle: genèse d'une représentation sociale*. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) Éditions.

- Silverman, E., Lupton, R. & Fenton, A. (2005). *A good place for children? Attracting and retaining families in inner urban mixed income communities*. London : The Chartered Institute of Housing, University of London.
- Simard, J. (2015). Le 7400 : un passé dense à ne pas oublier. Dans Association des locataires de Villeray (dir.) *Dossier sombre sur le logement locatif à Villeray*, Montréal : Association des locataires de Villeray, p. 8-9.
- Société d'habitation du Québec (1990). *Gentrification ou étalement urbain? Le cas du centre de Montréal et de sa périphérie*. Québec : Société d'habitation du Québec.
- Solon Collectif (2017) (Page consultée le 15 octobre 2019). *Soirée discussion 'construisons Nos Milieux de vie!' dans Villeray*, [En ligne]. (<https://www.eventbrite.ca/e/billets-soiree-discussion-construisons-nos-milieux-de-vie-dans-villeray-33441408152?fbclid=IwAR0cpW6kD2A2Lzg9DEi7JPQsujf8HnHRotpu4Qgsi15xzzxZLq5eSift-uU#>).
- Southworth, M. & Parthasarathy, B. (1997). The suburban public realm II: Eurourbanism, new urbanism and the implications for urban design in the American metropolis, *Journal of Urban Design*, 2, 1, 9-34.
- St. John, C., Austin, D.M. & Baba, Y. (1986). The question of community attachment revisited, *Sociological Spectrum*, 6, 4, 411-431.
- Stamen Design (2018). *Maps* [Fonds de carte en ligne]. (<http://maps.stamen.com/#terrain>). Page consultée le 5 juillet 2018.
- Staszak, J.-F. (1997). Dans quel monde vivons-nous? Géographie, phénoménologie et ethnométhodologie. Dans l'auteur (dir.) *Les discours du géographe*, Paris : L'Harmattan, p. 13-38.
- Statistique Canada (2012). *Classification Nationale des Professions (CNP) 2011*, [En ligne]. Ottawa : Statistiques Canada, Publication no 4 12-583-X. (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/12-583-x/12-583-x2011001-fra.pdf>). Page consultée le 28 août 2019.
- Statistique Canada (2016). *Profil de recensement, Recensement de 2016*, [En ligne]. Ottawa, (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>). Page consultée le 12 octobre 2020.
- Statistique Canada (2018). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*. Ottawa : L'auteur.

- Statistique Canada (s.d.). *Enquête canadienne sur le revenu, 2017*. CANSIM (base de données), [En ligne]. Ottawa, version mise à jour le 26 février 2019. (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190226/dq190226b-cansim-fra.htm>). Page consultée le 30 novembre 2019.
- Stead, D., Williams, J. & Titheridge, H. (2000). Land Use, Transport and People: identifying the Connections. Dans K. Williams, E. Burton & M. Jenks (dir.) *Achieving Sustainable Urban Form*, London : E & FN Spon, p. 174-186.
- Sussman, M.B. (dir.) (1959). *Community Structure and Analysis*. New York : Crowell.
- Suttles, G.D. (1968). *The Social Order of the Slum*. Chicago : University of Chicago Press.
- Tapeo (2014). *Fonds Tapeo*, [En ligne]. (<http://restotapeo.com/fonds-tapeo/>). Page consultée le 3 octobre 2020.
- Taylor, D. (2003). Connectivity and movement. Dans P. Neal (dir.) *Urban Villages and the Making of Communities*, London, New York : Spon Press, p. 149-174.
- Taylor, N. (1973). *The Village in the City*. London : Temple Smith.
- Tennis Canada (2016). *Bistro l'enchanteur*, [En ligne]. (<https://www.couperogers.com/en/news/8-reasons-villeray-tennis/>). Page consultée le 3 janvier 2020.
- Thompson-Fawcett, M. (1996). The urbanist revision of development, *Urban Design International*, 1, 4, 301-322.
- Tönnies, F. (1887). *Gemeinschaft und Gesellschaft, Abhandlung des Communismus und des Socialismus als empirischer Culturformen*. Leipzig : Fues' Verlag.
- Touchette-Lacasse, A. (2016). *Plan local de déplacements Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. Rapport d'étape 1 – Portrait et diagnostic. Version finale révisée*. Montréal : Aecom Consultants Inc., Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
- Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) (1980). *Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vivantes au service du développement durable*. Gland : UICN, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), World Wildlife Fund (WWF).

- Van der Vlugt, E. & Zorn, N. (2019). *La classe moyenne québécoise: en meilleure santé que celle du reste du Canada*. Montréal : Observatoire québécois des inégalités.
- Vieillard-Baron, H. (2006). Le terrain et la proximité en question. Dans R. Séchet & V. Veschambre (dir.) *Penser et faire la géographie sociale: contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 133-148.
- Ville de Montréal (2012). *Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Règlement sur les districts électoraux* [carte], 1 : 28 000, Montréal : Ville de Montréal, [En ligne]. (https://election-montreal.qc.ca/userfiles/file/fr/cadre-electoral/Cartes_Districts_2013/19_VILLERAY-ST-MICHEL-PARC-EXTENSION_2012-03.pdf). Page consultée le 1 octobre 2015.
- Ville de Montréal (2015). *Montréal à la carte. Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*, [En ligne], Montréal. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/lib_arr_fr/media/documents/carte_arr_vsp.pdf). Page consultée le 4 avril 2019.
- Ville de Montréal (s.d.a) *Les grandes rues de Montréal. Le boulevard Saint-Laurent et ses intersections*, [En ligne], (https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5677,117391572&_dad=portal&_schema=PORTAL). Page consultée le 1 juillet 2018.
- Ville de Montréal (s.d.b) *Habiter Rosemont–La Petite-Patrie*, [En ligne], (<https://habitermontreal.com/habiter-rosemont-la-petite-patrie>). Page consultée le 15 octobre 2019.
- Virilio, P. (1982). *L'espace critique*. Paris: Bourgois.
- Virilio, P. (1998). *La bombe informatique*. Paris: Galilée.
- Walks, R.A. & Maaranen, R. (2008). *The timing, patterning and forms of gentrification and neighbourhood upgrading in Montreal, Toronto, and Vancouver, 1961 to 2001*. Toronto : University of Toronto, Centre for Urban and Community Studies.
- Wellman, B. & Leighton, B. (1981). Réseau, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire, *Espaces et sociétés*, 7, 111-133.
- Western Australian Planning Commission (2007). *Liveable neighbourhoods: a western australian government sustainable cities initiative*. Perth : L'auteur.

- Whyte, W. (1943). *Street Corner Society*. Chicago : University of Chicago Press.
- Wirth, L. (1938). Urbanism as a Way of Life, *American Journal of Sociology*, 44, 1, 1-24.
- Worpole, K. (2003). The social dynamic. Dans P. Neal (dir.) *Urban Villages and the Making of Communities*, London, New York : Spon Press, p. 175-193.
- Young, M. & Willmott, P. (1957). *Family and Kinship in East London*. London : Routledge.